PUBLICATIONS

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

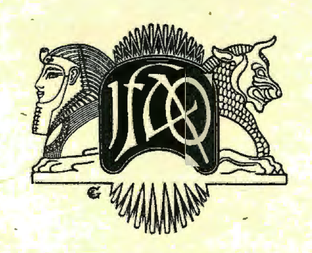
# BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉMILE CHASSINAT

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

TOME SECOND



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XII

# BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

---

TOME SECOND

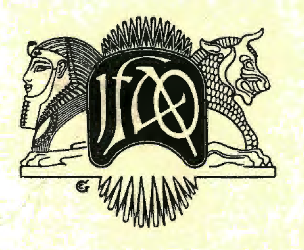
LE

# CONTE DU NAUFRAGÉ

TRANSCRIT ET PUBLIÉ

PAR

M. W. GOLÉNISCHEFF



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

—

M DCCCC XII

A

**SIR G. MASPERO**

*Cet ouvrage est respectueusement dédié*

**PAR L'AUTEUR.**

MONSIEUR ET TRÈS CHER MAÎTRE,

L'intérêt bienveillant que, depuis de longues, bien longues années, Vous n'avez cessé de témoigner à mes études égyptologiques, en m'aidant de Vos bons conseils en Europe et en facilitant mes travaux en Égypte, me fait un agréable devoir de Vous consacrer cet ouvrage, qui a été entrepris par moi sur Votre initiative et mené à bout sous Votre haute protection.

Je serais heureux si, parmi les remarques d'ordre lexicologique et d'ordre grammatical qui se trouvent disséminées dans les différents articles de mon Glossaire, Vous pouviez en trouver quelques-unes qui méritent Votre attention.

Aussi ma joie serait grande si je pouvais croire que la lecture de mon travail Vous aura fait ne fût-ce que la millième partie de ce plaisir que j'ai autrefois éprouvé lorsque, au Collège de France et à la Sorbonne, j'ai eu la chance d'assister, sur Votre invitation, à deux ou trois de Vos si intéressants cours de linguistique et d'archéologie égyptiennes.

C'est le cœur plein de reconnaissance que je Vous prie d'agréer la dédicace du présent ouvrage.

W. GOLÉNISCHEFF.

# INTRODUCTION.

## I

Le papyrus hiératique n° 1115 de l'Ermitage Impérial de Saint-Pétersbourg, dont le texte transcrit en hiéroglyphes et accompagné d'un glossaire fait le sujet de la présente publication, a été déroulé en 1881. Sa provenance n'est pas connue et il a été impossible même de déterminer à quelle époque et de quelle manière il a pu entrer dans les collections de l'Ermitage.

D'après le tracé de l'écriture, le papyrus de l'Ermitage présente la plus grande ressemblance avec le fameux papyrus Prisse, mais, en même temps, comme je l'indiquerai plus bas, il a plus d'un point de contact avec les papyrus littéraires de Berlin, notamment avec ceux qui contiennent les *Mémoires de Sinouhit*, les *Plaintes du paysan* et les *Griefs du misanthrope égyptien*, c'est-à-dire, avec les papyrus numérotés 1 à 4 dans les *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien* de Lepsius (tome XII, section 6, pl. CIV à CXII)[1], et cette position intermédiaire que notre manuscrit occupe entre le papyrus Prisse et les papyrus de Berlin est, à mon avis, propre, non seulement à nous suggérer l'idée que tous ces manuscrits, malgré quelques différences paléographiques, sont contemporains les uns aux autres, mais même à nous faire croire que ces manuscrits ont pu être tracés tous par un seul et même scribe — le scribe dont le papyrus de l'Ermitage a conservé le nom.

Comme dans le papyrus Prisse, l'écriture du papyrus de Saint-Pétersbourg est de beaucoup plus tranquille, plus ferme et moins hâtive que dans les manuscrits de Berlin : dans les lignes verticales, où elle est plus

---

[1] A comparer ce qui est dit de la ressemblance des manuscrits de Berlin entre eux dans : A. Gardiner, *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte* (= Erman, *Literarische Texte des mittleren Reiches*, II), préface, p. 4, et *ibid.*, rem. 3.

grande que dans les lignes horizontales, elle surpasse même en netteté l'écriture du papyrus Prisse. Aussi pouvons-nous à juste titre considérer notre manuscrit comme un bel échantillon de calligraphie égyptienne, dont même l'ancien scribe qui l'avait tracé semble avoir été bien fier, puisque, dans une rubrique à la fin de son écrit, il a trouvé bon de joindre à son nom le titre flatteur de «scribe aux doigts habiles».

D'un autre côté, ce qui relie le manuscrit de l'Ermitage à ceux de Berlin, c'est, premièrement, l'emploi alternatif de portions de texte à lignes verticales et à lignes horizontales — détail important, qui ne se retrouve pas dans le papyrus Prisse. Ensuite, c'est le fait que, dans le papyrus de Saint-Pétersbourg, on trouve des particularités dans l'orthographe de certains mots (cf. les mots 𓆎𓅓𓏏𓊖, *Kemit,* voir Glossaire, p. 215 à 216, [hiéroglyphes], *maâ, ibid.*, p. 84, [hiéroglyphes], *roud, ibid.*, p. 121), ainsi que des formes grammaticales peu usitées ailleurs (cf. l'adjectif verbal en 𓈖𓏭, *ni,* Glossaire, p. 11 à 13, le duel en 𓏭, *î,* Glossaire, p. 36) et même des tournures de phrase (cf. Glossaire, p. 51 et 112) qui se retrouvent dans notre manuscrit telles qu'elles nous apparaissent en plusieurs endroits dans les manuscrits littéraires de Berlin[1].

Si donc on prend en considération la ressemblance intime, je puis dire l'identité, dans le tracé des signes de notre papyrus et de ceux du papyrus Prisse d'une part, et la très étroite parenté qui ne peut ne pas exister entre le papyrus de l'Ermitage et les papyrus de Berlin d'autre part, l'idée que tous ces manuscrits ont été écrits par un seul et même scribe ne doit plus paraître aussi téméraire qu'elle aurait pu le sembler de prime abord : la différence dans l'écriture entre le papyrus de Saint-Pétersbourg, qui vient se ranger à côté du papyrus Prisse, et les papyrus de Berlin,

[1] Une phrase, vraisemblablement empruntée au papyrus de Berlin n° 1, l. 253 (= *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 21, l. 5), mais qui dans le texte de notre papyrus (voir p. 4, l. 3-4 = PE l. 74-76 et p. VIII, note, de cette introduction) ne rentre pas bien dans le contexte à moins qu'on n'y fasse une légère modification, indique peut-être que notre manuscrit a été rédigé postérieurement à celui de Berlin. Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse.



n'aurait dans ce cas qu'à être expliquée en partie par l'emploi de la part de l'ancien scribe de différents calames, tantôt plus gros, tantôt plus fins, ou bien par la plus ou moins grande hâte avec laquelle le scribe se serait acquitté de son devoir. Personnellement, je suis porté à croire que tous les manuscrits énumérés ici avaient autrefois formé un ensemble, une espèce de bibliothèque littéraire, que les fellahs de Qournah ou d'autres chercheurs d'antiquités ont eu la chance de découvrir dans les années trente (dans tous les cas *avant* les années quarante) du siècle dernier : une partie de la trouvaille a dû être acquise par Salt ou d'Athanasi et est ensuite, en 1843, arrivée au Musée de Berlin, un manuscrit du lot est tombé aux mains de Prisse, qui le publia en 1847, et enfin un autre manuscrit, celui de l'Ermitage, fut à une époque indéterminée et par des voies maintenant inconnues, apporté à Saint-Pétersbourg.

La longueur du manuscrit de l'Ermitage, qui actuellement se trouve coupé en huit tronçons[1], était primitivement de 3 m. 80 cent. La hauteur de la feuille a environ 0 m. 12 cent. et elle est moindre que celle des papyrus de Berlin, car parmi ceux-ci le n° 1 (*Les Mémoires de Sinouhit*) et le n° 3 (*Les Griefs du misanthrope*) atteignent en moyenne 0 m. 165 mill. et les n^os^ 2 et 4 (les deux copies des *Plaintes du paysan*) arrivent environ à 0 m. 145 mill. de hauteur. Elle est aussi plus petite que celle du papyrus Prisse, qui mesure entre 0 m. 145 mill. et 0 m. 150 mill.

Le manuscrit contenant l'ancien conte égyptien du *Naufragé* se compose de 189 lignes, dont 139 sont verticales et 53 horizontales. La disposition des lignes est la suivante : au commencement viennent 123 lignes verticales (1 à 123) et, après elles, six pages de lignes horizontales (l. 124 à 176), dont la première (l. 124 à 132), la troisième (l. 143 à 151), la quatrième (l. 152 à 160) et la cinquième (l. 161 à 169) ont chacune neuf lignes, la deuxième (l. 133 à 142) dix lignes, et la dernière (l. 170 à 176) sept lignes. La fin du texte consiste en treize lignes verticales (l. 177 à 189).

[1] Pour la longueur des différents tronçons, voir Golénischeff, *Inventaire de la collection égyptienne de l'Ermitage impérial*, p. 182.

Le gros des écritures est tracé à l'encre noire et ce n'est que par endroits que nous rencontrons des rubriques, qui généralement marquent le commencement de nouvelles sections du récit (cf. l. 12, 21, 47, 56, 67, 81, 124, 138, 149, 154, 161, 166, 172). C'est aussi par une rubrique que commence le manuscrit (l. 1), et c'est en rouge qu'en sont tracées les dernières lignes (la moitié de la ligne 186 et les lignes 187 à 189). Des rubriques se trouvent encore en quelques endroits où le narrateur semble avoir voulu souligner quelque détail de son récit (l. 31, 97, 109, 129, 144).

L'état actuel du papyrus de Saint-Pétersbourg peut être considéré comme parfait, car les petites cassures qui se voient vers la fin du manuscrit n'ont que bien peu endommagé le texte. Les signes qu'on peut désigner comme totalement disparus dans ces cassures sont : un 𓈖, *n*, au commencement de la ligne 182, un autre 𓈖, *n*, à la ligne 185, un 𓏤 après le signe en partie endommagé 𓇾, *sa*, à la ligne 180, les signes 𓄿, *ȧs em*, à la ligne 188 et le signe 𓏠, *men* ou 𓆛, *ȧn*, à la ligne 189 (voir le Glossaire, p. 25). Sauf ce dernier signe, qui devait être suivi d'un 𓈖, *n*, actuellement en partie abîmé, mais dont le bout antérieur se reconnaît encore dans l'original, les autres signes disparus se laissent restituer avec sûreté. Quant aux signes en partie abîmés, il faut mentionner le 𓋹, *ȧḥȧ*, de la ligne 177, le 𓁶, *tep*, de la ligne 179, le 𓇾, *sa*, de la ligne 180, le 𓄿, *a*, de la ligne 185 et le 𓈖, *n*, de la ligne 189, mais tous ces signes ont assez conservé de leur forme, pour ne pas pouvoir être méconnus.

La langue de l'auteur du papyrus n° 1115 de Saint-Pétersbourg est presque partout claire et facile à comprendre et ce ne sont que quelques rares passages, qui au premier abord se présentent comme très obscurs. Aussi ces derniers ont-ils été soumis dans le Glossaire à une rigoureuse analyse, et il faut espérer que les éclaircissements donnés aideront à solutionner les difficultés que présentait jusqu'ici le texte de notre manuscrit.

Comme dans la grammaire égyptienne il y a encore bien des points sombres que nous ne connaissons pas, il m'a paru qu'on ne pouvait jamais



prendre assez de précautions avant de se décider à corriger le texte là où, d'après nos connaissances actuelles, nous pouvions présumer la présence d'une faute dans l'original, et ce n'est au fond qu'en un seul cas qu'une correction a résolument été introduite dans le texte (cf. p. 2 l. 10 et p. 5 l. 8 = PE l. 37 et 106, où le pronom 𓋴, *s*, doit être remplacé par 𓇓𓅭, *sou*, voir le Glossaire, p. 148, 171 et 173-174). Dans tous les autres cas un doute, aussi léger qu'il fût, a pu toujours être évoqué contre les corrections proposées, et voilà pourquoi, tant qu'un texte parallèle au nôtre ne s'est pas encore présenté, il m'a semblé prudent de ne pas trop imputer d'erreurs à l'ancien auteur ou plutôt à l'ancien copiste, car il est toujours difficile de dire si c'est lui qui s'est vraiment rendu coupable de ce que, le cas échéant, nous croyons être une faute, ou si c'est l'insuffisance de nos connaissances grammaticales qui nous fait prendre pour des fautes ce qui peut-être ne l'est pas du tout.

L'explication de tout le texte, phrase par phrase et telle que je l'entends, a été donnée en détail dans les différents articles que contient le Glossaire. Pour le sens des mots, j'ai mis à profit non seulement les sources ordinaires de cette sorte d'études — les dictionnaires parus jusqu'à ce jour et les glossaires annexés à un certain nombre de publications — mais aussi de nombreuses fiches personnelles, patiemment ramassées pendant de longues années. Ce que dans ce Glossaire j'ai surtout envisagé avec détail, c'est la grammaire et spécialement la syntaxe de la phrase égyptienne. Sur ce point, le lecteur attentif pourra trouver mainte remarque qui le poussera peut-être à reconnaître que la structure de la langue égyptienne se prêtait assez bien à exprimer différentes nuances, qui jusqu'à présent n'avaient qu'imparfaitement été relevées. Ainsi, par l'analyse du texte de notre conte, la différence entre la forme verbale avec attribut précédant le sujet et la forme verbale avec sujet précédant l'attribut a été constamment mise en relief, car cette différence ne paraît que trop souvent négligée dans les traductions des textes égyptiens. La stricte observation du sens circonstanciel qu'ont à côté du sens plus rarement optatif les *phrases* construites sur le modèle : *substantif* (1) + *préposition* + *substantif* (2), a

aidé à expliquer une phrase, qui paraissait incompréhensible à la plupart des interprètes de notre texte (cf. *infra*, p. 38, *s. v.* 𓂝𓂋𓈎, *ȧrq*). La valeur des formes verbales à finale 𓇋𓇋, *ĭ*, et à finale redoublée a été examinée d'un autre point de vue que celui qui a cours dans le traité de M. Sethe sur le verbe et dans la *Grammaire égyptienne* de M. Erman, et l'addition du 𓇋𓇋, *ĭ*, final et la réduplication ont été expliquées comme des moyens de nuancer la valeur de la racine verbale simple. En somme, voici la liste des points de grammaire insuffisamment étudiés jusqu'ici, qui ont été traités avec quelques détails dans le Glossaire[1] :

1° *Substantifs ayant simultanément deux formes, la forme masculine et la forme féminine :*
Voir p. 60 (p. 2 l. 3 = PE l. 23-24; p. 4 l. 11 = PE l. 90); p. 181; p. 209.

2° *Substantifs employés en guise d'appositions à des pronoms-suffixes :*
Voir p. 207, note.

3° *Formes verbales à finales redoublées :*
Voir p. 61, note 2; p. 125.

4° *Formes verbales à finale* 𓇋𓇋, *ĭ :*
Voir p. 123 à 130.

5° *Adjectif verbal en* 𓈖𓏭, *ni :*
Voir p. 11 à 13 et p. 163, note.

6° *Participe passé en* 𓈖, *-n :*
Voir p. 158 à 163.

[1] Les chiffres ajoutés entre parenthèses aux chiffres désignant les pages du Glossaire indiquent les exemples de notre manuscrit, auxquels les remarques se rapportent. L'absence de renvoi entre parenthèses signifie que l'exemple ou les exemples ont été tirés d'autres textes que le nôtre.



7° *Cas de deux attributs pour un seul sujet dans la forme verbale : attribut(1) + attribut(2) + substantif sujet* (= 𓂝𓄿 + 𓂝𓄿 + *substantif sujet*) *:*
Voir p. 31 à 33 (p. 6 l. 14 = PE l. 132); p. 132 à 133 et 147 (p. 1 l. 2 = PE l. 5-6); p. 133, note; p. 204, note[1].

8° *Phrases circonstancielles bâties sur le modèle : sujet + attribut* (= *substantif* + 𓂝𓄿 ou 𓋹𓄿 + 𓂝𓄿) *:*
Voir p. 21 (p. 2 l. 12 = PE l. 42); p. 27 (p. 1 l. 9 = PE l. 15-17); p. 47, 101, 176 et 185 (p. 8 l. 3-4 = PE l. 151-152); p. 51 et 170 (p. 6 l. 6 = PE l. 124); p. 69 et 108 (p. 2 l. 8 = PE l. 32-33 et p. 5 l. 6 = PE l. 101-102); p. 77 (p. 3 l. 10-11 = PE l. 64-65); p. 139, 142 et 146 (p. 1 l. 2 = PE l. 4-5); p. 140 (p. 6 l. 12 = PE l. 129); p. 153 (p. 8 l. 11 = PE l. 161); p. 155 (p. 8 l. 2 = PE l. 150); p. 57; p. 97; p. 156 à 157; p. 176 à 177; p. 178; p. 206.

9° *Phrases circonstancielles bâties sur le modèle : substantif(1)* (ou : *pronom absolu*) + *préposition + substantif(2) :*
Voir p. 38, 166 et 175 (p. 3 l. 11-12 = PE l. 66); p. 58 et 88 (p. 1 l. 8-9 = PE l. 15-17); p. 39; p. 39, note; p. 88; p. 178.

10° *Phrases circonstancielles bâties sur le modèle : substantif + préposition + substantif verbal* (= *infinitif*) *:*
Voir p. 92, 147 et 218 (p. 3 l. 8-9 = PE l. 59-60); p. 190 (p. 1 l. 3 = PE l. 6).

[1] Au nombre restreint d'exemples que j'ai pu rassembler pour illustrer le cas de deux attributs régis par un seul sujet, je tiens à ajouter encore l'exemple suivant emprunté aux textes de la pyramide de *Pepi Ier* (l. 578 à 586) : . . . . . 𓉐𓇋𓇋𓂋𓆑 𓏲𓄿𓇋𓇋𓂋𓆑 (𓊪𓇋𓇋) 𓊪𓈖𓇋𓂋𓊪𓏏, . . . . . *perî r-ef shouî r-ef Pepî pen ȧr pet* « . . . . ., quand (𓂋𓆑) ce *Pepi* se met à sortir (forme verbale primitivement inchoative : 𓂝𓄿𓇋𓇋𓆑; mais comme la même forme semble quelquefois aussi désigner une action itérative, on pourrait peut-être traduire : « . . . . ., chaque fois que ce *Pepi* sort », voir *supra*, p. VI, 4°) et se met à s'élever (ou : « chaque fois qu'il s'élève ») vers le ciel »; cf. aussi, *infra*, p. 234, les *addenda* et *corrigenda*.

11° *Intercalation d'une expression ou d'une phrase circonstancielle entre les parties constituantes d'une forme verbale (entre l'auxiliaire et le verbe même) :*

Voir p. 41, 60 et 164 (p. 6 l. 11 = PE l. 129-130); p. 20, 104, 157, 164 et 182 (p. 4 l. 2-3 = PE l. 72 à 74)[1].

12° *Complément direct intercalé entre l'attribut et le sujet :*

Voir p. 132 (p. 1 l. 2 = PE l. 5-6); p. 133 à 136.

13° *Insertion d'une expression adverbiale entre le verbe fini et le complément direct :*

Voir p. 87.

14° *Alternative exprimée par deux phrases commençant par* , *àou :*

Voir p. 19 (p. 1 l. 9 et p. 2 l. 1 = PE l. 17 à 19); p. 20 (p. 4 l. 2-3 = PE l. 72 à 74); p. 19.

15° *Phrases elliptiques commençant par une préposition (et spécialement par* , *em, dans le sens :* «comme») :

Voir p. 26 et 80 (p. 10 l. 6-7 = PE l. 183); p. 78, 80 et 81 (p. 10 l. 6 = PE l. 183-184); p. 78 à 81.

[1] Depuis que dans l'article , *khem*, de mon Glossaire (voir p. 164; cf. p. 4, note 1) j'avais proposé de corriger dans le passage  (p. 4 l. 3 = PE l. 73-75) l'expression  en , *khem-n-à*, l'idée m'est venue qu'une autre émendation du texte, non moins simple et non moins admissible, pouvait être envisagée si, au lieu de retrancher le , nous voulions échanger le  contre un . Dans ce cas l'expression adverbiale : , *em-baḥ-ek*, se trouverait intercalée dans la forme verbale  +  +  (participe à flexions), c'est-à-dire dans : , *à-ou-à — khem-kouà*, au lieu de l'être dans la forme :  +  + , et nous aurions alors ici la même tournure de phrase que dans : , *àou-k, em ses, kheper-t[à]* (p. 4 l. 2 = PE l. 72-73), où l'expression , *em ses*, est aussi insérée dans la forme verbale :  +  +  (*participe à flexions*), cf. p. 20, 104, 157 et 164.



16° *Ellipse du mot :* «quelque chose» *(après une négation :* «rien») :

Voir p. 47 (p. 4 l. 6 = PE l. 80); p. 47, note; p. 82.

17° *Participe à flexions précédant le verbe fini :*

Voir p. 52, 54 et 55 (p. 7 l. 1 = PE l. 136-137); p. 53 à 54.

18° *Phrases mises entre parenthèses :*

Voir p. 176 (p. 8 l. 2 = PE l. 151); p. 176 à 179.

19° *Emploi du suffixe* , *à, à la place de* , *ouà :*

Voir p. 16-17 et 205 (p. 3 l. 1 = PE l. 44).

20° *Cas d'ellipse de suffixes :*

Voir p. 70, note (p. 3 l. 11-12 = PE l. 66); p. 226 à 229.

21° *Place qu'occupent dans la phrase égyptienne les expressions composées avec la préposition* , *em :*

Voir p. 22 (p. 8 l. 1 = PE l. 149); p. 181 à 183[1].

Comme l'impression du présent ouvrage, commencée il y a plus de trois ans, n'a pu se faire que très lentement et avec pas mal de difficultés, vu que toutes les épreuves, qui s'imprimaient au Caire, devaient à plusieurs reprises faire le voyage de l'Égypte en Europe et de retour et me suivre souvent en Europe lors de mes déplacements, je me suis quelquefois laissé aller à faire trop hâtivement la correction des épreuves et, malgré tous les bons soins apportés par l'Administration de l'imprimerie de l'Institut, il s'y est glissé quelques fautes, dont la non-correction m'est imputable à

[1] Aux exemples cités p. 181-183, il serait bon d'ajouter l'exemple suivant, emprunté à la stèle de *Piànkhi* (l. 9) : , *oun àn se neb hir zed ro-f, em meshâ-ou nou ḥem-ef, em tepred-ou neb en àḥ* «chacun parmi les guerriers de Sa Majesté fut à énoncer son opinion (litt. : «sa bouche», ou peut-être : «sa part») concernant les différents (litt. : «tous les.....») procédés [qu'on pourrait employer] pour le combat». Ici , *em meshâ-ou nou ḥem-ef*, complète l'expression , *se neb*, et , *em tepred-ou neb en àḥ*, se rapporte au mot , *ro*.

moi seul. Tout en priant le lecteur de ne pas trop m'en tenir rigueur, je rejette à la fin de la publication la liste des corrections à y introduire[1]. Ici je me contente seulement de constater que ce n'est que depuis la page 84 du Glossaire, que je me suis décidé, non sans hésitation, à remplacer la prononciation *shep*, employée encore du temps de Brugsch pour le signe , par celle de *seshep* ou *sshep*, qui actuellement est admise presque partout. Ce n'est qu'à partir de la page 56 que le Glossaire donne aussi pour le signe , au lieu de l'ancienne lecture *ḥen*, la vraie lecture *ḥem*, démontrée récemment par M. Ranke (dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1909, t. XLVI, p. 109) et par M. Loret (dans le *Sphinx*, t. XIV, p. 143 à 148). Il importe aussi que je répare ici un oubli, en élucidant un point qui m'avait échappé lorsque je rédigeais les explications sur les mots : , *màtet-àri* (et spécialement , *er màtet-àri*, voir p. 86), , *na* (p. 106-107) et , *enti-ou* (p. 116). Le passage de notre manuscrit (voir p. 9 l. 7-10 = PE l. 169-172) : , *âḥâ-n[-à] ha-kouà er merît em haou(-ou) depet ten, âḥâ-n-à ḥer àash en meshâou enti em depet ten, erdou-n-à ḥekennou ḥer merît en neb en àa pen, enti-ou àm-es, er màtet-àri*, a été traduit par M. Erman (dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 22) : « Ich stieg zum Ufer herab, da wo dieses Schiff war. Ich rief den Soldaten zu, die in diesem Schiffe waren, und pries auf dem Ufer den Herrn dieser Insel, *und ebenso* (*taten*) die, die auf ihm (dem Schiffe) waren », et par M. Maspero (dans les *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 4me édition, p. 113) : « Et voici, je descendis au rivage à l'endroit où était ce navire et j'appelai les soldats qui se trouvaient dans ce navire. Je rendis des actions de grâces sur le rivage au

(1) Je ne puis toutefois m'empêcher de relever ici encore une fois la fâcheuse erreur de la page 63, où il faut lire : une stèle de la XIIIe dynastie, au lieu de : une stèle de la XVIIIe dynastie.



maître de cette île, *et ceux du navire en firent autant.* » Dans ces deux traductions, qu'on peut dire presque identiques, les derniers mots me paraissent devoir être modifiés, car, autant que je sache, l'expression , *er màtet-àri* (et var.) aussi bien que ses synonymes : , *màtet-àri*, , *em màtet* et , *màtet*, ne s'emploie *jamais* pour joindre un second sujet à un verbe précédemment cité et ayant déjà son sujet. Toutes ces expressions, du moins dans les exemples qui me sont connus, servent à ajouter un second substantif (ou même plusieurs substantifs) à un premier substantif, lorsque celui-ci fait fonction d'un *complément direct* ou *indirect* à la suite de quelque forme verbale le précédant (voir entre autres les deux exemples cités à la page 86 du Glossaire), ou lorsque, même sans verbe précédent, le substantif, auquel un autre est adjoint, se trouve dans un cas oblique (cf. par exemple : , *ḥer mâga-ou âsh-ou en ḥem-ef, ḥemes-ou en kep, er màtet-àri*, selon M. Moret (voir *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 158) : « commandant des recrues nombreuses de sa Majesté et des stagiaires du *kep* également ». Je propose donc de traduire le passage par : « Je descendis alors au rivage auprès de ce navire. J'appelai alors la troupe qui était dans ce navire, et je rendis des actions de grâces sur le rivage au maître de cette île *et aussi* [à] *ceux qui s'y trouvaient* » (c'est-à-dire : « aux proches du roi-dragon »; voir Glossaire, p. 106-107, *s. v.* , *na*, et p. 116, *s. v.* , *enti-ou*).

La correction qui s'impose à mon article sur , *ânti(-ou)* (voir page 38), par suite de la récente apparition du deuxième fascicule des *Recherches sur l'histoire et la civilisation de l'ancienne Égypte* de feu M. Lieblein, doit aussi trouver place dans cette Introduction. Aux pages 220 à 227 (et spécialement à la page 227) le regretté savant Norvégien vient de démontrer avec évidence que la plante qui produisait le parfum *ânti* n'était pas, comme on l'avait généralement admis jusqu'à présent et comme je me suis cru en droit de l'avancer, le *Balsamodendron Myrrha, Ehrenb.*, mais bien « un proche parent de la *Bosvellia Carterii* », et que le parfum *ânti* n'était pas la « myrrhe », mais plutôt la gomme aromatique, qui en

français porte le nom d'« oliban », en anglais celui de « frank-incense » et en allemand celui de « Weihrauch ».

La transcription adoptée dans mon Glossaire est, sauf de légères modifications, celle qui était en vogue chez les égyptologues avant que la tanscription préconisée par l'école égyptologique de Berlin n'eût été inaugurée. Les raisons qui m'ont amené à l'ancienne méthode de transcription de l'écriture égyptienne sont les suivantes : premièrement, je ne trouve nullement commode de maintenir une transcription au moyen de signes, qui ne peuvent pas être prononcés d'aucune façon, tels que les crochets : pour 𓄿, et ʿ pour 𓂝 (autant noter chaque signe d'un numéro et transcrire les différentes lettres de l'alphabet égyptien par des chiffres!), ou bien au moyen de complexes de consonnes, sans voyelles aucunes; ensuite, je ne suis nullement certain que dans les signes 𓄿, 𓇋, 𓂝, 𓏭, 𓅱, nous ayons à reconnaître des consonnes, car toute la théorie des verbes à consonnes faibles en ancien égyptien, pour le maintien de laquelle il est important que lesdits signes soient déclarés des consonnes, me paraît devoir être refondue. Comme je l'ai expliqué dans une longue remarque de mon Glossaire (p. 128 à 130), je ne puis admettre un rapprochement à outrance des formes grammaticales de l'ancien égyptien avec celles des langues sémitiques, bien que je sois loin de nier toute affinité dans les origines de l'égyptien et de la langue protosémitique qui, à une époque où la langue égyptienne s'en était déjà depuis longtemps détachée, avait donné naissance aux différents idiomes sémitiques.

## II

L'œuvre littéraire qui est contenue dans le manuscrit n° 1115 de l'Ermitage Impérial à Saint-Pétersbourg et qui, dans sa partie essentielle, consiste en un ancien conte fantastique, se présente à nous sous la forme d'une supplique, qu'un employé de condition modeste, revenu d'un périlleux voyage sur la mer Rouge, est censé adresser à son chef immédiat pour prier celui-ci de lui venir en aide et de solliciter pour lui de la part



de pharaon un supplément de récompense pour toutes les fatigues et les dangers encourus au service de pharaon, ainsi que pour toutes les nombreuses et belles choses rapportées à son auguste maître de l'île enchantée sur laquelle il avait eu la chance de se sauver, après qu'une forte tempête eût fait périr son navire et ses compagnons. Pour que son chef soit bien au courant des difficultés que son subordonné avait eu à supporter, celui-ci lui raconte en détail dans quelles conditions il s'était embarqué et comment il a pu atteindre l'île paradisiaque, où le maître — un énorme dragon doué de la faculté de la parole — lui fit bon accueil. Après avoir mentionné les longs entretiens que pendant son séjour sur l'île il eut avec le monstre bienfaisant, il énumère tous les riches cadeaux qu'il emporta de cette île et qu'il offrit ensuite à son retour à pharaon. Or, les remerciements que pharaon lui fit à cette occasion ne lui semblent pas tout à fait en rapport avec les grands services qu'il avait rendus à son souverain : aussi est-il peu satisfait puisque, pour toute récompense, il n'a reçu du roi que quelques paroles élogieuses et quelques misérables serfs. Il avait compté sur mieux que cela, et il termine sa requête par un proverbe qui, appliqué à lui, veut dire que si pharaon a pour une fois daigné s'occuper de lui, ce n'est certes pas pour le délaisser complètement par la suite.

Comme il sied à un « serviteur habile » — nom que l'employé se donne au commencement du manuscrit — il énonce sa supplique d'une manière excessivement réservée : sans doute il ne veut pas trop effaroucher son chef, et très probablement il se rend bien compte qu'une plainte contre ce qu'il croit être une injustice de la part de pharaon ne peut pas être trop ouvertement formulée. Dans les premières lignes de notre document, après une description sommaire de son heureux retour en Égypte, il engage son chef à se présenter au roi après avoir fait la toilette réglementaire pour cette cérémonie, et il le prie de parler courageusement et sans réticences (moins probablement : sans incohérence), car il a pleine confiance en l'éloquence de son chef et il sait que celui-ci se rend bien compte des suites souvent funestes qu'un discours peu sincère ou maladroit

peut amener sur celui qui l'a prononcé. Pour lui bien mettre à cœur cette vérité, il la souligne en disant : «si la bouche de l'homme le sauve parfois, sa parole peut lui faire couvrir la face», et pour lui témoigner son entière confiance il lui dit aussi : «agis d'après l'impulsion de ton cœur», et il ajoute de suite avec politesse : «c'est te fatiguer que de te le dire».

Évidemment, c'est dans l'intérêt de son subordonné que le chef doit avoir une entrevue avec le roi, car ni ce préambule, ni la suite du document ne nous renseignent sur les intérêts personnels qui auraient pu pousser ce chef à vouloir se présenter devant le roi et ne nous disent pas pourquoi un subordonné aurait osé intervenir là où un chef devait très bien pouvoir se passer des conseils d'autrui. Si pourtant dans cette introduction le «serviteur habile» ne se décide pas encore à préciser nettement la raison qui l'amène à s'adresser à son préposé pour que celui-ci cherche à voir pharaon, il semble au moins la lui faire deviner en s'attribuant une épithète à double sens. Il se nomme un [hiéroglyphes], *shou* [*em*] *ḥaou*(*-ou*), et il sait sans doute que cette épithète arrêtera, ne fût-ce que pour un moment, l'attention de son chef, car sûrement celui-ci se demandera si son subordonné veut bien se dire un homme qui n'exagère pas, ou simplement un homme qui est privé de ressources (voir Glossaire, p. 143 et 144). Dans la première alternative, l'épithète ne pourrait avoir rien de déplaisant et dans l'autre le but de l'écrit serait, pour ainsi dire, dès l'avance légèrement esquissé.

Après le récit de son aventure maritime et tout de suite après la mention des remerciements que vient de lui accorder pharaon pour les cadeaux reçus par son entremise de la part du maître de l'île enchantée, le «serviteur habile» s'adresse de nouveau à son chef et lui dit : «Regarde-moi après que j'ai rejoint la terre ferme et que j'ai été témoin oculaire de tout ce qui j'ai éprouvé. Écoute-moi, car bon est celui qui écoute les gens». Ici le pétitionnaire exprime déjà plus distinctement sa pensée, car il prie son chef de prendre en considération sa requête en jetant son regard sur lui et de l'écouter, c'est-à-dire de lui venir en aide, car c'est d'un homme



bon de toujours écouter celui qui l'implore. Mais c'est surtout dans les dernières paroles de la supplique que le «serviteur habile» fait percer le plus clairement sa pensée, car ses paroles, qui contiennent une légère critique des quelques mots prononcés par le roi en guise de remerciement à l'intrépide voyageur, nous font facilement reconnaître que c'est au fond un sourd mécontentement contre l'insuffisante récompense reçue et l'envie de nouvelles récompenses, qui avaient conduit l'Égyptien à s'adresser à son chef. En employant un langage métaphorique, il fait comprendre qu'il ne voudrait pas jouer le rôle d'un oiseau qu'on abreuverait à l'aube pour l'égorger tout de suite après, dès que le soleil se serait levé, car, sans nul doute, nous devons reconnaître dans l'abreuvage, dont il parle ici, une métaphore pour les premières faveurs reçues par lui de la part du roi, et dans l'égorgement — l'oubli, la cessation de ces faveurs, auxquelles il paraît tant tenir.

Voilà comment je m'explique le cadre dans lequel l'ancien auteur de notre œuvre littéraire a enclavé le conte, dont le sujet principal est le séjour d'un Égyptien sur une île enchantée.

Quant au conte même, qui, dans la rédaction que nous en possédons, me paraît être l'abrégé d'un conte primitivement plus détaillé dans certaines de ses parties, je ne vais pas le répéter ici : il est dans ses principaux traits bien connu par toutes les traductions qui en ont été données soit par moi-même, soit par les savants comme M. Erman et M. Maspero. Je ferai remarquer seulement que M. Erman et à sa suite d'autres savants ont autrement expliqué le préambule et l'épilogue de ce conte. Selon M. Erman (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* 1906, t. XLIII, p. 26), il s'agit d'un chef qui, bien que revenu heureusement d'une expédition en Nubie, ne peut toutefois partager la joie de ses troupes, vu qu'il a à faire son rapport à pharaon et que cela l'inquiète, car il est tout naturel qu'un Égyptien éprouve toujours une certaine crainte lorsqu'il a en vue d'affronter son souverain. C'est à ce moment que, selon l'idée de M. Erman, un vieil officier lui conseille d'aller chez pharaon s'étant bien nettoyé après le voyage, et de répondre aux questions du roi

«en ayant son cœur auprès de soi, car c'est la bouche de l'homme qui le sauve». Pour démontrer la vérité de cet aphorisme, cet officier se met à raconter à son chef l'aventure qui lui était arrivée une fois à lui-même : après avoir fait naufrage, il fut au bout de six mois rapatrié par un autre navire et lorsqu'il eut apporté des cadeaux au roi et qu'il se fut conduit en homme adroit (comme il faut le suppléer d'après M. Erman), le roi ne pensa plus à l'issue pitoyable de l'expédition, pendant laquelle un navire avait été perdu, mais le récompensa comme si tout avait marché à souhait. Voilà ce que le chef devait bien se marquer pour sa gouverne. Malgré ce discours encourageant, le chef ne paraît pas toutefois pouvoir se débarrasser de son souci et il lui répond évasivement par un proverbe.

Cette explication de M. Erman, qui diffère en plus d'un point de la mienne, ne peut pas, à mon avis, être soutenue. Ce que j'y trouve surtout d'invraisemblable, c'est que l'auteur de notre écrit ait voulu parler de deux voyages distincts, effectués à différentes époques : d'un côté du voyage qu'aurait à peine achevé le «chef» auquel s'adresse le «serviteur habile», et, de l'autre côté, de celui qu'autrefois le «serviteur habile» aurait fait lui-même, sans son chef. Or, si les péripéties du voyage du «serviteur habile» se trouvent décrites avec force détails, il est tout à fait surprenant que nous n'apprenions rien, ou presque rien sur le voyage accompli par le «chef», car il me paraît impossible d'admettre que dans la mention du retour en Égypte, telle que nous la trouvons dans les premières lignes de notre document, il soit fait allusion à une expédition quelconque en Nubie de beaucoup postérieure au voyage à l'île enchantée et accomplie heureusement par le «chef» seul, ou même peut-être en compagnie de son subordonné, déjà devenu vieux au moment où commence notre récit. Si pour expliquer les pronoms «nous» et «notre» dans les phrases : «Voilà que *nous* avons atteint la patrie», «il n'y a pas de manque à *notre* troupe», «*nous* avons atteint les dernières limites du pays *Ouaouat*», etc., il était possible de supposer que le «chef» du «scribe habile» ait fait conjointement avec son subordonné une expédition, rien n'indiquerait que cette expédition n'eût pas été celle-là même qui



ramena le naufragé dans sa patrie. Il serait alors tout naturel de voir dans le «chef» le commandant de la troupe de secours, qui serait venue délivrer le naufragé de l'île enchantée, et qui, à son retour, avait très bien pu se trouver en parfait état. Comme la troupe dont on parle ici n'était pas celle qui avait accompagné le «serviteur habile» à son départ, et que ce n'était pas elle qui avait péri lors du naufrage, l'auteur de la supplique avait bien le droit de dire que pas un seul homme n'y manquait et que tout le monde s'était bien réjoui lorsque, aux dernières limites du pays *Ouaouat*, ils eurent quitté le navire qui venait de les ramener. Quant à la raison qui pouvait induire le «scribe habile» à chercher à dissiper des appréhensions supposées de son chef, nous n'en trouvons aucune trace dans notre récit. Aussi, à mon avis, l'hypothèse de M. Erman, au lieu d'envisager le texte le plus naturellement possible, y introduit des complications inutiles, et tout cela, si je ne me trompe, sur la foi de l'explication que M. Erman donne d'une expression égyptienne : [hiéroglyphes], *mâtet-âri*, dans le passage où le «serviteur habile» commence le récit de ses aventures. Comme j'ai tâché de le démontrer dans mon Glossaire (p. 86), l'expression citée peut, à côté de la valeur que M. Erman lui assigne («quelque chose de semblable»), posséder encore d'autres valeurs (comme substantif : «compte rendu», comme conjonction : «aussi»), dont chacune semble pouvoir bien expliquer notre passage. Du reste la traduction de l'expression [hiéroglyphes], *mâtet-âri*, proposée par M. Erman est tout à fait inadmissible pour le second cas, où elle se rencontre dans notre document, car si, à la rigueur, on voulait admettre pour le premier cas (p. 2 l. 2 [= PE l. 22]) que le «serviteur habile» ne décrivait pas le voyage qui venait d'être achevé, mais bien une autre aventure qui lui serait arrivée à un voyage précédent, il est tout à fait inadmissible que le roi-dragon, lors de sa conversation avec le naufragé (p. 6 l. 7 [= PE l. 125]), au lieu de lui raconter ce qui véritablement se passait sur l'île, lui raconte quelque chose de semblable à ce qui se passait là, sans dire où et quand ce «quelque chose de semblable» avait pu avoir lieu. Bien au contraire, il est infiniment plus naturel d'admettre qu'après

avoir prononcé la phrase dans laquelle se trouve le même mot [hiéroglyphes], *mâtet-âri,* le roi-dragon continue à énumérer les membres de sa famille, qui se trouvent autour de lui au moment où il cause avec l'Égyptien.

La fin du document, que M. Erman croit être le discours du «chef», malgré la difficulté dans le texte à laquelle M. Erman lui-même se heurte et qu'il est le premier à relever, n'est en réalité que l'approbation que le roi adresse au «serviteur habile», et le proverbe qui, selon M. Erman, doit aussi appartenir au discours du «chef» n'est qu'une remarque légèrement caustique du «serviteur habile», qu'il se permet de faire après avoir cité les paroles du roi.

Sans m'arrêter ici à tour de rôle sur tous les passages où je me vois empêché d'admettre les explications données soit par M. Erman, soit par les autres collègues qui se sont occupés de notre manuscrit, je renvoie le lecteur à mon Glossaire : là, en me basant, autant que j'ai pu, sur des exemples tirés d'autres textes, j'ai tâché, partout d'une manière tout à fait impartiale, de discuter les passages difficiles du texte et de défendre les thèses que je me croyais en droit d'avancer. Aussi j'espère que mes collègues ne vont pas se méprendre sur mes sentiments et ne se verront pas personnellement visés lorsque mes attaques auront pour but les hypothèses qui, depuis longtemps choyées par eux, semblaient déjà pouvoir être prises pour des vérités solidement établies. Qu'il me soit seulement permis de dire ici quelques mots sur l'explication donnée dans la préface aux *Contes populaires de l'ancienne Égypte* de M. Maspero (4^me^ édition, pl. LXXI, LXXII et LXXIV) sur le départ et le retour en Égypte du «scribe habile», ainsi que sur le fond mythologique qu'il croit reconnaître à notre conte, car dans mon Glossaire je n'ai pas eu l'occasion de développer suffisamment les raisons qui ne me permettent pas de me ranger sur ces deux points à l'avis de cet éminent savant.

Il me paraît peu probable que pour expliquer le voyage qu'entreprend l'Égyptien à la mine du pharaon nous soyons obligés de supposer qu'à l'instar des écrivains alexandrins et arabes, et des cartographes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, les anciens Égyptiens aient cru que par la voie du Nil on



pouvait déboucher, quelque part loin au sud, à la mer Rouge. Dans le récit que l'Égyptien fait de son voyage à la mine de pharaon, il mentionne, entre autre, qu'il était parti par mer dans un navire de 120 coudées de long sur 40 de large, et je ne vois aucune raison du supposer qu'il n'ait pas suivi l'exemple de ces envoyés de pharaon qui, comme le fameux *Ḥannou* de l'inscription de *Ouâdi Hammamât,* après avoir traversé le désert à l'est du Nil, s'embarquaient quelque part sur la côte de la mer Rouge pour rapporter à pharaon les trésors du pays de *Pount.* Si l'Égyptien de notre manuscrit n'a pas mentionné la traversée du désert, c'est que celle-ci ne lui présentait aucun intérêt, puisque dans son récit il voulait sans doute au plus vite en venir à l'épisode de la tempête qui détruisit son navire et qui le jeta sur l'île enchantée. Pour bien comprendre ce silence, il n'y a qu'à se rapporter aux inscriptions et aux représentations de l'expédition de la reine *Ḥatshepsou* au pays de *Pount,* qui avec force détails nous font connaître tout ce qui concerne le voyage par mer et passent absolument sous silence le long voyage par terre que les envoyés de la reine avaient à faire, avant d'atteindre leurs navires, sur les bords de la mer Rouge. Dans l'introduction de notre conte, par contre, l'Égyptien en parlant de son voyage de retour trouve nécessaire de mentionner son atterrissage sur un point quelconque de la côte de la mer Rouge, parce qu'en décrivant à cette occasion la joie qui s'était emparée de tout l'équipage du navire, il fait comprendre que le voyage de retour par mer s'était effectué cette fois sans incidents fâcheux. Ayant ensuite précisé que le point atteint se trouvait aux extrêmes limites du pays *Ouaouat,* c'est-à-dire aux limites du pays de *Ouaouat* les plus éloignées de l'Égypte (voir Glossaire, p. 46), il raconte qu'il revint en Égypte en passant par le territoire avoisinant l'île de *Bigueh,* qui au sud se trouvait immédiatement au seuil de l'Égypte. Dans toutes ces descriptions je ne vois toujours pas la moindre allusion à la voie du Nil menant à la mer Rouge, et je me figure que si pour l'aller l'Égyptien avait pu prendre un des chemins qui, de la capitale de l'Égypte, de Thèbes — la ville par excellence — menaient le plus directement possible à la mer Rouge, la route choisie pour le retour devait

avoir été ou bien celle qui, en partant de Bérénice, débouchait à la vallée du Nil quelque part à la hauteur de l'île de *Bigueh,* ou bien c'était la voie qui, du *Râs-Elbâ,* ou plutôt d'*Aidab,* venait à Assouân en passant par le *Ouâdi Ollâgui* et la Nubie inférieure[1]. Dans tous les cas ce devait être Thèbes vers où se dirigeait à son retour le naufragé après avoir traversé le territoire de *Bigueh,* puisque c'est dans «la ville» qu'il reçut les remerciements du roi et que c'est uniquement Thèbes qui, dans les textes égyptiens, se rencontre couramment désignée par le nom de «la ville» tout court. Aussi m'est-il impossible de partager les idées de M. Sethe en reconnaissant dans la mention du territoire de *Bigueh* (en égyptien *Senmout*), aux premières lignes de notre conte, une allusion au séjour de la cour de pharaon à Éléphantine, tout au sud de l'Égypte, et de considérer avec M. Gardiner ce conte comme le reste d'un cycle de contes éléphantites[2]. Je crois, au contraire, que les dernières limites du pays *Ouaouat* et le territoire de *Bigueh* ne se trouvent mentionnés dans notre texte que comme deux principales étapes sur la longue route que, depuis l'île enchantée sise au loin dans la mer Rouge, l'Égyptien avait à toucher pendant son voyage de retour vers Thèbes, la capitale de l'Égypte à son époque.

Le second point dans lequel je ne puis pas suivre les explications de M. Maspero, c'est la définition du conte égyptien, telle que nous la trouvons dans la quatrième édition des *Contes de l'Égypte ancienne,* car elle me paraît devoir actuellement être modifiée. Lorsque M. Maspero affirme que le conte du *Naufragé* «n'est guère que la transformation en donnée romanesque d'une donnée théologique» (cf. *Contes populaires,* 4[me] édit., introduction, p. LXXIV à LXXV), il a sans doute en vue exclusivement la traduction «cette *Île du Double*», qu'il a admise pour l'expression , *àa pen en ka* (litt. : «cette île de *ka*»), et qui dans notre manuscrit désigne

(1) Cf. J. Couyat, *Les routes d'Aidhab,* dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale,* t. VIII, p. 135 à 143, et spécialement p. 141-142.

(2) Cf. Maspero, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne,* 4[me] édit., p. 106.



l'île visitée par le naufragé[1]. Aussi, c'est grâce à cette traduction que M. Maspero arrive à reconnaître «des rapports indiscutables entre le voyage du matelot à l'*Île du double* et la croisière du mort sur la mer d'Occident» (*l. l.,* p. LXXIV). Or, comme j'ai tâché de l'expliquer dans le *Recueil de travaux,* t. XXVII, p. 98, et comme je le maintiens énergiquement dans mon Glossaire (p. 212-213), l'île enchantée visitée par notre Égyptien ne peut dans aucun cas être considérée comme une île du Double, comme une île où l'âme habite, ou bien comme une sorte de paradis analogue aux îles Fortunées de l'antiquité classique (Maspero, *Contes populaires,* 4[me] édit., introduction, p. LXXIII), car le mot , *ka,* se rapporte ici non pas à une personne défunte, comme c'est ailleurs souvent le cas, mais bien à un être vivant, au maître de l'île — le roi-serpent, ou plutôt le roi-dragon — qui reçoit gracieusement le naufragé et cause avec lui. Dans notre cas le mot , *ka,* doit indubitablement correspondre au mot *djinn* des contes arabes et le voyage de l'Égyptien à l'«île du Génie» perd toute ressemblance avec la croisière du mort, avec laquelle il n'a pas plus de rapport que n'en aurait n'importe quel voyage de Sindbad le Marin des *Mille et une Nuits.*

(1) C'est sous toute réserve que je propose de reconnaître dans le nom de l'île fabuleuse Παγχαία, sise d'après Évhémère et Diodore (livre V, chap. 42) dans l'océan Indien, une forme tirée de l'appellation égyptienne , *àa pen en ka,* avec échange du pronom démonstratif , *pen* en l'article , *pa,* qui à la Basse Époque devint *pe,* ou simplement *p.* La transcription de par χα en grec n'aurait rien d'extraordinaire, puisque le même signe dans le nom royal *Nekaou* = Νεχαῶ est aussi rendu chez les Grecs par la syllabe χα. Quant au nom **Pa-àa-n-ka,* qui, d'après les contes du genre de celui que nous étudions, devait désigner une île paradisiaque quelque part au loin, soit au sud de la mer Rouge, soit même plus loin, dans l'océan Indien, il a bien pu se conserver assez correctement dans la mémoire populaire en Égypte jusqu'au temps des Ptolémées et des Romains.

La dénomination Ἀγαθοῦ Δαίμονος νῆσος, citée par Spiegelberg d'après Ptolémée (VII, 2, 27) (cf. *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* 1911, t. XLIX, p. 127), pourrait, à mon avis, bien être une autre réminiscence de l'île du Naufragé, mais cette fois le nom égyptien de l'île aurait été traduit en grec, au lieu d'avoir conservé une forme rappelant de près celle que l'île fantastique portait en égyptien.

Je ne puis non plus admettre avec M. Maspero, qu'en employant vis-à-vis du roi-dragon l'expression , *baou* (p. 7 l. 3 = PE l. 139) «le naufragé traite le serpent en divinité égyptienne et lui parle de ses *âmes* pour le flatter» (voir Maspero, *Contes populaires*, 4me édit., p. 111, note 3). Comme le roi-dragon est le premier à dire au naufragé que c'est Dieu qui le sauva, l'Égyptien ne peut pas considérer le maître de l'île comme une vraie divinité : il le traite tout simplement comme souverain de l'endroit, se jette à terre devant lui tout comme il le ferait devant pharaon, et il lui parle dans les mêmes termes qu'il emploierait envers le roi d'Égypte (cf. *infra* p. 7 l. 7 = PE l. 143). Le mot , *baou*, dans notre cas, a sans doute perdu sa valeur première «les âmes», et il n'est employé ici qu'avec le sens : «puissance», «volonté», qu'il a si souvent dans les inscriptions historiques.

Ce qui doit être plutôt envisagé comme une flatterie par rapport au roi-dragon, c'est la partie du discours du naufragé, dans laquelle celui-ci promet de faire envoyer à son hôte des navires chargés de toute sorte de trésors d'Égypte «comme on agit (= comme il faut agir, comme on devrait agir, comme on agirait) envers un dieu aimant les hommes dans un pays éloigné, que les hommes ne connaissent pas» (p. 7 l. 9-11 = PE l. 146-148). Il est très probable que par ces mots l'Égyptien veut dire que le roi-dragon mériterait d'être considéré à l'égal d'un dieu et qu'on devrait agir envers lui de la même façon que si l'on avait affaire à un dieu aimant les hommes dans un pays éloigné, etc. Aussi le mot , *neter*, dans cette phrase, ne me paraît pas se rapporter directement à la personnalité du roi-dragon, mais il est seulement mentionné pour préciser que ce sont bien des honneurs divins qu'on devrait octroyer au bon *djinn* de l'île enchantée. Aussi la traduction : «comme *on agirait* envers *un* dieu qui aime les hommes», etc., de , etc., *mâ âr-t[ou] en neter merer re[me]t-ou*, etc., me paraît être la plus juste de toutes pour notre cas[1].

[1] Cette interprétation doit être insérée p. 34 et 85 du Glossaire.



## III

N'ayant rien d'essentiel à ajouter à la liste donnée par M. Maspero, dans la dernière édition de ses *Contes populaires de l'ancienne Égypte*, des ouvrages consacrés à l'explication du texte de notre manuscrit, je renvoie le lecteur aux pages 104 et 105 dudit volume, non sans toutefois mentionner que des extraits de notre manuscrit ont tout dernièrement été publiés dans la troisième édition de Erman, *Aegyptische Grammatik*, p. 4* à 10*, et qu'une traduction en russe de tout le conte vient d'être donnée par M. Touraieff dans son *Histoire de l'ancien Orient* (texte russe), t. I, p. 236 à 238. Cette traduction est fortement influencée par les travaux de M. Erman et de M. Sethe sur notre papyrus.

Pour bien se rendre compte des remarques qui, souvent, ont l'air de grossir outre mesure les différents articles de mon Glossaire, il faut en premier lieu prendre attentivement connaissance des articles de MM. Erman, Sethe, Gardiner et Maspero sur notre manuscrit, car souvent, dans mon Glossaire, je rectifie, de mon point de vue, les remarques de mes devanciers, sans chaque fois opposer aux explications que je donne celles qu'on peut trouver dans leurs écrits. Ainsi, sous le mot , *ges* (voir p. 217), c'est au fond contre M. Sethe que je combats; sous les mots , *âqer* (voir p. 35) et , *ketet* (voir p. 216), ce sont les explications de M. Erman (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 25 et 16) que je repousse; sous les mots , *ârq* (voir p. 38 à 40), , *khent* (voir p. 166) et , *sou* (voir p. 175), ce sont les gloses de M. Erman (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 10) et de M. Gardiner (voir *Zeitschrift*, etc., 1908, t. XLV, p. 61 et 62) que j'attaque, et ainsi de suite. Mon article sur , *bou-pou*, contient aussi une réponse au refus, exprimé par M. Erman dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906 (t. XLIII), p. 20, d'admettre l'existence de cette négation avant la XVIIIe dynastie et, malgré l'annotation au § 512 de la troisième édition récemment parue de l'*Aegyptische Grammatik*, dans laquelle M. Erman se décide à reconnaître l'emploi de la négation , *bou*,

au temps de la XIIIe dynastie, je pense que les remarques qu'on peut lire aux pages 63 à 66 de mon Glossaire n'ont pas perdu toute valeur.

Dans plusieurs cas, c'est pour répondre à des objections qui m'avaient été faites de vive voix par quelques-uns de mes collègues sur ma manière de comprendre quelques détails de la grammaire égyptienne que j'ai donné plus d'ampleur à certains articles de mon Glossaire : aussi les remarques sur le complément direct précédant le sujet (voir p. 132 à 136) ou sur l'absence du suffixe après , ârq (voir p. 70, note) doivent-elles leur origine à une conversation qu'il m'est arrivé d'avoir un jour avec mon bon ami de Berlin, M. le Prof. Erman, l'explication de la forme verbale à finale redoublée (voir p. 61, note 2) a-t-elle été insérée à la suite d'un entretien avec M. Ranke, et mes idées sur le degré de relation entre l'égyptien et les langues sémitiques (voir p. 129) ont-elles été formulées sous l'impression d'une longue entrevue avec M. Lacau au Caire. Je remercie tous ces Messieurs d'avoir, par l'opposition qu'ils ont faite à quelques-unes de mes explications, indirectement contribué à mon travail. Je tiens aussi à exprimer ici tous mes plus chaleureux remerciements à l'aimable directeur de l'Institut français du Caire, M. É. Chassinat, pour tous les soins qu'il a bien voulu apporter à cette publication et surtout pour la longanimité avec laquelle il m'autorisait pendant toute la durée de l'impression du Glossaire à ajouter sans cesse sur les feuilles de corrections d'innombrables remarques qui, en somme, ont sensiblement modifié le volume primitif de mon travail.

# LE
# CONTE DU NAUFRAGÉ.

(1) Le texte surmonté et souligné d'une ligne noire est tracé en rouge dans l'original. Les crochets [ ] indiquent un signe à suppléer et les parenthèses ( ) un ou plusieurs signes à retrancher.

(2) Le signe hiératique rappelle beaucoup le signe initial du mot, que, dans son étude sur le papyrus Westcar (p. 45 = p. VII, l. 15), Erman transcrit avec doute par , *ḥenou*, ou par , *ouzou*. Personnellement, je suis enclin à le transcrire par , *ḥez*, peut-être par , *ouz*; cf. le glossaire *s. v.* , *ḥezout-ou*. C'est ainsi que j'avais lu autrefois lorsque je fis ma première copie du Papyrus de l'Ermitage; en tout cas la transcription , que j'avais proposée dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XXVIII (1906), p. 73, doit être complètement rejetée.

(3) Le signe manque dans l'original, mais il est réclamé par le contexte, car régulièrement le mot , *shou* «privé, vide», est suivi de la préposition , *em* «de».

[1] Au lieu de , *s*, et de , *si*, il faut peut-être lire , *sou*, le mot , *khet*, étant du genre masculin (voir le glossaire, *s. v.* , *khet*).

[2] Correction d'après p. 5, l. 10 (= l. 110 du manuscrit).

[3] Peut-être y a-t-il ici omission du signe  (voir le glossaire *s. v.* , *qenà*).



[1] Le suffixe , *à*, est sous-entendu après , *sesa-n-.....*, dans , *âḥâ-n-sesa-n-[à-]ouà*, comme il l'est plus bas dans les expressions , *âḥâ-n-erdou-n-[à-]ouà*, p. 8, l. 6 (= l. 156 du manuscrit) et p. 8, l. 10 (= l. 161 du manuscrit) et , *erdou-t-(à)-ouà*, p. 9, l. 4 (= l. 166 du manuscrit).

[2] Le signe  est omis dans l'original.

(1) Le , *ou*, est ici sans aucun doute fautif. Très probablement le scribe avait pris par inadvertance le déterminatif du verbe , *khem*, suivi de la particule du passé pour la négation et a par suite trouvé régulier de faire suivre cette négation fictive de la forme , *ouà*, du suffixe de la première personne, d'autant plus qu'à la ligne précédente (= l. 74 du manuscrit), c'est-à-dire seulement de quelques mots plus tôt, il venait de tracer le groupe , *àn ouà* «je n'étais pas».

(2) Le , *i*, est ici de trop, comme le prouve le passage parallèle de la page 8, l. 11 (= l. 161 du manuscrit). La forme , *à-ouii*, ne peut pourtant pas être désignée comme absolument fautive : elle rappelle beaucoup la forme , *à-(ou)ii*, qui se rencontre dans les inscriptions de la pyramide de *Pépi II* (voir le glossaire *s. v.* ).



(1) A corriger très probablement en , *sou*, comme plus haut p. 2, l. 10 (= l. 37 du manuscrit).

(2) Le , *t*, est de trop après le mot , *mout*, comme le prouve le passage parallèle de la page 2, l. 10 (= l. 38 du manuscrit).

(3) La forme régulière devrait être , *âhâ-n-à àn-koua*, avec le suffixe , *à*, après .

(4) Le , *m*, est de trop avant , *sep sen*. Il est très probable que le scribe ait voulu écrire deux fois , *em sened* «ne crains pas!», et qu'après avoir déjà tracé le second , *m*, il se soit ravisé et ait remplacé la répétition de l'expression *em sened* par la formule ordinaire , *sep sen*, sans toutefois effacer le déjà écrit.

(1) Ou, peut-être : , le signe hiératique n'étant pas tout à fait distinct.

(2) L'original porte en cet endroit le signe qui très probablement doit être remplacé par , suffixe de la première personne du singulier. Cette correction est non seulement réclamée par le contexte, mais elle est aussi soutenue par les deux passages suivants de notre texte : p. 2, l. 2 (= l. 21-22 du manuscrit) et p. 6, l. 6 (= l. 125 du manuscrit).

(3) Les signes sont ici de trop, car n'est que déterminatif du mot , *Kemit* «l'Égypte», et ce mot est régulièrement écrit sans les signes à la page 2, l. 5 (= l. 28 du manuscrit) et à la page 5, l. 2 (= l. 94 du manuscrit). C'est, comme p. 4, l. 4 (= l. 76 du manuscrit), une inadvertance du scribe, qui, sans doute, en traçant , s'est tout à coup souvenu du mot , *nout* «ville, Thèbes», de la ligne 7 de cette page (= l. 144 du manuscrit).

(1) Le suffixe, *à*, est sous-entendu après, *erdou-n-*, dans, *erdou-n-[à-]ouà*, comme il l'est dans, *sesa-n-[à-]ouà*, p. 3, l. 5 (= l. 53 du manuscrit), dans, *erdou-n-[à-]ouà*, p. 8, l. 10 (= l. 161 du manuscrit), et dans, *erdou-t-[à-]ouà*, p. 9, l. 4 (= l. 166 du manuscrit).

(2) La forme régulière devrait être :, *âḥâ-n-à šem-kouà*, avec le suffixe *à* après.

(3) Voir la note 1 de cette page.



(1) et (2) Transcriptions peu sûres du signe hiératique.

(3) Voir la note 1 de la page précédente.

(4) Le signe * a été suppléé d'après p. 6, l. 3 (= l. 117 et 118 du manuscrit) et p. 10, l. 1 (= l. 174 du manuscrit).

(5) On aurait parfaitement le droit d'intercaler entre, *em khennou*, et, *qerset*, la particule, *n*, qui se rencontre dans les autres cas, où, dans notre manuscrit,, *em khennou*, précède un substantif. Toutefois l'omission de ne peut pas être considérée comme une faute, car dans d'autres textes contemporains nous trouvons la même omission de après : ce n'est, de la part de l'ancien scribe, qu'une inconséquence dont, sans doute, aucun lecteur de son époque ne devait s'effaroucher.

(6) La forme régulière devrait être :, *âḥâ-n-à ha-kouà*, avec le suffixe *à* après.

(1) La forme régulière devrait être : , *āḥā-n-ā āq-kouā*, avec le suffixe *ā* après .

(2) La forme régulière devrait être : , *āḥā-n-ā erdou-kouā*, avec le suffixe *ā* après .

(3) La lacune doit être complétée très probablement par les mots , *ās* «ancien», et , *em* «dans, parmi, dans le nombre», qui nous donneraient la phrase suivante : ..... N. N., ..... *mā kemi-t[ou] em sesh [ās, em] sesh, sesh āqer en zebā-ou-f*, N. N. «..... conformément à ce qui se trouve dans un ancien livre parmi ce qu'a écrit le scribe aux doigts habiles N. N.». Cette restitution de notre texte est basée sur un passage parallèle que nous trouvons au papyrus n° 1116 de l'Ermitage (recto, l. 144-145) : , *āou-s ḥot(e)pou mā qemi-t[ou] em sesh-ou ās-ou, em sesh(-ou), sesh Khā-em-ouaset n-ef, zes-ef* «c'est fini conformément à ce qui se trouve dans d'anciens écrits parmi ce que s'était noté pour lui-même le scribe *Khaemouaset*».

(4) Les signes , *men*, ici, sont purement hypothétiques, car dans l'original ils ont disparu dans une cassure du papyrus. Rien ne s'oppose à ce que cette lacune soit comblée autrement, par exemple en y lisant , *ān*, à la place de , *men*.

# GLOSSAIRE.

L'abréviation PE désigne le *Papyrus de l'Ermitage n° 1115*. Les renvois aux pages de cette édition sont faits en chiffres et en lettres grasses, les renvois au document original en petit romain ordinaire.

**aou**, subst. masc. sing. : «l'étendue, la longueur», **p. 2 l. 4** [= PE l. 26] et **p. 5 l. 1** [= PE l. 92] (en opposition avec , *sekhou* «largeur»).

**aped**, subst. masc. : «oiseau», **p. 10 l. 7** [= PE l. 185]. , *ap(e)dou(-ou)*, pluriel du même mot, **p. 3 l. 4** [= PE l. 51], **p. 7 l. 9** [= PE l. 146].

Le mot s'est conservé en copte dans ⲱⲃⲧ *M. anser, avis*.

**am-ni**, nom d'agent ou plutôt adjectif verbal, dérivé par adjonction de la terminaison , *ni*, du verbe , *am*, **p. 6 l. 13** [= PE l. 131]. Le verbe , *am*, excessivement rare dans les inscriptions, est très probablement apparenté à , , *am* «prendre, saisir, empoigner» et semble signifier «prendre feu, être saisi par la flamme». (Dans la forme , *amem*, à finale redoublée, ce verbe se rencontre au papyrus de Leyde n° 344, recto, p. 2, l. 10, cf. A. Gardiner, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, p. 28.) Comme substantif, , *am*, ou , *amem*, est un des nombreux mots pour désigner «flamme, feu».

La terminaison , *ni*, qui se rencontre assez rarement dans les textes, a été jusqu'à présent peu étudiée. Pour bien pouvoir en déterminer le rôle, il me semble important d'examiner l'exemple suivant, dans lequel nous la retrouvons : , *zed-ā : nemā mān, sennou(-ou) bān, khenmesou(-ou) nou mān ān-mer-ni* «je dis : qui (y a-t-il) aujourd'hui, les prochains étant mauvais, les amis d'aujourd'hui n'étant pas aimants?» (ou : «n'étant pas de ceux qui pratiquent l'amour») (Erman, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 56). Dans cet exemple, les deux phrases, qui exposent les griefs d'un ancien égyptien contre la vie en général et contre

ses contemporains en particulier, sont d'une construction absolument parallèle : dans les deux cas le sujet précède l'attribut, mais une fois celui-ci est exprimé par un adjectif, *bân*, et, une autre fois, par un verbe suivi de, *ni*, et précédé de la négation, *ân*. Le parallélisme des deux phrases indique suffisamment que, *ni*, ne peut pas être sujet de, *ân mer*, et que, par suite, il ne représente pas un *ancien pronom démonstratif* «ceux-là», comme voudrait le croire M. Sethe dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1907, t. XLIV, p. 85., *ni*, dans l'exemple cité, ne peut être séparé du verbe, *mer* : il en fait partie et ne doit être considéré que comme une terminaison du verbe, exigée par la position que ce verbe occupe dans la phrase. L'expression, *ân mer*, tout court ne pouvant signifier que «sans amour», ou, avec une nuance impersonnelle «sans qu'on aime», la terminaison, *-ni*, dans notre exemple, semble être introduite pour transformer l'expression, *ân mer*, soit en *participe à flexions*, soit en *adjectif verbal* ou même en *substantif*, car ce ne sont que ces formes grammaticales, qui, d'après le parallélisme des deux phrases, peuvent correspondre à l'adjectif, *bân*, employé précédemment. Or, la question de participe à flexions doit être écartée pour, *ân-mer-ni*, car elle serait tout à fait inadmissible dans le cas de l'expression, *am-ni*, de notre texte, vu qu'ici, *am-ni*, est précédé de la préposition, *ḥenâ* «avec». Les expressions à finale, *-ni*, ne peuvent donc être que des substantifs dérivés de verbes, des substantifs ayant la valeur de noms d'agents ou bien, encore mieux, des adjectifs verbaux pris dans le sens de substantifs et ressemblant par leur signification (et aussi par leur terminaison, qui consiste en une nasale (*n*) suivie d'une voyelle brève), aux adjectifs verbaux arabes de la forme فَعْلَانُ, فَعَلَانُ et فُعْلَانُ (cf. Wright, *Arabic Grammar*, t. I, § 231 et 232). Comme dans ces derniers, c'est très probablement la *qualité* inhérente ou permanente dans une personne (voir Wright, *Arabic Grammar*, t. I, § 232), qui dans les expressions égyptiennes à terminaison, *-ni*, est mise en relief, et je ne crois pas me tromper en traduisant, *ân-mer-ni*, par : «ceux qui ne sont pas aimants, ceux qui ne pratiquent pas l'amour» et, *am-ni*, par : «ceux qui sont aptes à prendre feu, ceux qui sont inflammables, consumables, ceux qui ne résistent pas au feu». Une des expressions, ayant la terminaison, *-ni*, a été depuis longtemps étudiée par M. Maspero qui a cru pouvoir la désigner comme nom d'agent : c'est le mot, *mes-ni* «ciseleur, forgeron», provenant du verbe, *mes* «travailler au ciseau, ciseler» (cf. *Bibliothèque égyptologique*, t. II, p. 317 et 322). Sans vouloir contester le sens que M. Maspero a assigné à ce



mot, je crois pourtant plus juste de le qualifier d'adjectif verbal (employé comme substantif), car le sens premier de, *mes-ni*, doit être plutôt : «celui qui est apte à travailler au ciseau, celui qui ne s'occupe qu'à ciseler», que : «celui qui travaille au ciseau», tout court.

Comme cela semble ressortir d'un côté de, *ân-mer-ni*, et, de l'autre, de, *mes-ni*, la forme de l'adjectif verbal en, *-ni*, reste la même au pluriel qu'au singulier, et il est à présumer qu'elle reste invariable pour le masculin aussi bien que pour le féminin. Aussi voyons-nous de ce côté surgir une certaine difficulté pour l'explication de l'expression, p. 6 l. 13 [= PE l. 131] de notre texte : est-ce un adjectif verbal se rapportant (comme, *ân-mer-ni*, du papyrus n° 3 de Berlin) à un nom au pluriel, à plusieurs sujets, qui dans ce cas ne pourraient être que les, *na em khet*, mentionnés p. 6 l. 12 [= PE l. 130; à comp. *s. v.*] ensemble avec la, *set*, *ketet* «la fille, la *petite*», c'est-à-dire «la jeune fille» (voir p. 6 l. 11 [= PE l. 129]), désignée p. 6 l. 12 [= PE l. 130] par le suffixe, *s*, ou bien, *am-ni*, doit être rapporté exclusivement à la «petite fille» et par suite être comme, *mes-ni*, un singulier? Je ne puis définitivement trancher cette question, mais il me semble d'après le contexte que c'est la première de ces deux alternatives, à laquelle on devrait donner la préférence.

**atou**, verbe transitif : «attrister», p. 5 l. 11 [= PE l. 112] : *em atou ḥer-ek* «n'attriste pas ton visage!». C'est très probablement le même mot que, *ati*, auquel M. Spiegelberg attribue le sens de «offenser» (*Correspondance du temps des rois-prêtres*, p. 34-35 et 42) et qui se rencontre au papyrus de Turin, n° 116, recto, l. 11-12, et au papyrus de Leyde I, n° 370, verso, l. 11.

**atep**, verbe transitif : «charger», avec, *er depet* «embarquer», p. 9 l. 4 [= PE l. 166] : *âḥd-n atep-n-â set er depet ten* «alors j'embarquai cela dans ce navire»., *atepou*, pluriel du participe passif masculin du même verbe, p. 7 l. 9-10 [= PE l. 146-147] : *ḥâou(-ou) at(e)pou kher shepses-ou neb* «des transports chargés de toute sorte de trésors».

Le mot, *atep*, s'est conservé dans le copte ⲱⲧⲡ, ⲱⲡⲧ *T.M.* ⲟⲡⲧ *T. ferre, onerare, onus imponere.*

**à**, suffixe pronominal de la première personne du singulier et du masculin. Il se trouve employé :

1° A la suite d'un substantif, dans le sens d'un pronom possessif, p. 1 l. 1 [= PE l. 2] et p. 1 l. 6 [= PE l. 12] : , *ḥâ-à* «mon chef» (mais ici peut n'être qu'un déterminatif du mot , *ḥâ* «chef», qui se rencontre ailleurs aussi sous la forme , dans le sens de «chef»); p. 2 l. 12 [= PE l. 42] : , *âb-à em sennou-à* «mon cœur étant en qualité de mon compagnon»; p. 3 l. 1 [= PE l. 46] : , *red[-oui]-à* «mes deux jambes»; p. 3 l. 2 [= PE l. 46] : , *ro-à* «ma bouche»; p. 3 l. 6 [= PE l. 54], p. 4 l. 10 [= PE l. 87], p. 8 l. 11 [= PE l. 161] : , *d-oui-à* «mes (deux) bras» (p. 4 l. 10 [= PE l. 87] l'original a : au lieu de la forme ordinaire : voir pour cette forme plus bas au mot , *d*); p. 3 l. 9 [= PE l. 61] : , *ḥer-à* «ma face»; p. 3 l. 13 [= PE l. 68], p. 4 l. 7 [= PE l. 82], p. 7 l. 2 [= PE l. 137], p. 8 l. 11 [= PE l. 161], p. 9 l. 5 [= PE l. 166] : , *khat-à* «mon ventre»; p. 4 l. 3 [= PE l. 74] à la suite de l'infinitif du verbe , *sedem* «entendre» dans : , *ân ouâ ḥer sedem-à set* «ce que je n'ai (jamais) entendu», litt. : «(ce que) ne suis pas moi (ou : «n'étais pas moi») sur le fait de mon entendre (ou : «de mon avoir entendu») cela»; p. 5 l. 9 [= PE l. 108] : , *harou-à khomet* «mes trois jours» (pour cette expression, à comparer plus bas le mot , *harou*); p. 6 l. 8 [= PE l. 126] : , *sennou(-ou)-à* «mes frères, mes familiers»; p. 6 l. 10 [= PE l. 128] : , *mesou(-ou)-à ḥend sennou(-ou)-à* «mes enfants et mes familiers»; p. 8 l. 10 [= PE l. 159] : , *kherit-ou-à* «mes *kherit-ou*», c'est-à-dire «ce qui est sous ma dépendance (envers quelqu'un), ce qui est en mon pouvoir (par rapport à quelqu'un)», ou simplement : «mes souhaits» (à comparer plus bas le mot ); p. 10 l. 7 [= PE l. 184] : , *khenmes-à* «mon ami» (mais, comme dans , *v. supra*, le signe peut aussi ici être considéré comme déterminatif).

2° A la suite d'une préposition, p. 1 l. 6 [= PE l. 12], p. 3 l. 13 [= PE l. 69], p. 4 l. 1 [= PE l. 71], p. 4 l. 3 [= PE l. 74], p. 4 l. 7 [= PE l. 83], p. 5 l. 11 [= PE l. 111], p. 6 l. 11 [= PE l. 129], p. 8 l. 1 [= PE l. 150], p. 8 l. 3 [= PE l. 151], p. 8 l. 12 [= PE l. 162], p. 9 l. 5 [= PE l. 167], p. 10 l. 3 [= PE l. 176], p. 10 l. 6 [= PE l. 182], p. 10 l. 6 [= PE l. 183] : , *en-à*, *n-à* «à moi»; p. 2 l. 3 [= PE l. 22] : , *em-â-à*, *mâ-à* «avec moi, à moi»; p. 3 l. 12 [= PE l. 67], p. 4 l. 7 [= PE l. 81] : , *er-à*, *r-à* «contre moi»; p. 4 l. 6 [= PE l. 80], p. 8 l. 1 [= PE l. 149] : , *âm-à* «par rapport à moi, de moi»; p. 7 l. 6 [= PE l. 143] : , *ḥer-à* «par rapport à moi».



3° Comme sujet de verbe :

A. Dans la forme verbale , p. 2 l. 2 [= PE l. 21], p. 6 l. 7 [= PE l. 125] : , *sezed-à* «je raconterai»; p. 7 l. 3 [= PE l. 139] : , *sezed-à ba-ou-k* «je décrirai ta puissance»; p. 7 l. 6 [= PE l. 142] : , *sezed-à* (l'original a fautivement au lieu de , *à*) *er-ef khepret-ou ḥer-à* «je raconterai ensuite ce qui m'est arrivé»; p. 3 l. 12 [= PE l. 67], p. 4 l. 7 [= PE l. 81] : , *âou-à ḥer khat-à* «je me trouvais sur mon ventre», c'est-à-dire «je restai prosterné»; p. 4 l. 2 [= PE l. 72] : , *erdou-à rekh-ek* «je te ferai connaître»; p. 4 l. 10 [= PE l. 88] : ..... ..... *zed-à n-ef* «..... et je lui dis»; p. 7 l. 3 [= PE l. 138] : , *zed-à er-ef n-ek* «je te dirai là-dessus»; p. 6 l. 8 [= PE l. 126] : , *oun-à* «je suis»; p. 6 l. 10 [= PE l. 128-129] : , *ân sekha-à n-ek set, ketet* «je ne te mentionne pas une fille, une petite»; p. 7 l. 3-4 [= PE l. 139] : , *dou-à sesha-f em âa-k* «je ferai qu'il reconnaisse ta grandeur»; p. 7 l. 4 [= PE l. 140] : , *dou-à ân-t[ou] n-ek âbâ, ḥekennou* «je te ferai amener de l'*Âbâ*, du *Ḥekennou*», etc.; p. 7 l. 9 [= PE l. 146] : , *dou-à ân-t[ou] ne-k ḥâou(-ou)* «je te ferai amener des navires»; p. 7 l. 8 [= PE l. 144-145] : , *sefet-à n-ek ka-ou* «j'égorgerai pour toi des bœufs»; p. 10 l. 5 [= PE l. 179-181] : , *ma ouâ er-sa saḥ-à ta, er-sa ma-à dep-et-n-à* «regarde-moi (= jette ton regard sur moi) après que j'ai rejoint la terre (ferme), après que j'ai vu (= après que j'ai été témoin oculaire de) ce que j'ai éprouvé».

B. Dans la forme verbale , p. 2 l. 10 [= PE l. 36-37], p. 5 l. 8 [= PE l. 105-106] : , *ḥeḥ-n-à* «je m'emparai»; p. 2 l. 12 [= PE l. 41] : , *âr-n-à harou khomet* «je fis trois jours», c'est-à-dire «je passai trois jours»; p. 3 l. 6 [= PE l. 55] : , *âr-n-à seb-en-sezet* «je fis un sacrifice»; p. 3 l. 2 [= PE l. 47], p. 3 l. 9 [= PE l. 61], p. 6 l. 14 [= PE l. 132], p. 8 l. 8 [= PE l. 157] : , *kem-n-à* «je trouvai»;

p. 3 l. 5 [= PE l. 53] : , *erdou-n-à er ta* «je déposai à terre»; p. 9 l. 9 [= PE l. 171] : , *erdou-n-à ḥekennou* «je rendis des actions de grâce»; p. 3 l. 6 [= PE l. 55] : , *sekheper-n-à khet* «je produisis du feu»; p. 3 l. 9 [= PE l. 60] : , *kef-n-à ḥer-à* «je découvris ma face»; p. 7 l. 9 [= PE l. 145-146] : , *oushen-n-à* «je plumai» (pour cet exemple, voir plus bas le mot , *oushen*); p. 7 l. 2 [= PE l. 137-138] : , *demà-n-à satou(-ou) em-baḥ-ef* «je me collai au sol devant lui» (= je me prosternai devant lui); p. 8 l. 1 [= PE l. 149] : , *nen zed-n-à* «ce que j'avais dit»; p. 8 l. 7 [= PE l. 156] : , *sa-n-à enti-ou em-khennou-s* «je reconnus ceux qui s'y trouvaient»; p. 10 l. 2 [= PE l. 175] : , *màs-n-à nef àn(-ou) pen àn-n-à em-khennou en àa pen* «je lui amenai ces présents, que j'avais amenés de l'intérieur de cette île»; p. 3 l. 1 [= PE l. 45] : , *âḥâ-n doun-n-à red(-oui)-à* «alors j'allongeai mes jambes»; p. 3 l. 7 [= PE l. 56] : , *âḥâ-n sedem-n-à* «alors j'entendis»; p. 4 l. 9 [= PE l. 86] : , *âḥâ-n ousheb-n-à nef set* «alors je lui répondis cela»; p. 9 l. 4 [= PE l. 166] : , *âḥâ-n atep-n-à set er depet ten* «alors j'embarquai cela dans ce navire»; p. 9 l. 8 [= PE l. 170] : , *âḥâ-n-à ḥer àash en meshâ-ou* «alors j'appelai la troupe»; p. 2 l. 11 [= PE l. 39] : , *âḥâ-n-à erdou-kouà er àa* «voilà que je fus déposé sur une île»; p. 6 l. 13 [= PE l. 131] : , *âḥâ-n-à mout-kouà en-sen(-ou)* «je serais mort à cause d'eux»; p. 8 l. 6 [= PE l. 155] : , *âḥâ-n-à shem-kouà* «alors j'allai» (p. 8 l. 7 [= PE l. 157] : la même phrase est répétée mais avec omission du pronom , *à* «je» après , *âḥâ-n;* l'omission du pronom , *à*, se rencontre du reste encore p. 5 l. 10 [= PE l. 109], p. 8 l. 10 [= PE l. 161], p. 9 l. 7 [= PE l. 169], p. 10 l. 1 [= PE l. 174], p. 10 l. 3 [= PE l. 177]).

P. 3 l. 1 [= PE l. 44] la présence du pronom , dans la forme verbale , est plus ou moins douteuse. Littéralement la phrase : , *qenà-n-à shouït* (ou *qebouït*), doit être traduite de la façon suivante : «j'embrassai l'ombre», peut-être dans le sens de : «j'acceptai avec plaisir l'ombre, je profitai de l'ombre». Seulement, comme à notre sens il serait plus naturel de dire «l'ombre m'entoura, l'ombre m'enveloppa», nous pouvons non sans raison nous demander si le pronom , *à*, n'est pas ici fautivement employé au lieu



de , *ouà*, forme qu'a le pronom de la première personne du singulier en tant que régime direct et si la phrase ne devrait pas plutôt se lire : , *qenà-n ouà shouït* (*qebouït?*) «l'ombre m'enveloppa» (voir les remarques plus détaillées à ce sujet au mot , *qenà*).

C. Dans la forme verbale (ayant le sens d'une proposition relative), p. 4 l. 4 [= PE l. 75, voir l. 73-76] : ..... , ..... *àou medou-k n-à àn ouà ḥer sedem-à set, àou-à, em-baḥ-ek, khem-n-à* «.....», ou bien tu me diras ce que je n'ai (jamais) entendu (litt. : «ce (que) n'étais pas moi sur le fait de mon entendre cela») (ou que) j'ignorais avant toi». (Cf. *infra s. v.* , *àou*, 2°, F. Pour la correction de , qu'il y a dans l'original, en , voir les remarques *s. v.* , *khem*.)

D. Dans la forme verbale (ayant le sens d'une proposition circonstancielle), p. 3 l. 6 [= PE l. 54-55] : , *shed-et-à za sekheper-n-à khet* «ayant pris un bâton à feu, je produisis du feu» (à comparer plus bas le mot , *shed-et*).

E. Dans la forme verbale (ayant le sens d'une proposition relative), p. 3 l. 1 [= PE l. 46] : , *dou-t-à* «ce que je donne, ce que j'ai à donner, ce que je dois donner» (voir plus bas le mot , *dou-t*).

F. Dans la forme verbale (ayant le sens d'une proposition relative), p. 10 l. 5 [= PE l. 181] : , *dep-et-n-à* «ce que j'ai éprouvé».

G. Dans la forme verbale (ayant le sens d'une proposition relative), p. 7 l. 7 [= PE l. 143] : , *ma-t-ou-n-à* «ce que j'ai vu» (voir plus bas le mot , *ma-t-ou*).

**àa** «île» (cf. *infra s. v.* , *ges*), p. 2 l. 11 [= PE l. 40], p. 4 l. 1 [= PE l. 71], p. 4 l. 8 [= PE l. 84], p. 5 l. 10 [= PE l. 109], p. 6 l. 2 [= PE l. 114], p. 6 l. 4 [= PE l. 119], p. 6 l. 8 [= PE l. 125], p. 8 l. 4 [= PE l. 152], p. 8 l. 5 [= PE l. 153], p. 9 l. 10 [= PE l. 171], p. 10 l. 2 [= PE l. 175].
Le mot est apparenté à l'hébreu אִי, *insula*.

**àarerit(-ou) (= àalelit-(ou))**, subst. fém. collectif : «grains de raisin, raisin», p. 3 l. 2 [= PE l. 47-48].
Le mot s'est conservé en copte dans ⲁⲗⲟⲗⲓ *M.* ⲡⲓ, ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ *T.* ⲡ, ⲁⲗⲁⲗⲁⲓ *B.* *uva, vitis.*

**àash**, verbe transitif : «appeler à haute voix, convoquer, crier», régit son complément avec la préposition , *en*, *n*, **p. 9 l. 8** [= PE l. 170] : , *àḥâ-n-à ḥer àash en meshâ-ou* «alors j'appelai la troupe, alors je criai à la troupe».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲱⲱ *T. M. B.* ⲟⲱ *T. clamare, invocare.*

**àaqet(-ou)**, subst. fém. collectif : «les poireaux(?)», **p. 3 l. 2-3** [= PE l. 48].

Le mot semble s'être conservé dans le copte ⲏϫⲓ, ⲏϭⲉ, ⲉϭⲉ, qui toutefois est du genre masculin (à comparer : Loret, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XVI, p. 1 à 4).

**àâ**, verbe transitif : «laver», **p. 1 l. 7** [= PE l. 13] : , *àâ tu* «lave-toi!».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲉⲓⲱ *T.*, ⲉⲓⲱⲓ, ⲓⲱⲓ *T.*, ⲉⲓⲁⲗ, ⲉⲓⲁ *T. M. lavare, mundare.*

**àou**, verbe, employé de deux manières : 1° Comme verbe neutre, dans le sens : «être, se trouver», et 2° comme verbe auxiliaire pour la conjugaison :

1° , *àou*, comme verbe neutre «être, se trouver», **p. 2 l. 8** [= PE l. 32-33] et **p. 5 l. 6** [= PE l. 101-102] : , *zâ per, àou-nou em ouaz-ouar* «lorsqu'un ouragan s'éleva, nous nous trouvions en (pleine) mer»; **p. 3 l. 12** [= PE l. 67] et **p. 4 l. 7** [= PE l. 81] : , *àou-à ḥer khat-à* «je me trouvais sur mon ventre», c'est-à-dire «je restai prosterné».

2° , *àou*, comme verbe auxiliaire :

A. Dans la forme verbale  + , **p. 6 l. 2** [= PE l. 116] : , *àou-f meḥ* «il est rempli, il est plein».

B. Dans la forme verbale  +  + , **p. 3 l. 9** [= PE l. 62] : , *àou-f em î-t* «il se trouvait en marche, il était en train de venir, de s'approcher».

C. Dans la forme verbale  + , **p. 3 l. 12** [= PE l. 67] et **p. 4 l. 6** [= PE l. 81] :  (var. ), *àou àp-n-ef ro-f r-à, àou-à ḥer khat-à em-baḥ-ef, zed-ef n-à* (var. *àḥâ-n zed-n-ef n-à*) «lorsqu'il ouvrit la bouche, je restai prosterné, et il me dit» (var. : «et alors il me dit»).



D. Dans la forme verbale  +  +  (ou :  + *substantif sujet* +  + ), **p. 6 l. 4** [= PE l. 119-120] : , *àou depet er î-t* «un navire viendra».

E. Deux fois répété au commencement de deux propositions parallèles.

Quelquefois, pour la vivacité du récit (à comparer plus bas  + *substantif*), on emploie le verbe , *àou*, pour détacher d'une phrase un substantif, qui ainsi se met à la tête d'une phrase et est ensuite repris par un pronom. Lorsque cette figure de rhétorique est répétée deux fois de suite, c'est le plus souvent d'une alternative qu'il s'agit et, dans ce cas, les deux verbes , *àou*, peuvent être traduits par : «si, quelquefois ....., aussi d'autres fois .....». Ainsi sur la stèle de Piankhi (l. 13) le roi dit en parlant d'Amon :

, *àr-ef saou-à em nekht-à* :

, *àou àsh-ou, dou-s sa en ànd-ou,*

, *àou ouâ, ti-f se kha.*

«Il fait d'un faible un fort : si (quelquefois) un grand nombre (de gens) tourne le dos à ceux qui sont peu nombreux, un seul (d'autres fois) s'empare (ou : «peut s'emparer») d'un millier de gens.»

Il faut bien souligner que l'alternative est exprimée exclusivement par le fait que le verbe , *àou*, est répété dans deux phrases parallèles. Le même cas se remarque du reste avec les prépositions , *em*, et , *en*, qui se trouvent souvent deux fois répétées dans des expressions parallèles, sans que pour cela, comme on aurait pu être tenté de l'admettre (cf. Gardiner, *The Inscription of Mes*, p. 16), nous soyons obligés d'attribuer aux particules , *em*, ou , *en*, le sens de «soit», que dans aucun cas ils ne peuvent avoir par eux-mêmes.

Dans notre manuscrit le verbe , *àou*, employé dans la forme verbale  + *substantif* + , se trouve deux fois répété dans le passage suivant, **p. 1 l. 9** et **p. 2 l. 1** [= PE l. 17-19] :  (pour : ), voir *s. v.* ), *àou ro en se, neḥem-ef sou, àou medou-f, dou-f zam [-ef] n-ef ḥer* «si la bouche de l'homme le sauve (en sous-entendant : «quelquefois»), la parole lui fait couvrir la face» (ou : «peut aussi lui faire couvrir la face», c'est-à-dire «le rendre confus»).

Le verbe , *àou*, deux fois répété dans deux phrases parallèles, sert aussi dans d'autres formes verbales que  + substantif +  à désigner une

alternative : «ou bien . . . . ., ou bien . . . . .». Ainsi aux **lignes 2** et **3** de la **page 4** de notre texte [= PE l. 72 à 74] nous rencontrons d'un côté la forme verbale + (= participe à flexions) et d'un autre + «ou bien il . . . . . (le verbe au présent ou au passé), ou bien il . . . . . (le verbe au futur)» : , *àou-k, em ses, kheper-t[à] em enti àn ma-t[ou]-f, àou medou-k n-à àn ouà her sedem set* «ou bien dans une flamme tu deviens celui qui n'est [plus] vu (c'est-à-dire «tu disparais»), ou bien tu me diras ce que je n'ai pas [encore] entendu» (mot à mot : «[ce que] je n'étais pas sur le fait de mon entendre cela»). Ici le premier verbe est : , *àou-k kheper-t[à]*, entre les parties constituantes duquel a été intercalée l'expression , *em ses* «dans la flamme», afin de séparer cette expression, qui commence par la préposition , de celle qui dépend du verbe , *kheper*, et qui commence aussi par la préposition , *em* : , *em enti àn ma-t[ou]-f* «en celui qui n'est (plus) vu».

F. Dans la forme verbale + , p. **4** l. **3** [= PE l. 73-75] : . . . . . . . . . . *àou medou-k n-à àn ouà her sedem-à set, àou-à, em-bah-ek, khem-n-à* « . . . . . ou bien tu me diras ce que je n'ai (jamais) entendu (litt. : «(ce que) n'étais pas moi sur le fait de mon entendre cela) (ou que) j'ignorais avant toi». (Pour la correction de , qu'il y a dans l'original, en , à comparer les remarques *s. v.* , *khem.*) L'expression , *em-bah-ek*, est ici intercalée dans la forme verbale , *àou-à khem-n-à*, comme plus haut p. **4** l. **2** [= PE l. 72] l'expression , *em ses*, a été intercalée dans la forme verbale , *àou-k kheper-t[à]*.

Le verbe , *àou*, s'est conservé en copte dans ⲉ *T.M.B. esse.*

**àou**, verbe neutre : «venir, arriver», p. **10** l. **8** [= PE l. 186-187] : , *àou-f pou hât-ef er peh[-oui]-fi* «c'est fini depuis le commencement jusqu'à la fin», litt. : «son commencement jusqu'à sa fin — voilà ce qui est venu» (ou, peut-être : «son commencement — voilà ce qui est arrivé vers sa fin»).

**àoudeneb**, subst. masc., nom d'une substance aromatique indéterminée, p. **7** l. **5** [= PE l. 141] et p. **8** l. **12** [= PE l. 162]. Le mot, d'aspect



tout à fait barbare, semble avoir été emprunté à la langue de quelque peuplade des côtes africaines de la mer Rouge. Le *b* final de , *àoudeneb*, rappelle beaucoup la terminaison en *b* du nom d'une autre substance aromatique : le , , , *nenib*, qui, selon Brugsch et Loret, désigne le *styrax* (Brugsch, *Dictionnaire*, t. VI, p. 661, et Loret, dans le *Recueil de travaux*, t. XVI, p. 148). Enfin il faut relever qu'un *b* final se retrouve aussi dans le nom ethnique , *Beneb*, mentionné en même temps que «le bois (aromatique) *nenib* ()» dans un texte de basse époque publié par Dümichen dans ses *Tempelinschriften*, pl. LXVI, l. 1. Ce *b* final est assez caractéristique et peut-être, grâce à lui, quelque linguiste pourra un jour être mis sur la vraie voie pour déterminer quel était l'idiome parlé au pays de *Pount*.

**àoud**, verbe transitif : «séparer, écarter, éloigner», p. **8** l. **4** [= PE l. 153] : , *às àoud-ek tou er set ten, àn sep ma-k àa pen* «quand tu t'éloigneras de cette place, jamais tu ne reverras (plus) cette île».

En copte le mot s'est conservé dans ⲟⲩⲱϯ ⲉⲃⲟⲗ *M. separare, segregare.*

**àb**, subst. masc. : «cœur» — comme siège des pensées, des désirs et du courage, p. **1** l. **1** [= PE l. 1-2] : , *ouza àb-ek, hà(-à?)* «que ton cœur soit content, ô (mon?) chef!»; p. **1** l. **8-9** [= PE l. 15-17] : , *medou-k en souten, àb-ek mà-k, ousheb-ek àn nàtàt* «parle au roi, ton cœur (étant) auprès de toi, ton discours (étant) sans réticences» (pour le mot , *àb*, suivi de la préposition , *mà, em-à* «auprès de», voir plus bas *s. v.* , *mà*); p. **2** l. **2** [= PE l. 20] : , *àr-ek em kherit-ou àb-ek* «agis d'après l'impulsion de ton cœur!»; p. **2** l. **6** [= PE l. 29-30] et p. **5** l. **3** [= PE l. 96] : (var. ) , *màka àb-sen(-ou) er ma-ou* «leur cœur était plus prudent que celui des lions»; p. **2** l. **12** [= PE l. 42] : , *àb-à em sennou-à* «mon cœur m'étant comme compagnon»; p. **5** l. **5** [= PE l. 99] : . . . . . , *màka àb-ef. . . . . er sennou-f* «son cœur était plus prudent . . . . . que celui de son compagnon»; p. **6** l. **15** [= PE l. 132] : , *àb-ek* «ton cœur»; p. **8** l. **1** [= PE l. 149] : , *àhâ-n sebet-n-ef àm-à em nen zed-n-à em nef, em àb-ef* «alors il se mit à rire de moi, à cause de ce que j'aurais dit à tort (ou : «mal à propos»), dans son cœur»,

c'est-à-dire «il rit sous cape, il sourit (litt. : «il rit dans son cœur») de ce que je lui avais à tort dit». L'expression , *em àb-ef*, bien que placée tout à la fin de la phrase, appartient, à ne pas en douter, au verbe , *sebet*. De telles disjonctions de parties de la proposition, qui auraient dû être plus ou moins près les unes des autres, n'est pas chose rare dans la syntaxe égyptienne. Pour ne mentionner que deux exemples, j'indiquerai en premier lieu la phrase suivante, dans laquelle non seulement le sujet est séparé de son verbe par le complément direct, mais dans laquelle le sujet à son tour sépare le complément direct du participe à flexion, qui se rapporte à ce complément et qui devrait immédiatement le suivre : , *meh-en kou Hor, tem-tà, em àrit-ef* «Horus t'a rempli, (toi) en entier, de son œil», litt. : «a rempli toi Horus, toi entier, par son œil» (Pyram. *Merenrâ*, l. 423 = Sethe, *Das ägyptische Verbum*, t. II, § 1004,1). Comme second exemple je puis citer la phrase suivante : , *àn ha dou neb, nef neb dou her-es, i em resit, em mehtit, em àmentit, em àbtit* «ne tombe pas sur elle (, *her-es*) aucun mal, aucun mauvais vent venant du sud, du nord, de l'ouest, de l'est» (Budge, *The Sarcophagus of Ànχnesrâneferàb*, p. 95, l. 450-451). Ici les mots , *her-es* «sur elle», qui logiquement devraient suivre le verbe , *ha*, sont éloignés de celui-ci et séparent assez mal à propos l'expression «tout vent mauvais» du participe «venant de .....», etc., qui se rapporte au vent.

**àb**, verbe neutre : «s'imaginer, se figurer, croire», **p. 3 l. 7** [= PE l. 57-58] : , *àhà-n sedem-n-à kher qerà, àb-kouà ouaou pou en ouaz-ouar* «alors j'entendis un bruit tonnant — et je crus que c'était une vague de la mer». Le participe à flexions , *àb-kouà*, qui littéralement signifie : «moi qui croyais», indique ici la conséquence de ce qui est exprimé par le principal verbe de la phrase : , *sedem-n-à* (à comparer l'article de M. Erman, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1889, t. XXVII, p. 74).

Le même mot se rencontre sous la forme , *àb*, au papyrus Anastasi I, p. 24, l. 7-8.

(?) **àbà**, subst. masc., nom d'un parfum. Le déterminatif peu distinct du mot peut tout aussi bien correspondre à l'hiéroglyphe , qu'à , ou à (voir *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*,



t. XXVIII, p. 103). (?), *àbà*, se lit dans notre manuscrit, **p. 7 l. 4** [= PE l. 140].

Le même mot, sous la forme , *àb*, et avec le déterminatif d'un *sac*, se rencontre dans le tombeau de *Meten*, publié dans Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV. Parmi les scènes dont sont ornés les murs de ce tombeau, nous voyons sur les deux parois voisines de la porte, deux séries de serviteurs apportant des offrandes au défunt et dans chaque série le dernier serviteur porte un grand vase qu'il appuie contre l'épaule.

Au-dessus de l'un de ces porteurs de vases se trouve inscrit le mot , *àb*, et au-dessus de l'autre le mot , *merhet*. Ces deux mots désignent des articles de toilette, destinés au défunt, et spécialement des articles de parfumerie — l'un, nommé *àb*, se présentant en forme de poudre, qui peut se mettre soit dans un sac, soit dans un vase, et l'autre *merhet*, étant une huile aromatique. Le nom du même ingrédient *àb* se trouve écrit avec le déterminatif d'un vase () ou même de deux vases () dans Mariette, *Monuments divers*, pl. 19 *a* et *b*. Il est possible que , , *àb*, etc., ne soient que des formes, écourtées par la chute de la lettre , *r*, du mot assez fréquent , *àbrà*, , *àber*, etc., qui lui aussi signifie une substance aromatique, spécialement employée pour les soins de la tête (à comparer A. Gardiner, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1905, p. 16).

, , [*] **àbed**, subst. masc. : «mois», **p. 6 l. 3** [= PE l. 117-118] : , *mak tou er àrit àbed her àbed er kemit-ek àbed àfd* «voilà que tu passeras un mois après l'autre jusqu'à ce que tu aies fait quatre mois»; **p. 9 l. 6** [= PE l. 167-168] : , *mak tou er seper er khennou en àbed sen* «voilà que tu arriveras dans la patrie dans deux mois»; **p. 10 l. 1** [= PE l. 174] : , *seper-en-n(ou) er khennou her àbed sen mà zedet-n-ef nebet* «nous nous approchâmes de la résidence après deux mois, conformément à tout ce qu'il avait dit».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲉⲃⲟⲧ *T.M.B.*

**àp**, verbe transitif : «ouvrir», **p. 3 l. 12** [= PE l. 67] et **p. 4 l. 6** [= PE l. 81] : , *àou àp-n-ef ro-f* «il ouvrit sa bouche».

**àpout**, subst. fém. : «mission», **p. 4 l. 11** [= PE l. 90] : , *em àpout àti* «en mission du souverain», c'est-à-dire «envoyé par le souverain».

**ȧm**, forme vocalisée de la préposition , *em*, qui s'emploie de deux manières : 1° avec le pronom suffixe et 2° avec omission de ce dernier. Dans les deux cas , *ȧm*, peut avoir toutes les valeurs qu'a la simple préposition , *em*, employée devant des substantifs (voir plus bas *s. v.* , *em*).

1° , avec le pronom suffixe :

A. Dans le sens : «en, dans», **p. 2 l. 5** [= PE l. 27], **p. 2 l. 10** [= PE l. 38], **p. 5 l. 2** [= PE l. 93], **p. 5 l. 9** [= PE l. 107], **p. 6 l. 5** [= PE l. 121], **p. 9 l. 10** [= PE l. 172] : , *ȧm-es* «en elle» (le suffixe , *s*, se rapporte au mot , *depet* «navire», qui est du genre féminin en égyptien); **p. 6 l. 8** [= PE l. 126] : , *ȧm-ef* «en lui» (le mot, auquel se rapporte le suffixe , *f*, est , *ȧa* «île» — substantif masculin en égyptien); **p. 7 l. 1** [= PE l. 135] : , *ȧm-ef* «en lui» (par rapport au mot , *khennou* «patrie», qui est aussi du genre masculin en égyptien).

B. Dans le sens : «au moyen de, par, grâce à .....», **p. 2 l. 9** [= PE l. 36] et **p. 5 l. 8** [= PE l. 105] : , *ȧm-ef* «par lui, grâce à lui» (le suffixe , *f*, se rapporte au mot précédent : , *nefou* «le vent»).

C. Dans le sens : «de, à», **p. 4 l. 6** [= PE l. 80] : , *an tit-t[ou] ȧm-ȧ* «point ne fut enlevé (quelque chose) à moi». (Pour l'omission de l'expression «quelque chose» à comparer *infra* les mots , *ouar*, et , *tit.*)

D. Dans le sens : «par rapport à», **p. 8 l. 1** [= PE l. 149] : , *ȧm-ȧ* «par rapport à moi, de moi» (après le verbe , *sebet* «rire»).

2° , avec omission du pronom suffixe, qui parfois est sous-entendu, et parfois ne l'est pas. Dans le dernier cas le mot , *ȧm*, signifie souvent «là». **P. 2 l. 11** [= PE l. 37-38] et **p. 5 l. 9** [= PE l. 106-107] : , *ȧhȧ-n depet, mout enti-ou ȧm-es, ȧn sep ouȧ ȧm* «quant au navire, ceux qui y étaient périrent [et] il ne resta pas un seul parmi [eux]». Ici , *ȧm*, remplace , *ȧm-sen(ou)*; **p. 3 l. 2** [= PE l. 47-48] : , *kem-n-ȧ dab(-ou) ȧarerit(-ou) ȧm* «je trouvai là des figues et du raisin»; **p. 3 l. 3** [= PE l. 49] : , *kaou(-ou) ȧm ḥenȧ neqout(-ou)* «[il y avait] là des coings et des fruits *neqout*»; **p. 3 l. 4** [= PE l. 50-51] : , *remou(-ou) ȧm ḥenȧ ap(e)dou(-ou)* «[il y avait] là des poissons et des oiseaux»; **p. 5 l. 4** [= PE l. 99] : , *ouȧ ȧm neb* «chacun parmi [eux]»; **p. 8 l. 3** [= PE l. 151] : , *ȧnti(-ou) n-ȧ ȧm* «de l'*ȧnti* [étant] à moi là», c'est-à-dire «moi, qui y ai du parfum *ȧnti* (la myrrhe)».



**ȧ(m)mȧ** (ou, peut-être, à lire *ȧm* en considérant  comme le syllabique *ȧm* et le  comme équivalent de , , voir *infra s. v.* , *mak, mek*), formule optative, signifiant devant un substantif : «donne.....! mets.....! laisse.....!», **p. 1 l. 7** [= PE l. 13-14] : , *ȧ(m)mȧ mou ḥer zebȧ-ou-k* «mets de l'eau sur tes doigts!»; **p. 8 l. 9** [= PE l. 159] : , *ȧ(m)mȧ ren nefer em nout-ek* «laisse un bon nom dans ta ville».

L'expression , *ȧ(m)mȧ*, est très probablement l'origine du copte : ⲙⲁ T. M. *da! ⲙⲟⲓ M. da! date! ⲁⲙⲟⲓ da, utinam.*

**Ȧmenî-Ȧmen-ȧȧ**, nom du scribe qui rédigea le *Conte du Naufragé*, **p. 10 l. 9-10** [= PE l. 189]. Le second signe du nom ayant disparu dans une cassure du papyrus, ce nom pourrait aussi bien être lu : , *Ȧnî-Ȧmen-ȧa*, mais la première lecture paraît plus probable.

**ȧn**, particule qui, dans notre manuscrit, a quatre différentes valeurs. Elle apparaît comme :

1° Particule servant à introduire le sujet dans la forme verbale  +  +  ou  +  + *substantif sujet*, **p. 1 l. 1** [= PE l. 1] : , *zed ȧn she(m)sou ȧqer* «le serviteur habile dit»; **p. 5 l. 11** [= PE l. 111] : , *zed-ȧn-ef n-ȧ* «il me dit».

2° Particule servant à introduire auprès d'un verbe au passif le sujet logique, c'est-à-dire le sujet qui cause l'action, exprimée par le verbe, **p. 2 l. 11** [= PE l. 39-40] : , *ȧhȧ-n-ȧ erdou-kouȧ er ȧa ȧn ouaou [ouȧ] en ouaz-ouar* «alors je fus déposé sur une île par une vague de la mer»; **p. 5 l. 10** [= PE l. 109-110] : , *ȧhȧ-n-ȧ ȧn-kouȧ er ȧa pen an ouaou ouȧ en ouaz-ouar* «alors je fus amené sur cette île par une vague de la mer».

3° Particule servant à mettre, pour la vivacité du récit, un membre de phrase, tel que le sujet ou le complément direct du verbe, à la tête de la phrase (à comparer *infra s. v.* ), **p. 2 l. 9** [= PE l. 36-37] et **p. 5 l. 8** [= PE l. 105-106] : (voir ) [*v*] (à corriger en ), *ȧn-khet, ḥeḥ-n-ȧ sou* «le mât, je m'en emparai, je m'emparai du mât» (voir *infra s. v.* , *ḥeḥ*, et *s. v.* , *khet*).

4° Particule interrogative avec une nuance de négation dans la réponse : «est-ce que.....? est-ce que ne pas.....?», l'équivalent de *num* et de *nonne* en latin.

Cette particule se trouve p. **10** l. **7** [=PE l. 184] devant une phrase elliptique parallèle à la phrase , *em àr àqer!* (à voir *s. v.* ) de la p. **10** l. **6-7** [=PE l. 183], et c'est justement le parallélisme des deux phrases, l'une positive et l'autre interrogative, qui peut, il me semble, nous aider à débrouiller le vrai sens de ce dernier passage de notre conte. Pendant que dans la phrase positive *em àr àqer, khenmes(-à)!* nous trouvons une expression, qu'aurait dite le roi au héros de notre conte, à son retour, pour lui adresser son approbation, la seconde contient une critique légèrement impatiente, que se permet de faire l'Égyptien concernant cette approbation royale non suivie d'assez près, autant du moins qu'il l'aurait voulu, d'une récompense plus importante, que les quelques malheureux serfs (, *tep-ou*) qu'il avait reçus du roi. Voilà comment l'Égyptien exprime son impatience à peine déguisée : , *àhâ-n zed-n-ef n-à : em àr àqer, khenmes-(à)! àn em erdou-t[ou?]mou en aped hez-ta en sefet-ef doua* «or (si) le roi m'a dit : «[Tu as agi] comme l'aurait fait un homme sage, ô (mon) ami!», n'est-ce pas (tout à fait) comme si l'on donnait de l'eau à un oiseau à l'aube, quand il doit être égorgé le matin (même)?» (litt. : «or, il m'a dit : «[Ceci est] comme le fait (la manière de faire) d'un sage!» : est-ce que [ceci n'est pas] comme le fait (l'acte) de donner l'eau, (comme si l'eau était donnée) à un oiseau à l'aube, quand il est égorgé au matin?»). Comme , *hez-ta* «l'aube» et , *doua* «le matin» sont des expressions presque synonymes, s'employant souvent à la suite l'une de l'autre pour exprimer simplement l'idée de «matin» (à comparer Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, t. VII, p. 1357, et les expressions fréquentes , *hez r-ef ta, doua-oui;* , *hez ta r-ef, doua, sep sen* (ou : *doua, doua*), il est évident que la pointe du dicton consiste à démontrer qu'il est vain de parler d'un bienfait reçu, ou, pour s'exprimer métaphoriquement, de dire qu'on a été *abreuvé comme un oiseau*, si, tout de suite après, on doit être tout à fait abandonné, pour dire ainsi, être *égorgé comme un oiseau*, qui vient d'être abreuvé.

La particule interrogative s'est conservée dans le copte ⲁⲛ *T.M. num? an?*

**àn**, négation qui, employée auprès d'un verbe, se traduit par : «ne ..... pas», et employée auprès d'un substantif, d'un pronom absolu, ou de n'importe quel autre mot pouvant faire fonction de sujet, par le verbe «être», accompagné de la négation : «ne ..... pas».



Dans notre manuscrit la négation se rencontre dans les cas suivants :

1° Devant la forme verbale , p. **6** l. **10** [=PE l. 128] : ....., *àn sekha-à n-ek*..... «je ne te fais pas mention de.....».

2° Devant la forme verbale = (passif de la forme ), dans une proposition principale, p. **4** l. **5** [=PE l. 76-79] : ......... , *àhâ-n erdou-f ouà em ro-f*..... *ouah-ef ouà àn demà-t(ou)-à* «alors il (sous-entendu : le serpent) me mit dans sa bouche.......... et il me déposa sans que je fusse molesté» (litt. : «(et) je ne fus pas molesté»); p. **4** l. **6** [=PE l. 80] : , *àn tit-t(ou) àm-à* «il ne me fut pas enlevé quoi que ce soit» (l'expression : «quoi que ce soit, quelque chose» est sous-entendue ici en égyptien, comme elle l'est p. **3** l. **5** [=PE l. 53-54] dans : , *erdou-n-à er ta en ouar her à-oui-à* «je déposais à terre [quelque chose] du surplus [qui était] sur mes bras»).

3° Devant un verbe dans une locution circonstancielle, construite sur le modèle : *substantif* + , p. **1** l. **9** [=PE l. 15-17] : , *medou-k en souten, àb-ek mà-k, ousheb-ek àn nàtàt* «parle au roi, ton cœur (étant) auprès de toi, ton discours (étant) sans réticences».

4° Devant un substantif ou quelque autre mot, pouvant servir de sujet dans une proposition, p. **1** l. **4** [=PE l. 8] : , *àn nehaou en meshà-ou-n(ou)* «il n'y a pas de manque à notre troupe», c'est-à-dire «chez nous pas un seul homme ne manque»; p. **3** l. **4** [=PE l. 51-52] et p. **6** l. **2** [=PE l. 115] : , *àn entet, àn set em khennou-f* «il n'y avait pas quelque chose — elle n'était pas en son intérieur», c'est-à-dire «il n'y avait rien qui ne fût dans son intérieur», pour : «rien n'y manquait»; p. **5** l. **5** [=PE l. 100-101] : , *àn oukha em her-àb-sen(ou)* «il n'y avait pas de maladroit parmi eux»; p. **6** l. **12** [=PE l. 130] : , *àn ouà hend am-ni* «je n'étais pas (ou : «je ne suis pas») avec ceux qui peuvent prendre feu»; p. **6** l. **13** [=PE l. 131] : , *àn ouà em her-àb-sen(ou)* «je n'étais pas en leur milieu»; p. **4** l. **3** [=PE l. 73-75] : ..... .....*àou medou-k n-à àn ouà her sedem-à set* «.....[ou bien] tu me diras ce que je n'ai [jamais] entendu» (litt. : «(ce que) je n'étais pas sur le fait de mon entendre cela»).

**àn**, forme écourtée de la négation (*q. v. supra*). Elle se rencontre dans notre manuscrit dans les cas suivants :

1° Devant la forme verbale + *substantif sujet* (il est à remarquer que dans le *Conte du Naufragé*, pour la même forme verbale, mais à sujet exprimé par un pronom, la négation est , *àn*, *v. supra s. v.* , *àn*, 1° et 2°), **p. 2 l. 10** [= PE l. 38-39] et **p. 5 l. 9** [= PE l. 107] : , *àn sep oud àm* «il ne resta pas un seul parmi [eux]» (ici , *sep*, suivi d'un substantif sujet, est un verbe, tandis que dans l'expression , *àn-sep* (**p. 8 l. 4** [= PE l. 153]), suivie d'un verbe ayant son propre sujet, , *sep*, signifie «fois», *v. infra*, 4°); **p. 7 l. 11** [= PE l. 148] : , *ta oua àn rekh sou re(me)t-ou* «pays éloigné que ne connaissent pas les hommes»; **p. 8 l. 1** [= PE l. 150] : , *àn ouar n-ek ànti(-ou)* «le parfum *ànti* (= la myrrhe) n'est pas abondant chez toi».

2° Devant la forme verbale = (passif de ), employée dans une expression relative, **p. 4 l. 2** [= PE l. 73] : ; *enti àn ma-t[ou]-f* «celui qui n'est (plus) vu».

3° Devant la forme verbale , employée dans une proposition circonstancielle, **p. 2 l. 7** [= PE l. 31-32] et **p. 5 l. 4** [= PE l. 98] : , *ser-sen(-ou) zâ, àn i-t-ef, neshni, àn kheper-t-ef* «ils prédisaient (*sc.* «ils pouvaient prédire, ils savaient prédire») la tempête avant qu'elle ne vienne (litt. : «(lorsqu')elle n'était pas (encore) venue»), et la houle, avant qu'elle ne se produise» (à comparer *infra s. v.* et ).

4° Dans , *àn-sep*, locution adverbiale composée de la négation , *àn*, et du substantif , *sep* «fois», et signifiant : «jamais . . . . . plus», **p. 8 l. 4** [= PE l. 153-154] : , *àn-sep ma-k àa pen* «jamais tu ne verras plus cette île», c'est-à-dire «jamais tu ne reverras cette île».

La négation ou , *àn*, s'est conservée en copte sous les formes ⲛ̄ *T. M. B.*, en préfixe au commencement de la phrase négative, et ⲁⲛ *T. M. B.* à la fin de la phrase.

**àn** (ou : **àn[-oui]**), subst. masc. désignant très probablement la langue fendue en deux des serpents, **p. 3 l. 11** [= PE l. 65]. Le suffixe, qui se trouve à la suite de ce mot, est , *fi*, et non pas , *f*, c'est-à-dire il affecte la forme qu'il a, lorsqu'il se place après un nom au duel ou après un substantif désignant



un objet composé de deux parties plus ou moins distinctes. Tout comme dans le mot , *peḥ[-oui]* «arrière» («limite, fin»), qui, à la **page 10 l. 8** [= PE l. 187], n'a pas la terminaison qu'il a à la **page 1 l. 4** [= PE l. 9], et qui malgré cela est suivi du suffixe , *fi*, la terminaison du duel , *-oui*, est omise dans le mot , *àn[-oui]* : ceci prouve, il me semble, que le mot en question ne signifie qu'un seul et unique objet, mais double ou formé de deux parties réunies, et non pas deux objets distincts, tels que par exemple «des jambes, des bras, des yeux, des sourcils». Voilà pourquoi il m'est impossible d'admettre l'hypothèse d'Erman qui voudrait voir dans une faute pour , *ànḫ-[oui]* «les sourcils» ou «l'encadrement des yeux» et je pense que la seule explication de , *àn* (ou *àn[-oui]*), est celle que je propose. Ce mot est peut-être à rapprocher de la racine , *àn* «trancher» (voir Brugsch, *Dictionnaire*, t. I, p. 87) ou bien du mot , *àn* «corde» (voir l'exemple tiré de la stèle de *Seḥotep-àb-Râ*, dans le *Dictionnaire* de Brugsch, t. V, p. 90, et l. 482 du texte du cercueil de *Ḥor-ḥotpou*, publié par M. Maspero dans les *Mémoires de la Mission française au Caire*, t. I, p. 166).

Le déterminatif du mot , *àn[-oui]*, qui d'ordinaire accompagne les mots signifiant «cheveux, coiffure, laine» et qui représente une touffe de trois cheveux crépus, me semble avoir été choisi premièrement par rapport à la ténuité de la langue de serpent et ensuite par rapport au mouvement ondulant qu'a cette langue, lorsque le serpent la sort. Le signe ordinaire , désignant dans les hiéroglyphes la langue, ne pouvait dans aucun cas servir de déterminatif au mot *àn[-oui]*, car le signe est spécialement réservé pour la langue des hommes et des mammifères et celle-ci, par sa forme, n'a que peu de ressemblance avec celle des serpents. Dans tous les cas l'emploi du déterminatif dans un mot servant à désigner la langue d'un serpent, ne peut pas être considéré comme plus extraordinaire que l'emploi de ce même signe dans un mot tel que , *shout-ou*, qui signifie : «le plumage» d'un oiseau (voir Erman, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, p. 9). Du reste, pour dire «la queue du serpent», l'auteur de notre conte n'a pas non plus employé le mot usuel , *sed*, signifiant «queue», quoique cette expression, selon d'autres textes, aurait très bien pu s'appliquer au serpent, mais il a préféré, sans doute en vue de la structure particulière du reptile qu'il décrivait, employer le mot plus rare , *ârq* (**p. 3 l. 11-12** [= PE l. 66]), dont la valeur première est : «fin, extrémité, bout» (voir *infra*, *s. v.* , *ârq*).

Ailleurs dans les textes je n'ai rencontré le mot , *àn*, qu'une seule fois dans une épithète, que je ne puis comprendre, et encore m'est-il impossible de

dire si ce mot est identique avec le mot de la même forme de notre manuscrit ou s'il doit être considéré comme un homonyme de ce dernier. L'épithète en question se lit : , *her ȧn maȧ* («celui qui vraiment se plaît à . . . . .») et se trouve gravée avec une série d'autres (telles que : , *nez(n)out ro*, et , *ȧr hapou(-ou) en ȧm-ȧḥȧ*) sur la statue du fameux *Amenḥotep*, fils de *Ḥapou*, au Musée du Caire (cf. Brugsch, *Thesaurus*, t. VI, p. 1293, et Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 3e série, pl. LXXIII, col. 7. La traduction de Piehl, qui me paraît très douteuse, est : «qui se plaît à la manifestation du vrai»!) Il serait toutefois possible que le mot , *ȧn*, de l'épithète citée, soit apparenté, non pas au mot , *ȧn* [*-oui*], de notre papyrus, mais bien au mot , *ȧoun-ou* (ou : *ȧn-ou?*), que nous retrouvons aussi dans une épithète chez Bergmann, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. IX, p. 45 (cf. Moret, *Catalogue de la galerie égyptienne au Musée Guimet*, texte, p. 2, rem. 1).

**ȧn**, verbe transitif : «porter, apporter, mener, amener». Il se rencontre dans le texte de notre conte :

1° Comme simple participe actif de la forme , **p. 3 l. 13** [= PE l. 69], **p. 4 l. 1** [= PE l. 70], **p. 4 l. 8** [= PE l. 83], **p. 4 l. 8** [= PE l. 84] : , *nemȧ ȧn tou* «qui est celui qui t'amène?»; **p. 4 l. 1** [= PE l. 71] : , *ȧn tou* «celui qui t'amène» (, *ȧn*, avec le sens de : «celui qui a amené», se retrouve dans le papyrus n° 1 de Berlin, col. 42 = *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 7, l. 4).

2° Comme simple participe passif de la forme (à moins que cette forme ne soit le féminin du participe , dans quel cas il faudrait admettre que le sens passif serait inhérent à la racine verbale elle-même, comme du reste c'est quelquefois le cas pour la racine , *ȧn*, par exemple dans la forme , *ȧn-kouȧ* de la **page 5 l. 10** [= PE l. 109], voir *infra sub* n° 3), **p. 6 l. 11** [= PE l. 128-129] : , *ȧn sekha-ȧ n-ek sit, ketet, ȧn-t[ou]* (ou, peut-être *ȧnit*) *n-ȧ em sesha* «je ne te mentionne pas une fille, une petite, qui me fut amenée accidentellement(?)».

3° Comme participe à flexion (avec sens passif), **p. 5 l. 10** [= PE l. 109] : , *ȧḥȧ-n* (pour *ȧḥȧ-n-ȧ*) *ȧn-kouȧ* «voilà je fus amené» (pour



l'omission du suffixe , *ȧ*, après , *ȧḥȧ-n*, *v. s. v.* ). Comme variante de , *ȧn-kouȧ*, le passage parallèle à la **p. 2 l. 11** [= PE l. 39] offre , *erdou-kouȧ*.

4° Dans la forme verbale , **p. 6 l. 1** [= PE l. 113-114] : , *mak nouter erdou-n-ef ȧnkh-ek, ȧn-ef tou er ȧa pen* «car Dieu, il accorda que tu vives, et il t'amena sur cette île». La forme verbale (ici , *ȧn-ef*), venant à la suite de la forme verbale (ici , *erdou-n-ef*), indique le résultat de l'action, exprimée par cette dernière (à comparer plus bas *s. v.* , *zed*, nos 1 et 2).

5° Dans la forme verbale = , passif de la forme , **p. 7 l. 4** [= PE l. 140] : (?) , *dou-ȧ ȧn-t[ou] nek ȧb, ḥekennou(-ou)* «je te ferai apporter de l'*ȧb*, du *ḥekennou*», etc. Ici la forme ou [ ] + *substantif sujet* est un subjonctif dépendant du verbe , *dou* «donner, faire», avec le régime indirect , *nek* «à toi» intercalé entre le verbe , *ȧn-t(ou)*, et les sujets , *ȧba*, et , *ḥekennou*; **p. 7 l. 9** [= PE l. 146] : , *dou-ȧ ȧn-t[ou] nek ḥȧou(-ou)* «je te ferai amener des navires»; **p. 8 l. 3** [= PE l. 151-152] : , *ḥekennou pef zed-n-ek ȧn-t[ou]-f* «ce parfum *ḥekennou*, dont tu as dit qu'il serait apporté» (litt. : «dont tu as dit : il sera apporté»).

6° Dans la forme verbale , qui, placée à la suite d'un substantif, exprime une proposition relative, **p. 10 l. 2** [= PE l. 175] : , *ȧn(-ou) pen, ȧn-n-ȧ* «ces présents, que j'avais amenés».

Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲉⲛ *T. M. B.* ⲛ̄ *T.*, ⲉⲓⲛⲉ, ⲓⲛⲉ, *T.* ⲉⲓⲛⲓ *B.* ⲓⲛⲓ *M. B.* *ducere*, *adducere*, ainsi qu'à l'impératif ⲁⲛⲓ *T. M.* *affer*, *offer*.

**ȧn(-ou)**, subst. masc. collectif, dérivé du verbe , *ȧn*, — «apport, tribut, redevance, présents», **p. 10 l. 2** [= PE l. 175] : , *mȧs-n-ȧ nef ȧn(-ou) pen* «je lui amenai ces présents».

**ȧr**, conj. : «si», **p. 4 l. 1** [= PE l. 70-71] : , *ȧr oudef-ek* «si tu tardes»; **p. 6 l. 14** [= PE l. 132] : , *ȧr qen n-ek roud ȧb-ek*. La construction de cette phrase n'est pas très claire. Comme après , *ȧr* «si» le verbe est ordinairement employé dans la forme (pour la forme je ne connais qu'un seul exemple : papyrus d'Orbiney, p. 13,

l. 5), [hiéroglyphe], *n-ek*, ne peut signifier que «pour toi, à toi» ou «chez toi» (même : «avec toi»), quant au sujet du verbe [hiéroglyphe], *qen* «être vigoureux»[1]), il doit être cherché plus loin. Or, immédiatement après [hiéroglyphe], *n-ek*, nous voyons venir un nouveau verbe [hiéroglyphe], *roud* «être fort, être vaillant» suivi du substantif [hiéroglyphe], *àb-ek* «ton cœur», et ne trouvant ainsi à première vue dans tout ce passage qu'un seul substantif, bien caractérisé comme tel — le mot [hiéroglyphe], *àb* — nous sommes presque obligés d'admettre que dans la proposition conditionnelle introduite par [hiéroglyphe], *àr* «si», il se trouve deux verbes dépendant d'*un seul* et même sujet [hiéroglyphe], *àb-ek* «ton cœur». Mais en examinant plus attentivement l'expression [hiéroglyphe], *roud àb-ek*, on est très facilement amené à se demander si [hiéroglyphe], *roud*, ne représente pas ici un infinitif employé dans le sens d'un substantif verbal. L'expression [hiéroglyphe], *roud àb-ek*, pourrait dans ce cas se traduire par : «la valeur, la patience de ton cœur», et toute la phrase par : «si la patience de ton cœur était (ou : «restait») vigoureuse (chez toi, ou : pour toi = *dativus ethicus*)», etc. Malgré l'apparente justesse de cette conjecture il y a toutefois une difficulté qui empêche de l'admettre sans restrictions. En effet, serait-il vraisemblable qu'un infinitif puisse se présenter dans notre passage sous la forme écourtée qu'a le mot [hiéroglyphe], *roud*, sans que quelque désinence (telle que par exemple un [hiéroglyphe], *t*, final) vienne différencier la forme brève [hiéroglyphe], *roud*, à laquelle nous voudrions donner la valeur d'un infinitif, de la forme tout aussi brève du verbe [hiéroglyphe], *qen*, qui, sans être lui-même un infinitif, précède de près le mot [hiéroglyphe], *roud*? Enfin la phrase en question pourrait trouver encore une explication plus ou moins plausible, si on voulait admettre que le mot [hiéroglyphe], *qen*, y joue un rôle analogue à celui que le mot [hiéroglyphe], *ouar*, a dans le passage suivant du papyrus Ebers (p. 109, l. 15) : [hiéroglyphes] ....., *àr ouar doudou-f senef-(ou)*..... «s'il donne beaucoup de sang....., si abondamment il donne du sang.....» (cf. Sethe, *Das ägyptische Verbum*, t. II, § 148). La traduction de [hiéroglyphes], *àr qen n-ek roud àb-ek*, de notre manuscrit devrait dans ce cas être : «si chez toi ton cœur est fortement (victorieusement) vaillant.....». Mais je dois remarquer que je n'ai nulle part rencontré le mot [hiéroglyphe], *qen*, dans le sens d'un adverbe ou bien dans le sens d'une particule

[1] Le verbe [hiéroglyphe], *qen*, avec un datif ([hiéroglyphes]) se rencontre dans une inscription du temple de Rédésieh (Lepsius, *Denkmäler*, III, 140 *b*, col. 13 = *Recueil*, t. XIII, *Une excursion à Bérénice*, pl. I), mais là ce verbe est en plus suivi de la préposition [hiéroglyphe], *r* «à» et d'un infinitif ([hiéroglyphes], *oukha*), et semble signifier «s'efforcer à....., faire des efforts pour.....». Ce sens du verbe [hiéroglyphe], *qen*, ne peut pas convenir pour le passage cité de notre manuscrit, car nous n'y trouvons pas après [hiéroglyphe], *qen*, de préposition [hiéroglyphe], *r*, gouvernant un infinitif.



(conjonctive, ou affirmative, ou autre) si, comme le veut Sethe (*l. l.*), c'est dans cette fonction que le mot [hiéroglyphe], *ouar*, apparaît dans l'exemple emprunté au papyrus Ebers.

Tout bien pesé, je crois en fin de compte que c'est la première des trois explications du passage en question qui doit plutôt être la vraie, d'autant plus que nous avons, **p. 1 l. 2-3** [= PE l. 5-6] de notre texte, un autre exemple de deux verbes régis par un seul sujet (à comparer plus bas *s. v.* [hiéroglyphe], *erdou*, n° 1). La juxtaposition de deux verbes n'ayant qu'un seul sujet rappelle du reste beaucoup un autre point assez curieux et aussi très rare de la grammaire égyptienne, je veux dire la juxtaposition de deux substantifs régissant un seul et même mot au génitif (cf. l'expression [hiéroglyphes], *mes tout en Ḥorkhouti*, de Lepsius, *Denkm.*, III, 254 *c*, dont l'explication a été fournie par la stèle de Darius, trouvée à Tell el-Maskhoûtah, voir *Recueil de travaux*, t. XIII, p. 107). Je propose donc pour : [hiéroglyphes], *àr qen n-ek roud àb-ek*, la traduction suivante : «si ton cœur chez toi (ou simplement *dativus ethicus*) est vaillant et patient.....», etc.

[hiéroglyphe] **àri**, particule provenant de la forme pleine [hiéroglyphe], *àr*, de la préposition [hiéroglyphe], *r*, *er* «à, envers, pour». Cette particule est souvent accolée à des substantifs et leur donne une certaine nuance qui ne peut être rendue en français que par une circonlocution : «qui est à..... (en sous-entendant «cela», c'est-à-dire «à ce (ou : «celui»), dont il est ou il sera question»); qui a rapport, qui touche à ce (ou : «celui») dont on parle ou dont on va parler; qui se produit (pourrait, devrait se produire) pour cela (ou simplement : «là, alors, en même temps», cf. la conjonction : [hiéroglyphe], *àr-ef*, [hiéroglyphe], *er-ef*); qui se trouve (pourrait, devrait se trouver) là, alors; qui est (pourrait, devrait) être à point là; qui est (etc.) bien approprié, bien à point; qui est (etc.) là (aussi dans le sens neutre : «ce qui est là, cela»); éventuel; en question; de mise; vrai; bon; exact; véritable», etc. Très souvent la nuance que la particule [hiéroglyphe], *àri*, ajoute au substantif est si faible, qu'elle peut s'exprimer en français par la simple adjonction du pronom possessif ou même de l'article «le, la» au dit substantif.

La particule [hiéroglyphe] apparaît dans notre manuscrit, **p. 2 l. 2** [= PE l. 22] et **p. 6 l. 7** [= PE l. 125], dans l'expression [hiéroglyphes], *màtet àri* «la vraie copie» et, par métaphore : «le récit véridique, le compte rendu». (A comparer plus bas *s. v.* [hiéroglyphes], *màtet àri*.)

[hiéroglyphe] **àr**, verbe transitif : «faire, exécuter». Ce verbe apparaît dans notre manuscrit :

1° Dans la forme verbale [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] + *substantif sujet*, **p. 2 l. 9** [= PE

l. 35] et p. **5** l. **7** [=PE l. 104] : , *àr-ef* «il fit»; p. **10** l. **6** [=PE l. 183] : , *em àr àqer* (pour l'explication de cette phrase, voir plus bas la préposition , *em*, avec la forme verbale et *supra s. v.* , *àn*).

2° Dans la forme verbale , p. **2** l. **12** [=PE l. 41] : , *àr-n-à harou khomet* «je fis trois jours», c'est-à-dire «je passai trois jours»; p. **3** l. **6** [=PE l. 55] : , *àr-n-à seb-en-sezet* «je fis un sacrifice».

3° Dans la forme verbale + + , p. **9** l. **10** [=PE l. 172] : , *nà-t pou àr-n-n(ou)* «lorsque nous arrivâmes» (litt. : «ce que nous fîmes étant une venue»). La forme verbale + + , dans laquelle se trouve ici le verbe , *nà*, sert ordinairement à exprimer une proposition circonstancielle.

4° A l'infinitif féminin, de la forme , p. **6** l. **3** [=PE l. 117-118] : , *mak tou er àrit àbed ḥer àbed* «voilà que tu passeras un mois après un autre» (litt. : «voilà que tu seras à faire un mois sur un mois»).

5° Dans la forme verbale = (passif de ), p. **3** l. **4** [=PE l. 50] : , *shepet(-ou) mà àr-t[ou]-s* «melons (ou : «concombres») selon qu'ils ont été faits», c'est-à-dire «melons (ou : «concombres») de toute sorte d'espèces» (voir *s. v.* , *mà*).

Le mot s'est conservé en copte dans ⲉⲓⲣⲉ, ⲓⲣⲉ *T. B.* ⲓⲣⲓ *M.* ⲉⲣ *T. M.* ⲣ *T.* ⲉⲓⲁⲓ, ⲓⲁⲓ, ⲉⲣ; ⲉⲣ- *T. M.*, ⲣ̄- *T.* ⲉⲁ- *B.*; avec amuissement de , *r*, dans ⲁ-, ⲁⲁ- *T.* ⲉⲓ *B.* ⲟⲓ, ⲟ, ⲱ *T. facere, esse*, et dans ⲁⲣⲓ *M. fac.*

**àr**, forme pleine du verbe précédent, employée dans notre manuscrit pour exprimer le verbe neutre «agir». , *àr*, se rencontre :

1° A l'impératif de la forme verbale , p. **2** l. **1** [=PE l. 20] : , *àr-ek em kherit-ou àb-ek* «agis d'après l'impulsion de ton cœur!».

2° Dans la forme impersonnelle = , p. **7** l. **10** [=PE l. 147] : , *mà àr-t[ou] en neter* «comme on agit (comme il faut agir) envers un dieu».

**àkh**, particule exclamative «ah! oh!», renforçant quelquefois l'impératif de la forme , p. **1** l. **7** [=PE l. 14] : , *àkh ousheb-ek oushdet-ek* «ah! prononce ton interpellation (ta demande)!» (ou, peut-être : «ah! réponds à ta demande», c'est-à-dire «à ce qu'on va te demander, si on va te questionner»?).



**às** «vieux, ancien», mot qui s'est très probablement trouvé dans la lacune au commencement de la ligne 188 du manuscrit (voir *supra* la note 3 au bas de la page 10).

**às**, conjonction ayant, devant un verbe dans la forme ou , le sens de : 1° «lorsque, dès que, quand» et 2° «parce que, puisque», p. **8** l. **4** [=PE l. 153-154] : , *kheper : às àoud-ek tou er set ten, àn-sep ma-k àa pen* «il arrivera que, lorsque tu te seras éloigné de cette place, tu ne (re)verras plus cette île».

Le mot s'est conservé dans le copte ⲉⲓⲥ *T. B.* ⲓⲥ *M. B. ecce.*

**àst**(1), conjonction explicative : «or, donc», se plaçant après le premier mot d'une phrase, p. **8** l. **2** [=PE l. 151] : , *nouk(à) àst ḥeqa Pounet* «c'est donc moi qui suis le prince de *Pount*». Cette phrase est dans notre texte une proposition intercalée : elle s'y trouve, pour dire ainsi, en parenthèse (à comparer plus bas *s. v.* , *sou*).

**àqer**, adj. : «sage, instruit, savant, parfait, excellent, adroit, habile», p. **1** l. **1** [=PE l. 1] : , *she(m)sou àqer* «le serviteur savant (adroit), le compagnon parfait (habile, etc.) [du roi]»; p. **10** l. **9** [=PE l. 188] : , *sesh àqer en zebàou-f* «le scribe aux doigts habiles».

L'adjectif , *àqer*, est souvent employé avec différents substantifs pour former des épithètes. Les substantifs peuvent dans ce cas ou bien immédiatement suivre l'adjectif ou bien être joint à celui-ci au moyen de la préposition , *n*, *en* «par rapport à....., de.....». Ainsi, à côté des expressions telles que , *àqer set nesit* «sage (habile) de langue», litt. : «sage, habile par rapport au siège de la langue», , *àqer sekher* «sage de conseil» ou «parfait dans [ses] intentions», nous trouvons des épithètes comme , *àqer en ro* «sage (habile) de bouche», , *àqer en sekher em àb-ef* «sage par rapport au conseil (à l'intention) qu'il a dans son cœur». L'épithète , *àqer en zebâu-f*, se rencontre (avec les derniers éléments oblitérés) dans un graffito de Beni-Hassan, voir Maspero, *Bibliothèque égyptologique* (t. VIII), vol. IV, p. 188, et dans : , *sesh pou àqer en zebàou-fi* «c'est un scribe aux doigts habiles», — paroles employées au papyrus n° 1116 (recto, l. 160) de l'Ermitage Impérial par

(1) Dans ma première édition du conte j'ai lu à tort , *às*, au lieu de , *àst*.

rapport au scribe *Nefer-ḥir*, que les courtisans du roi *Senefrou* recommandent à ce roi comme un homme excessivement savant.

**âqer,** subst. masc. : «un homme sage, adroit, habile», etc., **p. 10 l. 7** [= PE l. 183].

, **âti,** subst. masc. : «souverain, suzerain, roi, pharaon» (pour la prononciation de ce mot voir : Naville, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1882, p. 190), **p. 2 l. 3** [= PE l. 24], **p. 4 l. 11** [= PE l. 91], **p. 7 l. 3** [= PE l. 139], **p. 9 l. 11** [= PE l. 173], **p. 10 l. 1** [= PE l. 174].

**â,** subst. masc. : «bras», **p. 5 l. 5** [= PE l. 100], *nekht â-f er sennou-f* «son bras (était) plus fort que (celui de) son compagnon».

Le mot , *â* «bras», entre dans la composition de l'expression , *tep-â*, signifiant «avant de.....» (litt. : «sur le bras de....., en avant de.....»), **p. 2 l. 8** [= PE l. 33-34] et **p. 5 l. 6** [= PE l. 103] : (var. : ) , *tep-â saḥ-n(ou) ta, fa-t[ou] nefou* «avant que nous nous approchâmes de la terre, le vent se leva».

, *â-oui*, duel du mot , *â* «bras», **p. 3 l. 6** [= PE l. 54], et **p. 8 l. 11** [= PE l. 161] : , *â-oui-â* «mes deux bras». **P. 4 l. 10** [= PE l. 87], le manuscrit original du *Conte du Naufragé* a au lieu de : , *â-oui-â*, la forme : , *â-ouii-â*, qui, comme je l'ai dit dans une note au bas de la **page 4**, n'est pas, à vrai dire, une forme erronée : c'est tout au plus un archaïsme que s'est permis l'ancien scribe en l'employant, car dans les textes des pyramides nous trouvons l' , *i*, final quelquefois attaché à la terminaison du duel (voir les remarques de M. Maspero dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1884, p. 82). Ainsi le duel du même mot : , *â* «bras», est : , *â-[ou]ii*, dans l'expression , *tep â-[ou]ii-fi*, à la ligne 1065 des textes de la pyramide de Pepi II, tandis que le texte parallèle de Pepi I<sup>er</sup> (l. 349) porte en cet endroit : , *tep â-oui-f[i]*. (A comparer encore , *tep â-[ou]i Râ*, de la pyramide de Pepi I<sup>er</sup>, l. 392.) Et tout comme dans notre manuscrit la forme , *â-ouii*, est employée simultanément avec la forme , *â-oui*, nous rencontrons dans les inscriptions de la pyramide de Pepi II, à côté de l'expression , *â-[ou]ii*, que je viens de citer, la forme plus courte du duel : , *â-[ou]i*, par exemple dans , *â-[ou]i-k[i]*, de la ligne 970.



La forme archaïque du duel en , *i*, se rencontre aussi *une seule* fois dans le papyrus n° 1 de Berlin. C'est à la ligne 16 (*Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 5, l. 1) que nous la trouvons dans le mot , *red-[ou]i*, qui partout ailleurs est écrit plus régulièrement , *red-[oui]*.

**âa,** 1° comme adjectif : «grand»; 2° comme substantif : «grandeur».

1° Comme adjectif ce mot se rencontre dans la forme du féminin et du singulier **p. 9 l. 2** [= PE l. 164] : (?) , *mererit(-ou) dat ent senter neter* «une grande quantité d'encens, un grand tas d'encens».

2° Comme substantif masculin il se trouve **p. 7 l. 3-4** [= PE l. 139-140] : , *dou-â sesha-f em âa-k* «je ferai qu'il sache (qu'il reconnaisse) ta grandeur» = qu'il soit instruit de ta grandeur.

Le mot s'est conservé en copte dans ⲁⲓⲁⲓ *T. M.* ⲁⲓⲁⲉⲓ *T.* ⲁⲓⲉⲉⲓ *B. crescere, magnificare.* Le copte ⲛⲁⲁ *T. M. magnus* paraît provenir de l'égyptien , *âa* «grandeur», précédé de la particule du génitif , *n*, *en* «de». La forme : , *en âa* «de grandeur, = grand», serait à , *âa* «grand», ce qu'est : , *en âsout-ou* «de l'antiquité, ancien» (dans , *sesh-ou en âsout-ou* «des écrits de l'antiquité, des écrits anciens»; cf. Rhind, *Mathematical Papyrus*, éd. Eisenlohr, pl. I) à , *âsou* «anciens» (dans , *sesh-ou âs-ou* «écrits anciens», papyrus n° 1116 de l'Ermitage, l. 145; à comparer les expressions , et , citées chez Brugsch, *Dictionnaire*, t. V, p. 142).

**âbou,** subst. masc. : «ivoire», **p. 9 l. 3** [= PE l. 164-165] : , *nezeḥit(-ou) ent âbou* «des dents d'ivoire», c'est-à-dire «des dents d'éléphants».

Le mot , *âb*, dont provient le mot *âbou* «ivoire», semble s'être conservé dans *abbo* «éléphant», de la langue des Somâlis (voir G. Révoil, *Voyage au cap des aromates*, p. 150. Chez Paulitschke, *Ethnographie Nordost-Afrikas*, p. 232, ce mot ne se retrouve pourtant pas; il est remplacé par le mot somâli-*mâroudi*.)

**ân,** lecture possible, mais moins probable que *sesh*, du mot signifiant comme verbe : «écrire», et comme substantif : «écrit, livre». Voir plus bas *s. v. sesh*.

**ânkh**, 1° comme verbe : «vivre»; 2° comme substantif : «vie».

1° Comme verbe le mot , *ânkh*, se rencontre dans notre manuscrit dans la forme verbale , employée dans le sens d'un subjonctif à la suite du verbe , *erdou* «accorder», p. 6 l. 1 [= PE l. 113-114] : , *mak neter, erdou-n-ef ânkh-ek* «car Dieu, il a accordé que tu vives» (= car c'est Dieu qui t'a laissé vivre).

2° Comme substantif masculin, , *ânkh*, entre, p. 10 l. 10 [= PE l. 189], dans la composition de la formule , *ânkh ouza seneb* «vie santé force» (ou : «qu'il vive, qu'il soit sain et fort!») — souhait respectueux qui se place ordinairement derrière les noms du souverain régnant, mais qui quelquefois peut être mis à la suite de noms de particuliers, comme c'est le cas dans notre texte. (Pour l'emploi de , *ânkh ouza seneb*, après des noms de paticuliers, à comparer surtout Griffith, *Hieratic papyri from Kahun and Gurob*, pl. XXVII à XXXVIII, et Lepsius, *Denkmäler*, II, 122.)

Le mot s'est conservé en copte dans ⲱⲛϩ, ⲟⲛϩ *M.* ⲱⲛϩ, ⲟⲛϩ *T.* ⲱⲛⲁϩ *T. B.* ⲁⲛ̄ϩ, ⲁⲛⲁϩ *M. B. vivere.*

**ânti(-ou)**, subst. masc. : «myrrhe» — gomme précieuse provenant d'un arbuste, le *Balsamodendron Myrrha, Ehrenb.*, qu'on trouve à l'état sauvage dans le voisinage de la mer Rouge en Arabie, en Éthiopie et au pays des Somâlis. Le mot se rencontre dans notre texte : p. 8 l. 2 [= PE l. 150], p. 8 l. 3 [= PE l. 151] et p. 8 l. 12 [= PE l. 162].

**ârq**, subst. masc. : «la fin, l'extrémité, le bout», p. 3 l. 11-12 [= PE l. 66] : , *ârq, sou er khent* «l'extrémité (du serpent), elle vers l'avant», c'est-à-dire «l'extrémité du serpent étant tournée vers l'avant, le serpent se repliant en avant». Comme cette phrase vient à la suite d'une proposition circonstancielle, p. 3 l. 10-11 [= PE l. 64-65], dans laquelle le sujet précède l'attribut ( , etc., *hâ-ou-f sekherou em*..... «son corps étant recouvert de.....»), elle ne peut être elle-même qu'une proposition aussi circonstancielle. Elle consiste en effet en un sujet ( , *sou* «lui», qui remplace le vrai sujet mis pour la vivacité du récit en tête de la phrase), en une préposition ( , *er, r* «vers») et en un substantif ( , *khent* «le devant»). Cette sorte de locutions, dans lesquelles le verbe «être» (dans la forme : «étant») est sous-entendu, se rencontre assez souvent. Pour n'en donner qu'un exemple je citerai Newberry, *Rekhmârâ*, pl. II, l. 2 : .....



....., ....., *kherp er â-f, shesem 40 sesh em bah-f* «..... un sceptre [étant] à son bras[1] (c'est-à-dire «à portée de son bras, à côté de lui») et 40 rouleaux de parchemin, déroulés, [étant] devant lui». Dans tous les cas, le mot , *ârq*, ne peut pas être considéré, dans notre texte, comme participe d'un verbe quelconque (par exemple du verbe ⲱⲗⲕ «courber», cf. Erman dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 10), suivi du complément direct , *sou*, car dans ce cas il serait trop éloigné du mot , *hefaou* «serpent», auquel il devrait se rapporter et dont il est séparé par une trop longue série de propositions, ayant des sujets différents ou formant des propositions circonstancielles.

Le même mot sous la forme , *ârq* (voir Brugsch, *Dictionnaire*, t. I, p. 209, pour la forme raccourcie , pour , *ârq*), se rencontre trois fois dans le papyrus Westcar et là, comme dans notre manuscrit, il désigne aussi «la partie extrême» du corps d'un animal, c'est-à-dire sa «queue». Ainsi nous lisons p. vii, l. 5 : ..... , *âou oun nezes, Dedâ ren-ef* ..... *âou-f rekh erdout shem maâ her-sa-f, ârq-ef her ta* «il existe un homme de condition modeste (ou simplement : «un gars», «un *guédâ*», comme on dirait en arabe vulgaire), du nom de *Dedâ*..... qui sait faire marcher à sa suite un lion avec la queue (traînant) par terre», c'est-à-dire «il existe un gars *Dedâ*..... qui sait apprivoiser des lions» (à comparer, par contre, l'expression du papyrus Anastasi n° 4, p. 13, l. 3-4 : , *ouâ en ounshâou(-ou) desh, qa sedi* «un loup roux *à queue haute*», c'est-à-dire, probablement «un loup roux *sauvage* (ou *féroce*)»). Page viii, l. 26 et page ix, l. 1 du papyrus Westcar, nous retrouvons le mot , *ârq*, encore dans la phrase suivante : , *âhâ-n pa ka âhâ her-sa-f, ârq-ef kher er ta* «voilà que le bœuf (dont la tête avait été tranchée et sur lequel *Dedâ* avait prononcé ses charmes), se tint derrière lui, sa queue tombant vers la terre», c'est-à-dire «tout à fait tranquille, comme si de rien n'était, sans même bouger la queue».

Comme le prouve l'exemple emprunté par Brugsch dans son *Dictionnaire*, t. IV, p. 1350, à la stèle Metternich (= l. 1 de l'édition), le mot , *sed*, signifiant

[1] Cf. pyr. *Ounâs*, 478 (= *Pepi II*, 748) : , *set t[ou] em khout set sou, kherp-ef em â-f, em seqed-ek* (ou bien : *em seqed ouâ-k?*), *Râ, ââ-k en pet, her-ek er ta, hert* «dès que tu te trouves à l'horizon et que lui, *son sceptre à la main* (litt. : «son sceptre [étant] en son bras»), te fait naviguer (ou : «fait naviguer ta barque»), ô *Râ*, tu montes au ciel et tu t'éloignes loin de la terre».

spécialement «queue» — en copte ⲥⲁⲧ *T. M.* ⲡ, ⲥⲏⲧ *M.* ⲡⲓ, *cauda*, pouvait aussi être employé pour désigner l'extrémité arrière d'un serpent.

Le mot , *ârq*, s'est conservé en copte dans ⲁⲣⲏϫ *T.* ⲁⲩⲣⲏϫ *M. extremum, extremitas, terminus.*

 **âhâ-n**....., locution provenant du verbe , *âḥâ* «se lever, se tenir debout» (en copte ⲱϩⲓ, ⲟϩⲓ *T. M. B.*, ⲁϩⲉ *T. stare, manere*) et de la particule , *n*, *en*, qui, avec ce verbe et le sujet suivant, constitue la forme verbale  ou  + + *substantif sujet*. Littéralement cette locution signifie «se dresse (ou : «se dressa») un tel» (ou : «telle et telle chose»), et elle s'emploie dans les textes soit à mettre en vedette un substantif quelconque, soit à indiquer, tout comme le verbe *qâm* «se lever» de l'arabe moderne (cf. Spitta, *Grammaire de l'arabe vulgaire d'Égypte*, p. 417 *a* et *b*), le commencement de l'action du principal verbe de la proposition.

La locution ....., *âḥâ-n*....., s'emploie dans notre texte :

1° Pour détacher d'une phrase un substantif quelconque en le mettant à la tête de la phrase et en le reprenant ensuite dans le corps de la phrase même par un pronom. Cette figure de rhétorique sert moins à mettre en évidence le substantif auquel on fait changer de place, qu'à rendre le récit plus captivant en éveillant l'attention du lecteur ou de l'auditeur par la *césure* qui se produit lorsque après le substantif précédé de , *âḥâ-n*, commence la vraie phrase. La locution , *âḥâ-n*, dans ce cas se laisse traduire en français : «voilà....., voici que....., alors....., quant à....., or.....». (A comparer avec cet emploi de , *âḥâ-n*, l'emploi de , *âr*, par exemple dans la phrase suivante : , *ār pa mou, âou-f em meḥ 12 ḥer âat-ef, der-ân-ef meḥ 24 er sa oudeb-f* «en ce qui concerne l'eau qui était de 12 coudées à son dos (c'est-à-dire au milieu de son courant), elle atteignit 24 coudées après qu'elle se fut retournée», papyrus Westcar, 7, 11, — et de , *ân*, dans : , *ân nan beḥâou(ou) en âbou, shed-sen(ou) atour* (?) *pen* «ce sont les pêcheurs d'Éléphantine, qui creuseront ce canal», litt. : «les pêcheurs d'Éléphantine — eux ils creuseront ce canal», voir Maspero et Wilbour, dans le *Recueil*, t. XIII, p. 203.) **P. 2 l. 10** [= PE l. 37-38] et **p. 5 l. 8** [= PE l. 106-107] : , *âḥâ-n depet, mout enti-ou âm-es* «alors le navire (ou : «or, le navire») — périrent ceux qui y étaient», c'est-à-dire «alors ceux qui étaient dans le navire périrent».



2° Devant le verbe dans la forme , **p. 4 l. 4** [= PE l. 76 à 79] : , etc., *âḥâ-n erdou-f ouâ em ro-f, tit-ef ouâ er set-ef ent senezem, ouaḥ-ef ouâ*, etc. «alors il me mit dans sa bouche, me prit à son lieu de repos et me déposa», etc. Ici les verbes , *erdou-f*, , *tit-ef*, et , *ouaḥ-ef*, dépendent tous trois de , *âḥâ-n*.

3° Devant le verbe dans la forme , **p. 3 l. 1** [= PE l. 45] : , *âḥâ-n doun-n-â red[-oui]-â* «alors j'allongeai mes jambes»; **p. 3 l. 5** [= PE l. 52-53] : , *âḥâ-n sesa-n ouâ* «alors je me rassasiai» (le suffixe , *â*, est ici omis après , *sesa-n*, à cause de la présence du pronom , *ouâ*, à comparer *s. v.* , *sesa*, , *erdou*, n° 4 et , *zam*); **p. 3 l. 7** [= PE l. 56] : , *âḥâ-n sedem-n-â kherou qerâ* «alors j'entendis un bruit tonnant»; **p. 4 l. 7** [= PE l. 83], **p. 8 l. 8** [= PE l. 158], **p. 9 l. 5** [= PE l. 167] et **p. 10 l. 6** [= PE l. 183] : , *âḥâ-n zed-n-ef n-â* «alors il me dit»; **p. 4 l. 9** [= PE l. 86] : , *âḥâ-n ousheb-n-â n-ef set* «alors je lui répondis cela»; **p. 6 l. 11** [= PE l. 129-130] : ....., *âḥâ-n..... per-n na-em-khet* «alors ceux qui sont (ou : «qui étaient») dans le feu sortirent» (avec l'insertion entre , *âḥâ-n*, et , etc., *per-n*....., d'une phrase circonstancielle : , *seba haou* «lorsqu'une étoile tomba», litt. : «descendit»); **p. 7 l. 11** [= PE l. 149] : , *âḥâ-n sebet-n-ef âm-â* «alors il me sourit»; **p. 8 l. 10** [= PE l. 161] : , *âḥâ-n erdou-n[â] ouâ ḥer khat-â* «alors je me mis sur le ventre» (pour l'omission du suffixe , *â*, après , *erdou-n*, voir , *sesa*, et , *zam*); **p. 8 l. 11** [= PE l. 162] : ....., *âḥâ-n erdou-n-ef n-â sebet-ou em*..... «alors il me donna des ballots de.....»; **p. 9 l. 4** [= PE l. 166] : , *âḥâ-n atep-n-â set er depet ten* «alors je chargeai cela dans ce navire»; **p. 10 l. 2** [= PE l. 176] : , *âḥâ-n doua-n-ef neter* (ou, peut-être : *doua-neter-n-ef?*) *n-â* «alors il me remercia».

4° Avec le pronom suffixe comme sujet et le participe à flexions, **p. 2 l. 11** [= PE l. 39] : , *âḥâ-n-â erdou-kouâ er âa* «voilà que je fus déposé sur une île» (dans le passage parallèle **p. 5 l. 10** [= PE l. 109] le suffixe , *â*, est omis après , *âḥâ-n*, dans :

, *àḥà-n-[à] àn-kouà er àa pen* «voilà que je fus amené sur cette île»); **p. 6 l. 13** [= PE l. 131] : , *àḥà-n-à mout-kouà en-sen(-ou)* «je serais mort à cause d'eux» (le mode conditionnel ressort du contexte, car évidemment le roi-serpent n'aurait pas pu parler lui-même avec l'égyptien s'il avait été réellement victime de la flamme causée par l'étoile); **p. 8 l. 6** [= PE l. 155] : , *àḥà-n-à shem-kouà* «alors j'allai». (La même phrase avec omission du suffixe , *à*, se rencontre **p. 8 l. 7** [= PE l. 157] : , *aḥa-n[-à] shem-kouà*). Les trois exemples suivants ont tous le suffixe , *à*, omis après , *àḥà-n*, bien que logiquement ce suffixe soit absolument nécessaire, car ce n'est qu'à lui que peut se rapporter le participe à flexions : **p. 9 l. 7** [= PE l. 169] : , *àḥà-n[-à] ha-kouà er merit* «alors je descendis au rivage»; **p. 10 l. 1** [= PE l. 174] : , *àḥà-n[-à] aq-kouà ḥer àti* «alors j'entrai chez le pharaon»; **p. 10 l. 3** [= PE l. 177] : , *àḥà-n[-à] erdou-kouà er she(m)sou, saḥ-kouà em tep-ou-f* «alors je fus placé (= fait) comme compagnon [du roi] et récompensé de [quelques] serfs à lui (c'est-à-dire de quelques serfs appartenant au roi, mentionné quelques lignes plus haut, **p. 10 l. 1** [= PE l. 174]).

Il est difficile de décider si l'omission de , *à*, après , *àḥà-n*, dans les phrases citées est une faute, un oubli de la part de l'ancien scribe ou si une telle omission était, comme d'autres omissions *volontaires* de suffixes (voir les remarques à ce propos *s. v.* , *zam*), un fait admis par les anciens égyptiens. Toutefois comme le suffixe absent dans les cas susmentionnés est invariablement le suffixe de la première personne et que c'est ce suffixe, qui est assez régulièrement omis dans les inscriptions monumentales de l'Ancien Empire tout aussi bien dans les formes verbales qu'à la suite de substantifs et de prépositions, il serait peut-être possible d'expliquer la suppression, au moins graphique, du suffixe , *à*, dans notre manuscrit par le même goût pour les formes archaïques, que le scribe du *Conte du naufragé* a manifesté en employant la forme très ancienne du duel , *à-ouiï* «les deux bras» au lieu de , *à-oui* (voir *s. v.* ) **p. 4 l. 10** [= PE l. 87]. Seulement il ne faut pas oublier que la suppression du suffixe , *à*, entre , et le participe à flexions se retrouve assez fréquemment aussi dans d'autres manuscrits contemporains au nôtre, dans lesquels on ne découvre pas toujours d'autres traces d'archaïsme. Dans tous les cas le suffixe , *à*, doit être sous-entendu partout là, où après , *àḥà-n*, on voit apparaître le participe à flexions ayant la



terminaison , *-kouà*, c'est-à-dire la forme qu'il prend en se rapportant à la première personne du singulier.

5° Avec un substantif comme sujet et le participe à flexions, **p. 8 l. 5** [= PE l. 154-155] : , *àḥà-n depet er-ef ì-t(à)* «là-dessus voilà qu'un navire vint». Ici on trouve la particule , *er-ef*, *r-ef*, *q. v.*, insérée dans la forme verbale + *substantif* (*sujet*) + (= participe à flexions) entre le sujet et l'attribut. Comme c'est le cas avec d'autres particules (par exemple avec , *àa*, dans les exemples *Siout* (édit. Griffith), III, 13 et papyrus *Westcar*, 7, 20, cités par M. Sethe dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1893, p. 108), la particule , *er-ef*, aurait tout aussi bien pu être insérée entre , *àḥà-n*, et le substantif sujet et même être rejetée à la fin de la phrase après le verbe , *ì-t(à)* (cf. par exemple, Vogelsang et Gardiner, *Die Klagen des Baueren*, pl. V, l. 22-23 = texte, p. 10). Aussi la remarque de M. Sethe qui, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1907, t. XLIV, p. 86, veut voir , *er-ef*, corrigé en pronom démonstratif , *tef*, ne peut pas être prise au sérieux.

6° Avec le pronom suffixe, la préposition , *ḥer*, et l'infinitif du verbe, **p. 9 l. 8** [= PE l. 170] : , *àḥà-n-à ḥer àash en meshà-ou* «alors je criai à la troupe».

L'expression , *àḥà-n*, s'est conservée dans le copte ⲁϩⲛⲛⲉ, ⲁϩⲛⲉ, *ecce*.

**àq**, verbe neutre : «entrer», avec la préposition , *ḥer*, pour exprimer «chez (quelqu'un)» (cf. l'arabe : دخل على), **p. 10 l. 1** [= PE l. 174] : , *àḥà-n[-à] àq-kouà ḥer àti* «alors j'entrai chez le pharaon».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲁⲉⲓⲕ *T.*, *ingredi*.

**àdet**, forme du féminin et du singulier de l'adjectif : , *àd* «indemne, entier, en bon état», **p. 1 l. 4** [= PE l. 7].

**ì**, verbe neutre : «venir». Ce verbe se trouve employé dans notre manuscrit de la manière suivante :

1° Dans la forme verbale , **p. 1 l. 5** [= PE l. 10] : , *màk er-ef n(ou), ì-n(ou) em ḥetep* «et voilà là-dessus nous, nous sommes venus en paix», «nous voilà donc arrivés en paix». Dans cette phrase le sujet (, *n(ou)*) du verbe , *ì*, est attiré, pour la vivacité du récit, par

les mots, *mâk er-ef* «voilà là-dessus, voilà donc», placés au commencement de la phrase, et ce sujet est répété par un suffixe (dans ce cas aussi par, *n(ou)*) dans le corps de la phrase même à la place qu'il doit régulièrement avoir dans une proposition principale, c'est-à-dire après le verbe principal. Nous avons donc ici le même cas que nous avons constaté pour, *âḥâ-n* (*q. v. supra*), qui quelquefois détache un substantif d'une phrase et le met en vedette à la tête de celle-ci. Dans tous les cas il est impossible d'admettre avec M. Erman (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 3) que, *î-n(ou)*, soit ici un participe à flexions.

2° Dans la forme verbale négative + , qui, placée à la suite d'un substantif, a une valeur relative et circonstancielle, **p. 2 l. 7** [= PE l. 30-32] : *ser-sen(ou) zâ, ân î-t* (pour : *ân î-t-ef*), *neshni, ân kheper-t-ef*, et **p. 5 l. 4** [= PE l. 97-98] : *ser-sen(ou) zâ, ân î-t-ef, neshni, ân kheper-t-ef* «ils prédisaient (*sc.* «ils pouvaient prédire, ils savaient prédire») la tempête avant qu'elle ne vienne (litt. : «qui n'était pas (encore) venue, (lorsqu')elle n'était pas (encore) venue, dont il n'y avait pas la venue»), et la houle, avant qu'elle ne se produise». Ici le sujet (logique) de, *î-t*, exprimé dans le second exemple, est omis dans le premier, comme cela peut assez régulièrement se faire lorsque dans deux expressions parallèlement construites le sujet du verbe, un suffixe, est dans les deux cas le même et lorsqu'il est exprimé dans une des deux expressions. (Pour la suppression occasionnelle de suffixes, voir *infra* le mot, *zam.*) Cette omission du suffixe sujet est toutefois, comme on voit, facultative, car dans le passage **p. 5 l. 4** [= PE l. 97-98] le suffixe en question est répété dans les deux cas. — L'expression, *ân î-t-ef*, après un substantif, se rencontre ailleurs dans les textes. Ainsi nous la trouvons, avec la même signification qu'elle a dans notre texte, au papyrus n° 3 de Berlin (édit. Vogelsang et Gardiner, *Die Klagen des Bauern*, pl. XI, l. 183-184 = *ibid.*, texte, p. 12), dans la phrase : *em ger doua, ân î-t-ef, ân rekh-en-tou ît-ou âm-ef* «ne dispose pas (, *ger* «1° prendre possession, posséder; 2° munir, arranger, préparer») de la matinée avant qu'elle ne soit venue et que n'aient pas [encore] été reconnus les déboires qui y sont» (c'est-à-dire les déboires, les chagrins, les malheurs, les contrariétés que la matinée peut apporter avec elle). Voici un exemple où la forme verbale négative +



ou + + *substantif sujet*, sans se rapporter à un substantif précédent et sans avoir par conséquent la valeur relative qui lui appartient dans notre manuscrit, sert à exprimer une proposition circonstancielle : , *mes Pepi pen ân âtef Toum, ân kheper-t pet, ân kheper-t ta, ân kheper-t re(me)t-ou, ân mes-t neterou, ân kheper-t mout* «ce Pepi est né grâce à Toum, quand il n'y avait pas encore de ciel, quand il n'y avait pas encore de terre, qu'il n'y avait pas encore d'hommes, que les dieux n'étaient pas encore nés, qu'il n'y avait pas encore de mort». (Pyr. *Pepi Ier*, l. 664).

3° Comme participe à flexions, **p. 1 l. 4** [= PE l. 7] : (ou peut-être ?), etc., *ḥezout(-ou)* (ou *uzout-ou*?) *er n(ou) î-t[â] âdet* «si de moins bons que nous sont revenus indemnes.....». Ici le sujet du verbe, un substantif féminin au pluriel (quoique se rapportant à des hommes; à comparer par exemple le mot, *nezet* «sujets», à la ligne 147 de la stèle de *Piankhi* et, *nezet*, dans Dümichen, *Historische Inschriften*, II, pl. 38 *b*), précède le verbe, ce qui fait que la phrase citée doit être considérée comme étant une proposition circonstancielle [(1)]. La proposition principale, qui la suit, est : , *ân nehaou en meshâ-ou-n(ou)*« il n'y a pas de manque à notre troupe», c'est-à-dire «chez nous pas un seul homme ne manque». **P. 8 l. 5** [= PE l. 154-155] : , *âḥâ-n depet er-ef î-t[â]* «là-dessus voilà qu'un navire vint». Ici le substantif, *depet*, n'est pas sujet du verbe, *î-t(â)*, qu'il précède; il est sujet du verbe, *âḥâ-n*, qui s'est contracté en, *âḥâ-n*, et le participe à flexions, *î-t[â]*, n'est ici qu'une apposition au substantif, *depet*. Voilà pourquoi cette phrase est une proposition principale, tandis que ce n'est pas le cas avec la phrase qui vient d'être citée avant celle-ci et dans laquelle nous rencontrons la forme verbale inverse, c'est-à-dire la forme verbale ayant le sujet avant le verbe.

4° Comme infinitif (féminin) de la forme, **p. 3 l. 10** [= PE l. 62] : , *âou-f em î-t* «il était en train de venir, de s'approcher»; **p. 6 l. 4** [= PE l. 119-120] : , *âou depet er î-t* «un navire viendra».

---

(1) A côté des propositions circonstancielles, la forme verbale inverse sert quelquefois à former des propositions relatives et des propositions à sens optatif. Régulièrement elle ne s'emploie pas dans des propositions principales narratives.

Le mot s'est conservé en copte dans ⲉⲓ *T. B.*, ⲓ *M. B.*, *ire, venire.*

**oua**, adj. : «lointain, éloigné, distant», **p. 7 l. 11** [= PE l. 148] : , *ta oua* «pays lointain».
Le mot s'est conservé en copte dans ⲟⲩⲉ *T.* ⲡ, ⲟⲩⲉⲓ *M.* ⲫ, *distantia.*

**ouaou**, subst. masc. : «vague», **p. 2 l. 11** [= PE l. 40] et **p. 5 l. 10** [= PE l. 110] : , *oua ouâ en ouaz-ouar* «une vague de la mer»; **p. 3 l. 8** [= PE l. 58] : , *oua pou en ouaz-ouar* «c'est (ou : «c'était») une vague de la mer».

**Ouaouat**, nom que les anciens Égyptiens donnaient à tout le pays s'étendant entre le Nil et la mer Rouge, au sud du village moderne de *Korosko*, **p. 1 l. 4-5** [= PE l. 9] : , *peḥ-en-n(ou) peḥoui Ouaouat* «nous avons atteint les dernières limites du pays *Ouaouat*». C'est sans doute des limites les plus distantes de l'Égypte *au point de vue d'un habitant de l'Égypte* qu'on parle ici, et très probablement le narrateur a en vue les limites du pays de *Ouaouat* du côté de la mer Rouge, car ce n'est que par là que le naufragé de notre conte peut pénétrer dans ce pays à son retour du pays de *Pount*. Il est tout à fait invraisemblable que le narrateur veuille désigner par le mot , *pehoui* «les dernières limites», la partie du pays de *Ouaouat* adjacente à l'Égypte, comme l'affirme M. Sethe dans son article de la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1907, t. XLIV, p. 81. Si pour quelqu'un, qui du sud vient de pénétrer dans le pays *Ouaouat*, l'extrême limite de ce pays se présente en effet loin au nord, dans le voisinage de l'Égypte, il ne faut pas oublier que le récit que fait le naufragé ne s'adresse pas à des gens qu'il peut avoir rencontrés à son arrivée au pays *Ouaouat*. Ce récit est, à n'en pas douter, destiné aux compatriotes du naufragé, pour les habitants de l'Égypte, et ceux-ci ne pouvaient jamais, c'est sûr, comprendre un terme comme , *pehoui* «les dernières limites», autrement que de leur point de vue. Du reste le narrateur dit expressément, **p. 1 l. 5-6** [= PE l. 11], qu'il est de retour en Égypte : donc, au moment où il raconte, pour lui aussi les , *peḥoui*, de *Ouaouat* ne peuvent plus être que quelque part très loin, à une grande distance de l'Égypte.



**ouar**, 1° comme verbe : «être grand, être abondant»; 2° comme substantif : «grandeur, abondance, surplus».

1° Comme verbe : **p. 3 l. 10** [= PE l. 63-64] : , *ouar-es er meḥ sen* «elle était plus grande que deux coudées»; **p. 8 l. 1** [= PE l. 150] : , *ân ouar n-ek ânti(-ou)* «le parfum *ânti* (la myrrhe) n'est pas abondant chez toi» (litt. : «à toi») (voir *supra s. v.* , *ân*); **p. 8 l. 4** [= PE l. 151-152] : , *sou ḥekennou(-ou) pef, zed-n-ek ân-t(ou)-f, bou-pou ouar n âa pen* «.....[et] ce parfum *ḥekennou*, dont tu dis qu'il va être apporté, n'étant pas abondant en cette île» (cf. *s. v.* , *sou*).

Pour la valeur verbale de , *ouar*, voir Piehl, *Dictionnaire du Papyrus Harris*, n° 1, *s. v.*, et K. Sethe, *Das ägyptische Verbum*, t. II, § 23, 28, 29, 107, 252 et 377 (et § 106; 253, 1; 515 et 818 pour la forme à finale redoublée du même mot).

2° Comme substantif, **p. 3 l. 5** [= PE l. 53-54] : , *âḥâ-n sesa-n-[â] ouâ, erdou-n-â er ta en ouar ḥer â-oui-â* «alors je me rassasiai et je mis à terre [une partie, quelque chose] du surplus [qui était] sur mes bras» (c'est-à-dire «je mis à terre du surplus dont mes bras étaient chargés»). C'est le , *en, n*, partitif devant , *ouar*, qui indique que, malgré l'omission en égyptien d'une expression correspondante à notre «quelque chose, une partie», nous devons insérer cette expression dans notre traduction. Une pareille omission de l'expression «quelque chose» se rencontre encore **p. 4 l. 6** [= PE l. 80] dans , *ân tit-t[ou] âm-â* «n'a pas été enlevé [quelque chose] à moi (litt. : «de moi»)». Seulement ici c'est la préposition , *em* ( , *âm*) qui joue le même rôle que le , *en, n*, dans le premier cas [(1)]. Si, comme c'est aussi grammaticalement juste,

[(1)] Nous avons la même omission des mots «quelque chose» dans les expressions bien connues , *enti-n-ef*, et , *ânti-n-ef* «celui qui a [quelque chose]» = «un homme aisé» et «celui qui n'a [rien]» = «un miséreux». La même omission se retrouve encore dans l'exemple suivant (K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, t. IV, p. 415) : , *ân khemet-n[-â] em khepret der sep tep* «..... [et ainsi] je n'ai ignoré [quoi que ce fût] de ce qui s'est produit depuis l'origine [du monde (litt. : «dès la première fois»)]». (Pour la forme verbale , dans laquelle se trouve ici le verbe , *khem* «ignorer» et qui s'emploie lorsqu'il s'agit d'exprimer la conséquence, le résultat découlant d'une proposition précédente, à comparer *infra*, *s. v.* , *erdou*, 4°.)

on voulait traduire , *en ouar ḥer â-oui-â*, par «à cause de l'abondance [qu'il y avait] sur mes bras» dans le sens de : «parce qu'il y avait beaucoup trop sur mes bras», il serait tout à fait impossible d'expliquer l'absence en égyptien d'une expression correspondante à «quelque chose» après , *erdou-n-â er ta* «je mis à terre» (ou même en comprenant la phrase au figuré : «je négligeai»[1], cf. Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 9).

Pour le sens «abondance, surplus» de , *ouar*, à comparer, outre notre texte, l'inscription de la stèle C. 55 du Louvre = Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, t. I, pl. IX, et texte, p. 12 (cf. aussi Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, II, pl. XCIII), l'inscription publiée par M. Daressy dans le *Recueil de travaux relatifs à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. XVI, p. 57 et celle publiée par M. Naville dans le même *Recueil*, t. XVIII, p. 103, l. 2.

**ouaḥ**, verbe transitif : «poser, placer, ajouter, additionner, augmenter, laisser, abandonner», **p. 4 l. 5** [= PE l. 76-79] : , etc., *âḥâ-n erdou-f ouâ em ro-f, tit-ef ouâ er set-ef ent senezem, ouaḥ-ef ouâ*, etc. «alors il me mit dans sa bouche, il me prit à son lieu de repos, il me déposa», etc. Ici le verbe , *ouaḥ-ef*, ainsi que , *erdou-f* et , *tit-ef*, dépendent tous de , *âḥâ-n*, *q. v.*

Le mot s'est conservé en copte dans ⲟⲩⲱϩ *T. M. B.*, ⲟⲩⲁϩ, ⲟⲩⲉϩ, *addere, addi, augeri, manere*.

**ouaz-ouar**, subst. masc. : «la mer» (litt. : «le Grand-Vert»), **p. 2 l. 4** [= PE l. 25], **p. 2 l. 8** [= PE l. 33], **p. 2 l. 11-12** [= PE l. 40-41], **p. 3 l. 8** [= PE l. 59], **p. 4 l. 9** [= PE l. 85], **p. 5 l. 6** [= PE l. 102], **p. 5 l. 10-11** [= PE l. 110].

---

[1] Je ne crois pas que nous soyons obligés de renoncer tout à fait au sens littéral de l'expression , *erdout er ta* «mettre, déposer à terre» pour la seule raison que cette expression nous apparaît ailleurs quelquefois avec le sens figuré de «mettre de côté, négliger». D'autres expressions analogues gardent, indépendamment l'un de l'autre, les deux sens. Ainsi ....., ....., *âḥâ* ..... *ḥer* ....., peut tout aussi bien signifier «se tenir debout sur....., se mettre sur.....», que «se préoccuper de.....». (Pour cette dernière signification, à comparer Griffith, *Siout*, p. 6, col. 271.)



**ouâ**, pronom absolu de la première personne du singulier et du masculin. Il s'emploie :

1° Comme sujet de proposition, lorsqu'il est accolé à la négation , *ân*, ou à la conjonction , *mak* «voilà», **p. 4 l. 3** [= PE l. 74] : , *ân ouâ ḥer sedem-â set* «ce que je n'ai [jamais] entendu», litt. : «[ce que] ne suis pas moi (ou : «n'étais pas moi») sur le fait de mon entendre (ou : «de mon avoir entendu») cela»; **p. 6 l. 12** [= PE l. 130] : , *ân ouâ ḥenâ am-ni* «je n'étais pas (ou : «je ne suis pas») avec ceux qui peuvent prendre feu»; **p. 6 l. 13** [= PE l. 131] : , *ân ouâ em ḥer-âb-sen(ou)* «je n'étais pas en leur milieu»; **p. 5 l. 9-10** [= PE l. 108] : , *mak ouâ er-ges-ek* «me voilà auprès de toi».

2° Comme complément direct d'un verbe (**p. 2 l. 13** et **p. 3 l. 1** [= PE l. 44] : peut-être le suffixe , *â*, de , *qenâ-n-â*, doit être remplacé par , voir *s. v. v.* , *â*, et ); **p. 3 l. 5** [= PE l. 52-53] : , *âḥâ-n sesa-n*[-*â*] *ouâ* «alors je me rassasiai» (pour l'omission du suffixe de la première personne après , *sesa-n*, à comparer , *sesa*, et , *zam*); **p. 4 l. 4-5** [= PE l. 76-79] : , etc., *âḥâ-n erdou-f ouâ em ro-f, tit-ef ouâ er set-ef ent senezem, ouaḥ-ef ouâ*, etc. «alors il me mit dans sa bouche, il me prit à son lieu de repos, il me déposa», etc.; **p. 6 l. 1** [= PE l. 113] : , *peḥ-n-ek ouâ* «tu m'as atteint»; **p. 8 l. 6** [= PE l. 156] : , *erdou-n*[-*â*] *ouâ ḥer khet qa* «je me plaçai sur un haut arbre» (pour l'omission du suffixe , *â*, *v. supra*); **p. 8 l. 10** [= PE l. 161] : , *âḥâ-n erdou-n*[-*â*] *ouâ ḥer khat-â* «alors je me mis sur mon ventre» (omission du suffixe , *â*, comme dans la phrase précédente); **p. 9 l. 4-5** [= PE l. 166] : , *erdou-t*[-*â*]*ouâ ḥer khat-â* «je me mis alors sur mon ventre» (omission du suffixe , *â*, comme dans les deux phrases précédentes; à comparer aussi *s. v.* ); **p. 10 l. 4** (= PE l. 179] : , *ma ouâ er-sa saḥ-â ta* «regarde-moi (= jette ton regard sur moi), après que j'ai rejoint la terre (ferme)».

, **ouâ**, mot employé dans notre manuscrit de deux manières : 1° comme adjectif numéral : «un, unique, seul», et 2° comme verbe : «être seul».

1° Comme adjectif le mot se rencontre dans la forme féminine : , *ouât* «une, seule», **p. 6 l. 14** [= PE l. 131-132] :

, *kem-n-à set em khait(-ou) ouât* «je les trouvai dans un seul tas de cendres (?)».

2° Comme verbe le mot apparaît dans la forme du participe à flexions se rapportant à la première personne du singulier, **p. 2 l. 12** [= PE l. 41] : , *âr-n-à harou khomet ouâ-kouà* «je passai trois jours étant tout seul» (litt. : «....., moi, qui étais tout seul»).

Le mot s'est conservé en copte comme article indéterminé ⲟⲩ *T. M. B.* «un, une» et comme nombre : ⲟⲩⲁ, ⲟⲩⲁⲁ *T.*, ⲟⲩⲁⲓ *M. B.*, ⲟⲩⲉⲓ, ⲟⲩⲓ *T. B.*, *unus, una, solus, sola.*

**ouâ,** subst. masc. provenant de l'adjectif numéral , *ouâ, q. v. supra,* et signifiant : «un individu, un seul homme, quelqu'un», ou, lorsqu'il est employé comme sujet d'un verbe négatif : «personne», **p. 2 l. 10-11** [= PE l. 37-39] et **p. 5 l. 9** [= PE l. 106-107] : , *âhâ-n depet mout enti-ou âm-es, ân sep ouâ âm* «quant au navire, ceux qui y étaient périrent et il ne resta pas un seul parmi (eux)»; **p. 5 l. 4** [= PE l. 99] : «chaque individu (qui était) parmi [eux], chacun parmi [eux]».

**-oui,** 1° terminaison, quelquefois écrite et quelquefois omise dans l'écriture, du duel des substantifs. Elle se trouve écrite : **p. 1 l. 4** [= PE l. 9] : , *peh-oui* «l'extrémité, la limite»; **p. 3 l. 6** [= PE l. 54] et **p. 8 l. 11** [= PE l. 161] : , *â-oui* «les deux bras»; **p. 4 l. 10** [= PE l. 87] : , *â-ouit* «les deux bras» (pour le , *t*, de cette forme, voir *supra s. v.* , *â*). La terminaison du duel , *-oui*, ne se trouve pas écrite : **p. 3 l. 1** [= PE l. 45-46] : , *red[-oui]* «les deux jambes»; **p. 3 l. 11** [= PE l. 65] : , *ân[-oui]* «la langue fendue en deux du serpent»; **p. 4 l. 9** [= PE l. 85] : , *ges[-oui]* «les deux côtés»; **p. 10 l. 8** [= PE l. 187] : , *peh[-oui]* «la partie postérieure, la fin».

2° Terminaison qui très souvent s'ajoute à un adjectif lorsque, comme attribut, il précède le sujet. Dans le *Conte du naufragé* cette terminaison se rencontre **p. 6 l. 6** [= PE l. 124] après le mot , *resh*, ce qui nous fait reconnaître dans ce mot non pas un participe (ou un substantif) : «celui qui se réjouit», mais bien un adjectif : «gai, réjouissant, agréable». L'expression , *resh-oui*, doit donc être traduite par «est réjouissant.....», ou : «comme est réjouissant.....!», et le sujet de cette expression est toute la phrase suivante. Or, celle-ci représente une proposition circonstancielle construite d'après la formule : *sujet + attribut* (verbe). Le sujet ici est : , *sezed dep-et-n-ef* «celui qui raconte ce qu'il a éprouvé» et l'attribut est : , *sen*, avec le complément direct : , *khet-ou mer.* Toute la phrase , *resh-oui sezed dep-et-n-ef sen khet-ou mer*, doit ainsi signifier : «comme c'est réjouissant lorsque celui, qui raconte ce qu'il a éprouvé, a [déjà] passé les tristes circonstances», c'est-à-dire «lorsqu'il est déjà hors de péril!». La construction de cette phrase se rapproche de très près de celle que nous voyons dans un passage, qui, bien qu'emprunté à un texte de basse époque, ne contient pas moins une construction grammaticale très ancienne. Le passage en question est : , *ha* (ou : *â*) *nefer-oui Noubet hetep-out* «ô, comme c'est beau, lorsque Noubet est tranquille (apaisée, contente)» (Mariette, *Dendérah*, IV, 2 col. 12 = Junker, *Grammatik der Denderatexte*, § 276). Ici aussi , *nefer-oui*, a comme sujet une proposition circonstancielle : , *Noubet hetep-out* (= *substantif féminin* + ou ; pour , *out*, qui, dans les textes de basse époque remplace souvent le simple , *t*, et , , *tâ*, à comparer Junker, *l. l.*, § 63 et 143). Pour d'autres exemples de la même construction, empruntés à des textes de basse époque, à comparer les remarques de M. H. Junker dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, p. 125-126.



**oun,** verbe employé de deux manières : 1° comme verbe neutre, dans le sens : «être, exister, se trouver», et 2° comme auxiliaire pour la conjugaison.

1° , *oun*, comme verbe neutre : «être, exister, se trouver», **p. 6 l. 8** [= PE l. 126] : , *oun-à* «je suis» (ou : «j'étais»); **p. 7 l. 1** [= PE l. 135] : , *oun-ek âm-ef* «tu y seras».

2° , *oun*, comme verbe auxiliaire, **p. 7 l. 1** [= PE l. 136-137] : , *oun-ke* (= *kou[à]* (?), *-ka[-à]* ?) *er-ef demakouà her khat-à.* Cette phrase rappelle par le sens général et par la construction grammaticale la phrase suivante, empruntée aux *Mémoires de Sinouhit* (cf. *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 21, l. 4-5 = papyrus de Berlin I, l. 253) : , *oun-ke-à* (= *-kouà* [?], *-ka-à* [?]) *er-ef doun-kouà her khat-à*, seulement dans notre texte le suffixe de la première personne du singulier , *à*, est omis, sans doute par erreur ou par caprice graphique : sa présence me semble absolument nécessaire, vu que ce

n'est que sur un suffixe pronominal que dans une forme verbale composée peut s'appuyer un participe à flexions (tel que , *dema-kouâ*). Mais ce n'est pas la seule difficulté que présente la phrase citée de notre manuscrit. La question la plus embarrassante, et cela par rapport aux deux variantes de la même phrase, c'est de savoir si , *oun-ke-â*, est vraiment un participe à flexions, comme le pense M. Erman (voir *Aegyptische Grammatik*, 1re édit., § 251; 2e édit., § 267, et *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 3), ou s'il faut chercher une autre explication pour cette forme verbale. De prime abord on ne peut ne pas être étonné de voir avec quelle persistance la forme , *ke* + *â*, ou [], *ke* [+ *â*], remplace la forme pleine , *kouâ*, qui se rencontre pourtant dans les deux verbes attachés à , et dont, malgré cela, le verbe est, pour une raison inexplicable, privé. A part cette étrangeté qui, à la rigueur, pourrait être considérée comme étant de nature purement graphique, il y a encore un autre motif assez sérieux qui pourrait nous empêcher de reconnaître un participe à flexions dans . Comme cette expression se trouve, **p. 7 l. 1** [= PE l. 136], placée à la tête d'une proposition, qui a tout l'air d'une proposition principale affirmative, il est assez difficile d'admettre à première vue que ce soit là la place pour un participe à flexions, car, à l'ordinaire, un tel participe est précédé soit d'un substantif, soit d'un pronom, auquel il se rapporte et sur lequel, pour ainsi dire, il s'appuie. Aussi la tentation serait grande de reconnaître dans , qui suit , *oun*, une forme raccourcie de la particule affirmative , *ka*, qui, à l'instar des particules , *n*, , *kher*, etc., s'intercale quelquefois entre le verbe et le suffixe sujet dans la forme verbale (à comparer un exemple de basse époque où la particule , *ka*, est aussi simplement rendue par , chez M. H. Junker, dans sa *Grammatik der Denderatexte*, § 141). D'après cette explication la phrase [] , *oun ke*[-*â*] (= *ka-â*) *ref dema-kouâ*, devrait se traduire : «alors moi ( = + , *ka-â*), après cela (, *ref* «sur cela»), je me prosternai sur mon ventre». Toutefois un fait, qui n'a pas été jusqu'à présent suffisamment relevé par les grammairiens, nous force en fin de compte à reconnaître tout de même dans un participe à flexions (= , *oun-kouâ*), mais un participe à flexions, qui se rapporte à un sujet non pas le précédant, comme c'est d'ordinaire le cas, mais bien venant à sa suite, avec le verbe de la proposition principale. Cette inversion dans l'emploi du participe à flexions se reconnaît très bien dans les exemples suivants, où la partie de la phrase, exprimée par le participe à flexions, joue un rôle



subordonné par rapport à la partie contenant le verbe principal. Ainsi dans la grande inscription d'*Âḥâmes* à el-Qab (l. 40) (cf. K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, IV, p. 10) nous lisons : (?), etc., *tenâ-kouâ, peḥ-n-â âaoui, ḥesoutou-â mâ tep-es-*(?) «ayant avancé en âge (*participe à flexions*), j'ai atteint la vieillesse (*proposition principale avec verbe dans la forme :* ), pendant que mes hommages (c'est-à-dire «les hommages qui me revenaient») [étaient, restaient] comme par le passé[1] (*proposition circonstancielle, avec sujet au commencement et omission du verbe «être»*)»[2].

*Ounâ*, aux lignes 29 à 31 de son inscription (cf. K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, I, p. 104) nous dit : , etc., *za-k*[*ouâ*] *em nemâouou ḥenâ tesetou peten, âr-n*[*-â*] *der-ta*, etc. «m'étant embarqué sur des chalands avec ces troupes, je débarquai», etc.

Dans l'exemple suivant, emprunté à l'inscription de la statue du fameux *Amenḥotep*, fils de *Ḥapou* (voir Brugsch, *Thesaurus*, t. VI, p. 1295), il y a même deux participes à flexions se rapportant au même suffixe de la première personne du

(1) Ma traduction concorde pleinement avec celle de Breasted, *Ancient Records*, II, § 82, mais je dois avouer que l'expression adverbiale , peut-être fautive dans la publication, ne m'est pas connue d'ailleurs : très probablement elle a le même sens que , *mâ tep-â* «comme autrefois, dans la même condition qu'autrefois», voir Budge, *Hieratic papyrus of Nesi-Amsu* (recte : *Nsi-Min*), p. 75, col. VI, l. 15. Un autre bon exemple de participe à flexions précédant le verbe principal à la *première* personne du singulier se lit dans un texte de *Hatnoub* dans : G. Müller, *Hieratische Lesestücke*, pl. I, n° 1, col. 5-6.

(2) Une construction de phrase semblable avec, au commencement, un participe à flexions dépendant de la *troisième* personne du singulier, se rencontre dans la grande inscription d'*Annâ*, l. 16 (= K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, IV, p. 59, où tout le passage, que je cite plus bas, est à tort coupé en deux), là où il est parlé de la mort de *Thoutmes II* et de l'ascension au trône de son fils *Thoutmes III* : , *per er pet, khnoum-n-ef em neterou, si-f âḥâ em set-ef em souten taoui* «étant sorti vers le ciel (ou : «lorsqu'il fut sorti vers le ciel» — *participe à flexions*) il (*Thoutmes II*) se réunit aux dieux (*proposition principale, verbe* ), pendant que son fils se mettait à sa place (ou : sur son trône) comme roi des deux pays» (*proposition circonstancielle de la forme : substantif* (*sujet*) + ). A comparer avec l'exemple cité la ligne 4 de la même inscription (K. Sethe, *l. l.*, IV, p. 54).

Pour le participe à flexions, suivi du verbe principal à la *deuxième* personne du singulier et de trois propositions circonstancielles, dans lesquelles les sujets précèdent l'attribut, voir un exemple au papyrus de *Haounefer* du Musée Britannique : (Budge, *The book of the Dead*, *Facsimiles of the papyrus of Hunefer, Anhai*, etc., pl. I, col. 10-11).

singulier : , *dehan-kouà er sesh souten kher-tep, bes-kou[à] gert ḥer shât neter, ma-n-à khou-ou Dḥouti* «ayant été élevé au rang de *scribe royal en chef* et ayant été en outre (ou : par conséquent) introduit au livre divin (c'est-à-dire admis à l'étude des mystères de la science), je vis (= «je constatai») les splendeurs (les avantages, les bienfaits) de Thot», etc. [(1)].

Enfin voici encore un exemple, qui, comparé au précédent, nous montre au lieu du premier participe à flexions une phrase, dont le sujet est un pronom personnel indépendant et l'attribut un substantif mis à la suite de ce pronom, c'est-à-dire, une phrase construite sur le modèle des phrases circonstancielles (inscription de la statue de *Senmout*, voir K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. IV, p. 415) : , *nouk[à] sâḥ en sedem ȧn-ef, àq-kouà gert ḥer sesh-ou neb en ḥem-ou neter, àn khem-et-n[-à] kheрret der sep tep* «Moi, étant un noble qui avait [beaucoup] ouï (c'est-à-dire «qui avait aimé à écouter ce qu'on lui racontait, qui aimait à s'instruire en écoutant») et ayant en outre accès à tous les écrits des serviteurs du culte, je n'ai pas par le fait ignoré [(2)] [quoi que ce fut [(3)]] de ce qui s'est passé depuis l'origine du monde (litt. : «depuis la première fois»)».

Tous ces exemples nous permettent donc de reconnaître que [], ou plutôt [] dans de notre exemple est un participe à flexions s'appuyant sur le sujet de l'expression : , *demà-n-à satou(-ou)*, qui vient de suite après. Je ne pense pas que , *dema-kouà*, puisse, comme dans l'exemple tiré de l'inscription d'*Amenḥotep*, fils de *Ḥapou*, être un second participe à flexions, se rapportant au même sujet (dans , *demà-n-à*). Je

(1) On peut trouver un exemple avec deux participes à flexions se rapportant à la *troisième* personne du singulier dans l'inscription de Turin, publiée par M. Newberry dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXII, p. 150, l. 13 et suiv. : , etc., *per em khenet, khenem em ḥesoutou, derp-n-ef kher paout neterou*, etc., et peut-être un exemple de deux participes à flexions se rapportant à la *deuxième* personne du singulier dans le passage de la pyramide de *Merenrâ*, 309-315 (= pyr. *Pepi II*, 846-847).

(2) Pour le verbe à la forme , servant à marquer le résultat, à comparer *infra s. v.* ; c'est par les mots «par le fait» = «donc» que j'ai tenu à rendre cette nuance du verbe.

(3) Pour l'ellipse du mot «quelque chose» («quoi que ce fût») après , *àn khemet-n[-à]*, voir *supra s. v.* , *ouar*.



crois plutôt que , *dema-kouà*, qui dans notre cas n'est pas suivi de la conjonction , *gert*, se rapporte au pronom , *à*, sous-entendu ou du moins graphiquement non exprimé dans la terminaison [] de , *oun-k[ouà]*. Toute la phrase, **p. 7 l. 1-2** [= PE l. 136-137] : , *oun-k[ouà] er-ef dema-kouà ḥer khat-à, demà-n-à satou(-ou) em-baḥ-ef*, devrait donc être traduite : «alors, m'étant jeté sur le ventre, je me collai au sol devant lui».

Le verbe , *oun*, s'est conservé en copte dans ⲟⲩⲟⲛ *T. M. B.*, ⲟⲩⲁⲛ *B.*, ⲟⲩⲛ *T.*, *esse, habere, res aliqua existens, aliquis.*

**ouḥemi-t**, dans la forme verbale + *substantif sujet* (cf. Sethe, *Das ägyptische Verbum*, § 265, *a* et *b*), provient du verbe transitif , *ouḥem*, qui d'ordinaire signifie : «répéter par la parole, réitérer en parlant, répondre, raconter», mais qui, dans notre manuscrit, ne peut avoir que le sens de «réitérer avec bruit, répéter bruyamment» (ou, avec un sens passif : «être réitéré avec bruit, être répété bruyamment»), puisqu'il est employé **p. 2 l. 9** [= PE l. 35-36] et **p. 5 l. 7** [= PE l. 104-105] en parlant non d'un être humain, mais de vagues de la mer. C'est, à n'en pas douter, le verbe ordinaire , *ouḥem* «répéter, réitérer, redoubler, multiplier», qui, peut-être par anticipation, a échangé dans notre cas son déterminatif en pour donner au verbe une nuance en rapport avec le bruit que font les vagues du ressac en se suivant de près les unes les autres. Comme échange de déterminatif ordinaire contre un déterminatif plus ou moins anticipé, je peux citer l'exemple suivant : [] , *nefer-oui perou en ro-k, paï[-à] sherà* «charmant est ce qui sort de ta bouche (*sc.* «ta parole»), ô enfant!» (Lepsius, *Denkmäler*, III, 10 *a* = Stern, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1877, p. 85). Ici le mot , *perou* «ce qui sort», a pris, au lieu de son déterminatif ordinaire , le déterminatif , parce que toute l'expression , *perou en ro*, dont il ne forme que le commencement, a le sens de «parole», litt. : «ce qui sort de la bouche». (A comparer ancore les expressions , *semam*, et , *sesoun*, chez Erman, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 28, et l'expression , *seb-en-sezet*, qui se lit dans notre manuscrit **p. 3 l. 6-7** [= PE l. 55-56] et **p. 7 l. 8** [= PE l. 144-145], *v. infra*). Il faut toutefois remarquer qu'au papyrus Ebers le mot «répéter» est partout rendu par , *ouḥem*, avec le déterminatif au lieu du déterminatif .

Le verbe [hiéroglyphes], *ouḥemî-t*, suivi de son sujet, se rencontre **p. 2 l. 9** [= PE l. 35-36] et **p. 5 l. 7** [= PE l. 104-105] : [hiéroglyphes], *âr-ef ouḥemî-t nouît âm-ef ent meḥ 8* «il (le vent) fit que des vagues de 8 coudées fussent redoublées [avec bruit] grâce à lui», «il fit que grâce à lui des vagues de 8 coudées se succédassent de plus près (avec bruit)».

Pour la racine verbale augmentée de [hiéroglyphes], *î*, dans la forme [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] + *substantif sujet*, voir *infra sub v.* [hiéroglyphes], *renpî*.

Quant à la forme verbale [hiéroglyphes] + *substantif sujet*, dans laquelle le verbe [hiéroglyphes], *ouḥemî-t*, apparaît dans notre manuscrit, c'est un infinitif subjonctif (c'est-à-dire un infinitif par la forme, un subjonctif par le sens) dépendant de [hiéroglyphe], *ar*, et ayant la terminaison [hiéroglyphe], *t* (de l'infinitif féminin) qui se rencontre dans la forme verbale [hiéroglyphes] + *substantif sujet*, lorsque cette forme suit le verbe [hiéroglyphe], *dou*, ou [hiéroglyphe], *erdou* «donner, faire, causer», synonyme dans son rôle de verbe factitif avec [hiéroglyphe], *âr* «faire, causer», par exemple : ..... [hiéroglyphes], ..... *er semenkh bou sheta em zâm, dou-n-ef ân-t ḥem-â em khent-ta* «..... pour orner la place mystérieuse de l'électrum, qu'il (*sc.* le dieu Osiris) avait poussé Ma Majesté à apporter (litt. : «avait donné, que Ma Majesté apporte» = «avait occasionné mon action d'apporter») de Nubie» (Schäfer, *Die Mysterien des Osiris in Abydos*, p. 10). Pour un autre exemple de cette forme de l'infinitif-subjonctif, voir Piehl, *Inscript. hiéroglyph.*, I, pl. XX et texte p. 24 = Chassinat, *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XXII, p. 20 (à comparer aussi t. XXIII, p. 77) : [hiéroglyphes], etc., [hiéroglyphes], *âr-n-ef debou n menkhet..... erdou ha-t nef sa-ou khaker-ou-f neb* «on lui fit un maillot d'étoffe..... et on déposa sur lui (litt. : «on accorda la descente vers lui, on donna, que descendissent vers lui, on fit choir sur lui») ses amulettes et tous ses ornements». (A comparer aussi Sethe, *Das ägyptische Verbum*, II, § 265, 12 *a* et *b*.)

Pour l'intercalation de [hiéroglyphes], *âm-ef*, entre [hiéroglyphes], *nouît*, et [hiéroglyphes], *ent meḥ 8*, à comparer *s. v.* [hiéroglyphe], *ent*.

Le verbe [hiéroglyphes], *ouḥem*, dans le sens de «répéter par la parole, réitérer en parlant», etc., s'est conservé dans le copte ⲟⲩⲁϩⲉⲙ *T. M. B.*, ⲟⲩⲁϩ̄ⲙ̄ *T.*, ⲟⲩⲱϩⲉⲙ, ⲟⲩⲟϩⲉⲙ, ⲟⲩⲱϩ̄ⲙ̄, ⲟⲩⲟϩ̄ⲙ̄ *T.*, *interpretari, respondere, iterare.*

[hiéroglyphes] **oukha**, subst. masc. : «un ignorant, un imbécile, un maladroit», **p. 5 l. 5-6** [= PE l. 101].



[hiéroglyphes], [hiéroglyphes] **ousheb**, mot employé dans notre manuscrit : 1° comme verbe et 2° comme substantif :

1° Comme verbe neutre et transitif : «répondre, converser avec quelqu'un, parler de....., prononcer un discours», **p. 1 l. 7-8** [= PE l. 14-15] : [hiéroglyphes], *akh ousheb-ek oushdet-ek*. Cette phrase peut être comprise de deux manières selon le sens qu'on préfère admettre dans ce cas pour le verbe [hiéroglyphes], *ousheb*. Si c'est celle de «prononcer un discours», nous devrons traduire : «ah! prononce ton interpellation (ta demande)!». Si, par contre, nous voulons nous tenir au sens le plus fréquent de «répondre» qu'a le verbe [hiéroglyphes], *ousheb*, dans les textes, nous pourrons pour la phrase citée donner la traduction suivante : «ah, réponds à ta question», c'est-à-dire «à ce qu'on (*sc.* le roi) va te demander», ou : «si l'on (le roi) va te questionner!». Il est difficile de dire laquelle des deux traductions du passage en question est la plus juste, mais, dans tous les cas, la première me paraît la plus naturelle. Comme le verbe [hiéroglyphes], *ousheb*, avec le sens de «tenir, prononcer un discours, une allocution» n'apparaît qu'assez rarement dans les inscriptions, je trouve indispensable d'en donner ici un bon exemple, que j'ai rencontré parmi les nombreux textes hiéroglyphiques qui couvrent le mur nord du grand temple de Médinet-Abou : [hiéroglyphes], *zed medou : ân mes-ou souten, ouar-ou, semer[-ou] ousheb-sen(ou) kher neter nefer : entek Râ khâ-tâ mâ qed-ef, peḥti-tou-k ḥer petpet pedetou psid, ta neb ḥer âsded em ren-ek, shefî-tou-k en ḥer-ou(ou) râ neb. Reshou Kemit ger nekht-â, se Âmen, enti ḥer nesit-ef souten bât* (?) *Ouser-mâ-Râ-mer-Âmen se Râ Râ-mes-sou-ḥeq-Ân, dou ânkh mâ Râ* «dit par les fils royaux, par les grands, les dignitaires, qui tiennent un discours auprès du dieu bon : Tu es *Râ*, toi qui te lèves comme lui, ta valeur écrasant les barbares, toute la terre tremblant à ton nom, la terreur de toi se trouvant journellement devant eux. L'Égypte se réjouit du héros, fils d'Amon, qui se trouve sur le trône de ce dernier — le roi de la Haute et de la Basse-Égypte *Ramses II*, qui comme *Râ* dispense la vie!»

Le verbe [hiéroglyphes], *ousheb*, avec le sens de «répondre» se trouve dans notre

manuscrit **p. 4 l. 9** [= PE l. 86-87] : , *àḥà-n ousheb-n-à n-ef set* «alors je lui répondis cela».

2° Comme substantif masculin : «réponse, discours», **p. 1 l. 8-9** [= PE l. 15-17] : , *medou-k en souten, àb-ek em-à-k, ousheb-ek àn nàtàt* «parle au roi, ton cœur (étant) auprès de toi, ton discours (étant) sans réticences».

Le mot s'est conservé en copte dans ογωϣβ *T., respondere.*

**oushen,** verbe transitif : «plumer des oiseaux, préparer les oiseaux pour le sacrifice», ensuite simplement : «sacrifier, offrir en sacrifice» (cf. Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I, p. 23), **p. 7 l. 8-9** [= PE l. 144-146] : , *sefet-à n-ek ka-ou em seb-en-sezet, oushen-n-à n-ek apedou(-ou)* «j'égorgerai pour toi des bœufs en sacrifice et je plumerai pour toi des oiseaux».

Bien que le parallélisme de ces deux phrases semblerait exiger pour les deux verbes , *sefet*, et , *oushen*, une seule et même forme — la forme , il faut toutefois remarquer que nous avons par ailleurs des exemples où deux verbes, *aussi parallèles*, se trouvent dans différents temps, le premier de ces deux verbes étant dans le temps et le deuxième dans le temps . (A comparer Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1882, t. XX, p. 3 et 1908, t. XLV, p. 6, et un bon exemple, M. Maspero, dans la même *Zeitschr.*, 1881, t. XIX, p. 118, § XVI, *h.*) L'emploi simultané des deux formes et dans des passages parallèles, sert, à ce qu'il paraît, pour lier plus intimement entre eux les deux verbes, car la forme , qui à l'ordinaire sert à exprimer spécialement le passé, doit pour ainsi dire subordonner la partie de la phrase, dans laquelle elle se trouve, à celle qui contient le verbe dans la forme . Mais cette subordination n'est que très lâche, comme c'est le cas dans notre exemple et dans l'exemple cité par M. Maspero dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1881, p. 118, § XVI, *h*, et si la traduction «j'égorgerai pour toi des bœufs en sacrifice, après que j'aurai plumé pour toi des oiseaux» est plus littérale, nous pouvons néanmoins tranquillement la modifier en : «j'égorgerai..... et je plumerai pour toi des oiseaux».

**oushdet,** subst. fém. (ou peut-être infinitif de la forme (?)) : «interpellation, demande, question» : 1° qu'on pose; 2° à laquelle on doit répondre, **p. 1 l. 8** [= PE l. 14] : , *akh ousheb-ek oushdet-ek* «ah, prononce ton interpellation (ta demande)!», ou, peut-être : «ah, réponds à ta demande», c'est-à-dire «à ce qu'on (le roi) va te demander», ou : «si l'on (le roi) va te questionner» (voir *supra* le mot , *ousheb*).



Pour le sens du verbe , *oushed*, dont provient le substantif , *oushdet*, à comparer Griffith, *Kahoun Papyri*, pl. XIII, l. 23, et *ibid.*, texte, p. 36 et 37 et la *Bibliothèque d'étude*, t. I, glossaire *s. v.* Le sens de «questionner, demander», pour le verbe , ressort clairement de la phrase : , *oushed-tou-k em ousekhet Mà(-t) : àn khet-ou ḥa-k* «que te soit posée la question dans la salle de la vérité : y a-t-il quelque chose derrière (après) toi?» (A. H. Gardiner, *The installation of a vizier*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVI, p. 5).

Le verbe , *oushed*, semble s'être conservé en copte dans ογωϣτ *T. M.*, ογϣτ, *adorare, placare.*

**oudef,** verbe neutre : «tarder, être en retard» («à faire quelque chose» s'exprime par la préposition et l'infinitif), **p. 4 l. 1** [= PE l. 70-71] : , *àr oudef-ek em zed n-à* «si tu tardes à me dire».

, **ouza,** mot employé dans notre manuscrit : 1° comme verbe et 2° comme substantif :

1° Comme verbe neutre : «être sain, être en bonne santé, être indemne» et par rapport au cœur : «être content», **p. 1 l. 1** [= PE l. 1-2] (dans la forme verbale + *substantif sujet*, prise dans le sens optatif) : , *ouza àb-ek, ḥà[-à?]* «que ton cœur soit content, ô (mon) chef!»; **p. 4 l. 6** [= PE l. 79-80] (dans la forme du participe à flexions de la première personne du singulier) : , *àn demà-t[ou]-à ouza-kouà* «je ne fus pas molesté tout en restant indemne» (= et je restai sain et sauf).

2° Comme substantif masculin : «intégrité, santé», **p. 10 l. 10** [= PE l. 189] : , *ànkh! ouza! seneb!* «vie! santé! force!». Pour cette formule, à comparer *supra* le mot , *ànkh*.

Le mot s'est conservé dans le copte ογϫαι *T. M., salvari, sanus*, ογωϫ, ογοϫ *M. T., sanus.*

## ]

**ba-ou,** **baou,** subst. masc. collectif : «puissance, volonté» (litt. : «âmes», pluriel de , *ba* «âme»), **p. 7 l. 3** [= PE l. 139] :

, *sezed-à ba-ou-k en àtî* «je décrirai ta puissance à pharaon»; **p. 7 l. 7** [= PE l. 143] : , *em baou-f* «par sa puissance, par sa volonté, grâce à lui».

**baḥ**, subst. masc. : «phallus, membre viril», dans l'expression , *em baḥ*, qui dans notre manuscrit apparaît avec deux significations distinctes :

1° «Devant, en présence de», **p. 3 l. 13** [= PE l. 67-68], **p. 4 l. 7** [= PE l. 82], **p. 4 l. 10** [= PE l. 88], **p. 7 l. 2-3** [= PE l. 138] et **p. 8 l. 11** [= PE l. 161] : , *em-baḥ-ef* «devant lui».

2° «Avant, antérieurement à.....», **p. 4 l. 3-4** [= PE l. 73-76] :....., ..... *àou medou-k n-à, àn ouà ḥer sedem-à set, àou-à em baḥ-ek khem-n-à* (pour la correction de *khem-n-à* au lieu de *khem-n ouà*, voir *s. v.* , *khem*) «.....[ou bien] tu me diras ce que je n'ai [jamais] entendu [ou] ce que j'ignorais avant toi». Le sens «avant, antérieurement à.....» de la locution , *em-baḥ*, suivie d'un pronom ou d'un substantif, n'a pas été constaté jusqu'à présent, mais il ressort clairement du passage cité de notre texte et il est en parfaite harmonie avec la locution adverbiale , *em-baḥ* «autrefois, auparavant», que nous retrouvons très souvent dans les inscriptions, par exemple au grand papyrus Harris (voir le glossaire de ce papyrus fait par Piehl, *s. v.*).

L'expression , *em-baḥ*, s'est conservée dans le copte ⲙⲙⲁϩ *T.*, *ante....., in conspectu.....*

**bà**, subst. masc. : «mine, carrière», **p. 2 l. 3** [= PE l. 23-24] et **p. 4 l. 11** [= PE l. 90].

A côté du mot masculin , *bà*, on rencontre dans les textes, pour dire «mine, carrière», un mot , *bàt*, très ressemblant au premier, mais caractérisé par la terminaison , *-t*, comme substantif du genre féminin. C'est à tort, ce me semble, que M. Erman, dans son *Aegyptisches Glossar* (p. 37), n'accorde qu'à la forme , *bàt*, le sens de «mine, carrière», tandis que dans , *bà*, il veut voir, non sans hésitation (*l. l.*, p. 38), soit une expression signifiant : «pays de merveilles» («Wunderland?»), soit un terme géographique, un nom de pays («Ländername?»). Pourtant déjà Brugsch dans son *Dictionnaire*, t. II, p. 374, avait mentionné les formes masculines , 



et , qui dans les inscriptions du Sinaï s'emploient avec le sens de «mine, carrière» (cf. R. Weill, *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï*, nos 37, 57, 58 (?), 63, 64 et 71), et c'est avec la même signification qu'apparaît la forme masculine plurielle , *bà-ou*, dans l'inscription suivante, copiée par Green dans le *Ouâdi Oumm ʿAouâd* (voir *Proceedings of the Society of biblical Archaeology*, pl. XXXI, p. 249, n° 8, et *ibid.*, pl. XXXII, n° 8) : , *ḥà, mer ḥemou-neter en Mout, Renni, kheft ît er àrit ba-ou er ànet noub* «le prince, chef des prophètes de *Mout*, *Renni* [a écrit ceci] — lors de [son] arrivée pour faire des mines pour l'extraction de l'or». Les deux expressions, , *bà* et , *bàt*, ne sont donc que deux formes, l'une masculine, l'autre féminine, d'un seul et même mot.

Il se peut que l'endroit désigné dans notre conte par le nom de , *bà en àtî* «la mine du roi» (**p. 2 l. 3** [= PE l. 23-24] et **p. 4 l. 11** [= PE l. 90]), auquel on accédait par mer, soit le même qui, sous le nom de , *Bà* (1), ou plutôt de , *bà Pount*, se trouve mentionné dans la phrase suivante de la lettre de *Pepi II* à *Ḥerkhouf* (voir K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, I, p. 130) (l. 21) : , (l. 22) : , *mer ḥem[-à] maa deng[a] pou er àn bà Pount* (ou : *Bà, Pount?*), «Ma Majesté veut (2) contempler (= avoir toujours devant les yeux) ce nain-*Denga* de préférence à ce qui est rapporté de la «mine de Pount» (ou : «de Bà», c'est-à-dire «la mine», ou «le Pays de la mine», *et de Pount*»). Comme il est difficile de dire, si les deux expressions *Ba* et *Pount*

(1) Le signe de , *bà*, est parfaitement distinct sur la photographie que je possède de l'inscription de *Ḥerkhouf*. Aussi faut-il bien se garder de prendre cette expression pour le mot , *bà*, qui, envisagé comme un nom collectif, pourrait, avec le mot suivant , *Pount*, signifier «les merveilles, les trésors du pays de *Pount*» (cf. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 434).

(2) , *mer ḥem[-à]* signifie : «Ma Majesté veut [à présent]», «Ma Majesté a un désir [subit, momentané], ou : «Ma Majesté aime [en ce moment]», tandis qu'une expression comme : «Ma Majesté veut [tout le temps, ordinairement]», «Ma Majesté a un désir [continuel]» ou : «Ma Majesté aime [toujours], a l'habitude d'aimer» devrait régulièrement s'exprimer en égyptien de l'Ancien et du Moyen Empire, ainsi qu'en celui du temps de la XVIIIe dynastie, par , *merer ḥem[-à]* (pour la forme , *merî ḥem[-à]*, voir *infra*, *s. v.* , *renpî*). La différence entre , *mer ḥem[-à]* et , *merer ḥem[-à]*, est, pour le temps présent, très ressemblante à celle qui existe par exemple en turc, entre les deux présents سويورم, *séviörum* et سورم, *sévérim*, et il est important de ne jamais perdre de vue que dans les verbes égyptiens, qui peuvent avoir deux formes — la forme *simple* et la forme *à finale redoublée* (ou quelquefois même

dans ce texte sont coordonnées, ou si l'expression *Pount* est subordonnée à l'expression *bâ*, nous ne pouvons pas avec assurance dire laquelle des deux versions proposées est la plus juste, mais il me semble toutefois que la traduction «la mine de Pount» soit préférable à celle qui donnerait un terme géographique assez vague — «Pays de la mine» ou : «la Mine», tout court. Un fait pourtant, qui doit être hors de doute, c'est que «la mine du roi», mentionnée dans notre manuscrit, et «la Mine» ou «la mine de *Pount*», dont il est parlé dans l'inscription de *Ḥerkhouf*, doivent *toutes les deux* avoir été sises *dans le voisinage immédiat* du pays de *Pount*, et il est *absolument inadmissible* que l'expression , *Bâ* ou *bâ* de l'inscription de *Ḥerkhouf* se rapporte au Sinaï, comme voudrait le croire Breasted, *Ancient Records*, t. I, § 353 (cf. aussi Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLIII (1906), p. 7).

---

*à racine redoublée*), la première sert ordinairement à désigner une action momentanée, accidentelle, tandis que l'autre exprime une action qui dure plus au moins longtemps et le plus souvent une action qui se répète régulièrement ou sans cesse, ou qui s'exécute pour ainsi dire par habitude.

D'autres langues que l'ancien égyptien et le turc moderne ont aussi cette faculté de faire exprimer à la racine verbale, moyennant quelques légères modifications ou additions, différentes nuances. Ainsi en nubien, à côté de la simple racine verbale, comme par exemple : *tog* «battre», nous avons la même racine modifiée en *ag-tog* pour désigner une action usuelle, durable ou itérative (voir Reinisch, *Die Nuba-Sprache*, § 166 et 169) et en russe on peut, en modifiant la racine verbale, exprimer pour le passé (et le futur) des nuances analogues aux formes سويورم, *séviörum* et سورم, *sévérim* du verbe turc (par exemple : *yâ dâl* «je donnai, j'ai donné» — *yâ daval* «j'ai donné pendant un certain temps ou à plusieurs reprises, je donnais plus d'une fois, ordinairement» et aussi, comme simple imparfait : «je donnais, j'étais en train de donner»). Par contre dans des langues telles que le français, l'anglais, l'allemand, etc., ces nuances du verbe n'existent pas et, le cas échéant, elles doivent être exprimées par des circonlocutions. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner si des égyptologues de nationalité française, anglaise, allemande, etc., qui ne sont pas familiers avec les différents *aspects* des verbes russes, turcs ou nubiens, et qui ne peuvent ordinairement qu'avec d'énormes efforts apprendre à manier régulièrement les différentes formes du verbe dans ces langues, surtout en russe, ne tiennent pas toujours assez compte dans leurs traductions de la différence, qui existe entre la forme  et  des verbes égyptiens tels que, par exemple : , *maa-f*, et , *ma-f*; , *haa-f*, et , *ha-f*; , *perer-ef*, et , *per-ef*; , *merer-ef*, et , *mer-ef*; , *khââ-f*, et , *khâ-f*; , *ḥââ-f*, et , *ḥâ-f*; , *kemem-ef*, et , *kem-ef*; , *ânen-ef*, et , *ân-ef*; , *doudou-f*, et , *dou-f*, etc.

Certes, l'emploi des formes personnelles  et , des participes de la forme  et , et des infinitifs de la forme  et ,  en ancien égyptien, n'est peut-être pas tout aussi simple que l'emploi des formes verbales à racines modifiées



**bou-pou**, négation : «ne..... pas», composée de , *bou* — «non», et de , *pou* — pronom enclitique démonstratif, **p. 8 l. 3-4** [= PE l. 152] : , *sou ḥekennou(-ou) pef, zed-n-ek ân-t[ou]-f, bou-pou ouar en âa pen* «..... [et] ce parfum *ḥekennou* n'étant pourtant pas abondant en cette île» (à comparer *infra* le mot , *sou*).

Vu que le professeur Erman a exprimé des doutes sur la possibilité de l'existence de la négation , *bou*, dans un texte antérieur à la XVIII<sup>e</sup> dynastie (cf. *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 20), je dois remarquer que la négation , *bou*, se rencontre sur une stèle de la XVIIIe dynastie, publiée par MM. Randall-Mac Iver et Mace dans leur mémoire sur *El-Amrah* et *Abydos* (pl. XXIX, l. 8). Voici le passage contenant cette négation, qui, du reste, a déjà

---

en turc ou en nubien, car, premièrement, la forme personnelle , ainsi que les participes et les infinitifs à finales redoublées, ne peuvent pas être dérivés de toutes les racines verbales égyptiennes sans exceptions, et, ensuite, les formes à finales redoublées paraissent quelquefois, pour des raisons syntaxiques, céder le pas aux formes verbales à racine courte, par exemple lorsqu'à côté du verbe, qui devrait avoir la forme à finale redoublée, se trouve déjà soit un autre verbe dans cette même forme, soit une expression, qui contient en elle-même une nuance de continuité, de réitération. Ainsi dans l'exemple suivant : , *doudou-tou n-ek ârti-ki er maa, ankhoui-ki er sedem zedetou* «te sont donnés tes yeux pour voir et tes oreilles pour entendre ce qui se dit [souvent, toujours]» (tombeau de *Paḥeri* à el-Qâb), l'infinitif «voir» , *maa*, est employé dans la forme , tandis que le verbe , *sedem* «entendre» nous apparaît dans la forme courte, et cela pour une des trois raisons suivantes : ou bien le verbe , *sedem* «entendre», comme beaucoup d'autres verbes trilitères, ne possède pas de forme à finale redoublée, ou bien, s'il la possède, il se trouve ici en parallélisme avec un verbe déjà employé dans cette forme, ou bien, enfin, il précède l'expression , *zedetou*, qui par elle-même peut avoir une nuance itérative (cf. *infra s. v.* , *matou*, et , *khepretou*). C'est aussi, sans doute à cause du voisinage immédiat de la forme verbale  +  + *substantif sujet*, que le verbe, qui la précède, apparaît avec la forme plus courte  [+  + *substantif sujet*] dans la phrase suivante, dans laquelle il est question d'une citerne naturelle, découverte par pur hasard au milieu du désert : ..... , ..... *perit haat ḥer ges[-oui]-si ân meshâou en-tep-âoui soutenou kheperou kher-ḥât, ân ma-n s[i]ârit neb, ân kher ḥer en re[me]tou ḥer-es* «..... (une citerne), auprès de laquelle passaient et repassaient les troupes d'antan et les rois qui avaient existé autrefois, sans qu'aucun œil ne l'eût remarquée, sans que le regard (litt. : «la face») des hommes fût tombé sur elle» (inscription de *Mentouḥotep IV* au *Ouâdi Hammamât*. Le , *t*, des formes , *perit-*, et , *haat-*, semble ici être la terminaison du féminin, car ces deux verbes sont employées dans la

été très bien reconnue par le premier traducteur de l'inscription, M. Griffith : , *âr sou ḥaou neb en ta set desret, bou ârou en-sen(ou) re[me]t-ou hat-ou âm, qeres-tou âm* «mais en ce qui concerne tous les environs (litt. : «tout l'au delà») de cette place sacrée, qu'on y (second , *âm*) enterre là où (premier , *âm*) les gens n'avaient pas l'habitude de se faire ( , forme du verbe , employée de préférence l'orsqu'on tient à indiquer que l'action, exprimée par le verbe «faire», a (avait ou aura) une certaine durée) des tombeaux». — Un autre texte, tracé en signes hiératiques sur une coupe en terre cuite du Musée Pitt Rivers à Oxford (Griffith, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIV, p. 328) et qui, à en

forme relative et concordent en genre avec le substantif *khnoumit* «citerne», qui les précède). Comme pendant à ces sortes d'exigences syntaxiques en ancien égyptien, nous pouvons citer, par exemple, le cas de l'emploi des formes verbales différentes et dans deux propositions, qui sont parallèles entre elles, et dans lesquelles le parallélisme même semblerait devoir réclamer, ponr toutes les deux propositions, une seule et même forme, soit , soit (cf. *supra s. v.* , *oushen*). Il est bon aussi de ne pas oublier qu'en égyptien, tout comme c'est le cas par exemple dans l'arabe classique et l'arabe moderne (cf. Spitta, *Grammatik des arabischen Vulgärdialectes von Aegypten*, p. 336, § 161 *d*), l'action, qui à notre sentiment a une certaine durée et n'a pas encore achevé de se produire au moment présent, peut facilement en certains cas avoir été considérée comme une action déjà terminée, et, par suite, avoir été exprimée par la forme courte du verbe et non pas par la forme à finale redoublée, que nous aurions préféré voir employée dans un cas pareil. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, après , *âr* «si», l'égyptien emploie de préférence, *bien que pas exclusivement*, la forme verbale courte , tout comme l'arabe, qui après les conjonctions hypothétiques إِنْ, إِذَا (et لَوْ) emploie le verbe *presque toujours* au parfait (voir Caspari, *Arabische Grammatik*, 4te Aufl., § 371, 372 et 370, et Spitta, *l. l.*, p. 437, § 210 *a*), même lorsque dans nos langues nous devons traduire le même verbe par le présent ou l'imparfait!

Dans tous les cas, comme je l'ai dit plus haut, il faut *toujours* voir dans la forme verbale à finale redoublée (ou à racine redoublée) une action qui se répète régulièrement ou qui dure soit d'une manière continue, habituelle, soit au moins pendant un certain laps de temps et quelquefois aussi une action dont l'effet est censé rester à jamais acquis, inaltérable (ainsi, , *maa-f*, signifie non seulement : «il voit (a vu, verra) toujours, il contemple (a contemplé, contemplera) sans cesse, il a (a eu, aura) l'habitude de contempler», mais aussi «il regarde (regarda, regardera) longuement, il examine (a examiné, examinera)»; par contre , *ma-f*, veut simplement dire : «il voit, il aperçoit (a vu, aperçu, verra, apercevra)»; , *doudou-f*, signifie : «il donne d'ordinaire, il donne sans cesse», et aussi quelquefois : «il donne pour toujours, il lègue»). Quant au vrai sens de la forme verbale à racine simple, non modifiée, il faut avant tout s'enquérir si elle n'est pas employée pour des raisons étymologiques ou syntaxiques au lieu de la forme à finale (ou à racine) redoublée.



juger par le caractère lourd de l'écriture [1] et les noms propres qui s'y rencontrent, paraît être plus ancien que la XIIe dynastie, nous donne la négation , *bou-poui*, presque identique à celle de notre manuscrit. Voici ce texte transcrit en hiéroglyphes : [2] , *zed ân Tetâ-âa si Anni : bou-poui î ouârou, seânkh sou âtef-â Anni pen himet-ef Tetâ! mout-ef, qer(e)sou-sou taî-t mout; ân hâ-s Anni zed n-es : qeres sou, âouâ sou* «*Tetâ-âa*, le fils d'*Anni* dit : il ne reviendra plus, le fuyard, que mon père *Anni* et sa femme *Tetâ* avaient élevé : il est mort et ta mère l'a enterré! Et c'est *Anni*, son mari (c'est-à-dire le mari de *Tetâ*), qui lui a dit (c'est-à-dire : a dit à sa femme) : enterre-le et hérite (?) de lui!». La présence de la forme , *taî-t*, du pronom possessif dans le texte cité ne prouve rien contre l'ancienneté de cette courte lettre, car, comme je l'ai dit, l'époque à laquelle elle doit être rapportée se dégage de la forme de l'écriture et des noms propres, que nous y trouvons : l'emploi ici du pronom , *taî-t*, ainsi que de la négation , *bou-poui*, indique seulement, à mon avis, que des expressions devenues, à des époques comparativement moins anciennes, tout à fait courantes, n'appartenaient encore qu'à la langue vulgaire au moment où *Tetâ-âa* annonçait à sa sœur dans son petit «billet de faire part» la mort d'un ami de la famille. C'est très probablement l'éclectisme des anciens scribes égyptiens qui empêchait que des expressions vulgaires, des formes de langage pour ainsi dire en voie de formation, ne pénètrent dans les textes littéraires. Aussi la présence dans notre conte de la négation , *bou-pou*, non employée ailleurs dans les œuvres littéraires contemporaines, me semble pouvoir s'expliquer par un certain parti pris de notre auteur, qui, tout en mettant une expression plus ou moins vulgaire dans la bouche du roi serpent, a voulu, peut-être, par là, souligner l'ignorance de la langue littéraire de la part d'un étranger parlant l'égyptien. L'absence de la négation , *bou-pou*, dans les nombreux documents d'affaires qui nous sont venus de l'époque de la XIIe dynastie (par exemple dans ceux publiés par M. Griffith dans ses *Hieratic*

(1) Les équivalents des signes employés dans ce document ne se retrouvent chez G. Möller, *Hieratische Paläographie*, que dans le premier volume, contenant la liste des signes hiératiques de l'Ancien et du Moyen Empire.

(2) Le point, qui dans l'original se voit après , me paraît appartenir à ce signe.

*Papyri from Kahun and Gurob*), ne doit pas non plus nous surprendre outre mesure : ne voyons-nous pas, par exemple, de nos jours, les termes vulgaires de la langue parlée presque entièrement exclus de la correspondance journalière des habitants modernes d'Égypte? Si, dans les textes des pyramides, nous ne rencontrons pas la négation, *bou-pou*, mais bien (par exemple *Pepi Ier*, l. 171) une expression très ressemblante, *bou-pou*, ayant le sens de «cet endroit» et si par ailleurs, *bou-pou ouar*, pourrait très bien correspondre à une expression composée : , *bou ouar* «grand endroit» ou, au sens abstrait : «ce qui est grand, ce qui est important» (comparer Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 20), avec le pronom démonstratif ou le pronom enclitique, *pou*, inséré entre les deux parties de l'expression[1], — il n'y a aucune raison d'affirmer que, *bou-pou*, ne peut pas avoir la valeur d'une négation dans notre manuscrit. Cette valeur est bien soutenue par les deux exemples cités, qui sont plus ou moins contemporains de notre texte, et la similitude toute extérieure de cette négation avec l'expression, *bou pou*, ayant un tout autre sens dans les textes des pyramides, n'a rien qui doive nous embarrasser. Comme on a pu s'en convaincre plus haut (*s. v.*, *àn*), des expressions telles que par exemple, *àn sep*, peuvent aussi avoir au moins deux significations tout à fait différentes («ne resta pas.....» et «jamais»), sans que l'une de ces significations puisse le moins du monde servir à prouver que l'autre n'est pas juste. Bref, la similitude graphique de deux expressions ne veut pas toujours dire que les deux expressions soient identiques et l'expression, *bou pou*, des textes des pyramides ne doit aucunement nous empêcher à reconnaître une négation dans, *bou-pou*, de notre manuscrit.

**pou**, pronom enclitique démonstratif employé dans notre manuscrit de la manière suivante :

1° Il se trouve entre deux substantifs ou entre deux expressions pouvant remplacer

[1] Le pronom enclitique, *pou*, qui dans une expression composée a d'ordinaire sa place après la première partie constituante de cette expression, peut aussi parfois se trouver placé à la suite de l'expression composée, que nous devons dans ce cas considérer comme un seul mot. Ainsi dans une inscription de la Ve dynastie (Lepsius, *Denkmäler*, II, 81 = K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, I, 57) nous lisons :, *bou nefer pou* «c'est quelque chose de bien».



un substantif et sert à identifier le mot ou l'expression qui le suit, au mot ou à l'expression qui le précède, p. 2 l. 2 [= PE l. 20-21] :, *seouared pou zed-n-ek* «c'est [te] fatiguer que de te dire [cela]»[1], c'est-à-dire «il est superflu, il est inutile que je te le dise» (voir *s. v.*); p. 4 l. 11 [= PE l. 89] :, *noukà pou ha-kouà er bà* «moi je suis celui qui descendis vers la mine» (litt. : «[moi], qui descendis vers la mine, c'est moi», c'est-à-dire «c'est le moi, que tu as devant toi, qui est descendu vers la mine») pour : «je descendis dans la mine»; p. 10 l. 8 [= PE l. 186-187] :, *àou-f pou ḥât-ef er peḥ[-oui]-fi* «c'est fini depuis le commencement jusqu'à sa fin», litt. : «son commencement jusqu'à sa fin, voilà ce qui est venu», ou peut-être : «son commencement — voilà ce qui est arrivé vers sa fin».

2° Il suit un substantif et signifie : «cela est, cela était», p. 3 l. 8 [= PE l. 58] : ....., *àb-kouà oua pou en ouaz-ouar* «..... et je crus (litt. : «moi qui crus») que c'était une vague de la mer»; p. 3 l. 9 [= PE l. 61-62] :, *kem-n-à ḥefaou pou* «je trouvai que c'était un serpent»; p. 8 l. 10 [= PE l. 159-160] :, *kherit-ou-à pou àm-ek* «ce sont là mes souhaits pour toi» (voir le mot, *kherit-ou*).

3° Il suit la négation, *bou* : voir plus haut au mot, *bou-pou*.

4° Il s'emploie dans la forme verbale + + , qui sert ordinairement pour exprimer une proposition circonstancielle p. 9 l. 10 [= PE l. 172] : ....., etc., *nà-t pou àr-en-n(ou)..... seper-en-n(ou)*, etc. «lorsque nous nous dirigeâmes....., nous nous approchâmes», etc.

**Pounet ou Pount,** nom géographique, qui désignait très probablement la partie de la côte des Somalis entre le «Cap de l'Éléphant» (le *Râs el-Fil*)

[1] Comme autre exemple où, *pou*, se trouve entre deux verbes à l'infinitif, ou, ce qui est la même chose en égyptien, entre deux noms verbaux, je peux citer l'expression suivante :, *meḥ pou em demâ kha pa meḥ em Maktà* «la prise de Megiddo — c'est la prise d'un millier de villes!» (Première campagne de *Thoutmes III* en Asie, cf. Maspero, *Recueil de travaux*, etc., t. II, p. 144, et K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. IV, p. 660).

et le cap *Guardafoui* (voir Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 247). C'est là que depuis les temps les plus reculés les Égyptiens allaient chercher en des expéditions difficiles, souvent périlleuses, le fameux parfum *ânti*, la myrrhe, dont ils faisaient un grand emploi dans leurs cérémonies religieuses, ainsi que bien d'autres objets dans le genre de ceux qui se trouvent énumérés **p. 8 l. 11** à **p. 9 l. 3** [= PE l. 162-165] de notre texte. Le nom du pays de *Pounet* ou de *Pount* se trouve mentionné **p. 8 l. 2** [= PE l. 151].

**pef,** pronom démonstratif du masculin et du singulier, désignant les objets et les personnes éloignés : «celui-là, ce», **p. 8 l. 3** [= PE l. 152] : , *hekennou pef* «ce parfum *hekennou*».

**pen,** pronom démonstratif du masculin et du singulier, désignant les objets et les personnes rapprochés : «celui-ci, ceci, ce, cet», **p. 4 l. 1** [= PE l. 71], **p. 4 l. 8** [= PE l. 84], **p. 5 l. 10** [= PE l. 109], **p. 6 l. 2** [= PE l. 114], **p. 6 l. 4** [= PE l. 119], **p. 6 l. 8** [= PE l. 125], **p. 8 l. 4** [= PE l. 152], **p. 8 l. 5** [= PE l. 153], **p. 9 l. 10** [= PE l. 171] et **p. 10 l. 2** [= PE l. 175] : , *âa pen* «cette île»; **p. 10 l. 2** [= PE l. 175] : , *ân(-ou) pen* «ces présents», litt. : «cet apport».

**per,** et, par amuissement du , *r*, final, **pe,** subst. masc. : «maison, demeure», **p. 6 l. 16** [= PE l. 134] : , *ma-k per-ek* «tu verras (= tu reverras) ta maison»; **p. 8 l. 9** [= PE l. 158] : , *er per-ek* «vers ta demeure».

**per,** verbe neutre : «sortir, apparaître», et, par rapport au vent : «surgir, s'élever». Suivi de la préposition , *r*, *er* «vers, contre», le verbe , *per*, signifie : «sortir dans la direction de....., se diriger vers.....» (cf. pyr. de Pepi I[er], 349 = Pepi II, 1065, et Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, t. IV, p. 54, 58 et 59) et, avec une nuance hostile : «se précipiter sur....., se ruer contre.....» (cf. le papyrus de Leyde 344, recto, p. 7, l. 1, chez Gardiner, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, p. 52 et Budge, *The hieratic papyrus of Nesi-Amsu* (recte : *Nsi-Min*), p. 127).

Dans notre texte le verbe , *per*, se rencontre :

1° Comme participe à flexions dans la forme verbale inverse (*substantif sujet* + ), qui sert à exprimer des propositions circonstancielles (et quelquefois des



propositions optatives) : **p. 2 l. 8** [= PE l. 32] et **p. 5 l. 6** [= PE l. 101-102] : , *zâ per* «lorsqu'un vent fort s'éleva».

2° Dans la forme verbale ou + + *sujet* : **p. 6 l. 12** [= PE l. 130] : , etc., *per-en na em-khet*..... «ceux qui sont dans le feu sortirent.....» (= se ruèrent (contre.....), voir *s. v.* , *na*).

Le mot s'est conservé en copte dans ⲡⲉⲓⲣⲉ, ⲡⲓⲣⲉ, ⲡⲉⲣⲣⲉ *T.*, *oriri*, *nasci*.

**peḥ,** verbe transitif : «atteindre quelque chose ou quelqu'un, arriver à.....».

Il se trouve employé dans notre manuscrit :

1° Dans la forme verbale , **p. 1 l. 6** [= PE l. 11] : , *ta-n(ou)*, *peḥ-n(ou) sou* «notre pays, nous l'avons atteint»; **p. 6 l. 16** [= PE l. 135] : , *peḥ-ek khennou* «tu atteindras la patrie».

2° Dans la forme verbale , **p. 1 l. 1** [= PE l. 2-3] : , *mak peḥ-en-n(ou) khennou* «car nous avons atteint la patrie»; **p. 1 l. 4** [= PE l. 8-9] : , *peḥ-en-n(ou) peḥ-oui Ouaouat* «nous avons atteint les dernières limites du pays *Ouaouat*»; **p. 6 l. 1** [= PE l. 113] : , *peḥ-n-ek ouâ* «tu m'as atteint».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲡⲱϩ *T. M.*, ⲫⲟϩ, ⲫⲉϩ *M.*, ⲡⲏϩ *T.*, *pervenire*, *pertingere*, ⲡϩ, ⲡⲉϩ *T.*, *praevenire*.

**peḥ(-oui), peḥ-oui,** subst. masc. : «la partie postérieure, l'extrémité, la fin, les dernières limites», **p. 1 l. 4** [= PE l. 9] : , *peḥ-oui Ouaouat* «les dernières limites du pays *Ouaouat*» (voir *supra s. v.* , *Ouaouat*); **p. 10 l. 8** [= PE l. 186-187], où le mot *peḥ[-oui]-f* «sa fin» se trouve en antithèse avec , *ḥât-ef* «son commencement».

**pet,** subst. fém. : «le ciel», **p. 2 l. 6** [= PE l. 29] et **p. 5 l. 2** [= PE l. 95].

Le mot s'est conservé en copte dans ⲡⲉ *T.*, ⲫⲉ *M.*, ⲡⲏ *B.*, ⲧ, *cœlum*.

**-f, -ef,** suffixe pronominal de la troisième personne du singulier et du masculin.

Il se rencontre dans notre texte :

1° A la suite d'un substantif, dans le sens d'un pronom possessif[1], **p. 1 l. 3** [= PE l. 6] et **p. 5 l. 5** [= PE l. 100] : , *sennou-f* «son compagnon» (le papyrus n° 3 de Berlin, l. 106 et 113, emploie après le mot , *sennou*, la forme , *fi*, que le suffixe , *f*, prend après un substantif au duel, sans doute à cause de la valeur première de , *sennou* «second»); **p. 21. 1** [= PE l. 18-19] : , *medou-f* «sa parole»; **p. 3 l. 5** [= PE l. 52] et **p. 6 l. 2** [= PE l. 115] : , *khennou-f* «son intérieur»; **p. 3 l. 10** [= PE l. 63] : , *khebesout-ef* «sa barbe»; **p. 3 l. 11** [= PE l. 64] : , *hâ(-ou)-f* «son corps»; **p. 3 l. 12** [= PE l. 67], **p. 4 l. 4** [= PE l. 77] et **p. 4 l. 7** [= PE l. 81] : , *ro-f* «sa bouche»; **p. 4 l. 5** [= PE l. 77] : , *set-ef ent senezem* «son lieu de repos»; **p. 5 l. 5** [= PE l. 99] et **p. 8 l. 1** [= PE l. 149] : , *âb-ef* «son cœur»; **p. 5 l. 5** [= PE l. 100] et **p. 6 l. 12** [= PE l. 130] : , *â-f* «son bras»; **p. 7 l. 7** [= PE l. 143] : , *ba[-ou]-f* «sa puissance, sa volonté»; **p. 7 l. 8** [= PE l. 144] et **p. 10 l. 3** [= PE l. 176] : , *der-ef* «sa totalité», dans l'expression : , *ta er der-ef* «le pays entier», litt. : «le pays jusqu'à sa totalité»; **p. 10 l. 4** [= PE l. 179] : , *tep-ou-f* «ses serfs»; **p. 10 l. 8** [= PE l. 186] : , *hât-ef* «son commencement»; **p. 10 l. 9** [= PE l. 188] : , *zebâou-f* «ses doigts». (Quelquefois le suffixe de la troisième personne du singulier et du masculin prend la forme , *fi*, après le mot ,

---

[1] L'absence apparente d'un pronom , *f*, après le mot , *ârq*, dans la phrase , **p. 3 l. 11-12** [= PE l. 66], expliquée plus haut, p. 38 et 39, peut trouver son analogie dans des phrases comme : , *âou n-ef ouar-ou em kes-ou, ta er-der-ef em dî ḥer khat* «les grands viennent à lui en s'inclinant, la terre entière en se mettant à [plat] ventre» (Lepsius, *Denkmäler*, II, 149 *e*, l. 2-3 = Golénischeff, *Résultats épigraphiques d'une excursion au Ouâdi-Hammamât* (texte russe), pl. XII). Dans l'exemple cité le suffixe , *f*, est omis après le mot , *khat*, bien que régulièrement il aurait dû déterminer ce mot, qui se rapporte au mot , *ta*, mentionné précédemment. L'ellipse d'un suffixe après un mot désignant une partie du corps est du reste constante dans les épithètes telles que , *nefer-ḥir* «beau de visage», , *nekht-â* «fort de bras», etc., bien qu'on trouve quelquefois comme épithète , *khetem-ro*, à côté de , *khetem ro-f* «celui dont la bouche est close» (Daressy, *Recueil de travaux*, t. X, p. 145).
Un cas où, dans le texte de notre conte, le suffixe , *f*, semble être intentionnellement omis après un substantif, signifiant une partie du corps, se rencontre **p. 2 l. 1** [= PE l. 19] : ici le suffixe , *f*, bien qu'omis, est réclamé par le sens général de la phrase après , *ḥer* «la face». (Pour la traduction de cette phrase voir *sub v.* , *f*, 4° A, et , *zam*.)



*zebâou* «doigts», voir *supra* p. 35, *s. v.* , *âqer*, et Erman, *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, 1875, p. 77, et 1876, p. 9. Cet emploi du suffixe au duel après le mot , *zebâou*, provient, sans doute, de ce que les scribes égyptiens n'employaient que deux doigts, le pouce et l'index, pour tenir leur calame, comme nous pouvons le voir dans les bas-reliefs représentant des personnages occupés à écrire, et comme nous le prouve l'inscription suivante de l'époque de la Ve dynastie : , ..... *sesh [ḥem-ef] zes-ef em zebâoui-f[i]* «....., qu'avait écrit Sa Majesté, elle-même, de ses deux doigts», K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. I, p. 60 = Lepsius, *Denkmäler*, II, 76).

2° A la suite d'un infinitif de la forme , **p. 10 l. 8** [= PE l. 185] : , *sefet-ef* «le fait de son égorgement», c'est-à-dire «le fait qu'il est égorgé».

3° A la suite d'une préposition simple ou composée :

A. Après , *n*, préposition servant à marquer le datif, **p. 2 l. 1** [= PE l. 19], **p. 4 l. 9** [= PE l. 87], **p. 4 l. 10** [= PE l. 88], **p. 9 l. 5** [= PE l. 167] et **p. 10 l. 2** [= PE l. 175].

B. Après , *âm*, **p. 2 l. 9** [= PE l. 36] et **p. 5 l. 8** [= PE l. 105] : , *âm-ef* «par lui, grâce à lui»; **p. 6 l. 8** [= PE l. 126] et **p. 7 l. 1** [= PE l. 135] : , *âm-ef* «en lui»; **p. 7 l. 6** [= PE l. 142] : , *âm-ef* «au moyen de lui».

C. Après , *er*, *r* «à» (, *er-ef*, *r-ef*, forme une locution adverbiale ou conjonctive, qui littéralement signifie : «à lui», c'est-à-dire «à cela, là-dessus»[1], et qui le plus souvent peut se traduire soit par «or, donc, aussi», soit par «ensuite, alors, voilà») : **p. 1 l. 5** [= PE l. 10-11] : , *mak r-ef n(ou), î-n(ou) em ḥetep* «nous voilà donc arrivés en paix»;

---

[1] Pour le sens «encore, encore avec tout cela, encore par-dessus le marché» de l'expression , *er-ef*, voir des exemples intéressants dans le papyrus n° 2 de Berlin, édition de Vogelsang et Gardiner, *Die Klagen des Bauern : B* 1 = pl. 5, col. 6-7 comp. avec R = pl. 2, l. 57-59 : «bien que [d'un côté] la berge est abrupte (litt. : «la berge [étant] abrupte») et [de l'autre côté] le chemin est sous grain (litt. : «le chemin [étant] sous grain»), tu nous barres (ou : «tu nous a barré») *encore* (, *er-ef*, *r-ef*) la voie par ton linge!», et *ibid.*, pl. 5, l. 28-29 : «tu me frappes, tu m'enlèves mes effets et tu retiens *encore avec tout cela* (*encore par-dessus le marché* : , *er-ef*, *r-ef*) la plainte dans ma bouche!».

p. 2 l. 2 [= PE l. 21] et p. 6 l. 7 [= PE l. 125] : , *sezed-à r-ef n-ek* «je te raconterai ensuite»; p. 7 l. 6 [= PE l. 142-143] : , *sezed-à r-ef kheprit-ou her-à* «je raconterai ensuite ce qui m'est arrivé»; p. 7 l. 3 [= PE l. 138] : , *zed-à r-ef n-ek* «je te dirai là-dessus»; p. 7 l. 1 [= PE l. 136] : , *oun-ke* (= *kou*[*à*]) *r-ef dema-kouà her khat-à* «alors, après cela, m'étant prosterné sur mon ventre.....» (à comparer *supra s. v.* , *oun*); p. 8 l. 5 [= PE l. 154] : , *àhâ-n depet r-ef i-t*[*à*] «là-dessus voilà qu'un navire vint».

D. Après , *em-bah* «devant», p. 3 l. 13 [= PE l. 68], p. 4 l. 7 [= PE l. 82], p. 7 l. 3 [= PE l. 138], p. 8 l. 11 [= PE l. 161].

E. Après , *em-à* «de», p. 6 l. 12 [= PE l. 130] : , *khet em-â-f* «le feu de lui», c'est-à-dire «le feu qui en provient».

F. Après , *em-khennou* «à l'intérieur de, en», p. 3 l. 5 [= PE l. 52] et p. 6 l. 2 [= PE l. 115].

4° Comme sujet de verbe :

A. Dans la forme verbale , p. 1 l. 9 et p. 2 l. 1 [= PE l. 17-19] : , *àou ro en se, nehem-ef sou, àou medou-f, dou-f zam*[*-ef?*] *n-ef her* «si la bouche de l'homme le sauve (en sous-entendant : «quelquefois»), la parole lui fait (en sous-entendant : «d'autres fois») couvrir la face» (à comparer *s. v. v.* , *àou*, et , *zam*); p. 2 l. 9 [= PE l. 35] et p. 5 l. 7 [= PE l. 104] : , *àr-ef* «il fit»; p. 3 l. 10 [= PE l. 62] : , *àou-f em ît* «il était en train de venir»; p. 3 l. 13 [= PE l. 69] : , *zed-ef n-à* «il me dit» (le passage parallèle p. 4 l. 7 [= PE l. 83] donne : , *àhâ-n zed-n-ef n-à* «alors il me dit»); p. 6 l. 1 [= PE l. 113-114] : , *mak neter, erdou-n-ef ânkh-ek : àn-ef tou er àa pen* «car Dieu, il accorda que tu vives, et il t'amena sur cette île» (ici la forme , dans laquelle nous apparaît le verbe , *àn*, indique le résultat après la phrase précédente, dont le verbe est employé dans la forme ); p. 6 l. 2 [= PE l. 116] : , *àou-f meh* «il est rempli, il est plein»; p. 7 l. 3-4 [= PE l. 139-140] : , *dou-à sesha-f em àa-k* «je fais qu'il sache (qu'il reconnaisse) ta grandeur (c'est-à-dire «qu'il soit instruit de ta grandeur». Ici la forme verbale exprime le



subjonctif après le verbe , *dou*); p. 8 l. 1 [= PE l. 149-150] : ..... , *àhâ-n sebet-n-ef àm-à..... zed-ef n-à* «alors il se mit à rire de moi..... et me dit» (ici, comme p. 6 l. 1 [= PE l. 114], la forme verbale ( , *zed-ef* «il dit») est employée pour indiquer le résultat après un verbe dans la forme + ); p. 10 l. 8 [= PE l. 186-187] : , *àou-f pou hât-ef er peh*[*-oui*]*-fi*, voir *supra s. v.* , *pou*.

B. Dans la forme verbale + + , p. 5 l. 11 [= PE l. 111] : , *zed-àn-ef n-à* «il me dit».

C. Dans la forme verbale , p. 6 l. 1 [= PE l. 113-114] : , *erdou-n-ef ânkh-ek* «il accorda que tu vives». (Voir aussi plus bas sous E et F.)

D. Dans la forme verbale + , p. 4 l. 4-5 [= PE l. 76-79] : , etc., *àhâ-n erdou-f ouà em ro-f, tit-ef ouà er set-ef ent senezem, ouah-ef ouà*, etc. «alors il me mit dans sa bouche, me prit à son lieu de repos et me déposa», etc. (*v. supra s. v.* , *àhâ-n*).

E. Dans la forme verbale + , p. 4 l. 7 [= PE l. 83], p. 8 l. 8 [= PE l. 158], p. 9 l. 5 [= PE l. 167] et p. 10 l. 6 [= PE l. 183] : , *àhâ-n zed-n-ef n-à* «alors il me dit»; p. 8 l. 1 [= PE l. 149] : , *àhâ-n sebet-n-ef àm-à* «alors il se mit à rire de moi».

F. Dans la forme verbale + , p. 3 l. 12 [= PE l. 67] : ..... , *àou-àp-n-ef ro-f..... zed-ef n-à* «il ouvrit sa bouche..... et me dit» (à comparer *supra s. v.* , *àou*).

G. Dans la forme verbale (p. 2 l. 7 [= PE l. 30-32] et) p. 5 l. 4 [= PE l. 97-98] : (var. : p. 2 l. 7 [= PE l. 31-32] : ), *ser-sen*(*ou*) *zà, àn i-t-ef* (var. : *àn i-t*), *neshni, àn kheper-t-ef* «ils prédisaient (= ils savaient prédire) la tempête avant qu'elle ne vienne, et la houle avant qu'elle ne se produise» (voir *supra s. v.* , *i*).

H. Dans la forme verbale = , passif de , p. 4 l. 2 [= PE l. 73] : , *enti àn ma-t*[*ou*]*-f* «celui qui n'est plus vu»; p. 8 l. 3 [= PE l. 152] : , *hekennou*(*-ou*), *pef zed-n-ek àn-t*[*ou*]*-f* «ce parfum *heken*, dont tu dis qu'il serait apporté» (litt. : «dont tu dis : il sera apporté!»).

I. Dans la forme verbale, p. 6 l. 6 [= PE l. 124] : , *dep-t-n-ef* «ce qu'il a éprouvé»; p. 8 l. 5 [= PE l. 155] : , *ser-t-n-ef khent* «ce qu'il avait prédit d'avance»; p. 10 l. 1 [= PE l. 174] : , *mâ zed-et-n-ef nebet* «conformément à tout ce qu'il avait dit».

Le suffixe , *f*, s'est conservé en copte sous la forme -ϥ.

**fi**, forme du suffixe pronominal , *f*, lorsqu'il suit un substantif au duel ou un substantif composé de deux parties plus ou moins distinctes, p. 3 l. 11 [= PE l. 65] : , *ân-fi* «sa langue (fendue en deux)», voir le mot , *ân*; p. 4 l. 9 [= PE l. 85) : , *ges[-oui]-fi* «ses deux côtés, ses deux bords», et, par extension «ses côtés, ses bords» (voir *infra s. v.* , *ges*); p. 6 l. 8 [= PE l. 185-186] : , *hât-ef er peh[-oui]-fi* «son commencement jusqu'à sa fin».

**fa-t** (pour **fa-tou**), passif du verbe transitif : , *fa* «porter, lever», p. 2 l. 8 [= PE l. 34] et p. 5 l. 7 [= PE l. 103-104] : , *fa-t[ou] nifou* «le vent fut levé» pour «le vent se leva, le vent se mit à souffler», c'est la forme verbale (= ) + *substantif sujet*, passif de la forme ou + *substantif sujet*.

Une expression, qui rappelle beaucoup l'expression de notre papyrus, se rencontre au commencement d'un petit texte inscrit dans un tombeau de l'Ancien Empire au-dessus d'une barque conduisant le défunt *Mer-âb* et ayant une grande voile bien gonflée par le vent. Le texte en question se lit : . Ici, comme dans notre manuscrit, la racine verbale , *fa*, se présente augmentée d'un , *t*, final, mais, tandis que dans le premier cas elle est employée dans une forme personnelle et doit très probablement se lire *fa-t[ou]*, dans le petit texte au-dessus de la barque, comme du reste dans toutes les inscriptions analogues servant à expliquer différentes scènes qui ornent les parois des tombeaux (voir Sethe, *Das ägyptische Verbum*, t. II, § 549), elle a le sens d'un infinitif et doit se prononcer par conséquent *fat* ou *fait*. Voici donc comment je voudrais transcrire et traduire cette inscription : *fat nifou âr sekhet hetep* «le lever, le surgissement du vent (si l'on peut s'exprimer ainsi en français pour dire «the rising of the wind» de l'anglais, «das Anheben des Windes» de l'allemand ou طلوع الهوا de l'arabe vulgaire) dans la direction du *Champ des offrandes*». (Pour d'autres traductions, à mon avis pas assez littérales de ce passage, voir Maspero, *Etudes égyptiennes*, t. I, p. 124,



rem. 3, et Sethe, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLIV (1907), p. 82. A comparer aussi Dévaud, *Sphinx*, t. XIII, p. 95.)

Encore un exemple dans lequel le verbe (= ), *fa*, est employé avec le mot , *nifou(-ou)*, se rencontre dans Dümichen, *Kalender Inschriften*, pl. XXXV, col. 33 à 35, où il est parlé de : , *hetaou en hebes-ou, fa nifou(-ou) âm sen(ou) her-tep âterou, er seqeded em khenti, erdou(-t?) her er resi* «voiles en toile(?), dans lesquelles, sur le fleuve, souffle (litt. : «se lève») le vent pour qu'on puisse naviguer (litt. : «pour naviguer») contre le courant en tournant la face vers le sud» (cf. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 132-133).

La valeur inchoative, avec laquelle le verbe , *fa*, apparaît dans l'ancien texte emprunté au tombeau de *Mer-âb* et cité plus haut, ainsi que dans le *Conte du Naufragé*, se manifeste dans toute sa force dans les textes du Nouvel Empire lorsque le verbe , *fa*, est employé avec la préposition , *er*, *r*, et un infinitif (cf. K. Sethe, *Das ägyptische Verbum*, t. II, § 568, *c*, *β*).

Le mot s'est conservé en copte dans ϥⲁⲓ *T. M.* ϥⲉⲓ *T.* ϥⲓ *T. M. B. sumere, tollere, ferre*.

**m, em**, préposition ayant dans notre manuscrit les valeurs suivantes :

1° «En, dans» :

A. Devant un substantif (sans former avec celui-ci de préposition complexe), p. 1 l. 5 [= PE l. 11] : , *em hetep* «en paix»; p. 2 l. 4 [= PE l. 25], p. 5 l. 1 [= PE l. 91] : , *em depet* «dans un navire»; p. 9 l. 9 [= PE l. 171] : , *em depet ten* «dans ce navire»; p. 2 l. 4 [= PE l. 26] et p. 5 l. 1 [= PE l. 92-93] : , *em âou-s* «dans sa longueur» et , *em sekhou-s* «dans sa largeur»; p. 2 l. 8 [= PE l. 33], p. 5 l. 6 [= PE l. 102] : , *em ouaz-ouar* «en mer»; p. 3 l. 1 [= PE l. 46] : , *em ro-â* «dans ma bouche»; p. 4 l. 4 [= PE l. 77] : , *em ro-f* «dans sa bouche»; p. 4 l. 2 [= PE l. 72] : , *em ses* «dans une flamme»; p. 4 l. 9 [= PE l. 85-86] : , *em-noui* «dans les flots»; p. 4 l. 11 [= PE l. 90] : , *em âpout* «en mission»; p. 6 l. 6 [= PE l. 123] et p. 8 l. 10 [= PE l. 159] : , *em nout-ek* «dans ta ville»; p. 7 l. 7 [= PE l. 144] : , *em nout* «dans la ville» (= la capitale, Thèbes); p. 6 l. 8 [= PE l. 125] : , *em âa pen* «dans cette île»; p. 6 l. 12 [= PE l. 130] :

, *em khet* «dans le feu»; p. 6 l. 14 [= PE l. 132] : , *em-khait(-ou) ouât* «dans un tas de cendres»; p. 7 l. 11 [= PE l. 148] : , *em ta oua* «dans un pays éloigné»; p. 8 l. 1 [= PE l. 149] : , *em âb-ef* «dans son cœur»; p. 8 l. 1 [= PE l. 149] : , *em nef* «en faute», c'est-à-dire «à tort, mal à propos»; p. 5 l. 8 [= PE l. 187] : , *em sesh* «dans un livre».

B. Devant un substantif (formant avec celui-ci une préposition complexe), p. 2 l. 13 [= PE l. 43], p. 6 l. 3-4 [= PE l. 119] : ..... (avec un substantif), *em khennou en.....* «dans, à l'intérieur de.....»; p. 9 l. 7 [= PE l. 169] : ..... (avec un substantif), *em khennou.....* «à l'intérieur de.....»; p. 3 l. 5 [= PE l. 52], p. 6 l. 2 [= PE l. 115], p. 8 l. 7 [= PE l. 156] : ..... (avec un pronom suffixe), *em khennou-.....* «dans l'intérieur de.....»; p. 3 l. 13 [= PE l. 68], p. 4 l. 7 [= PE l. 82], p. 4 l. 10 [= PE l. 88], p. 7 l. 2-3 [= PE l. 138], p. 8 l. 11 [= PE l. 161] : ....., *em baḥ.....* «devant.....»; p. 4 l. 3-4 [= PE l. 75] : ....., *em baḥ.....* «avant.....»; p. 5 l. 6 [= PE l. 101], p. 6 l. 13 [= PE l. 131] : ....., *em ḥer-âb.....* «au milieu de....., parmi.....»; p. 6 l. 9 [= PE l. 127], p. 7 l. 1 [= PE l. 136] : ....., *em qab.....* «au milieu de....., parmi.....»; p. 9 l. 8 [= PE l. 170] : ....., *em haou(-ou).....* «dans les environs de....., auprès de.....».

C. Devant un infinitif, p. 3 l. 10 [= PE l. 62] : , *âou-f em ỉt* «il était dans l'action de venir», c'est-à-dire «il était en train de venir, de s'approcher»; p. 4 l. 1 [= PE l. 70-71] : , *âr oudef-ek em zed n-â* «si tu es en retard dans l'action de me dire», c'est-à-dire «si tu tardes à me dire», ou : «en me disant»; p. 9 l. 11 [= PE l. 172] : , *em khed* «en naviguant vers le nord» (litt. : «dans la navigation selon le courant», c'est-à-dire «selon la principale direction qu'a le courant du Nil en Égypte»).

2° «Parmi», p. 6 l. 9-10 [= PE l. 127-128] : , *qem-en-n(ou) ḥefaou 75 em mesou(-ou) ḥenâ sennou(-ou)-â* «nous avons atteint le nombre de 75 serpents, parmi mes enfants et mes familiers»; p. 7 l. 6 [= PE l. 142-143] : , *sezed-â r-ef khepret-ou ḥer-â em mat-ou-n-â* «je raconterai ensuite ce qui m'est arrivé parmi ce que j'ai vu».



3° «Consistant en....., de.....», p. 8 l. 12 [= PE l. 162] : , etc., *sebet-ou em ânti(-ou), ḥekennou(-ou)* «des ballots de myrrhe, de *ḥekennou*, etc.»

4° «A l'état de....., en qualité de....., en.....», p. 2 l. 12 [= PE l. 42] : , *âb-â em sennou-â* «mon cœur étant en qualité de mon compagnon»; p. 4 l. 2 [= PE l. 73] : , *em enti ân ma-t[ou]-f* «en celui qui n'est [plus] vu» (après le verbe , *kheper* «devenir»); p. 7 l. 8 [= PE l. 145] : , *ka-ou em seb-en-sezet* «des bœufs en sacrifice»; p. 8 l. 5 [= PE l. 153] : , *âa pen, kheper em noui* «cette île, qui se transformera en flots».

5° «Par rapport à....., concernant.....», p. 7 l. 4 [= PE l. 139-140] : , *dou-â sesha-f em âa-k* «je ferai qu'il soit instruit en ce qui concerne ta grandeur», c'est-à-dire «je ferai qu'il sache (qu'il reconnaisse) ta grandeur»; p. 8 l. 1 [= PE l. 149] : , *em nen, zed-n-â* «concernant ce que j'avais dit».

6° «Hors de....., de....., d'entre.....», p. 2 l. 5 [= PE l. 28] : , *em setep en Kemit*, et , *em set(e)pou en Kemit* «de l'élite de l'Égypte»; p. 6 l. 3 [= PE l. 119-120] : , *âou depet er ỉt em khennou* «un navire viendra de la patrie»; p. 10 l. 2 [= PE l. 175] : , *ân(-ou) pen, ân-n-â em khennou en âa pen* «ces présents que j'ai rapportés de l'intérieur de cette île».

7° «Par», p. 6 l. 11 [= PE l. 129] : , *em sesha* «par le sort(?), par hasard(?), accidentellement(?)»; p. 7 l. 7 [= PE l. 143] : , *em baou-f* «par sa volonté, grâce à lui».

8° «Au moyen de....., avec....., en....., de.....», p. 3 l. 10-11 [= PE l. 64-65] : , *ḥâ-ou-f sekherou em noub, ân[-oui(?)]-fi — em khesbed* «son corps étant recouvert (ou : «incrusté(?)») d'or et sa langue [fourchue] — de lapis-lazuli»; p. 6 l. 15 [= PE l. 133] : , p. 9 l. 6 [= PE l. 168] : , *meḥ-ek qenâ-k em khered-ou-k* «tu rempliras ton sein de tes enfants», c'est-à-dire «tu embrasseras tes enfants»; p. 10 l. 3-4 [= PE l. 177-179] :

, *āḥā-n[-ā] erdou-kouā er she(m)sou, saḥ-kouā em tep-ou-f* «je fus placé comme compagnon (du roi) et récompensé de [quelques-uns de] ses serfs».

9° «Selon....., d'après.....», p. **2** l. **1** [= PE l. 20] : , *em kherit-ou āb-ek* «d'après l'impulsion de ton cœur, d'après ton bon plaisir».

10° «Comme.....», devant la forme verbale ou + *substantif* (*sujet*), p. **10** l. **6** [= PE l. 183-184] : , *āḥā-n zed-n-ef n-ā : em ār āqer, khenmes-ā* «alors il me dit (ou : «il m'avait dit») : [tu as fait] comme ferait un sage, mon ami!», litt. : «[ceci est] comme le fait d'un homme sage, mon ami!».

Je considère , *em ār āqer*, comme une phrase elliptique dans laquelle , *em ār*, n'est pas la locution vétative ordinaire, mais où , *em*, est une préposition, qui souvent correspond à , *mā* «comme» et où , *ār*, est un verbe dont le sujet est , *āqer*[1]. Cette combinaison de la préposition , *em*, avec le verbe , *ār*, dans la forme ou + *substantif* (*sujet*) n'est pas très rare dans les textes, mais, pour ne pas laisser prévaloir l'idée que , *em ār*, doit absolument partout être considérée comme locution vétative ou comme verbe , *ār*, précédé de la particule vétative (ce qui, selon M. Erman, est le cas dans notre passage, voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 23, 24, rem. 2), qu'il me soit permis de citer les trois exemples suivants, choisis parmi un assez grand nombre :

1° Lepsius, *Denkmäler*, III, 52 *b* : ....., *neter nefer Men-kheper-Rā, ār-n-ef em mennou-f en tef Ded-oun khent Ta-khent, en souten bāt*(?) *Kha-kaou-Rā, ārt en-sen(-ou) ḥat neter..... em ār si em āb merer en ātef, ouzou n-ef adeboui*(?) «le dieu bon, *Men-kheper-Rā* a fait son œuvre pieuse à *Ded-oun* de Nubie et au roi *Kha-kaou-Rā* en leur faisant un temple..... comme le ferait un fils ( , *em ār si*), au cœur aimant, pour son père, qui lui aurait octroyé les deux pays» (Erman, *Aegyptische Chrestomathie*, XXVI, p. 75-76, et texte p. 36*);

(1) On aurait tout aussi bien le droit de dire que , dans notre cas, représente un infinitif (toutefois sans final, qu'il a ordinairement à l'infinitif!), suivi d'un suffixe pronominal , *f*, ou d'un substantif au génitif, cf. Naville, *Études grammaticales*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVIII, p. 48.



2° Schäfer, *Die Mysterien des Osiris*, p. 12 : , *āst ār-ek nen em shes āqer*[1] *en ārit khet, em seḥetep tef Es-ār, der entet hab tou ḥem-ā, āb-ā nekht em ār-ek khet neb er meḥ āb en ḥem-ā* «et, de la meilleure façon qu'on puisse faire quelque chose, tu vas faire ( «tu t'occuperas à faire», avec une certaine nuance de durée dans l'action, tandis que plus loin dans le même exemple : «tu feras, tu accompliras», avec un sens, si je puis m'exprimer ainsi, terminatif, momentané) cela pour apaiser (litt. : «en apaisant») [mon] père Osiris, car Ma Majesté t'envoie en mission, mon cœur étant fort (c'est-à-dire «en pleine confiance») que tu accompliras ( , *em ār-ek*) toute chose à la satisfaction du cœur de Ma Majesté»;

3° Une inscription de la XVIIIe dynastie (K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. IV, p. 46) nous dit : «....., alors une offrande funéraire te sera faite» , *em ār ḥimet souten en mer-n-es* «à la manière de faire d'une royale épouse (c'est-à-dire comme aurait à le faire, ou : comme doit le faire une royale épouse) envers celui qu'elle a pris en affection.» (Cf. un autre exemple ressemblant : Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amonstempels von Karnak*, p. 14 et 40 = K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. IV, p. 840, etc.)

Pour des phrases elliptiques commençant, comme la phrase , *em ār āqer*, par une préposition, à comparer par exemple : 1° , *er āmentet (sep sen), pa-ta māa-kherou* «vers l'ouest, vers l'ouest (avec omission d'un mot tel que : «viens!»), le pays de la gloire!» (Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1895, t. XLII, p. 21, voir aussi Budge, *The sarcophagus of Ānchnesrāneferāb*, p. 12, l. 70, 71 et 73); 2° inscription de *Piānkhi*, l. 97 : , etc., *erdou-t-en ḥem-ef shem re[me]t r-es ḥer khou er-pe-ou en neter : n-ef deser ā ḥer khemit neterou* «alors Sa Majesté fit aller des gens vers elle (c'est-à-dire «vers Memphis») pour protéger les temples de la divinité : à lui (avec le mot «incombait» sous-entendu : , *n-ef* = l'arabe عليه ou كان عليه) d'étendre le bras [protecteur] sur le sanctuaire des dieux», etc.; 3° inscription de *Piānkhi*, l. 95 : , *ouzou ḥem-ef en meshā-ou-f : en ḥer-ten[-ou] er seseneb saou(-ou)!* «Sa Majesté ordonna à ses troupes : «En avant (litt. : «à vos faces!», ou, peut-être avec l'ellipse du verbe , *dou-t[ou]* : «c'est à vous», «c'est à vous-mêmes») de contourner

(1) Pour la reconstitution de l'expression , à comparer Brugsch, *Wörterb.*, IV, p. 552-553.

(ou : d'entourer) les murailles!» 4° l'expression fréquente, surtout dans les inscriptions des tombeaux de la XVIIIe dynastie : , *en-ka-k!* , *en-ka-t!* «à toi!» «voilà pour toi!» 5° , *en set ent per âtef, per mout* «[dédié, consacré] à la nécropole (c'est-à-dire aux défunts) de la maison (= la lignée) paternelle et de la maison (= la lignée) maternelle» (Musée du Caire, n° 20232 = Schäfer et Lange, *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, 1900, t. XXXVIII, p. 111); 6° , *en denes-ek, en menkhet-ek* «[je me remets] à ton courroux, à ta bienveillance!» (*Voyage d'Ounou-Amon*, I, l. 17); 7° N. N., *em âr en-sen(ou)* N. N. «[ceci est] de ce que leur a fait N. N.» (Bergmann, *Recueil de travaux*, t. IX, p. 35; à comparer, *ibid.*: N. N., *ouz pen em âr en* N. N. «cette stèle est parmi ce qu'a fait N. N.» et Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, t. II, pl. XCIX et C); 8° (var. ), *em bâat* «nullement!» au commencement d'une réponse négative (voir Erman, *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, 1905, p. 104) — expression, qui très probablement signifie à la lettre : «[ce serait, ou : ce que tu dis serait] parmi (ou : comme) ce qui étonnerait», avec le sens : «ce serait ridicule! ce serait absurde!» de là «non!» «nullement!» (Cf. A. Gardiner, *The Inscription of Mes*, p. 18). La liste des exemples analogues pourrait du reste facilement être augmentée.

Pour la brièveté des sentences de roi, que les Égyptiens aimaient à citer tout en les faisant suivre d'un court commentaire, on peut comparer l'inscription publiée dans Mariette, *Mastabas*, p. 204, 205, et étudiée par M. Maspero dans les *Proceedings of the Society of Biblical archæology*, 1888-1889, t. XI, p. 309 et seq. (= *Bibliothèque égyptologique*, t. VIII, Maspero, *Etudes de mythologie*, t. IV, p. 333 et seq.). Quant au fait, que ce n'est que vers la fin de son récit, et après l'énumération des cadeaux reçus de pharaon, que l'Égyptien cite les paroles élogieuses du roi à son adresse, il n'y a là rien d'insolite : nous trouvons bien dans la grande inscription d', *Ânnâ* (K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. IV, p. 59) l'expression , *em zed ḥem-ef zes-ef en-merit-â* «selon ce qu'avait dit Sa Majesté elle-même en ma faveur» aussi placée à la suite de la liste de tout ce qu'en récompense de ses services *Ânnâ* avait perçu «sur la table» de son maître, le pharaon *Thoutmès II*.

**P. 10 l. 7** [= PE l. 184] : ...... etc., *ân em erdou-t[ou] mou en aped*..... etc. «N'est-ce pas comme si on donnait de l'eau à un oiseau....., etc.» litt. : «est-ce que [ceci n'est pas] comme l'acte de donner l'eau, comme le fait que l'eau est donnée à un oiseau....... etc.?» (voir *supra s. v.* , *ân*). Cette phrase est une phrase elliptique comme



, *em âr âqer, khenmes-â!*, mais au lieu d'être positive, comme celle-ci, elle est interrogative, puisqu'au commencement elle a la particule interrogative , *ân?*

Dans un cas la préposition , *em*, est employée d'une manière abusive dans notre texte, **p. 5 l. 11** [= PE l. 111], où, au lieu de , *em sep sen*, il faut sans doute lire simplement , *sep sen* (à comparer **p. 3 l. 13** [= PE l. 69], **p. 4 l. 8** [= PE l. 83] et **p. 8 l. 8** [= PE l. 158]).

Il est probable que la préposition , *em*, avec le sens «dans», «parmi», se soit trouvée dans le passage abîmé dans notre papyrus au commencement de la ligne 188 (voir *supra* **p. 10 l. 9** et la remarque 3 au bas de la page **10**).

**m, em,** particule vétative, devant un impératif de la forme , **p. 5 l. 11** [= PE l. 111] : , *em sened!* «ne crains pas!»; **p. 5 l. 11** [= PE l. 112] : , *em atou ḥer-ek!* «n'attriste pas ton visage!».

**ma,** verbe transitif : «voir», et ensuite 1° «revoir»; 2° «contempler de ses propres yeux» = «être témoin oculaire»; 3° «surveiller» (quelque chose), «s'occuper (de quelque chose)», «faire attention (à quelque chose)», et 4° «se préoccuper (de quelque chose)». Il se rencontre dans le texte de notre conte :

1° Dans la forme verbale : *a) dans une proposition principale*, **p. 6 l. 16** [= PE l. 134] : , *ma-k pe(r)-ek* «tu verras (= «tu reverras») ta maison»; **p. 8 l. 4-5** [= PE l. 154] : , *ân-sep ma-k âa pen* «jamais tu ne verras (= «reverras») plus cette île»; **p. 10 l. 5** [= PE l. 180-181] : , *er-sa ma-â depet-n-â* «après que j'ai vu ce que j'ai éprouvé», c'est-à-dire «après que j'ai été témoin oculaire[1] de ce qui m'est arrivé». *b) dans une proposition relative*, **p. 2 l. 5** [= PE l. 28],

---

[1] L'expression égyptienne «voir ce qu'on éprouve», ne doit pas nous offusquer outre mesure. Ainsi, ailleurs, nous rencontrons la phrase non moins étrange à première vue : , *âou ma-n-â âhehi em nou taou Fenkhou(-ou)* «j'ai vu» (c'est-à-dire «j'ai été témoin de) l'allégresse aux pays des *Fenkhou*» (*Livre des Morts*, chap. xxv, d'après le papyrus d'*Ani*, publié par M. Budge; voir Le Page Renouf dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XVIII, p. 116). Du reste en arabe moderne des expressions telles que : *koutr esh-shaqa, elli b-yishoufoûh* «la masse de misères qu'ils éprouvent (litt. : «qu'ils voient»; cf. Nallino, *L'arabo parlato in Egitto*, p. 368, 371, 374), ou : *neshoûf yeqoûloh ê* «nous verrons ce qu'il va dire» — sont courantes, et même dans nos langues modernes le verbe «voir» est assez souvent détourné de son véritable sens primitif.

p. 2 l. 6 [= PE l. 29] et p. 5 l. 2 [= PE l. 94-95] : (var. ), *seqed* 150 *âm-es em setep* (var. *setepou*) *en Kemit, ma-sen(ou) pet, ma-sen(ou) ta* «il y avait (*sc.* dans le navire) 150 matelots des meilleurs de l'Égypte, qui avaient vu ciel et terre». Très probablement les mots : «qui avaient vu ciel et terre» servent à caractériser soit l'expérience, soit la prudence, la circonspection des matelots, que le héros du conte à pour compagnons. En d'autres mots, la même qualité est encore davantage mise en relief par la phrase suivante : , *maka âb-sen[-ou] er maou-(ou)* «leur cœur était plus prudent que celui des lions» (cf. le mot , *maka*). Je crois que l'expression «voir ciel et terre», dans laquelle «ciel et terre», pris comme *pars pro toto*, remplacent toute la nature entourant l'homme, correspond bien au latin *circumspicere*. Pour dire «circonspect» l'arabe emploie aussi un mot provenant de la racine بَصُرَ «voir clair» III «regarder, observer» — le mot بَصِير (cf. بَصَر «vue» — l'un de cinq sens). Pour la juxtaposition des mots , *pet* «ciel», et , *ta* «terre», dans un sens analogue à celui, avec lequel ces deux mots apparaissent dans la phrase citée de notre manuscrit, on peut comparer : 1° l'expression : ....... *, ....... *er-entet, sou rekh pet, rekh ta, ma-f ta er-der-ef en-ounnout* «......, car, comme il connaît le ciel et comme il connaît la terre, il voit (= il embrasse du regard) toute la terre sur l'heure» (*Annales de Thoutmès III*, VIIIe série, l. 25 = K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, t. IV, p. 751); 2° l'épithète d'*Amen'o-tep* III : (?) , *âa em rekh, ân khem-n-ef em pet em ta* «grand dans le savoir, qui n'a [rien] ignoré du ciel et de la terre» (Petrie, *Six temples at Thebes*, pl. IX, p. 4); et 3° l'épithète [](1) * , *ân khem-n-ef em pet, em ta, em sedeg(a) neb en douat* «qui n'a [rien] ignoré du ciel, de la terre et de tout ce qu'il y à de secret dans le monde d'outre tombe».

2° Dans la forme verbale = — *passif de* , p. 4 l. 2 [= PE l. 73] : , *enti ân ma-t[ou]-f* «celui qui n'est (plus) vu».

3° Dans la forme verbale , *exprimant l'impératif*, p. 10 l. 4 [= PE l. 179-180] : , *ma-ouâ er-sa saḥ-â* «regarde-moi

(1) A en juger d'après l'épithète d'Aménophis III, citée plus haut sous le numéro 2, c'est ainsi qu'il faut sans doute reconstituer la lacune dans le texte et non pas par [], comme voudrait le faire M. Sethe (voir *Urkunden des ägyptischen Altertums*, t. IV, 1071).



(= «jette ton regard sur moi») après que j'ai rejoint la terre (ferme)!» Le verbe , *ma*, est employée ici avec une nuance que ce verbe a par exemple dans l'expression , *ma-k ârit-ek!* «fais attention à ce que tu fais!» «occupe-toi de ce que tu fais!» «mêle-toi de ton affaire!» (Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 92. Littéralement cette dernière phrase veut dire : «vois ce que tu fais!» La comparaison avec l'arabe vulgaire *shoûf shoughlak!* s'impose involontairement).

4° Dans la forme verbale *exprimant*, comme la précédente, un *impératif*, p. 8 l. 9 [= PE l. 158-159] : , *ma-k khered-ou-k, am(-mâ) ren nefer em nout-ek* «re(vois) tes enfants et que le nom (= ton nom) reste bon dans la ville».

5° Dans la forme verbale , *qui représente le pluriel du participe passif* (= ) *et qui est employée dans le sens d'une locution relative*, munie, grâce au signe du pluriel , *-ou*, d'une légère nuance itérative, p. 7 l. 6-7 [= PE l. 142-143] : , *sezed-â r-ef khepret-ou ḥer-â em ma-t[ou]ou-n-â em baou-f* «je raconterai ensuite ce qui m'est arrivé parmi ce que j'aurai vu (c'est-à-dire parmi les *différentes* aventures dont j'aurai été témoin) par sa volonté.» L'expression , *mat-[ou]-ou*, signifie «ce qui *est*, a *été* ou *sera* vu (à diverses reprises, en plusieurs occasions, en plus d'une fois)». Le sujet logique de la forme verbale , c'est-à-dire le sujet qui a exécuté, exécute ou exécutera l'action exprimée par le verbe, s'introduit soit par l'adjonction directe du sujet (par exemple : Newberry, *Rekhmârâ*, pl. XII, l. 1, et Erman, *Papyrus Westcar*, p. 1, l. 16), soit par l'adjonction de la particule , *n*, caractérisant le passé dans la conjugaison, suivie du sujet. C'est le dernier cas que nous avons ici dans notre manuscrit, où la forme verbale + + *sujet* sert à exprimer une proposition relative, dont le verbe (, *ma*, en cette occasion) se trouve au futur exact. Pour la forme verbale + + *sujet*, représentant une proposition relative avec un verbe au futur exact, on trouve un bon exemple dans l'inscription du roi *Piankhi*, l. 143-144(1) et pour le sens de futur exact, qu'a quelquefois la simple forme verbale , voir l'exemple du Papyrus Ebers (p. 25, l. 5), cité plus bas, *sub voce* , *renpi*.

(1) , *âr-t-â em zed-t[ou]ou ensouten* «alors j'agirai selon ce qu'auront été les dires du roi» = «alors j'agirai selon ce que dira le roi».

**maou(-ou),** subst. masc. plur. : «lions», **p. 2 l. 6** [= PE l. 30] et **p. 5 l. 3** [= PE l. 96-97]. Pour le singulier de ce mot à comparer , *ma* (Pyram. *Ounàs* 541 = *Tetà* 297 = *Tetà* 305; cf. Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLIII (1906), p. 7, rem. 3) et , *maà* (Mariette, *Karnak*, pl. XI, XIX).

Le mot s'est conservé en copte dans ⲙⲟⲩⲓ *T. M.* ⲡ *leo.*

**maâ,** forme rare de l'adjectif qui, ordinairement, s'écrit : , *maâ* «vrai», «réel», «authentique», «exact», «juste», **p. 3 l. 11** [= PE l. 65-66] : , *khesbed maâ* «vrai lapis-lazuli». Nous rencontrons le mot *maâ* «vrai», etc., écrit comme il l'est dans notre manuscrit, au Papyrus n° 2 de Berlin (l. 32 = frag. R. 81; l. 76 et 97, où il y a les deux formes, la plus usitée et la plus rare; cf. F. Vogelsang et A. Gardiner, *Die Klagen des Bauern*).

Le mot s'est conservé en copte dans ⲙⲏⲓ *M. verus.*

**mà,** conjonction : «comme», «selon», «conformément à», **p. 3 l. 4** [= PE l. 50] : , *seshpet(-ou) mà àr-t[ou]-s* «cucurbitacées selon qu'elles ont été faites» c'est-à-dire «cucurbitacées de différentes espèces, d'autant d'espèces qu'il y en a». L'expression , *mà àr-t[ou]-s,* se rapportant à une plante, doit être comparée aux expressions , *mà mes sou mout-ef* et , *mà mes mout-ef* (voir Piehl, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIV, p. 59), qui se trouvent employées au temps de la Basse Époque par rapport, par exemple, au bois odoriférant *nen-ìb* (voir Dümichen, *Baugeschichte des Denderatempels*, pl. XXXIII, et Brugsch et Dümichen, *Recueil*, IV, pl. C). Ces deux dernières expressions semblent au fond n'être que des paraphrases légèrement développées de l'expression , *mà àr-t[ou]-s,* car si dans celle-ci le sujet logique du verbe , *àr-t[ou]*, n'est pas indiqué, nous trouvons dans les deux expressions tirées des textes de la Basse Époque le sujet du verbe , *mes*, exprimé par le mot , *mout-ef* «sa mère». Or, la mère d'une plante — ce ne peut être que la force, qui produit la plante, c'est-à-dire la nature, et la locution «comme le produit sa mère — la nature» comparée à la locution «comme ils ont été faits», ne peut signifier que «selon les différentes espèces, dans lesquelles apparaît la plante» et non pas : «telle que la nature l'a faite» c'est-à-dire «véritable», «naturelle», «non falsifié», car si cette dernière épithète pouvait assez bien s'appliquer à un bois précieux, elle ne serait pas précisément de mise lorsqu'on parlerait de plantes plus ou moins communes,



comme sont les , *seshpet-ou* «les cucurbitacées» de notre texte». L'expression , *mà kheper-es* dans : , *nezemou* (?) *nebet mà kheper-s* «tous les *nezemou* (?), tels qu'ils sont» (ou littéralement : «toute la classe des gens *nezemou* (?), telle qu'elle est constituée») de l'inscription de *Khnoumhotep* à Beni Hassan (voir *Bibliothèque égyptologique*, t. VIII; Maspero, *Études de mythologie*, t. IV, p. 150 et p. 119-120 et 161) est construite d'une manière tout à fait analogue à l'expression , *mà àr-t[ou]-s,* de notre manuscrit. — **P. 7 l. 10** [= PE l. 147] : , *mà àr-t[ou] en neter* «comme il se fait (comme on doit agir) envers un dieu; **p. 8 l. 5** [= PE l. 155] : , *mà ser-t-n-ef khent* «conformément à ce qu'il avait prédit d'avance»; **p. 10 l. 1** [= PE l. 174] : , *mà zedet-n-ef nebet* «conformément à tout ce qu'il avait dit»; **p. 10 l. 8** [= PE l. 187] : , *mà kemît em sesh* «conformément à ce qui est trouvé dans un livre», ou plutôt : «conformément à la rédaction première» (selon l'explication de M. Naville, voir *infra s. v.* , *kem,* n° 2).

**màtet,** subst. fém. : «copie», «reproduction». Ce mot se rencontre **p. 2 l. 2** [= PE l. 22] et **p. 6 l. 7** [= PE l. 125] dans l'expression , *màtet-àri,* qui en premier lieu signifie : «la reproduction qui tient à..... (avec l'omission du mot «cela» c'est-à-dire «à ce dont il s'agit», «à ce dont on parle, ou dont on va parler», cf. le mot , *àri*). Selon le sens que pourrait avoir dans le contexte le mot , *màtet*, l'expression , *màtet-àri,* se laisserait traduire de différentes façons. Si on avait en vue la «copie», la «reproduction» d'un objet ou d'une idée, on pourrait traduire l'expression par «chose qui est reproduite à nouveau», «chose qui est une copie exacte d'une autre chose», «chose ressemblante», «même chose» (cf. Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 6); si c'était d'une «copie» par l'écriture dont on voulait parler, le sens de l'expression devrait être : «copie manuscrite», «copie exacte par écrit»; enfin si c'est d'une reproduction par la parole dont il s'agissait, ce n'est que par : «reproduction orale d'un fait», «compte rendu», «récit», qu'on pourrait traduire , *màtet-àri.* Et c'est bien ce dernier sens que l'expression en question paraît avoir, **p. 2 l. 2** [= PE l. 22] et **p. 6 l. 7** [= PE l. 125] de notre manuscrit, car elle dépend ici du verbe , *sezed-à* «je raconterai».

Outre les différentes significations citées, l'expression , *màtet-àri,* peut aussi avoir la valeur adverbiale de : «et...... également» «et...... pareillement» «et...... aussi». Ainsi dans l'inscription de la stèle de Ramsès IV,

traduite par Piehl dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1884 (*v.* p. 38) et 1885 (*v.* p. 14), nous trouvons le passage suivant malheureusement abîmé au commencement : ....., *neter-ou mâ re(me)t-ou, ouâà-ou, paï-ou, àmi-mou-ou, mâtet-àri* «...... les dieux ainsi que les hommes, *et aussi* les quadrupèdes, les oiseaux et les habitants des eaux (= «les poissons)». Sur un fragment de stèle de l'époque d'*Amenḥotep IV*, dans la collection Guimet (n° 21), nous lisons : [ (?) ou (?)] *sic* , [*àr* ou *àtef*] *re*[*me*]*t-ou, sekh(e)per menmen-ou, àoutou (-ou) neb, mâtet-àri* [«celui qui a fait les....», ou : «père des»] hommes, celui qui a crée les bêtes domestiques *et aussi* les bêtes sauvages» (*Annales du Musée Guimet*, t. XXXII).

Dans notre manuscrit c'est précédée de la préposition *er, r* «selon», «d'après», que l'expression , *mâtet-àri*, apparaît comme locution adverbiale dans le sens de : «pareillement», «également», **p. 9 l. 10** [= PE l. 171]. La même expression adverbiale prend la forme [], dans un des papyrus de la collection Amherst (Percy Newberry, *The Amherst Papyri*, pl. V, l. 8 et *l. l.*, texte p. 24) et , dans la grande inscription du tombeau d'*Aâḥmes* à el-Qab (col. 3; *v.* K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, IV, p. 2).

C'est par «aussi» que dans mes premières traductions du *Conte du Naufragé* j'avais rendu l'expression *mâtet-àri* de notre texte, et même maintenant, malgré la nouvelle explication que j'ai cru pouvoir proposer plus haut pour cette expression, je dois avouer que je balance encore toujours entre cette dernière et l'ancienne version de *mâtet-àri*. Les deux exemples, l'un de la XX^e dynastie et l'autre de la XVIII^e, que je viens de citer, sont frappants, mais, par malheur, nous n'avons pas pour une époque plus rapprochée de notre manuscrit d'exemples aussi clairs de l'expression , *mâtet-àri*, employée pour désigner : «et.....aussi». La difficulté, qu'on pourrait trouver dans la présence de l'expression , *er mâtet-àri*, avec le sens de «pareillement», «également» dans notre manuscrit (**p. 9 l. 10** = PE l. 171), ne serait pas bien grande, car elle ne prouverait pas de la part de notre scribe une plus grande inconséquence, que celle dont il s'est rendu coupable en employant simultanément les expressions + + *substantif, em khennou + en + subst.* et + *substantif, em khennou + subst.* (voir *infra s. v.* , *khennou*) — toutes deux des formes parfaitement régulières par elles-mêmes — pour dire : «à l'intérieur de.....». Ailleurs, aussi, nous trouvons de pareilles



inconséquences de la part des anciens scribes égyptiens, et, pour ne citer qu'un bon exemple, je mentionnerai l'emploi dans l'inscription de *Pepi-Nekht* à Assouân (cf. Sethe, *Urkunden des aegypt. Altertums*, t. I, p. 133) des prépositions , *er*, et , *en*, pour exprimer indifféremment : «vers», après le verbe , *àn* «amener», «apporter» (et cela — à deux lignes de distance!).

L'objection que fait M. le Prof. Erman (dans la *Zeitschrift für äg. Sprache*, t. XXXXIII (1906), p. 7, rem. 1) à ce qu'une expression adverbiale, telle que , *mâtet-àri*, ayant le sens de «également», «aussi», puisse être introduite avant le complément direct, tombe complètement devant l'exemple suivant : , *àr-n-à, em maât, mert-en souten* «j'ai véritablement exécuté ce que le roi a voulu» (stèle de Leyde : Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 3^e série, pl. XX, col. 7-8 et *ibid.* texte p. 16). Si, dans cet exemple, l'expression adverbiale , *em maât*, ne suivait pas immédiatement le verbe, mais, comme le voudrait la règle de M. Erman, elle ne venait qu'à la suite du complément direct, le sens de la phrase aurait été tout autre, car nous aurions dû alors traduire : «j'ai exécuté ce que le roi a effectivement (ou : en vérité) voulu» — ce que sans doute ne voulait pas dire l'auteur de l'inscription.

La seconde remarque du professeur Erman concernant la forme , *qu'aurait dû avoir* selon lui le verbe *kheper* pour signifier «ce qui est arrivé», dans la première des deux phrases, dans lesquelles se rencontre l'expression , *mâtet-àri* — est aussi une pure supposition théorique et je ne puis admettre qu'elle soit la seule possible.

Quant à la traduction que donne le professeur Erman de , *mâtet-àri*, «quelque chose de pareil à cela» («etwas dem Gleiches»), elle est bonne par elle-même et parfaitement juste dans bien des cas, mais elle ne convient pas pour expliquer d'une manière naturelle les passages où elle se rencontre dans notre manuscrit (surtout dans le récit du serpent **p. 6 l. 7** = PE l. 125) et c'est à cause de cela que je pense qu'elle *n'est pas la seule possible*. Comme je l'ai exprimé déjà plus haut, p. 66, il faut, dans le système hiéroglyphique, souvent prendre garde à des similitudes graphiques et se souvenir que même des formes grammaticales aussi simples et aussi souvent employées que : , , et , sont passibles d'une multitude d'explications, qui toutes sont justes, sans le moins du monde s'annuler entre elles. Qu'on se souvienne ce qu'autrefois avait écrit à ce sujet notre grand maître H. Brugsch dans son article sur un passage de l'inscription d'*Amenemḥeb*, lorsqu'il soulignait les différents sens qu'un mot comme pouvait avoir dans les inscriptions hiéroglyphiques (voir *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, t. XII (1874), p. 138).

**em-â, mâ,** préposition composée de , *em, m,* 1° «dans», et 2° «de», et de , *â* «bras». Elle a deux valeurs différentes selon le sens, qui doit être attribué à  *m, em,* dans cette combinaison, et signifie : 1° «chez.....», «auprès de.....», «avec.....», «à.....», (litt. : «dans le bras de.....» = «à portée du bras de.....») et 2° «de la part de.....», «grâce à.....», «par.....», «de.....».

Avec le premier sens la préposition  se trouve employée : **p. 1 l. 8** [= PE l. 16] : , *medou-k en souten : ab-ek em-â-k, ousheb-ek ân nâtât* «parle au roi, ton cœur [étant] auprès de toi, ton discours n'étant pas incohérent». Pour la préposition , *em-â, mâ,* après le mot , *âb,* on peut comparer : Taylor et Griffith, *The Tomb of Paheri* (chez Naville, *Ahnas el Medineh*), pl. IX, l. 8 (l. 6, p. 29) .....  ..... *âb-ek mâ-k, en oun maâ, hâti-k n-ek, en âm-hât* «..... ton véritable cœur (= siège des pensées, du désir et du courage) étant *auprès de* toi, ton cœur (= organe de la vie) d'autrefois étant à toi» (cf. *Mémoires de la Mission française au Caire,* t. V, p. 111 :  (*sic*) , *âou n-ek âb-ek, en oun maât, hâti-k, en oun-ek tep ta* «que t'appartienne ton véritable cœur (, *âb*), [que t'appartienne] ton cœur (, *hâti*) de ton existence terrestre!»). Voir aussi Taylor et Griffith, *The tomb of Paheri,* pl. IX, l. 20-21 et texte p. 30 : , *seb-ek neheh em nezem-âb em hestou(-ou) neter âmi-k, âb-ek mâ-k ân betet-ef tou, zef-ou-k men er eset-âri* «puisses-tu traverser l'éternité dans l'agrément du cœur et dans les grâces du dieu qui est en toi, ton cœur étant *auprès de* toi sans qu'il t'abandonne, et tes provisions de bouche restant à la place où elles doivent être.» (L'expression : «le dieu qui est en toi» est une métaphore pour , *âb-ek,* ton cœur», voir Bergmann, *Der Sarkophag des Panehemisis,* p. 29, inscr. l. 21; cf. *infra s. v.* , *kheper,* n° 3.)

**P. 2 l. 3** [= PE l. 22] : , *mâ-â* «à moi», dans l'expression : , *kheper mâ-â* «ce qui est arrivé à moi» = «ce qui m'est arrivé». Bien que , *mâ,* après le verbe , *kheper* «devenir», «se produire», «arriver», signifie très souvent : «de la part de.....», «grâce à.....», «par.....» (cf. Erman, *Gespräch eines Lebensmüden,* p. 20, et l'exemple des *Denkmäler* de Lepsius, t. III, p. 136 *h,* cité par M. Müller dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* t. XXIX (1891), p. 92), il n'est pas juste toutefois de déclarer que ce soit là la *seule* valeur possible de , *mâ,* après le verbe , *kheper,* et que ,



*mâ,* doive se traduire uniquement par les mots : «de la part de.....», «grâce à.....», «par.....», chaque fois que cette préposition se rencontre à la suite du verbe cité, comme le veut M. A. Gardiner dans ses gloses au conte du Naufragé (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* 1908, t. XLV, p. 61). Une telle méthode de déchiffrement, qu'on pourrait bien appeler mathématique, ne donne pas toujours des résultats absolument satisfaisants. Ainsi pour des expressions composées avec des prépositions à valeurs assez variées, par exemple avec les prépositions , *em, m* (*v. supra*), , *en, n* (*v. infra*), etc., il est absolument impossible de fixer une fois pour toutes une traduction stéréotype, qui ne ferait aucun cas des différentes valeurs que possède individuellement chacun des éléments constitutifs de telles expressions. Pour citer un exemple frappant, je veux mentionner l'expression , *em khennou en âa pen,* qui dans notre manuscrit se rencontre avec deux significations diamétralement opposées : **p. 6 l. 3-4** [= PE l. 119] cette expression signifie : «*à* l'intérieur de cette île» et, **p. 10 l. 2** [= PE l. 175], elle doit être traduite par «*de* l'intérieur de cette île». Les deux traductions sont parfaitement justes et chacune dépend de la nuance que prend la préposition , *em,* dans chacune d'elles. Pour la préposition , *mâ,* après le verbe , *kheper,* c'est absolument le même cas. La valeur : «auprès de.....», «avec.....», «à.....», de cette préposition est tout aussi bien établie que celle de : «de la part de.....», «grâce à.....», «par.....» (voir *infra*) et pour une expression comme , *kheper mâ-â,* que nous rencontrons dans notre texte, nous pouvons balancer entre deux explications toutes aussi justes l'une que l'autre. C'est le contexte qui dans ce cas doit décider du sens à adopter. Or, il me semble que pour l'expression , *kheper mâ-â,* de notre texte, le sens «à», «avec», est préférable, et c'est le même sens que doit aussi avoir la préposition , *mâ,* après le verbe , *kheper,* dans le passage analogue d'un des textes du temple de Rédésieh (Lepsius, *Denkmäler,* t. III, p. 140 *b* = *Recueil de travaux,* t. XIII, pl. I) : , *zed ân-ef : qesen-oui ouat, ânti mou-s! kheper mâ em-â meshâou(-ou) sesoun r-ef âr-ef neza khekh-sen(ou)? Ânem(â) âkhem-ef âbet-sen(ou)* «Il (*sc.* le roi *Séti I*[er]) dit : C'est mauvais une route sans eau! Qu'arrive-t-il (, *kheper mâ mâ?*), avec (), les passants[(1)] lorsque

(1) Les déterminatifs  indiquent sans doute les *passants* dans les deux sens.

aspire ( ....., *sesoun âr-ef*) vers elle (, *re-ef*, le substantif , *mou* «eau», étant du genre masculin) la sécheresse (= la soif ardente) de leur gorge? Qui (, *ânem(â)* = , *nim(â)*) étanche leur soif?» (Pour la construction grammaticale du passage *sesoun r-ef âr-ef neza khekh-sen(ou)*, on peut comparer la phrase suivante : ..... , *seper n-ef er-ef si-f Ḥor* «alors son fils Horus vint à lui» (voir la planche I, II, col. 64, annexée à l'article de M. Breasted, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1901, t. XXXIX, p. 39 à 54.) Les mots , *r-ef* «vers elle», *sc.* «l'eau», de la première phrase, correspondent à , *n-ef* «à lui» de la seconde, et la locution conjonctive , *âr-ef*, du premier exemple se trouve écrite , *er-ef*, dans le second). Pour le sens «or (ou : ensuite) je te ferai (litt. : «raconterai») le compte rendu de ce qui m'est arrivé *à* moi personnellement» de la phrase , *sezed-â er-ef n-ek mâtet-âri kheper em-â-â zes-â*, p. 2 l. 2-3 [= PE l. 20 à 23] milite aussi l'expression parallèle, qui se rencontre ailleurs dans notre conte, p. 7 l. 6 [= PE l. 142-143] : , *sezed-â* (l'original a fautivement au lieu de , *â*) *er-ef khepret-ou ḥer-â* «je raconterai ensuite ce qui m'est arrivé (litt. : «ce qui est arrivé *par rapport à* moi)». Ici , *ḥer* «par rapport à...», «relativement à.....», correspond à , *em-â*, *mâ* «avec» «à» de la première phrase.

C'est donc aussi par «tout ce qui leur arrive», que je voudrais traduire l'expression , *khepret-ou neb em-â-sen*, qui dans la grande inscription du vézir *Rekh-mâ-Râ* (Newberry, *The life of Rekhmara*, pl. III, col. 22), se rencontre là où le texte nous dit qu'au commencement de chaque période de 4 mois les employés du vézir devaient rendre compte à ce dernier de «tout ce qui leur arrive», «de tout ce qui se passe chez eux».

Dans les textes du Nouvel Empire, par exemple au papyrus d'Orbiney, c'est la préposition , *em-dou*, avec le sens de : «par rapport à.....», qui s'emploie comme la préposition , *em-â*, *mâ*, de notre papyrus après le verbe , *kheper* (voir le papyrus d'Orbiney, p. 7, l. 7 et p. 19, l. 4-5, ainsi que Erman, *Neuägyptische Grammatik*, § 110).

2° Avec le sens : «de la part de.....», «grâce à.....», «par.....», «de.....», nous rencontrons la préposition , *em-â*, *mâ* : p. 6 l. 12 [= PE l. 130] : , *khet mâ-f* «le feu de lui», c'est-à-dire «le feu qui en provient» (le mot, auquel se rapporte , *f*, est le mot , *seba* «astre», «étoile»).



**mâmâ**, subst. masc. : nom d'un quadrupède exotique, dont la queue était recherchée par les anciens Égyptiens. Il n'y a rien d'impossible à ce que ce mot qui, dans la forme qu'il a dans notre manuscrit, ne s'est pas encore rencontré ailleurs dans les textes, soit une appellation étrangère tant bien que mal transcrite par l'ancien scribe égyptien. En admettant l'hypothèse d'un emprunt fait à une langue étrangère, on pourrait peut-être, sans trop attacher d'importance au son , *â*, deux fois répété dans ce mot, comparer ce dernier au mot , *memî*, dans lequel le son , *â*, manque complètement et qui dans un tombeau thébain (voir *Recueil de travaux*, t. XXVIII, p. 109), désigne un genre de girafe. Nous pourrions aussi, en outre, reconnaître le même mot dans , *mem*, du passage cité par Brugsch dans son *Dictionnaire*, t. VII, p. 1081 : , *kheker-ou-k em ser nou(=en) mem* «......., tes ornements [consistant] d'une peau (d'une fourrure) de *mem*», c'est-à-dire, peut-être, d'une peau de girafe (non travaillée et ayant conservé les poils)» (Naville, *Mythe d'Horus*, pl. II, p. 1).

Vu que , *ser*, dont la signification «peau», ou «fourrure», convient bien au passage du papyrus Nsi-Min du Musée Britannique, où ce mot se rencontre encore une fois (Budge, *Hieratic Papyrus of Nesi-Amsou*, p. 65 = Budge, *Facsimiles of Egyptian hieratic papyri in the British Museum*, pl. I, col. 1, l. 2 à 4[1]), et que, dans l'inscription citée par Brugsch, il se trouve étroitement lié au nom de l'animal , *mem*, on pourrait facilement être porté à croire que dans l'expression , *sedou(-ou) nou mâmâ* (ou : *mama*) de notre conte le mot , *sedou(-ou)*, ne soit pas régulièrement transcrit et qu'il faille peut-être lire , *serou(-ou)*. Aussi, afin d'éviter tout malentendu, je tiens à relever que si même le signe hiératique, que je transcris par , a en effet dans l'original une forme rappelant un peu l'hiératique de (voir *Recueil de travaux*, t. XXVIII, p. 109, rem. 1, et Möller, *Hieratische Paläographie*, t. I, n° 81, d'après le *pap. Prisse*), le signe, que je transcris par , *d*, est très nettement désigné comme tel et ne prête absolument à aucun doute. C'est donc bien de «queues de l'animal *mâmâ* ou *mama*», qu'il s'agit dans notre

(1) ... etc., *ân-kher-tou set 10(?), ouab ḥâ, ân âp-t[ou]-sen(ou), kheres shennou(-ou) en ḥâ-sen(ou), meḥ âp-sen(ou) em ser....., ser em â-oui-sen(ou)* «alors seront amenées dix(?) femmes, pures de corps, vierges, dont les poils du corps seront enlevés, dont la tête sera ceinte d'une peau à poils [de.....] (ou peut-être : d'une perruque en poils ou en peau de.....), ayant des tambourins aux mains (litt. : «aux bras»)».

texte p. 9 l. 2 [= PE l. 168], et, si nous avions une correction à faire, ce serait peut-être plutôt dans le texte ptolémaïque, où l'ancien copiste a pu méconnaître son original hiératique et lire , *ser*, là où il devait peut-être lire , ou , (?).

**mâs,** lecture possible, mais moins probable que *mas, mes* du verbe neutre et transitif : «passer», «défiler», «faire passer devant quelqu'un», «amener», «apporter». Voir plus bas *s. v. mes.*

**mâk,** lecture possible, mais moins probable que *mak, mek* du mot signifiant «car», «car voici», «voilà que». Voir plus bas *s. v. mek.*

, , **mâka,** lecture possible, mais moins probable que *maka, meka,* du verbe neutre : «être prudent», «être circonspect». Voir plus bas *s. v. maka, meka.*

**mou,** subst. masc. : «eau», p. **1** l. **7** [= PE l. 13-14] : , *âm(-mâ) mou ḥer zebâ-ou-k* «mets de l'eau sur tes doigts»; p. **10** l. **7** [= PE l. 184] : , *ân em erdou-t[ou] mou en aped* (voir la traduction de cette phrase *s. v.* , *ân*).
Le mot s'est conservé dans le copte ⲙⲟⲟⲩ *T.*, ⲙⲱⲟⲩ *M.*, ⲙⲁⲩ *B.*, ⲡ, *aqua.*

**menât,** subst. fém. : «pieu», et spécialement : «pieu auquel les matelots attachaient leur bateau, soit pour la nuit, soit pour tout le temps qu'ils demeuraient dans une localité» (cf. l'article de M. Maspero, dans le *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 107), p. **1** l. **2** [= PE l. 3-4] : , *seshep kherpou, ḥi menât* «le maillet fut saisi et le pieu frappé (pour qu'il s'enfonce dans le sol)». (Cf. *infra s. v.* , *ḥi.*)

**menmen,** verbe neutre : «bouger», «bouger de place», «aller de-ci de-là», «vaciller», «trembler», p. **3** l. **9** [= PE l. 60] : , *ta ḥer menmen* «la terre [étant] à trembler», «[pendant que] la terre tremblait».
Le mot s'est conservé dans le copte ⲙⲟⲛⲙⲉⲛ *M.*, *commovere, concutere, commoveri* et ⲙⲟⲛⲙⲉⲛ, ⲡⲓ, *terrae motus.*



**mer,** comme substantif masc. : «maladie», «douleur», «tristesse», comme adjectif : «malade», «douloureux», «triste», p. **6** l. **7** [= PE l. 124] : , *khet-ou mer* «les choses de douleur» = «les circonstances douloureuses».

**merît,** subst. fém. : «rivage», p. **9** l. **8** [= PE l. 169].
A côté du sens «rivage», que ce mot a dans notre manuscrit et quelquefois ailleurs (voir le *Dictionnaire* de Brugsch, t. II, p. 678), le mot *merît*, aussi écrit (voir Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1897, p. 17, l. 9, et p. 25), possède le sens de «mouillage de navires», «lieu d'amarrage de navires», «lieu de débarquement», «port», et c'est avec ce sens qu'il s'est conservé en copte dans ⲙ̄ⲣⲱ, ⲉⲙⲣⲱ, *T.*, ⲉⲙⲃⲣⲱ, ⲉⲙⲡⲣⲱ *M. T.*, *portus, stationarium.*

**merer,** participe du masculin singulier du verbe transitif , *mer* «aimer», dans sa forme itérative-habituelle[1] ou imparfaite (voir *supra*, p. 61, rem. 2), p. **7** l. **10** [= PE l. 147-148] : , *neter merer re(me)t-ou* «un dieu qui aime les hommes (les humains)». La réduplication de la finale dans le participe , *merer,* donne à la racine verbale une nuance de durée, de continuité, que n'a pas la racine dans la forme courte , *mer,* du participe. Aussi une expression comme , *neter mer re(me)t-ou,* si elle se présentait à nous, devrait régulièrement être traduite par : «un dieu qui aima les humains», «un dieu qui prit les hommes en affection» et non pas : «un dieu qui aime (qui aimait, qui va aimer) les humains».
Le verbe , *mer,* s'est conservé dans le copte ⲙⲉⲣⲉ *T.*, ⲙⲉⲛⲣⲉ *M.*, *amare, amor,* et avec chute de , *r,* ⲙⲉⲓ, ⲙⲁⲓ *T. M. B.*, ⲙⲏⲓ *B.*, ⲙⲉ *T.*, *amare, amor.*

(?) **mererît-ou** ou plutôt *mererit(-ou), mererît,* subst. fém. : «masse», «quantité», «tas». Le déterminatif n'est pas sûr, mais c'est l'hiéroglyphe

[1] Par opposition à la forme, partie inchoative, partie *itérative-occasionnelle*, que je crois reconnaître dans la forme verbale ou + *substantif-sujet* (voir *infra s. v.* , *renpi*).

qui rappelle le plus le signe hiératique, tel qu'il est tracé dans l'original. Quant au sens du mot, il ressort assez clairement du contexte. La terminaison ı ı ı, comme le prouve l'adjectif [hiér.], *âat*, qui suit le mot *mererît* et qui a la forme du féminin *singulier*, ne donne pas au mot *mererît* le sens d'un pluriel : cette terminaison se trouve là comme elle se trouve à la suite des noms collectifs (voir par exemple dans ce glossaire aux mots [hiér.], *âaqet(-ou)*, et [hiér.], *seshpet(-ou)*), et comme quelquefois on la rencontre dans des mots comme : [hiér.], *pa âha(-ou)* «le nombre», [hiér.], *herît(-ou)* «terreur», ([hiér.], *pehou-s* «elle atteint», etc.), [hiér.], *nehi(-ou)* «une petite quantité» (avec [hiér.], *en* «de», et non pas [hiér.], *nou*), etc. Le mot [hiér.], *mererît*, se lit dans notre texte **p. 9 l. 2** [= PE l. 164] : [hiér.], *mererît âat ent senter neter* «une grande quantité d'encens», «un grand tas d'encens».

[hiér.] **meḥ**, verbe transitif : «remplir». Ce verbe apparaît dans notre texte :

1° Dans la forme verbale [hiér.], **p. 6 l. 15** [= PE l. 133] : [hiér.], et **p. 9 l. 6** [= PE l. 168] : [hiér.], *meḥ-ek qenâ-k em kheredou(-ou)-k* «tu rempliras ton sein de tes enfants», c'est-à-dire «tu presseras contre ton sein tes enfants».

2° Comme participe passif de la forme [hiér.], **p. 6 l. 2** [= PE l. 116] : [hiér.], *âou-f meḥ kher nefrit-ou nebet* «il est rempli de toutes bonnes choses».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲙⲟⲩϩ *T.*, ⲙⲉϩ *T. M. B.*, ⲙⲁϩ, ⲙⲟϩ *M.*, *implere*, *impleri*, ⲙⲏϩ *T.*, *plenus* (*plenum esse*).

[hiér.] **meḥ**, subst. masc. : «coudée» (la coudée royale mesurait environ 0 m. 525 mill.). **p. 2 l. 4** [= PE l. 26], et **p. 5 l. 1** [= PE l. 92] : [hiér.], *meḥ 150* «150 coudées» (= longueur d'un navire); **p. 2 l. 4** [= PE l. 26] et **p. 5 l. 1** [= PE l. 92] : [hiér.], *meḥ 40* «40 coudées» (largeur d'un navire); **p. 2 l. 9** [= PE l. 36] et **p. 5 l. 8** [= PE l. 105] : [hiér.], *meḥ 8* «8 coudées» (= hauteur des vagues); **p. 3 l. 10** [= PE l. 63] : [hiér.], *meḥ 30* «30 coudées» (= longueur du dragon, maître de l'île enchantée); **p. 3 l. 10** [= PE l. 64] : [hiér.], *meḥ 2* «2 coudées» (= longueur de la barbe du dragon).

Le mot s'est conservé dans le copte ⲙⲁϩⲉ *T.*, ⲙⲁϩⲓ *M.*, ⲡ, *cubitus*, *mensurae species*.



[hiér.] **mas, mes** (et non pas *mâs*, à en juger d'après la variante [hiér.], K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, t. IV, p. 954 = Virey, *Mémoires de la Mission française*, t. V, p. 353-354 = *Recueil de travaux*, t. VII, p. 44-45 = Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, t. I, p. 135 λ [1]), verbe neutre et transitif : «passer», «défiler», et : «faire passer devant quelqu'un», «amener», «apporter», **p. 10 l. 1** [= PE l. 175] : [hiér.], *mas-n-â n-ef ân(-ou) pen* «je lui amenai ces présents».

[hiér.] **mesou(-ou)**, subst. masc. plur. : «enfants», «descendants», **p. 6 l. 10** [= PE l. 128] : [hiér.], *mesou(-ou)-â ḥenâ sennou(-ou)-â* «mes enfants et mes familiers».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲙⲁⲥ *T. M.*, ⲡ, *infans*.

[hiér.] **mesdemet(-ou)**, subst. fém. : poudre d'antimoine, dont les Égyptiens se servaient pour se peindre les yeux et qu'ils tiraient du pays de *Pount*, **p. 9 l. 1** [= PE l. 163].

Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲑⲏⲙ, ⲥⲟⲏⲙ *M.*, ⲡⲓ., ⲥⲧⲏⲙ *T.* ⲡ. *stibium*, *στίμμι*, *graecorum*.

[hiér.] **meshâ-ou**, subst. masc. pluriel : «soldats», «armée», «troupe», **p. 1 l. 4** [= PE l. 8]; **p. 9 l. 9** [= PE l. 170].

Le mot semble s'être conservé dans le copte ⲙⲏϣ *M.* ⲡⲓ., ⲙⲏⲏϣⲉ *T. B.* ⲡ, *multus*, *multitudo* (cf. Griffith, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XX, p. 299, et t. XXI, p. 271).

[hiér.] **mek, mak** (plutôt que *mâk*), locution signifiant : «car», «car voici», «voilà», «voilà que», «or». La forme [hiér.], *mek*, *mak*, sous laquelle cette même locution nous apparaît dans les inscriptions de l'Ancien et du Moyen Empire (voir, par exemple, les textes des pyramides et des tombeaux de Siout), fait supposer que le signe [hiér.], dans [hiér.], ne se prononçait pas et qu'il était, par suite, très probablement un déterminatif, qui pouvait s'ajouter ou pouvait ne pas s'ajouter à une racine [hiér.], *m*, *ma*. Or nous connaissons un verbe [hiér.], *mâ*

(1) Cf. *infra* le mot [hiér.], *mak*, *mek*.

«donner»[1] et nous pouvons facilement reconnaître dans le signe de un équivalent de (ou de ). L'expression ou , *mek*, *mak*, ainsi que ses synonymes , *mat*, et , *maten(ou)*, ne sont donc à l'origine que des impératifs du verbe «donner», — «donne (toi, homme)!», «donne (toi, femme)!», «donnez!», qui, comme l'expression française «tiens!», après avoir été des locutions interjectives, ont fini pour s'employer comme des locutions conjonctives.

La locution , *mak*, s'emploie dans notre manuscrit :

1° Pour détacher d'une phrase le sujet (un substantif ou un pronom) en le mettant à la tête de la phrase et en le reprenant ensuite, dans le corps de la phrase même, par un pronom correspondant. A l'inverse de , *āḥā-n*, la locution , *mak*, semble quelque peu souligner le mot qu'elle détache de la phrase suivante. Entre , *mak*, et ce mot, mis en vedette, on peut encore intercaler la locution conjonctive , *er-ef* «or», «donc»; p. 1 l. 5 [= PE l. 10-11] : , *mak er-ef n(ou)*, *ī-n(ou) em ḥetep* «voilà donc nous — nous sommes venus en paix» c'est-à-dire «[et] nous voilà donc arrivés en paix». (Ici la phrase principale a le verbe construit dans la forme verbale .)

2° Devant un substantif suivi de , *pou* «cela est», p. 8 l. 10 [= PE l. 159-160] : , *mak kherit-ou-ā pou ām-ek* «or ce sont là mes souhaits pour toi» (v. s. v. , *kherit-ou*).

3° Devant le pronom personnel de la forme que celui-ci a lorsqu'il s'emploie comme régime direct, et avec omission du verbe «être»; p. 5 l. 9 [= PE l. 108] : , *mak ouā er-ges-ek* «me voici auprès de toi»; p. 6 l. 3 [= PE l. 117-118] : , *mak tou er ārit ābed ḥer ābed* «voilà tu passeras un mois après l'autre»; p. 9 l. 5 [= PE l. 167] : , *mak tou er seper er khennou* «voilà, tu arriveras dans la patrie».

A propos des deux dernières phrases, qu'il me soit permis de faire la remarque suivante : une phrase construite sur le modèle + + (ou, avec le

[1] Cf. Dümichen, *Resultate*, pl. VIII : , *ā tef[-ā] ma[-ā] n-ek shes pen* «oh père, je te donne cette corde!» — paroles tracées au-dessus d'un enfant, qui passe un rouleau de cordes à un homme occupé avec d'autres à fabriquer une légère embarcation au moyen de joncs, qu'ils nouent avec des cordes.



pronom absolu de la 2me personne : + + (= ), ou, avec le pronom absolu de la 1re personne : + + ) semble souvent former une proposition circonstancielle. Tel est le cas, il me semble, du passage suivant (Vogelsang et Gardiner, *Die Klagen des Bauern*, pl. IX, col. 116-118) : , *mak tou nekht ousert[ā]*, *ā-k per*, *āb-ek āoun*, *sef soua ḥer-ek*, *nekhoui maār seki-k!* «Comme tu es très puissant — ton bras étant alerte (avec une nuance de violence), ton cœur étant envieux, la miséricorde glissant (= n'ayant pas prise) sur toi, malheureux est le pauvre (ou : qu'il est malheureux, le pauvre) que tu mets [peu à peu, ou : à tout instant[1]] à bas!» Je ne pense pas que dans ce passage l'influence du mot , *mak*, après lequel nous trouvons une phrase avec sujet précédant son attribut, s'étende aussi sur les trois phrases : *ā-k per*, *āb-ek āoun* et *sef soua ḥer-ek*, qui toutes se composent aussi d'un sujet précédant son complément. Ces trois dernières phrases me paraissent ne pas être coordonnées à la première phrase ....., *mak tou* ..... *ousert[ā]*, dans laquelle l'adverbe , *nekht* «fortement», «puissamment», est employé de la même manière que l'adverbe , *ouar*, dans l'exemple du Papyrus Ebers cité plus haut s. v. , *ār*) : elles lui sont plutôt subordonnées et servent, comme phrases circonstancielles, mais secondaires, pour motiver l'idée exprimée dans la première, la phrase principale, qui, par elle-même, est aussi une phrase circonstancielle.

Peut-être en se basant sur l'exemple que nous venons d'examiner, devons-nous traduire dans notre conte (p. 6 l. 3-4 = PE l. 117-120) le passage : ....., *mak tou er ārit ābed ḥer ābed* ..... *āou depet er īt*, par : «pendant que (ou : comme) tu passeras un mois après l'autre ..... un navire viendra», etc., et (p. 9 l. 5 = PE l. 167-168) : ....., etc., *mak tou er seper er khennou* ..... *qenā-k*, etc., par : «comme (lorsque) tu atteindras la patrie ..... tu embrasseras», etc.

4° Devant la forme verbale , p. 1 l. 1 [= PE l. 2-3] : , *mak peḥ-en-n(ou) khennou* «voici nous avons atteint la patrie».

[1] C'est par l'expression *peu à peu*, ou *à tout instant*, que j'ai tâché de rendre la nuance inhérente à la forme verbale (voir *infra* s. v. , *renpi*).

5° Devant un adjectif attributif suivi de son sujet, p. 10 l. 16 [= PE l. 182] : , *mak nefer sedem en re[me]t-ou*. Pour la traduction de cette phrase voir *infra s. v.* , *nefer*.

**maka, meka** (plutôt que *mâka*), verbe neutre dont le sens «être prudent», «être circonspect», est non seulement réclamé par le contexte, mais paraît être justifié par la ressemblance du mot avec le verbe , *mak*, *mek*, «garder», «protéger», «préserver». Le verbe , , *maka*, semble avoir le sens réfléchi de , *mak*, et signifier, en premier lieu : «se protéger», «se garder» et ensuite «être prudent, circonspect». Ce verbe se rencontre dans notre manuscrit : p. 2 l. 6 [= PE l. 26] et p. 5 l. 3 [= PE l. 96] : (var. ) , *maka âb-sen(ou) er maou(-ou)* «leur cœur était plus prudent que [celui] des lions»; p. 5 l. 5 [= PE l. 99] : ..... , *maka âb-ef..... er sennou-f* «son cœur était plus prudent..... que [celui] de son compagnon».

Il se peut que le mot se soit conservé en copte sous une forme redoublée dans ⲙⲉⲕⲙⲟⲩⲕ, *considerare, meditari*, ⲙⲟⲕⲙⲉⲕ, *T. M.*, ⲡⲓ, *cogitatio, consideratio*.

**met, mout,** verbe neutre : «mourir», «périr», p. 2 l. 10 [= PE l. 37-38] et p. 5 l. 8 [= PE l. 106-107] : , *âhâ-n depet, met enti-ou âm-es* «quant au navire, ceux qui y étaient périrent» (la forme , *metet*, que l'original offre à la ligne 106 (voir *supra* p. 51. 8-9), est évidemment fautive et se laisse facilement corriger par le texte de la ligne 38 (voir *supra* p. 2 l. 10); p. 6 l. 6 [= PE l. 123] : , *met-ek em nout-ek* «tu mourras dans la ville»; p. 6 l. 13 [= PE l. 131] : , *âhâ-n-â mout-kouâ en-sen(ou)* «je serais mort à cause d'eux». (Le mode conditionnel ressort du contexte, car le roi-serpent n'aurait pas pu converser lui-même avec l'Égyptien s'il avait réellement été victime de la flamme causée par l'étoile.)

Le mot s'est conservé en copte dans ⲙⲟⲩ, *T. M. B.*, *mori*, ⲙⲟⲩ, *T. M. B.*, ⲡ, ⲫ, *mors* et dans ⲙⲟⲩⲟⲩⲧ, ⲙⲟⲟⲩⲧ, ⲙⲉⲩⲧ, ⲙⲟⲩⲧ, *T.*, ⲙⲱⲟⲩⲧ *B.*, *mori, occidere*, ⲙⲟⲩⲧⲉ, *T. mori*.

**medou,** mot employé dans notre texte : 1° comme verbe et 2° comme substantif :

1° Comme verbe neutre : «parler», p. 1 l. 8 [= PE l. 15-16] : , *medou-k en souten* «parle au roi!».



2° Comme verbe transitif : «dire», p. 4 l. 3 [= PE l. 72 à 74] : ......., *âou-k em ses kheper-t[â] em enti ân mâ-t[ou]-f, âou medou-k n-â.......* «ou bien dans une flamme tu deviens celui qui n'est [plus] vu (= tu disparais), ou bien tu me diras.......», etc.

3° Comme substantif masculin : «parole», p. 2 l. 1 [= PE l. 18]. Ici le mot , *medou*, est en parallélisme avec le mot , *ro* «bouche».

Le mot s'est conservé dans le copte ⲙⲟⲩⲧⲉ, *T.*, ⲙⲟⲩⲧ *T. M. B.*, *sonum edere, cantare, vocare, invitare*.

**n, en,** préposition ayant dans notre texte les valeurs suivantes :

1° «de» (= particule servant à marquer le génitif après un substantif du genre masculin). Entre le substantif et la préposition , *n, en*, il peut quelquefois venir se placer soit un pronom démonstratif, soit le pronom enclitique démonstratif , *pou* (*q. v. supra*). P. 1 l. 9 [= PE l. 17] : , *ro en se* «la bouche de l'homme»; p. 2 l. 3 [= PE l. 23-24] : , *bâ en âti* «la mine, la carrière du roi»; p. 2 l. 5 [= PE l. 28] : , *setep en kemit*, et p. 5 l. 2 [= PE l. 94] : , *setepou en Kemit* «l'élite de l'Égypte»; p. 2 l. 11 [= PE l. 40] et p. 5 l. 10 [= PE l. 110] : , *ouaou ouâ en ouaz-ouar* «une vague de la mer», p. 2 l. 13 [= PE l. 43] : , *em khennou en kap en khet* «à l'intérieur d'un réduit d'arbres», c'est-à-dire «à l'intérieur d'un taillis»; p. 3 l. 8 [= PE l. 58-59] : , *oua pou en ouaz-ouar* «c'était une vague de la mer»; p. 4 l. 9 [= PE l. 84-85] : , *âa pen en ouaz-ouar* «cette île de la mer»; p. 6 l. 2 [= PE l. 114] : , *âa pen en ka* «cette île du génie»; p. 6 l. 4 [= PE l. 119] : , *em khennou en âa pen* «dans l'intérieur de cette île»; p. 7 l. 1 [= PE l. 136] : , *em qab en sennou(-ou)-k* «au milieu de tes familiers»; p. 7 l. 5 [= PE l. 141] : , *senter en ges-ou-per-ou* «encens des temples»; p. 9 l. 10 [= PE l. 171] : , *neb en âa pen* «le maître de cette île»; p. 9 l. 11 [= PE l. 173] : , *khennou en âti* «la résidence du pharaon».

La préposition , *n, en* «de», employée pour exprimer un génitif partitif, se

rencontre **p. 3 l. 5** [=PE l. 53-54] : , *erdou-n-à er ta en ouar ḥer â-oui-à* «je mis à terre [une partie, quelque chose] du surplus [qui était] sur mes bras» (voir *supra* , *ouar*, et *infra* , *erdou*).

2° «hors de...», «de.....», dans le sens de : «provenant de.....», «originaire de.....», **p. 7 l. 10** [=PE l. 147] : (le déterminatif de l'original est fautif) *shepses-ou neb en Kemit* «toute sorte de trésors (de biens, de richesses) d'Égypte».

3° «à», «pour», «envers» — particule servant à marquer le datif :

A. Devant un substantif : **p. 1 l. 4** [=PE l. 7-8] : , *àn nehaou en meshâ-ou-n(ou)* «il n'y a pas de manque à notre troupe»; **p. 1 l. 8** [=PE l. 15-16] : , *medou-k en souten* «parle au roi»; **p. 3 l. 6-7** [=PE l. 56] : , *seb-en-sezet en neter-ou* «sacrifice» (littéralement : «ce qui est amené à la flamme») aux dieux»; **p. 7 l. 3** [=PE l. 139] : , *sezed-à ba-ou-k en àtî* «je décrirai ta puissance au pharaon»; **p. 7 l. 10** [=PE l. 147] : , *mà àr-t[ou] en neter* «comme on agit (comme il faut agir) envers un dieu» **p. 9 l. 8-9** [=PE l. 170] : , *âḥâ-n-à ḥer àash en meshâ-ou* «alors je criai à la troupe», c'est-à-dire «alors j'appelai la troupe»; **p. 9 l. 9** [=PE l. 171] : , *erdou-n-à ḥekennou ḥer merît en neb en àa pen* «je rendis sur le rivage des actions de grâce au maître de cette île»; **p. 10 l. 6** [=PE l. 182] : (pour la traduction de cette phrase, voir *infra s. v.* , *nefer*); **p. 10 l. 7** [=PE l. 185] : , *erdou-t[ou] mou n aped* «[le fait que] l'eau est donnée» (voir *supra s. v.* , *m*, *em*).

B. Devant un pronom suffixe : **p. 1 l. 6** [=PE l. 12] et **p. 10 l. 6** [=PE l. 181] : , *sedem-r-ek n-à* «écoute-moi!»; **p. 3 l. 13** [=PE l. 69] et **p. 8 l. 1** [=PE l. 150] : , *zed-ef n-à* «il me dit»; **p. 4 l. 1** [=PE l. 70-71] : , *àr oudef-ek em zed n-à* «si tu tardes à me dire»; **p. 4 l. 3** [=PE l. 73-74] : ........ , *àou........ àou medou-k n-à* «ou bien........ ou bien tu me diras» (voir *supra s. v.* , *àou*); **p. 4 l. 7** [=PE l. 83], **p. 8 l. 8** [=PE l. 158], **p. 9 l. 5** [=PE l. 167] et **p. 10 l. 6** [=PE l. 183] : , *âḥâ-n zed-n-ef n-à* «alors il me dit», «voilà qu'il me dit» (et «voilà qu'il m'avait dit»); **p. 5 l. 11** [=PE l. 111] : , *zed àn-ef n-à* «il me dit»; **p. 6 l. 11** [=PE l. 129] : , *set ketet àn-t[ou]* (ou, peut-être : *ànit*) *n-à*



«une fille, une petite, qui me fut amenée»; **p. 8 l. 12** [=PE l. 162] : ....., *âḥâ-n erdou-n-ef n-à sebet-ou em.....* «alors il me donna des ballots de.....»; **p. 10 l. 2** [=PE l. 176] : , *âḥâ-ṇ doua-n-ef neter* (ou peut-être : *doua-neter-n-ef?*) *n-à* «alors il me remercia». **P. 2 l. 2** [=PE l. 20-21] : , *seouared pou zed n-ek* «c'est [te] fatiguer que de te dire [cela]» (voir *s. v.* , *seouared*); **p. 2 l. 2** [=PE l. 21-22] : , *sezed-à er-ef n-ek* «je te raconterai ensuite»; **p. 6 l. 10** [=PE l. 128] : , *àn sekha-à n-ek* «je ne te mentionne pas»; **p. 7 l. 3** [=PE l. 138] : , *zed-à er-ef n-ek* «je te dirai là-dessus»; **p. 7 l. 4** [=PE l. 140] : (?) , *dou-à àn-t[ou] n-ek àb, ḥekennou*, etc. «je te ferai apporter de l'*Ab*, du *Ḥekennou*», etc.; **p. 7 l. 7** [=PE l. 143] : , *doua-tou neter n-ek* «on t'accordera des remerciements», litt. : «Dieu va être loué pour toi»; **p. 7 l. 8** [=PE l. 144-145] : , *sefet-à n-ek ka-ou* «j'égorgerai pour toi des bœufs»; **p. 7 l. 9** [=PE l. 145] : , *oushen-n-à n-ek apedou(-ou)* «j'aurai plumé pour toi des oiseaux» (voir *supra* , *oushen*); **p. 7 l. 9** [=PE l. 146] : , *dou-à an-t[ou] n-ek ḥâou(-ou)* «je te ferai amener des navires». **P. 2 l. 1** [=PE l. 19] : , *n-ef* «à lui», «à lui-même» (cf. le mot ); **p. 4 l. 9** [=PE l. 86] : , *âḥâ-n ousheb-n-à n-ef set* «alors je lui répondis cela»; **p. 4 l. 10** [=PE l. 88] : ..... , *zed-à n-ef* «..... et je lui dis»; **p. 9 l. 5** [=PE l. 167] : , *er doua neter n-ef* «pour le remercier», litt. : «pour prier Dieu à son intention»; **p. 10 l. 2** [=PE l. 175] : , *mas-n-à n-ef àn(-ou) pen* «je lui amenai ces présents».

La préposition , *n*, *en*, servant à exprimer le datif, remplace le verbe «avoir», dans les cas suivants : **p. 8 l. 1** [=PE l. 150] : , *àn ouar n-ek ânti(-ou)* «n'est pas abondant à toi le parfum *ànti*, c'est-à-dire «tu n'as pas beaucoup de myrrhe»; **p. 8 l. 3** [=PE l. 151] : , *ânti (-ou) n-à àm* «la myrrhe [étant] à moi là», c'est-à-dire «pendant que moi j'y ai de la myrrhe»; **p. 8 l. 3-4** [=PE l. 152] : ..... , *ḥekennou(-ou) pef..... bou-pou ouar en àa pen* «le parfum *ḥekennou.....* n'étant pas abondant à (pour) cette île», c'est-à-dire «pendant que (ou : «tandis que») cette île ne possède pas en abondance ce parfum *ḥeken*».

La préposition , *n*, *en*, servant à exprimer le *dativus ethicus*, se rencontre **p. 6 l. 14** [=PE l. 132] : , *àr qen n-ek roud àb-ek*,

etc., «si ton cœur (pour toi = *dativus ethicus*) est vaillant et patient», etc. (Pour l'explication de la construction grammaticale de ce passage, voir *s. v.*, *âr.*)

4° «par rapport à», p. **10** l. **9** [= PE l. 188] : , *sesh âqer en zebâou-f* «un scribe aux doigts habiles» (voir *supra s. v.*, *âqer*).

5° «à cause de.....»; p. **6** l. **14** [= PE l. 131] : , *âhâ-n-â mout-kouâ en-sen(ou)* «je serais mort à cause d'eux» (voir *supra s. v.*, *mout*).

6° «en», «dans» (par rapport à un temps déterminé); p. **9** l. **6** [= PE l. 167-168] : , *mak tou er seper er khennou en âbed* 2 «voilà tu arriveras dans la patrie dans deux mois» (ou bien : «comme tu atteindras ta patrie», etc., voir *supra* p. 97). Pour l'emploi de , *n*, avec un terme désignant une division de temps, à comparer par exemple l'inscription d'*Ounâ*, lignes 43 et 47, l'inscription publiée par M. Lange dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1896, t. XXXIV, p. 27, et ailleurs.

7° Devant un infinitif : «au moment de.....», «lorsque.....», «quand.....» (et aussi quelquefois : «pour cause de.....», «puisque.....», «parce que.....»), p. **10** l. **8** [= PE l. 185] : , *en sefet-ef doua* «au moment [du fait] de son égorgement au matin», c'est-à-dire «quand il est égorgé au matin».

**n, en**, particule entrant dans la composition de différentes formes verbales et donnant presque toujours au verbe une nuance de passé. Cette particule se rencontre dans notre texte dans les cas suivants :

1° Dans la forme verbale , qui semble avoir quelquefois la valeur d'un participe passé (voir *infra s. v.*, *kheper*), p. **6** l. **12** [= PE l. 130] et p. **9** l. **4** [= PE l. 166] : , *kheper-en* «qui s'était produit», «qui était apparu», «qui était là».

2° Dans la forme verbale , employée :

A. Dans une phrase affirmative, p. **1** l. **1** [= PE l. 2-3] : , *mak peh-en-n(ou) khennou* «car nous avons atteint la patrie»; p. **1** l. **4** [= PE l. 8-9] : , *peh-en-n(ou) pehoui Oaouat* «nous avons atteint les dernières limites du pays *Ououat*»; p. **1** l. **5** [= PE l. 9-10] : , *sen-en-n(ou) Senmout* «nous avons traversé le



pays de Senmout»; p. **2** l. **10** [= PE l. 36-37] et p. **5** l. **8** [= PE l. 105-106] : , *heh-n-â* «je saisis»; p. **2** l. **12** [= PE l. 41] : , *âr-n-â harou* 3 «je fis trois jours», c'est-à-dire «je passai trois jours»; p. **3** l. **1** [= PE l. 45] : , *doun-n-â red[-oui]-â* «j'allongeai les jambes» (après , *âhâ-n* «alors»); p. **3** l. **2** [= PE l. 47] : , *kem-n-â* «je trouvai»; p. **3** l. **5** [= PE l. 52-53] : , *sesa-n-[â] oua* «je me rassasiai» (après , *âhâ-n* «alors», et avec l'ellipse du pronom , *â* «je»); p. **3** l. **5** [= PE l. 53] : , *erdou-n-â er ta* «je déposai à terre», p. **3** l. **6** [= PE l. 55] : , *sekheper-n-â khet* «je produisis du feu»; p. **3** l. **6** [= PE l. 55] : , *âr-n-â seb-en-sezet* «je fis un sacrifice»; p. **3** l. **7** [= PE l. 56] : , *sedem-n-â kherou qerâ* «j'entendis un bruit tonnant» (après , *âhâ-n* «alors»); p. **3** l. **9** [= PE l. 60-61] : , *kef-n-â her-â* «je découvris ma face»; p. **3** l. **9** [= PE l. 61] : , *kem-n-â hefaou pou* «je trouvais que c'était un serpent». P. **4** l. **7** [= PE l. 83], p. **8** l. **8** [= PE l. 158], p. **9** l. **5** [= PE l. 167], p. **10** l. **6** [= PE l. 183] : , *zed-n-ef n-â* «il me dit» (après , *âhâ-n* «alors»); p. **4** l. **9** [= PE l. 86-87] : , *ousheb-n-â n-ef set* «je lui répondis ceci» (après , *âhâ-n* «alors»); p. **6** l. **1** [= PE l. 113-114] : , *peh-n-k ouâ, mak neter, erdou-n-ef ânkh-ek* «tu m'as atteint, car Dieu accorda que tu vives», c'est-à-dire «si tu m'as atteint, c'est que Dieu t'a laissé vivre»; p. **6** l. **9** [= PE l. 127] : , *kem-en-n(ou) hefaou* 75 «nous avons (ou : nous avions) atteint le nombre de 75 serpents»; p. **6** l. **12** [= PE l. 130] : , *per-en na em khet* «ceux qui sont dans le feu sortirent» (après , *âhâ-n* «voici que», «alors»); p. **6** l. **14** [= PE l. 131] : , *kem-n-â* «je trouvai»; p. **7** l. **2** [= PE l. 137-138] : , *demâ-n-â satou(-ou) em bah-ef* «je me joignis au sol devant lui», c'est-à-dire «je me prosternai devant lui»; p. **7** l. **9** [= PE l. 145] : , *oushen-n-â n-ek apedou(-ou)* «je t'aurai plumé des oiseaux» (voir *supra s. v.*, *oushen*); p. **8** l. **1** [= PE l. 149] : , *sebet-n-ef âm-â* «il se mit à rire de moi» (après , *âhâ-n* «alors»); p. **8** l. **6** [= PE l. 156] : , *erdou-n[â] ouâ her khet qa* «je me plaçai sur un haut arbre» (avec omission du suffixe , *â* «je»); p. **8** l. **7** [= PE l. 156] : , *sa-n-â enti-ou em khennou-s* «je reconnus ceux qui s'y trouvaient»; p. **8** l. **8** [= PE l. 157] : , *kem-n-â sou rekh set* «je le trouvai sachant cela»;

p. 8 l. 10 [= PE l. 161] : , *erdou-n[-à] ouâ ḥer khat-à* «je me mis sur mon ventre» (après , *âḥâ-n* «alors», et avec omission du suffixe , *à* «je»); ....., *erdou-n-ef n-à se-bet-ou em*..... «il me donna des ballots de.....» (après , *âḥâ-n* «alors»); p. 9 l. 4 [= PE l. 166] : , *atep-n-à set er depet ten* «je chargeai cela dans ce navire» (après , *âḥâ-n* «alors»); p. 9 l. 9 [= PE l. 171] : , *erdou-n-à ḥekennou* «je rendis des actions de grâce»; p. 9 l. 11 [= PE l. 173] : , *seper-en-n(ou) er khennou* «nous nous approchâmes de la résidence»; p. 10 l. 1 [= PE l. 175] : , *màs-n-à n-ef àn(-ou) pen* «je lui amenai ces présents».

B. Dans une phrase relative, p. 8 l. 1 [= PE 149] : , *nen, zed-n-à* «ce que j'avais dit»; p. 8 l. 3 [= PE l. 151-152] : , *ḥekennou(-ou) pef, zed-n-ek àn-t[ou]-f* «ce parfum *ḥekennou* dont tu as dit : il sera apporté» (c'est-à-dire «dont tu as dit qu'il serait apporté»); p. 10 l. 2 [= PE l. 175] : , *àn(-ou) pen, àn-n-à em khennou en àa pen* «ces présents que j'avais amenés de l'intérieur de cette île»; p. 9 l. 10 [= PE l. 172] : , *nâ-t pou àr-n-n(ou)* «lorsque nous arrivâmes», litt. : «ce que nous fîmes étant une venue».

3° Dans la forme verbale , exprimant un ordre poli, p. 6 l. 5 [= PE l. 121] : , *rekh-n-ek shem-ek ḥenâ-sen(ou)* «sache, que tu partiras (= «tu pourras partir») avec eux» (voir *infra s. v.* ).

4° Dans la forme verbale + , p. 3 l. 12 [= PE l. 67] et p. 4 l. 6 [= PE l. 81] : , *àou àp-n-ef ro-f* «il ouvrit sa bouche».

5° Dans la forme verbale + , employée avec un sens relatif, p. 4 l. 3 [= PE l. 76] : , *àou-à em-baḥ-ek khem-n-à* «ce que j'ignorais avant toi». (Pour la correction de , *khem-n ouà*, que présente l'original, en , *khem-n-à*, voir *infra s. v.* , *khem*, et pour l'intercalation de l'expression adverbiale , *em-baḥ-ek*, dans la forme verbale , *àou-à khem-n-à*, à comparer , *àou*, n° 2, *F.*)

6° Dans la forme verbale + + *v. supra*, 2° *B.*

7° Dans la forme verbale , ayant un sens relatif, p. 6 l. 6 [= PE l. 124] : , *dep-t-n-ef* «ce qu'il a éprouvé»; p. 8 l. 6 [= PE l. 155] :



, *ser-t-n-ef* «ce qu'il avait prédit»; p. 10 l. 5 [= PE l. 181] : , *dep-t-n-à* «ce que j'ai éprouvé».

8° Dans la forme verbale , ayant un sens relatif, p. 7 l. 7 [= PE l. 143] : , *ma-t[ou]-ou-n-à* «ce que j'aurai vu» (voir *supra s. v.* , *ma*).

9° Dans l'auxiliaire , *âḥâ-n*, qui très souvent prend le sens soit d'un adverbe, soit d'une conjonction (voir *supra, sub voce*).

, deux formes de la négation, dont la vraie prononciation peut avoir été non pas *ani, anou, ane* (cf. le 1er vol. de la *Bibliothèque d'étude*, p. 55 à 56) ou *àn* (voir *supra* aux pages 26 à 28), mais bien *n* ou *en*, car les formes et paraissent toutes les deux provenir de , *n, en* — forme que la négation revêt quelquefois dans les textes de l'Ancien Empire à côté de (cf. Mariette, *Mastabas*, 112-113 = K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. I, 53, et Schäfer, *Aegyptische Inschriften aus den Königl. Museen*, t. I, 28 = K. Sethe, *Urkunden*, t. I, 35).

Pour l'emploi des négations et dans notre texte, voir *supra* p. 26 et 28, *s. v. àn*.

**na**, forme du pluriel de , , *pa*, — ancien pronom démonstratif, qui depuis l'époque du premier Empire thébain commence à se transformer en article défini. Dans notre manuscrit, p. 6 l. 12 [= PE l. 130], , *na*, est encore un pronom démonstratif indépendant, car il ne précède aucun substantif. Il doit signifier : «ceux», «ceux-là», ou : «ceux qui.....». MM. Erman et Sethe, dans leurs études sur notre manuscrit, lui assignent la signification : «ceux-là» et pensent qu'il se rapporte aux mots «familiers et enfants», qui se rencontrent quelques lignes plus haut. Mais, comme dans notre texte la phrase dans laquelle nous rencontrons le mot , *na*, se termine par les mots , *er-es* «contre elle», qui ne peuvent se rapporter absolument à personne d'autre qu'à la petite fille mentionnée p. 6 l. 11 [= PE l. 129], nous sommes obligés d'admettre que c'est seulement la fin tragique de cette petite fille et non pas celle de ses familiers et de ses enfants que le roi serpent raconte à ses auditeurs. Le mot , *na*, ne signifie donc pas ici «ceux-là». Il doit pouvoir s'expliquer autrement. Or, je crois que , *na*, peut être rattaché aux mots suivants et qu'avec eux il forme une seule expression , *na em khet* «ceux qui sont dans le feu» (= *οἱ ἐν*.....). Si jusqu'à présent il m'est impossible de citer un exemple

où un pronom démonstratif comme, *pa*, pour le masculin singulier, , *ta*, pour le féminin singulier ou , *na*, pour le pluriel commun, soit suivi de la proposition , *m*, *em*, et d'un substantif, comme c'est le cas dans notre passage[1], je puis toutefois mentionner des exemples où ce pronom démonstratif forme une seule expression avec la préposition , *n*, *en*, suivie d'un substantif ou d'un suffixe. Ainsi nous avons les expressions , *pa en ḥemit-ou* (*Pap. Millingen*, p. II, l. 7, voir *Recueil de travaux*, t. II, p. 70, pl. II), , *pa en neb-sen(ou)* (*Beni-Hassan*, éd. Newberry, t. I, pl. XXVI, p. 111-112), , *pa n-es* (*Pap. Ebers*, p. 96, l. 16-17).

Mais que peut au fond signifier l'expression «ceux qui sont dans le feu»? Est-ce une paraphrase pour dire «les étincelles», ou «les langues du feu», ou bien veut-on parler des «esprits, des démons malfaisants», qui selon l'idée de l'auteur du conte avaient leur séjour dans le feu? Dans l'état de nos connaissances actuelles, il est très difficile de donner une réponse catégorique à cette question : nous pouvons seulement constater que ce sont ces , *na-em-khet*, qui causent la mort de la jeune fille et comme les pronoms , *sen(ou)* de la p. 6 l. 13 [= PE l. 131] se rapportent sans doute à ces , *na*, et comme le roi serpent se félicite de ne pas s'être trouvé au milieu d'eux, car il en serait mort, nous devons supposer que ces , *na-em-khet*, étaient vraiment considérés par le narrateur comme des êtres malfaisants qui, après avoir dévoré leur victime, se transformaient, avec l'extinction du feu, comme elle en un tas de cendres. C'est sans doute d'eux ainsi que de la jeune fille morte brûlée que parle le roi serpent en disant (p. 6 l. 14 [= PE l. 131-132]) : , *kem-n-â set em khaît(-ou) ouât* «je les trouvai dans un tas de cendres».

L'idée que tous les familiers du roi serpent aient péri par le feu (à comparer Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XXXXIII, p. 17, et Sethe, *ibid.*, t. XXXXIV, p. 84) est absolument contredite par la suite du récit, car, après avoir hélé les gens du navire arrivé d'Égypte, l'Égyptien vient rendre des actions

(1) , *na*, dans le sens de «ceux qui sont», avec la préposition , *m*, *em*, et un infinitif, employé comme substantif verbal, se rencontre dans l'expression connue , *bâat-ou-â pou*, *na em oun maâ*, de la stèle du Louvre C. 26 (cf. Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 1re série, pl. VIII et texte p. 11). Mot à mot, cette expression signifie : «ce sont mes mérites [à savoir] ceux qui sont en existence (ou : «essence») véritable», c'est-à-dire «ce sont là mes vrais mérites».



de grâce sur le rivage non seulement au maître de l'île, mais également à ceux qui se trouvent là, sur le rivage (voir p. 9 l. 10 [= PE l. 171-172]). Or, dans le conte, il n'est pas fait mention que l'équipage du vaisseau arrivé d'Égypte soit descendu à terre, et nous sommes forcés d'admettre que ceux qui se trouvent sur le rivage et à qui s'adressent les hommages de l'Égyptien sont bien les habitants de l'île — le roi-serpent, ses familiers et ses enfants. Quoi de plus naturel que dans sa reconnaissance l'Égyptien ait voulu associer au roi-serpent les familiers et les enfants de ce dernier, et quelle erreur de croire qu'il ait pu *simultanément* exprimer sa reconnaissance, d'un côté, au roi de l'île, qui lui avait offert l'hospitalité et lui avait donné beaucoup de beaux cadeaux et de l'autre côté, aux gens du navire venu d'Égypte, qui au fond ne lui avaient encore rien fait, sinon d'être arrivés exprès ou par hasard à l'île enchantée, et qui, dans le cas de l'absence de familiers et d'enfants du roi, auraient été les seuls êtres vivants à partager avec le roi de l'île les hommages l'Égyptien, non mérités par eux (cf. aussi *infra s. v.* , *enti-ou*).

**nâtât,** verbe neutre «faire des réticences» (à comparer : A. Gardiner, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908, t. XXXXV, p. 60-61); p. 1 l. 9 [= PE l. 17] (voir *supra s. v.* , *ousheb*, et , *em-â*, *mâ*).

**nâ-t,** infinitif de la forme du verbe neutre , , *nâ* «se diriger», «venir», «arriver». Ce mot se rencontre p. 9 l. 10 [= PE l. 172] dans la forme verbale + + + , qui sert ordinairement pour exprimer une proposition circonstancielle : , *nâ-t-pou-âr-en-n(ou) em khed er khennou n âti, seper-n-n(ou) er khennou* «lorsque nous nous dirigeâmes (litt. : «ce que nous fîmes étant un aller) en naviguant vers le nord, vers la résidence du pharaon, nous nous approchâmes du palais».

Le mot s'est conservé en copte dans : ⲛⲁ, ⲛⲏⲩ, *T.*, ⲛⲏⲟⲩ, *M. B.*, *ire, venire*.

**-ni,** terminaison qui s'ajoute à un thème verbal pour en former un adjectif verbal (voir *supra*, *sub voce* , *am-ni*).

**n(ou),** thème pronominal de la première personne du pluriel commun aux deux genres. Il s'emploie : 1° comme pronom absolu et 2° comme pronom suffixe.

Dans le sens d'un pronom absolu de la série : ..., etc. (cf. Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1892, t. XXX, p. 32, ..., *n(ou)*, se rencontre p. 1 l. 5 [= PE l. 10] : après ..., *mak* «voilà», suivi de la locution adverbiale ou conjonctive ..., *er-ef* (voir *s. v.* ..., *f*) : ..., *mak er-ef n(ou), i-n(ou) em ḥetep* «nous voilà donc arrivés en paix» (litt. : «voilà donc nous, nous sommes venus en paix», à comparer *supra s. v.* ..., *mek, mak*).

Comme pronom suffixe, ..., *n(ou)*, se trouve employé dans notre manuscrit dans les cas suivants :

1° A la suite d'un substantif — dans le sens d'un pronom possessif, p. 1 l. 6 [= PE l. 11] : ..., *ta-n(ou)* «notre pays».

2° A la suite d'une préposition, p. 1 l. 4 [= PE l. 7] : ..., *er-n(ou)* «plus que nous».

3° Comme sujet de verbe :

A. Dans la forme verbale ..., p. 1 l. 5 [= PE l. 10] : ..., *i-n(ou) em ḥetep* «nous sommes venus en paix» (après ..., *mak er-ef n(ou)* «voilà donc nous...», voir *supra* le mot ..., *mek, mak*, et ..., *n(ou)*-pronom absolu); p. 1 l. 6 [= PE l. 11] : ..., *ta-n(ou), peḥ-n(ou) sou* «notre pays — nous l'avons atteint»; p. 2 l. 8 [= PE l. 32-33] et p. 5 l. 6 [= PE l. 101-102] : ..., *zâ per, aou-n(ou) em ouaz-ouar* «lorsqu'un vent fort s'éleva (litt. : «sortit»), nous nous trouvions en [pleine] mer»; p. 2 l. 8 [= PE l. 34] et p. 5 l. 7 [= PE l. 103] : ... (var. ...) ..., *tep-â saḥ-n(ou) ta, fa-t[ou] nefou* «à peine nous approchions-nous de la terre qu'un vent se leva».

B. Dans la forme verbale ..., p. 1 l. 1 [= PE l. 2-3] : ..., *mak peḥ-en-n(ou) khennou* «car nous avons atteint la patrie»; p. 1 l. 4 [= PE l. 8-9] : ..., *peḥ-en-n(ou) peḥoui Oua-ouat* «nous avons atteint les dernières limites de *Ouaouat*»; p. 1 l. 5 [= PE l. 7-10] : ..., *sen-en-n(ou) Sen-mout* «nous avons traversé le pays de *Senmout*»; p. 6 l. 9 [= PE l. 127] : ..., *kem-en-n(ou) ḥefaou 75* «nous avons (ou : «nous avions») atteint le nombre de 75 serpents»; p. 9 l. 10 [= PE l. 172] : ..., *na-t-pou-âr-en-n(ou)* «lorsque nous nous dirigeâmes» (litt. : «ce que nous fîmes



étant un aller»); p. 9 l. 11 [= PE l. 173] : ..., *seper-en-n(ou) er khennou* «nous nous approchâmes de la résidence».

**nou**, forme que prend, après un substantif au pluriel, la particule ..., *n, en*, lorsqu'elle sert à désigner le génitif, p. 9 l. 2 [= PE l. 163-164] : ..., *sed-ou nou mâmâ* «queue d'animaux *mâmâ*».

**nouî**, subst. masc. : «l'eau de la mer», «les flots de la mer», «la mer», «l'océan», p. 4 l. 9 [= PE l. 84 à 86] : ..., *âa pen en ouaz-ouar enti ges[-oui]-fi em nouî* «cette île de la mer dont les bords sont dans les flots» (voir *sub. v.* ..., *ges*); p. 8 l. 5 [= PE l. 153] : ..., *âa pen kheper em nouî* «cette île qui se transformera en flots».

**nouît**, nom collectif désignant : «les vagues de la mer» (cf. ..., *nout*, Taylor et Griffith, *Tomb of Paḥeri*, pl. IX, l. *b* = *ibid.*, p. 29) et, selon notre manuscrit plus particulièrement : «les lames qui se forment près du rivage», «les brisants», «le ressac»; p. 2 l. 9 [= PE l. 35] et p. 5 l. 7 [= PE l. 104] : à comparer *supra s. v.* ..., *ouḥemît*.

**nouk(â)**, pronom absolu de la première personne du singulier : «je» (aussi : «je suis»), p. 1 l. 6 [= PE l. 22], p. 4 l. 11 [= PE l. 89] et p. 8 l. 2 [= PE l. 151].

Ce pronom s'est conservé en copte dans la forme ⲁⲛⲟⲕ, *T. M.*, ⲁⲛⲁⲕ, *B.*, ⲁⲛ̄ⲕ, ⲁⲛⲅ, *T.*, *ego*.

**nout**, subst. fém. : 1° «domaine», «cité», «ville»; 2° désignation de Thèbes, comme capitale, comme *ville* par excellence, p. 6 l. 6 [= PE l. 123] : ..., *mout-ek em nout-ek* «tu mourras dans ta ville»; p. 8 l. 10 [= PE l. 159] : ..., *am-(mâ) ren nefer em nout-ek* «que [ton] nom soit (= reste) bon dans ta ville»; p. 7 l. 7 [= PE l. 143-144] : ..., *doua-tou neter n-ek em nout kheft-ḥer qenbet-ou ta er der-ef* «on t'accordera des actions de grâce (litt. : «Dieu va être invoqué pour toi) dans la ville (= la capitale, Thèbes) en présence de l'assemblée des notables de tout le pays».

**neb**, subst. masc. : «le maître», p. 9 l. 9-10 [= PE l. 171] : , *neb en àa pen* «le maître de cette île».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲏⲃ, *M.*, ⲡⲓ, ⲛⲉⲃ-, *dominus*.

**neb**, adject. : «tout», «chaque», «de toute espèce». Il s'emploie après des substantifs masculins soit singuliers, soit collectifs et il alterne avec , *nebet*, après des expressions féminines ayant le sens de substantifs neutres, p. 1 l. 3 [= PE l. 6] : , *se neb* «toute personne», «tout le monde», «chacun»; p. 5 l. 4 [= PE l. 99] : , *ouà àm neb* «chacun»; p. 7 l. 6 [= PE l. 142] : , *neter neb* «tout dieu»; p. 7 l. 10 [= PE l. 147] : (à corriger en ⊗), *shepses(-ou) neb en Kemit* «toute sorte de trésors (de bien, de richesses) de l'Égypte»; , *kheperet neb* «tout ce qui est devenu», «tout ce qui s'est produit», «tout ce qu'il y a»; p. 9 l. 4 [= PE l. 165] : , *shepses(-ou) neb nefer* «toutes sortes de beaux trésors».

Le mot s'est conservé en copte ⲛⲓⲃⲓ, *B.*, ⲛⲓⲙ, *T. B.*, *omnis, omnes*, et dans ⲛⲓⲃⲉⲛ, *M.*, *omnes, omnia*.

**nebet**, forme féminine du mot précédent, employée dans notre manuscrit à la suite de substantifs féminins soit pluriels, soit collectifs, ainsi qu'après des expressions féminines plurielles ayant le sens de substantifs neutres (cf. , *neb*), p. 3 l. 3 [= PE l. 48] : , *àaqet(-ou) nebet shepset* «toute sorte de magnifiques poireaux»; p. 6 l. 3 [= PE l. 116] : , *nefret-ou nebet* «toute sorte de bonnes choses»; p. 6 l. 16 [= PE l. 134] : , *khet-ou nebet* «toutes choses»; p. 10 l. 1 [= PE l. 174] : , *mà zedet-n-ef nebet* «conformément à tout ce qu'il avait dit».

**noub**, subst. masc. : «l'or», p. 3 l. 11 [= PE l. 65].

Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲟⲩⲃ, *T. M. B.*, ⲛⲟⲩϥ, *T.*, ⲡ, *aurum*, et en nubien (dialecte de *Dâr-Mahas*) dans *nab* «or».

**nefou**, subst. masc. : «le vent», «le souffle»; p. 2 l. 8-9 [= PE l. 34], et p. 5 l. 7 [= PE l. 104].

Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲓϥⲉ, *T.*, ⲡⲉ, ⲛⲓϥⲓ, *M.*, ⲡⲓ, ϕ, *spiritus, flatus, halitus*.



**nef**, subst. masc. : «tort», «péché», «faute». Le mot se rencontre dans notre manuscrit p. 8 l. 1 [= PE l. 149] et ailleurs dans l'expression , *em nef*, qui signifie «à tort», «mal à propos» (cf. Newberry, *Rekhmara*, pl. X, l. 18 = Gardiner, *Recueil de travaux*, t. XXVI, p. 12; Budge, *Hieratic papyrus of Nesi-Amsu* (recte *Nsi-Min*), p. 76 = Budge, *Facsimiles of Egyptian hieratic papyri*, pl. II, col. VII, l. 5 : , *em-nefiâ*, *ibid.*, VII, l. 21 : , *em nefi*; Bergmann, *Hierogl. Inschriften*, pl. LX, 2 (à droite) : , *em nefa*; *Pap. de Leyde*, I, 344, p. 5, l. 12 : , *em nef-ou*). Pour la traduction de toute la phrase, dans laquelle se trouve l'expression , *em nef*, dans notre manuscrit, à comparer *s. v.* , *sebet*.

Le mot paraît s'être conservé dans le copte ⲛⲟⲃⲉ, *T.* ⲡ, et ⲛⲟⲃⲓ, *M.*, ⲡ, *peccatum, culpa*.

**nefer**, 1° comme adjectif qualificatif, et, 2° comme adjectif attributif : «bon», «beau».

1° Comme adjectif qualificatif : p. 8 l. 10 [= PE l. 159] : , *ren nefer* «un bon nom»; p. 9 l. 4 [= PE l. 165] : , *shepses-ou neb nefer* «toute sorte de beaux trésors».

2° Comme adjectif attributif : p. 6 l. 10 [= PE l. 134] : , *nefer set er khet-ou nebet* «ceci [est] bon, plus que toute chose»; p. 10 l. 6 [= PE l. 182] : , *mak nefer sedem en re[me]t-ou* «car [il est] bon d'écouter les gens!» (Si l'exemple , *nefer sedem er entet nebet* «l'obéissance est mieux que tout» du Papyrus Prisse (p. 16, l. 5), où , *sedem*, est opposé à l'expression neutre , *entet nebet* «tout», peut nous faire reconnaître dans , *sedem*, de notre texte un infinitif, par contre une expression comme , *nefer àr* (ou : *àrer*) *her ro en neter* (Lepsius, *Denkmäler*, III, 140 *b*, col. 13), qui signifie uniquement : «bon est *celui qui agit* (, *àrer* = participe de la forme de , *àr*) selon l'ordre (litt. : «la bouche») de Dieu»[1], nous fait supposer

[1] Cf. la phrase , *mak àrer s[i]pou met[er]*, *der neter* dans le contexte suivant : «Tâche donc, pour accomplir ta fonction, d'observer (litt. : «faire») la vérité, car il est désirable que la vérité soit observée (litt. : «faite») dans ce qui sort de la bouche (*sc.* dans les verdicts, les décisions, etc.) d'un gouverneur : *c'est que, depuis* [l'époque du] *dieu* (= *Râ*), *juste* (cf. l'épithète , ) *est celui qui toujours l'a observée* (litt. : «faite», *sc.* la vérité» (*Recueil de travaux*, t. XXVI, p. 13-14). Ma traduction diffère en plusieurs points de celle de M. Gardiner).

que , *sedem*, de la phrase citée de notre manuscrit pourrait très bien avoir la valeur d'un participe et non pas celle d'un infinitif. Aussi, comme dans le verbe , *sedem* «entendre», «écouter», le participe et l'infinitif ont la même forme, du moins dans l'écriture, une traduction comme : «car bon est *celui qui écoute* les gens», de la phrase , *mak nefer sedem en re[me]t-ou*, serait, à mon avis, tout aussi juste que celle que j'ai donnée plus haut en me tenant en partie à l'explication de M. Erman (voir *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 44) : «car [il est] bon d'écouter les gens» (cf. *Recueil de travaux*, t. XXVIII, p. 112). Il m'est absolument difficile de dire pour le moment, laquelle de ces deux traductions mérite la préférence, car, toutes deux, elles sont grammaticalement justes et, toutes deux, elles s'adaptent bien au contexte.)

Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲟⲩϥⲉ, *T.*, ⲛⲟϥⲓ, *M.*, *bonus.*

**nefret-ou**, pluriel du substantif féminin , *nefret* «beauté», «bienfait», et ensuite «bonne chose», «quelque chose de bon» (voir *supra s. v.* , *nefer*), **p. 6 l. 2** [= PE l. 116] : , *àou-f meḥ kher nefret-ou nebet* «il est rempli de toutes bonnes choses».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲟϥⲣⲉ, ⲛⲟⲃⲣⲉ, *T.*, ⲧ, ⲛⲟϥⲣⲓ, *M.*, ϯ, ⲛⲁⲃⲣⲉ, *B*, *utilitas*, *commodum.*

**nem(â) ou enem(â)**, pronom interrogatif : «qui?», **p. 3 l. 13** [= PE l. 69], **p. 4 l. 1** [= PE l. 70], **p. 4 l. 8** [= PE l. 83], et **p. 4 l. 8** [= PE l. 84] : , *nem(â) àn tou* «qui est celui qui t'amène?»

La forme , *nem(â)*, du pronom interrogatif est une forme intermédiaire entre la plus ancienne : , *ànem*, , *ànem(â)*, et celle qui apparaît dans les textes du Nouvel empire : , *nim(â)*.

Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲓⲙ, *T. M. B.*, *quis? quae? quid?*

**nen**, pronom démonstratif du pluriel : «ces», «celles»; «ceux-ci, celles-ci», «ces choses-ci», et dans le sens du neutre : «ce», **p. 8 l. 1** [= PE l. 149] : , *nen zed-n-â* «ce que j'avais dit».

**nehaou**, subst. masc. : «diminution», «manque», «perte», **p. 1 l. 4** [= PE l. 7-8] : , *ân nehaou en meshâ-ou-n(ou)* «il n'y a pas de manque à notre troupe», c'est-à-dire «chez nous, pas un seul homme ne manque».



**neḥem**, verbe transitif : «délivrer», «sauver», **p. 1 l. 9** [= PE l. 18].

Pour la traduction de la phrase dans laquelle se rencontre ce verbe dans notre texte, à comparer *supra s. v.* , *àou*, E.

Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲟⲩϩⲙ̄, ⲛⲉϩⲙ *T.*, ⲛⲟϩⲉⲙ *M.*, ⲛⲟⲩϩⲉⲙ *B.*, *liberare*, *salvare.*

**nekhet**, adjectif : «fort», «vigoureux», «puissant». Cet adjectif est employé dans notre manuscrit avec un sens attributif, **p. 5 l. 5** [= PE l. 100] : , *nekhet â-f er sennou* «son bras [était] plus fort que [celui] de [son] compagnon».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲁϣⲧ, *T. M.*, *durus*, *vehemens esse.*

**nes-sou**, mot d'étymologie incertaine, mais dont le sens est clair. Il signifie : 1° «propriété de.....», «appartenant à.....», «il appartient à.....», et 2°, avec l'indication d'une mesure, «mesurant.....», «il mesure.....» (à comparer Erman, *Aegyptische Grammatik*, 3ᵉ édit., § 234). Le mot , *nes-sou*, correspond assez exactement à l'expression *betâ‘* de l'arabe moderne et comme cette dernière il change de genre et de nombre selon le mot auquel il se rapporte (cf. Spitta, *Grammatik des arabischen Vulgärdialectes von Aegypten*, p. 262 à 264). Ainsi la forme , *nes-sou*, est employée lorsqu'il s'agit d'un substantif masculin singulier, et la forme , *nes-set(ou)*, lorsque cette expression se rapporte à plusieurs substantifs (voir le papyrus contenant le voyage d'*Ounou-Âmon*, p. I, l. 15, 16). L'expression , *nes-sou*, est dans notre texte suivie d'une indication de mesure **p. 3 l. 10** [= PE l. 62] : , *nes-sou meḥ 30* «il était de 30 coudées», «il mesurait 30 coudées».

, **neshni** «l'agitation» et, par rapport à la mer : «le gros temps (sur mer)», «la houle», **p. 2 l. 7** [= PE l. 31-32] et **p. 5 l. 4** [= PE l. 98].

Le mot provient du verbe , *neshen*, , *neshni*, dont le sens «être agité», ressort de ce que ce mot se trouve quelquefois employé : 1° en opposition avec , *ḥetep* «être paisible, tranquille», et 2° en parallélisme avec , *qened* «être en fureur» (cf. Brugsch, *Dictionnaire*, t. III, p. 810, et t. VI, p. 699). Le substantif , *neshni*, qui au figuré prend le sens de «calamité», «malheur», se rencontre en outre en parallélisme avec le mot ,

*khenen* «trouble, discorde» (voir la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1876, p. 79, et Brugsch, *Dictionnaire*, t. III, p. 1105). Appliqué à l'eau, nous rencontrons le verbe , *neshen*, , *neshni*, dans les deux exemples suivants : 1° , *sehetep îm em at-ef, em neshen-ef* «apaiser la mer à son temps lorsqu'elle est agitée» (*Edfou, Mythe d'Horus*, éd. Naville, pl. XVIII, p. 5 = Brugsch, *Dictionnaire*, t. VI, p. 699); 2° , *mou-f neshni er ges-ef res(-ou)* «son eau (l'eau de l'île d'Éléphantine, c'est-à-dire l'eau du Nil près d'Éléphantine) du côté sud étant agitée» (Brugsch, *Die biblischen sieben Jahre der Hungersnoth*, pl. X, l. 11).

Dans le conte du naufragé le mot , , *neshni*, semble être opposé à , *za*, qui signifie «vent fort», «bourrasque», «ouragan» : sans doute , , *neshni*, signifie ici l'«agitation» qui se produit non pas dans l'atmosphère, car celle-ci est déjà désignée par le mot , *za*, mais bien celle qui a lieu sur l'eau et qui, avec le , *zâ*, représente le danger que devaient prévoir des matelots aussi circonspects que ceux dont on parle dans notre conte.

**nequout(-ou?)**, subst. fém. collectif désignant une espèce de fruit, p. 3 l. 3 [= PE l. 49]. Le mot ne s'est pas encore rencontré dans d'autres textes et très probablement il ne doit pas être confondu avec , , *neqâout(-ou?)*, du *Papyrus Ebers*.

**net, ent**, forme de la préposition , *en, n*, marquant le génitif, lorsque cette préposition se trouve à la suite d'un substantif du genre féminin. Quelquefois la préposition , *en, n*, au féminin , *net, ent*, peut être séparée du substantif dont dépend le génitif par un ou quelques mots intercalés, par exemple : , *ou pou deser en ta-nouter, set-neter pou, gert, ent sekhemekh-âb* «c'est un magnifique district du «Pays divin», c'est aussi une place sacrée qui réjouit le cœur» (litt. : «de délassement de cœur») (K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. IV, p. 345); , *ha-t tef-ef ent maâ-kherou-ou* «la «maison du triomphe» de son père» (Maspero, *Inscription dédicatoire d'Abydos*, p. 48); , *âhâ her-tep ta em ânkh en neb(et) âhâ pou renpet x* «la durée — sur terre en vie — du propriétaire de la stèle fut *x* années» (stèle à Vienne, cf. Brugsch, *Dictionnaire*, t. III, p. 929). Pour un exemple, dans lequel une préposition suivie d'un suffixe pronominal se trouve, dans le texte de notre conte, intercalée entre un substantif du genre féminin et la particule du génitif , *ent*, voir plus bas.



La forme féminine de la préposition , *n*, se rencontre dans notre texte aux endroits suivants : p. 2 l. 4 [= PE l. 25-26] et p. 5 l. 1 [= PE l. 91-92] : , *depet ent meh 150* «un navire de 150 coudées»; p. 2 l. 9 [= PE l. 36] et p. 5 l. 8 [= PE l. 105] (avec intercalation de l'expression , *âm-ef*, entre le substantif , *nouit*, et le génitif : , *ent meh*, que ce substantif gouverne) : , *fa-t[ou] nefou, âr-ef ouhemî-t nouit am-ef ent meh 8* «le vent se leva (litt. : fut levé) et il fit que les vagues de 8 coudées fussent redoublées [avec bruit] grâce à lui», ou bien «il fit que grâce à lui des vagues de 8 coudées se succédassent de près»). (Une construction ressemblant beaucoup à celle de l'exemple cité se retrouve dans le passage suivant, emprunté aux textes des pyramides : , *seshed pou..... âr out* (= ) *zebâ pou âm nâ Es-âr* «cette bandelette..... pour entortiller avec [elle] ce doigt d'Osiris» (Pyram. *Pepi* I, l. 413 = Pyr. *Merenrâ*, 591); p. 4 l. 5 [= PE l. 77-78] : , *est-ef ent senezem* «son lieu de repos»; p. 9 l. 2 [= PE l. 164] : , *mererit(-ou) âat ent senter neter* «une grande quantité d'encens», «un grand tas d'encens»; p. 9 l. 3 [= PE l. 164-165] : , *nezhit(-ou) ent âbou* «des dents d'ivoire», c'est-à-dire «des dents d'éléphants».

**enti**, pronom relatif : «celui qui», «ce qui», p. 4 l. 2 [= PE l. 73] : , *enti ân ma-t[ou]-f* «celui qui n'est [plus] vu»; p. 4 l. 9 [= PE l. 84 à 86] : , *âa pen en ouazouar enti ges[-oui]-fi em noui* «cette île de la mer, dont les bords sont dans les flots»; p. 9 l. 9 [= PE l. 170-171] : , *meshâ-ou enti em depet ten* «la troupe qui était dans ce navire».

Pour la forme féminine , *entet*, de , *enti*, voir plus bas.

Ce pronom s'est conservé en copte dans ⲉⲧ, ⲉⲧⲉ *T. M. B.*, ⲉⲑ *M.*, *qui, quae, quod*.

**enti-ou**, pluriel du pronom relatif , *enti* (voir *supra*) employé dans le sens : «ceux qui sont», «les êtres qui...»; p. 2 l. 10 [= PE l. 37-38] et p. 5 l. 9 [= PE l. 106-107] : , *âhâ-n depet, mout enti-ou âm-s* «quant au navire, ceux qui y étaient

périrent»; p. 8 l. 7 [= PE l. 156] : ..., *sa-n-â enti-ou em khennou-s* «je reconnus ceux qui s'y trouvaient»; p. 9 l. 10 [= PE l. 171-172] : ..., *erdou-n-â hekennou her merît en neb en âa pen, enti-ou âm-es er mâtet-âri* «je rendis sur le rivage des actions de grâce au maître de cette île et pareillement à ceux qui s'y trouvaient» (c'est-à-dire «à ceux qui étaient sur le rivage»). Ici les mots «ceux qui étaient sur le rivage», sont en antithèse avec les ..., *meshâ-ou enti em depet ten* «la troupe qui était dans ce vaisseau», p. 9 l. 9 [= PE l. 170-171] et indiquent par suite les familiers du roi-serpent. Ces derniers, au contraire de l'explication de M. Erman (*Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 17), et de M. Sethe (*l. l.*, 1907, t. XLVI, p. 84), n'avaient donc pas péri dans le feu produit par la chute de l'étoile (voir p. 6 l. 11-12 [= PE l. 129-130]) et étaient encore vivants au moment du départ de l'île de l'Égyptien (voir *supra s. v.* ..., *na*).

**neter**, substantif masculin : «dieu»; p. 6 l. 1 [= PE l. 113] : ..., *mak neter, erdou-n-ef ânkh-ek* «car Dieu [1], il t'a accordé que tu vives» (= «car c'est Dieu qui t'a laissé vivre»); ...

[1] Le mot ..., *neter* ou *nouter*, sans autre appellation, qui aide à déterminer à quelle personnalité du panthéon égyptien ce terme se rapporte, revient encore assez fréquemment ailleurs dans les textes égyptiens, par exemple : Mariette, *Mastabas*, p. 204-205 = K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. I, p. 39; Davies, *Deir el-Gebrawi*, t. II, pl. XXV, col. 20 = K. Sethe, *Urkunden*, t. I, p. 78; Pierl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 3e série, pl. XXI, col. 1 et texte p. 16 (stèle de Leyde); *Papyrus Prisse* (passim); *Papyrus de Berlin contenant les Mémoires de Sineha* (par exemple aux lignes 43, 70, 126, 148); stèle C. 26, l. 24 au Louvre, du temps de la XVIIIe dynastie (K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, IV, 1160), et dans bien d'autres textes encore. Partout dans ces cas c'est bien d'un Dieu unique, surveillant la destinée de l'homme, d'un Être affecté d'une force suprême, d'une unité abstraite, philosophique, qu'il s'agit, et l'ancien Égyptien aurait été sans doute fort embarrassé de dire quel, parmi les nombreux dieux qu'il adorait à l'ordinaire, il avait devant les yeux au moment où il parlait de ce *neter*, *nouter*, de ce «Dieu». Aussi ne faut-il pas confondre les cas que je viens de citer avec ceux, assez nombreux, où le terme ... ou ..., *neter, nouter*, désigne clairement «le roi», ou bien où il sert à symboliser «le dieu, qui est dans l'homme», c'est-à-dire son «cœur *âb* (...)», son «être *ka* (...)» ou son «âme *ba* (...)». (Cf. par exemple l'inscription de *Paheri*, à el-Qâb, et le sarcophage de *Panehemisis*, à Vienne), ou, enfin, les cas, où il sert de remplaçant au nom du dieu *Râ*, comme par exemple dans l'expression ..., *der nouter* «depuis dieu», «depuis le temps de dieu», qui n'est qu'une variante de ..., *der rek Râ* «depuis le temps de Râ» (cf. aussi la stèle de *Thouti-nefer* à Turin, l. 1, Maspero, *Recueil de travaux*, t. IV, p. 125).



..., *senter en ges-ou-per-ou sehetpou neter neb âm-ef* «encens des temples, au moyen duquel tout dieu est apaisé»; p. 7 l. 10 [= PE l. 147] : ..., *mâ âr-t[ou]* (ou : *ârer-tou?*) *en neter* «comme il se fait (= «comme on doit agir») envers un dieu»; p. 8 l. 2 [= PE l. 150] et p. 9 l. 2 [= PE l. 164] : ..., *senter neter* «encens de dieu», c'est-à-dire «encens sacré», «encens employé au service de la divinité».

Le mot ..., *neter* «dieu», s'emploie dans notre manuscrit quatre fois dans l'expression ..., *doua-neter*, qui littéralement signifie «prier Dieu», «remercier Dieu», «glorifier Dieu», et qui, devant un complément indirect, peut être rendue par le verbe «remercier quelqu'un», «rendre des actions de grâce à quelqu'un» (litt. : «prier Dieu pour quelqu'un»). Dans le sens de : «prier Dieu», «glorifier Dieu», l'expression ..., *doua neter*, se rencontre p. 1 l. 3 [= PE l. 5-6] : ..., *doua neter se neb* «chacun glorifia Dieu». (Pour le cas, où le complément direct — ici : ..., *neter*, précède le sujet, voir *infra s. v.* ..., *erdou*, 1°.) Dans le sens : «remercier», elle apparaît p. 7 l. 7 [= PE l. 143-144] : ..., *doua-tou neter n-ek em nout* «on te remerciera dans la ville», c'est-à-dire «à Thèbes» [1]; p. 9 l. 5 [= PE l. 167] : ..., *er doua neter n-ef* «pour le remercier»; p. 10 l. 2 [= PE l. 176] : ..., *âhâ-n doua-n-ef neter n-â* [2] «alors il me remercia».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲚⲞⲨⲦⲈ, *T.* ⲡ, ⲚⲞⲨϯ *M. B.* ⲡ, ⲫ *deus*.

**neter-ou**, forme plurielle du mot précédent, p. 3 l. 7 [= PE l. 56] : ..., *seb-en-sezet en neter-ou* «sacrifice aux dieux».

[1] A comparer la phrase : ..... ..., *em ârit doua-tou n-ef neter her-es* « ..... en faisant adorer Dieu pour lui à cause de cela», c'est-à-dire «en le faisant remercier pour cela», voir K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. IV, 1160.

[2] Bien que le mot ..., *neter*, se trouve écrit dans tous ces exemples *honoris causâ*, devant le verbe, auquel il sert de complément direct, pourtant dans ce dernier exemple la distance entre la place, qu'il occupe réellement et celle qu'il doit occuper régulièrement, est tellement grande, qu'involontairement on se demande si le terme ..., *doua neter*, n'était pas quelquefois considéré comme une expression composée, comme un seul verbe *doua-neter* «prier», auquel on pouvait joindre la désinence : ..... ..., ..... *-n-ef*, comme à tout autre verbe (cf. *s. v.* ..., *âhâ-n*, 3°). L'exemple cité dans la remarque précédente paraît énergiquement contredire cette idée, mais ne voyons-nous pas par exemple les mots ..., *bou nefer* «quelque chose de bien», employés dans un texte de l'Ancien Empire comme une expression composée, au point que le pronom enclitique ..., *pou*, qui régulièrement devrait s'introduire entre les deux mots, vient se mettre à la suite de toute l'expression?

**entet**, forme féminine du pronom relatif, *enti* (voir *supra*). Dans notre texte le pronom, *entet*, est employé dans le sens neutre et signifie : «ce qui est» = «quelque chose»; p. **3** l. **4** [= PE l. 52] et p. **6** l. **2** [= PE l. 115] : , *ȧn entet, ȧn set em khennou-f* «il n'y avait pas quelque chose, qui ne fût dans son intérieur», c'est-à-dire «rien n'y manquait».

**nezḥit-ou**, substantif féminin pluriel du singulier, *nezḥet* (tabl. statist. de *Thoutmès* III) «dent», p. **9** l. **2-3** [= PE l. 164] : , *nezḥit-ou ent ȧbou* «des dents d'ivoire», c'est-à-dire «des dents d'éléphants».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲁϫϩⲉ *T.*, ⲛⲁϫϩⲓ *M.* ⲧ, *dens.*

**nezes**, subst. masc. : «un petit», «un homme petit», «un homme de condition modeste». C'est par ce mot que le roi serpent apostrophe du haut de sa grandeur le naufragé, p. **3** l. **13** [= PE l. 69], p. **4** l. **8** [= PE l. 84], p. **5** l. **11** [= PE l. 112] et p. **8** l. **9** [= PE l. 158]. Je ne puis admettre pour ce mot la traduction «vassal», que lui assigne M. Maspero dans la 3^me édition de ses *Contes populaires de l'Egypte ancienne*, car «vassal» se dit ordinairement en égyptien : , *nezi*, , *nez*, etc. (cf. Brugsch, *Dictionnaire*, t. III, p. 833, et t. VI, p. 713) et cette expression est toute différentes de , *nezes*, de notre texte. C'est plutôt à l'expression familière : *yâ ouêled !* ou *yâ ouâd !*, qu'on entend si souvent chez les Arabes de nos jours, que je voudrais plutôt comparer le mot , *nezes*, tel qu'il est employé dans notre manuscrit. Le sens primitif de ce mot est nettement assuré par des exemples, dans lesquels il se trouve en antithèse avec ou , *ȧaou* «les grands» (voir Brugsch, *Dictionnaire*, t. III, p. 954, d'après la stèle n° 155 du Louvre, et K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. I, p. 151, d'après le n° 1759 du Musée du Caire), et quelquefois avec , *ser* «prince» (par ex. : Ahmed bey Kamal, *Tables d'offrandes*, p. 78, n° 2391, dans le *Catalogue général des Antiquités du Musée du Caire*).

**r, er**, préposition ayant dans notre manuscrit les valeurs suivantes :

1° «dans la direction de.....», «vers», «contre», «dans», «sur» (le plus



souvent après différents verbes pour indiquer la direction vers laquelle l'action se porte) :

A. Devant un substantif (sans former avec celui-ci de préposition complexe ou d'expression adverbiale) ou devant un suffixe pronominal (à l'exception de l'expression adverbiale ou conjonctive , *er-ef*); p. **2** l. **3** [= PE l. 23] : , *er bȧ* «vers la mine» et p. **6** l. **5** [= PE l. 122] : , *er khennou* «vers la patrie» — après le verbe , *shem* «aller»; p. **2** l. **4** [= PE l. 25] et p. **4** l. **11** [= PE l. 90] : , *er ouaz-ouar* «vers la mer», «à la mer», ainsi que p. **9** l. **8** [= PE l. 169] : , *er merit* «vers le rivage» — après , *ha* «descendre»; p. **2** l. **11** [= PE l. 40] : , *er ȧa* «vers une île, sur une île» et p. **3** l. **5** [= PE l. 53] : , *er ta* «sur terre, par terre» — après , *erdou* «mettre», «déposer»; p. **10** l. **3** [= PE l. 177] : , *ȧḥȧ-n[-ȧ] erdou-kouȧ er she[m]sou* «alors je fus placé (= fait) en (= comme) compagnon [du roi]»; p. **3** l. **12** [= PE l. 67] et p. **4** l. **7** [= PE l. 81] : , *er-ȧ* «contre moi», «vers moi» — après l'expression : , *ȧou ȧp-n-ef ro-f* «il ouvrit sa bouche»; p. **4** l. **1** [= PE l. 71], p. **4** l. **8** [= PE l. 84], p. **5** l. **10** [= PE l. 109] et p. **6** l. **2** [= PE l. 114] : , *er ȧa pen* «vers cette île» — après , *ȧn* «amener»; p. **4** l. **5** [= PE l. 77] : , *er est-ef ent senezem* «vers son lieu de repos» — après , *tit* «prendre»; p. **6** l. **12** [= PE l. 130] : , *er-es* «contre elle» — après , *per* «sortir», «apparaître»; p. **8** l. **9** [= PE l. 158] : , *er per-ek* «vers ta demeure» — après l'expression , *seneb-t[ȧ], sep sen!* «reviens, reviens!»; p. **9** l. **4** [= PE l. 166] : , *er depet ten* «dans ce navire» — après , *atep* «charger», «embarquer»; p. **9** l. **6** [= PE l. 167] et p. **9** l. **11** [= PE l. 173] : , *er khennou* «vers la patrie» — après , *seper* «arriver»; p. **9** l. **11** [= PE l. 173] : , *er khennou en ȧti* «vers la résidence du pharaon» — après , *nȧ-t* «se diriger», «venir»; p. **10** l. **8** [= PE l. 186-187] : , *ḥȧt-ef er er peḥ[-oui]-fi* «son commencement vers (= jusqu'à) sa fin» (cf. *supra s. v.* , *ȧou*); p. **7** l. **8** [= PE l. 144] et p. **10** l. **3** [= PE l. 176] : , *ta er der-ef* «le pays vers (= jusqu'à) sa totalité», c'est-à-dire «le pays tout entier».

B. Devant un substantif et formant avec celui-ci une préposition complexe, p. **5** l. **10** [= PE l. 108] : ....., *er-ges*..... «auprès de.....»; p. **10** l. **4** [= PE l. 179-180] et p. **10** l. **5** [= PE l. 180] : ....., *er-sa*... .. «après.....», «après que.....».

C. Devant un substantif et formant avec celui-ci une expression adverbiale, p. 3 l. 12 [= PE l. 66] : …, *er-khent* «vers l'avant», «en avant»; p. 9 l. 10 [= PE l. 172] : …, *er-mâtet-ari* «également», «pareillement».

D. Devant le suffixe …, *f, ef,* et formant avec celui-ci une allocution adverbiale ou conjonctive …, *r-ef, ref* «là-dessus», «or», «donc» (voir *supra s. v.* …, *f,* 3°, C).

2° «de» (pour indiquer la séparation, l'éloignement); p. 8 l. 4 [= PE l. 153] : …, *âoud-ek tou er set ten* «tu t'éloigneras de cette place».

3° «plus que» (pour indiquer la supériorité), p. 4 l. 4 [= PE l. 7] : ….. …, *er-n(ou)* «….. plus que nous» (pour cet exemple, consulter le mot …, *hezout-ou*); p. 2 l. 6 [= PE l. 29-30] et p. 5 l. 3 [= PE l. 96-97] : … (var. …) …, *mâka âb-sen(ou) er maou(-ou)* «leur cœur était plus prudent que [celui] des lions»; p. 5 l. 5 [= PE l. 100] : …, *nekhet â-f er sennou-f* «son bras était plus fort que [celui] de son compagnon». (Dans ces deux derniers exemples on peut constater après …, *er,* une ellipse qui a régulièrement lieu, lorsque le mot, qui devrait suivre …, *er,* et avec lequel on compare un autre mot, est identique à ce dernier); p. 6 l. 16 [= PE l. 134] : …, *nefer set er khet-ou nebet* «bon est ceci, plus que toute autre chose».

4° Devant un infinitif la préposition …, *r, er,* s'emploie :

A. Dans le sens : «pour…..» : p. 3 l. 1 [= PE l. 46] : …, *er rekh* «pour savoir», «pour pouvoir»; p. 8 l. 8 [= PE l. 157] : …, *er semât set* «pour communiquer cela»; p. 9 l. 5 [= PE l. 167] : …, *er doua neter n-ef* «pour prier Dieu à son intention», c'est-à-dire «pour le remercier».

B. Dans le sens : «jusqu'à…..» : p. 6 l. 3 [= PE l. 118] : …, *er kemit-ek âbed 4* «jusqu'à ton parachèvement de quatre mois», c'est-à-dire «jusqu'à ce que tu aies passé quatre mois».

C. Pour marquer le futur : p. 6 l. 3 [= PE l. 117] : …, *mak tou er ârit âbed her âbed* «voilà que tu passeras un mois après l'autre»; p. 9 l. 5 [= PE l. 167] : …,



*mak tou er seper er khennou* «voilà tu arriveras dans la patrie»; p. 6 l. 4 [= PE l. 119-120] : …, *âou depet er-ît* «un navire viendra».

Cette préposition s'est conservée en copte dans la forme ⲉ.

… **r, er,** particule qui s'intercale quelquefois au mode impératif entre le verbe et l'affixe pronominal de la 2^me personne, p. 1 l. 6 [= PE l. 12] et p. 10 l. 6 [= PE l. 181] : …, *sedem-er-ek n-â* «écoute-moi!».

… **re, ro,** subst. masc. : «bouche» et, par métaphore : «langage», «discours»; p. 1 l. 9 [= PE l. 17] : …, *ro en se* «la bouche de l'homme», «la bouche de quelqu'un» = «le langage de l'homme» (en parallélisme avec …, *medou*); p. 3 l. 2 [= PE l. 46] : …, *ro-â* «ma bouche»; p. 3 l. 12 [= PE l. 67], p. 4 l. 4 [= PE l. 77] et p. 4 l. 7 [= PE l. 81] : …, *ro-f* «sa bouche».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲣⲟ *T. M.*, ⲗⲁ *B.* ⲣⲓ et, avec les suffixes, ⲣⲱ *T. M.*, ⲗⲁ, ⲗⲱ *B. os, ostium, porta.*

… **roud,** verbe neutre : «être fort», «être vaillant», p. 6 l. 14-15 [= PE l. 132]. Ce verbe s'écrit ordinairement avec … comme déterminatif et signifie en premier lieu «pousser», «verdoyer», et ensuite «réussir» et «être fort», «être vigoureux, vaillant». Le déterminatif …, employé dans notre texte[1], indique suffisamment, laquelle parmi toutes ces valeurs doit être assignée ici au verbe *roud.* Le même verbe, avec le sens d'«être fort», se rencontre, entre autres, dans le passage suivant de la *stèle Metternich*, l. 50 (cf. texte, p. 8 de l'édition), où il est question du jeune Horus : … (var. : …) … (var. …) … (var. …), *âou-f en n(ou), hâou-f roud* (var. *âou hâou-f roud*), *pehti-f neb khep* (var. *kheper*) «il vient vers nous, ses membres étant vigoureux, tout son courage étant patent» (peut-être : «s'étant formé», litt. : «étant devenu») (à comparer aussi : …, *pehti-k oun, â-oui-k roud er hi tekhni her Beqet*, Naville, *The Shrine of Saft el Henneh*, pl. XXXIV, l. 4). Le passage : …, *âr qen n-ek roud âb-ek*, p. 6 l. 14-15 [= PE l. 132] de notre manuscrit signifie donc très probablement : «si ton cœur chez toi (ou «pour toi» — *dativus ethicus*) est vaillant et vigoureux» (voir *supra s. v.* …,

(1) A comparer aussi le Papyrus n° 1 de Berlin, l. 186 (= *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 15, l. 11).

*âr*). En admettant que la «vigueur de cœur» chez un naufragé, qui ne pense qu'à revoir ses enfants, sa femme et sa maison (**p. 6 l. 15-16** [= PE l. 133-134]), ne consiste qu'en patience, nous pouvons aussi très bien traduire «si ton cœur reste vaillant et patient». (Pour la construction grammaticale de la phrase à comparer plus haut le mot [hiéroglyphes], *âr*.)

Le mot s'est conservé en copte dans ⲣⲱⲧ *M. germinare*, ⲣⲏⲧ *T. M. plantare*.

[hiéroglyphes] **remou(-ou)**, subst. masc., pluriel de [hiéroglyphes], *rem* «poisson», **p. 3 l. 4** [= PE l. 50].

En passant dans la langue copte ce mot a subi une restriction de sens : sous la forme ⲣⲁⲙⲓ il désigne une espèce de raie, connue chez les Arabes sous le nom de بلطي, la *Tilapia Nilotica*.

[hiéroglyphes] **re[me]t-ou**, subst. masc. pluriel : «hommes», «gens», **p. 7 l. 11** [= PE l. 148, deux fois] et **p. 10 l. 6** [= PE l. 182].

Le mot s'est conservé en copte dans ⲣⲱⲙⲉ *T. B.*, ⲣⲱⲙⲓ *M. B.*, ⲗⲱⲙⲓ *B.* ⲡ *homo*.

[hiéroglyphes] **ren**, subst. masc. : «nom», **p. 8 l. 9** [= PE l. 159] : [hiéroglyphes], *âm(mâ) ren nefer em nout-ek* «laisse un bon nom dans ta ville».

Cette phrase, venant après plusieurs vœux exprimés par le roi-serpent au naufragé, prête par suite de l'absence d'un suffixe après le mot [hiéroglyphes], *ren*, à quelque doute concernant la personnalité de celui dont le nom doit subsister. Est-ce de son propre nom que le roi-serpent parle, ou est-ce de celui de l'Égyptien avec lequel il est en conversation? M. le professeur Erman (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 21) pense qu'il s'agit du nom du maître de l'île qui, en récompense de l'hospitalité offerte à l'Égyptien, prie ce dernier, lorsqu'il sera arrivé dans sa patrie, de lui faire «un bon nom», c'est-à-dire de garder un bon souvenir de celui qui l'avait si bien accueilli sur l'île enchantée. Or, cette explication, qui est intimement liée au sens («besoin, exigence») assigné par M. Erman à l'expression [hiéroglyphes], *kherit-ou*, de la phrase [hiéroglyphes], *kheritou-â pou âm-ek* (**p. 8 l. 10** = PE l. 159-160), ne me paraît pas être la bonne et, avec M. Gardiner (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908, t. XLV, p. 66), je crois que dans le mot [hiéroglyphes], *ren*, de notre texte, c'est le nom de l'Égyptien que nous devons reconnaître. Le sens du mot [hiéroglyphes], *kherit-ou*, comme je l'entends («ce qui est sous la dépendance ou dans le pouvoir de quelqu'un», «ce, sur quoi on a le pouvoir ou le



droit», «la part, à laquelle on peut prétendre», et, avec [hiéroglyphe], *em* «par rapport à» : «ce dont on peut disposer par rapport à....., pour.....», «la part qu'on peut donner à.....», «les vœux qu'on peut faire au profit de...», voir *infra s. v.*), permet cette explication. Dans ce cas le [hiéroglyphes], *ren nefer* «le bon nom», que l'Égyptien devait laisser après lui dans sa ville rappelle singulièrement l'εὐκλείαν que, sur sa pierre tombale, Epitynchanon d'Antinoë souhaite à son bon maître, le chef des carrières d'Antinoë, Pallas (voir C. Schmidt, *Eine griechische Grabinschrift aus Antinoë*, dans *Aegyptiaca. Festschrift für Georg Ebers*, p. 100).

Le mot s'est conservé en copte dans ⲣⲓⲛ *T.*, ⲣⲁⲛ *T. M.*, ⲗⲉⲛ *B.* ⲡ *nomen*.

[hiéroglyphes] **renpi**, dans [hiéroglyphes], *renpi-k* — forme [hiéroglyphes], du verbe neutre [hiéroglyphes], *renep* «croître», «fleurir», «être frais», «être jeune», **p. 9 l. 7** [= PE l. 168] : [hiéroglyphes] (à lire probablement [hiéroglyphes]), *meḥ-ek qenâ-k em kherd-ou-k, renpi-k em khennou qerset-ek* «tu rempliras ton sein de tes enfants (c'est-à-dire «tu presseras contre ton sein tes enfants») et tu resteras frais (ou : «intact», litt. : «tu te mettras à être frais», en sous-entendant : «après la mort») dans ton tombeau».

La forme verbale [hiéroglyphes], dans laquelle se trouve ici le verbe [hiéroglyphes], *renep*, et dont l'élément caractéristique est un [hiéroglyphes], *i*, annexé à la racine, s'emploie quelquefois dans des verbes qui tirent leur origine de substantifs ou d'ajectifs et souvent dans de véritables verbes, lorsqu'il s'agit de donner à ces verbes une nuance inchoative. Ainsi, pour les verbes dérivés des noms et d'adjectifs, qu'il me soit permis de citer les exemples suivants : de [hiéroglyphes], *souten* «roi», nous trouvons dans les textes la forme [hiéroglyphes], *souteni-f* «il fut (ou plutôt : «il devint») roi» (grande inscription du tombeau d'*Annâ*, l. 14-15 = K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. IV, p. 58), de [hiéroglyphes], *mou* «eau» nous avons l'expression [hiéroglyphes] + *substantif* (*sujet*), *moui* + *substantif* (*sujet*) «il suppura», litt. : «il se mit à être ou à faire eau», «il se mit à être liquide» (*Papyrus Ebers*, p. 91, l. 8) et enfin de [hiéroglyphes], *âa* «grand» on rencontre le verbe [hiéroglyphes] + *substantif* (*sujet*), *âai* + *substantif* (*sujet*) «il devint grand» (Pyram. *Pepi* II, l. 651); pour dire «il est grand», «il était grand», on emploie la forme [hiéroglyphes] (= [hiéroglyphes]) + *substantif* (*sujet*) ou simplement [hiéroglyphes] + *substantif* (*sujet*), à comparer : [hiéroglyphes], *ouar baou-f, âaou mâakherou-f* «grande est sa volonté, immense son autorité» (*Stèle de Piânkhi*, l. 34) et [hiéroglyphes], *âa-k* «tu es grand» (*Pap. Prisse*, 13, 6).

La nuance inchoative des verbes, construits d'après la forme (nuance qui du reste se remarque aussi dans les trois verbes dérivés que je viens de citer), se laisse le plus facilement reconnaître dans des phrases où la forme verbale (ou + *substantif* (*sujet*), précède celle en . Dans l'inscription du tombeau de *Paḥeri* à el-Qâb, l. 6 (= Lepsius, *Denkmäler*, t. III, 13 *a*, et K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. IV, p. 113) nous lisons par exemple : , *za-k makh(e)nit, ân ḥounḥoun-ek, seqdi-k nout noui* «tu fais naviguer le bac (= tu démarres dans le bac) et, sans rebrousser chemin, tu te mets à circuler sur les flots de l'océan». Il est à remarquer que, bien que la forme , *zai-k*, nous soit par ailleurs connue, ce n'est pas par elle, mais bien par , *za-k*, que commence la phrase citée et, par suite, , *za-k*, doit très probablement être considéré comme désignant une action déjà effectuée au moment, où l'action, exprimée par , *seqdi-k*, doit seulement commencer.

Dans la même inscription, l. 16-17, nous avons la phrase : , *âqa-tou n-ek âqa em makh(e)nit, seqdi-k kheft doudou âb-ek* «la corde du gouvernail est mise en ordre et tu te mets à circuler au gré de ton cœur» (ou : «..... pour que tu te mettes à circuler au gré de ton cœur». Tout aussi bien que la forme simple , la forme peut, à l'occasion, s'employer dans le sens d'un subjonctif, et il ne serait nullement nécessaire de reconnaître dans l'affixe -*i* un signe distinctif du subjonctif).

Dans la Pyramide d'*Ounâs*, nous rencontrons encore le passage suivant (l. 478) : , *ḥemes Ounâs pen em esit-ek, kheni-k em pet em ouâ-k, Râ!* «*Ounâs* te remplace (litt. : «s'assied à ta place») et [alors] tu te mets à naviguer (ou : «pour que tu te mettes [alors] à naviguer», «pour que tu puisses [alors] naviguer) au ciel dans ta barque, ô Râ!».

Dans les trois exemples cités l'affixe inchoatif -*i*, de la forme , se trouve accolé à des racines verbales simples; mais voici un curieux exemple, dans lequel cet affixe vient se joindre à une racine dont le sens est déjà légèrement modifié par le redoublement de la finale (*Pap. Ebers*, pl. XXV, l. 3 à 6 et var. pl. LII, l. 1 à 5) : ..... (var. ) ,



*âr maa-k kheri setet-ou..... ounen setet-ou-f em khat-ef, ân kemem-t-es* (var. *kem-n-es*) *ouat ent perer, ân gert ouat pereri-s âm-ef, ḥoua-kher-es, ân per-n-s, kheper-si* (peut-être au lieu de , *kheper-es*?) *em ḥesbet-ou* «si tu examines (ou, peut-être si tu «soignes») quelqu'un qui a des tumeurs..... et que ses tumeurs *se trouvent* (, *ounen*) à son ventre et qu'elles ne *réussissent jamais à trouver* (, *ân kemem-t-es*, var. «n'ont pas trouvé», , *ân kem-n-es*) la voie de la sortie (litt. : «la voie de *la sortie perpétuelle*», , *perer*, c'est-à-dire la voie par laquelle elles auraient pu *sortir, s'épancher, se vider, tout le temps sans discontinuer*) et qu'il n'y a même pas de voie (= de moyen) à ce qu'elles *se mettent à sortir continuellement* (, *pereri-s*, c'est-à-dire «et qu'il n'y a pas non plus espoir à les voir sortir continuellement par une voie quelconque), elles vont pourrir et, comme *elles ne seront pas sorties* (, *ân per-n-s*) elles vont se transformer en vers», etc. Ici nous voyons apparaître trois différents états de la racine , *per* «sortir» : 1° L'état simple primitif — dans la forme , *per-n-es*, litt. : «elle sortit», «elle est sortie»[1], le mot , *setet*, étant employé comme nom collectif; 2° l'état avec la finale redoublée — dans l'infinitif ou, ce qui est tout un en égyptien, le substantif verbal : , *perer* «la sortie perpétuelle», «la sortie habituelle, qui doit ou qui peut se faire toujours»; et enfin, 3° l'état avec la finale redoublée et le - *i*, *inchoatif* — dans , *pereri-s* «elle se met à sortir tout le temps, sans discontinuer», «elle commence à prendre l'habitude de sortir».

A côté du sens purement inchoatif[2] que peut souvent exprimer la forme verbale , il me paraît qu'elle sert aussi, à l'occasion, pour désigner une action qui dans le présent, le passé ou le futur commence non seulement une seule fois, mais bien plusieurs fois de suite, peut-être même souvent, mais dans tous les cas pas d'une manière aussi continue ou, pour ainsi dire, aussi

---

(1) Nous devons rendre en français l'expression , *per-n-es*, de notre exemple par le futur exact (cf. *supra* p. 83, *s. v.* , *ma*, 5°).

(2) Le mode inchoatif semble être aussi quelquefois exprimé en égyptien au moyen de l'auxiliaire ....., *i-n*....., suivie d'un verbe dans la forme ou , cf. Gardiner, *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte*, pl. XVII, col. 24 : , *i-n seḥa-s em ḥebes-ou-s* «elle se mit à [se] dépouiller de ses vêtements» (et non pas : *i-n-es ḥa-s*, etc. «sie kam indem sie nackt war», Erman, *Aeg. Grammatik*, 3me édit., p. 157, § 295). A comparer aussi l'inscription d'*Ounâ*, l. 31 (voir K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. I, p. 105), et Erman, *Papyrus Westcar*, p. 6, l. 4.

usuelle, comme l'action, qui s'exprime à l'aide de la forme verbale à redoublement de la finale ou de la dernière syllabe ( ). Cette nuance itérative, que prend la forme , sans rien perdre de sa valeur inchoative, se remarque bien dans l'exemple suivant emprunté au Papyrus Westcar (p. 9, l. 22-27) :

*zed àn ḥem en Râ, neb Sakhabou, en Eset, Nebet-ḥat, Meskhenet, Ḥeqet, Khnemou : « Ḥoui a shas-ten(ou) sem(e)si-ten(ou) Red-dedet em pa kh(e)red-ou khomet, enti em khat-es, enti er àrit àat(-ou) toui menkhet em ta pen er der-ef : qed-sen(ou) ro-ou-per-ou-ten(ou), sez(e)faî(-ou)-sen(ou) khaout-ou-ten(ou), seouaz(-ou)-sen(ou) ouzeḥou-ten(ou), seàai-sen(ou) ḥet(e)pou(-ou)-ten(ou) neter.*

Dans ce passage, nous trouvons en premier lieu l'expression , *sem(e)si-ten(ou) Red-dedet*, dans laquelle le verbe , *sem(e)si-ten(ou)*, doit signifier non pas seulement «vous vous mettrez à délivrer», mais bien «vous vous mettrez à délivrer à plusieurs reprises», car il s'agit de la naissance consécutive de trois enfants de la *Red-dedet*. Aussi l'expression , *semes-en-sen(ou) Red-dedet*, qui se lit plus loin à la page 11, l. 5, du Papyrus Westcar, là où il est parlé des soins que les divinités ont donnés à *Red-dedet* lors des couches comme d'un fait accompli, est très significative, car dans , *semes-en-sen(ou)*, nous ne trouvons plus l'affixe  - *î*, qui, du reste, n'aurait plus rien à faire dans ce passage en tant qu'élément donnant une nuance inchoative au verbe.

Plus loin dans le texte du Papyrus Westcar, dans lequel nous avons trouvé la forme , *sem(e)si-ten(ou)*, nous rencontrons le verbe , *qed-sen(ou)* «ils bâtiront». Ce verbe n'a pas la racine augmentée de  - *î*, et par suite n'indique pas une action limitée par rapport au temps, c'est-à-dire une action inchoative, itérative ou même facultative, comme celle qui est exprimée plus haut par , *sem(e)si-ten(ou)*. Et en effet ici l'auteur semble affirmer comme un fait positif que les enfants de la *Red-dedet* bâtiront des temples aux dieux, mais en même temps, s'il veut bien dire que les enfants



bâtiront des temples et qu'ils en bâtiront même plusieurs, comme il s'agit de quatre déesses et d'un dieu (*Isis, Nephtys, Ḥeqet* et *Khnoum*), à coup sûr il ne peut pas avoir en vue que les trois fils de la *Red-dedet* ne feront leur vie durant que commencer ou répéter la construction des temples mentionnés. Aussi ne met-il pas le verbe dans la forme . Par contre les verbes , *sez(e)faî(-ou)-sen(ou)* et , *seàai-sen(ou)*, que nous lisons plus loin, impliquent de nouveau l'idée d'actions réitérées, que les futurs rois, selon la prédiction, se mettront à maintes reprises à exécuter, car évidemment, une fois la construction des temples achevée, les fils de la *Red-dedet* devront pendant tout leur règne souvent et toujours à nouveau approvisionner les autels et agrandir les revenus sacrés des temples bâtis par eux. L'absence de  - *î*, dans , *seouaz(-ou)-sen(ou)*, paraît au premier abord quelque peu étrange, car ce verbe se rapporte aux «supports pour vases à libations» ( , *ouzeḥou*), auxquels, selon la prédiction du dieu *Râ*, les futurs rois devront apporter sans doute non moins de soin qu'aux autels, mais il faut remarquer que les expressions , *sez(e)faî(-ou)-sen(ou) khaout-ou-ten(ou)* et , *seouaz(-ou)-sen(ou) ouzeḥou-ten(ou)*, sont par leur sens intimement liées entre elles puisqu'elles se complètent mutuellement, l'une parlant d'offrandes solides et l'autre d'offrandes liquides. Or, nous savons par d'autres exemples que deux phrases, parallèles par le sens et en même temps *intimement liées* entre elles, offrent ordinairement, malgré le parallélisme d'idées, deux différentes formes verbales (à comparer *supra s. v.* , *oushen*) et c'est peut-être à cette règle de la syntaxe égyptienne que nous devons ici l'absence d'un - *î* dans , *seouaz(-ou)-sen(ou)*, de notre passage. Par contre, les deux phrases dans lesquelles il est parlé d'offrandes pour les autels et les vases à libations, prises ensemble, forment à leur tour parallélisme avec la phrase qui, plus loin, mentionne les revenus sacrés. Et comme dans ce cas les deux passages parallèles ne sont plus intimement liés entre eux, mais sont simplement coordonnés, le verbe factitif , *seàai-sen(ou)*, reprend de nouveau la forme renforcée d'un  -*î*, pour désigner une action qui doit souvent recommencer.

C'est aussi, sans doute, dans le sens itératif (ou fréquentatif, ou peut-être même intensif) que la forme verbale  + *substantif sujet* est employée dans la lettre du roi *Assà* à son favori *Râ-shepses* ou *Shepses-Râ*, là où le roi, en se disant ravi d'avoir reçu de celui-ci un bel écrit ( , *sesh nefer*, *nefer* — une lettre bien tournée ou un rapport habilement rédigé), lui écrit : , *merî ḥem[-à] maa sesh-ek pen er khet neb* «Ma

Majesté *désire à tout instant* (ou : *toujours de plus en plus*), plus que tout [autre] chose, *contempler sans cesse* (= à avoir *constamment* devant les yeux» : [ ] , *maa* — forme à finale redoublée de , *ma* «voir») ce tien écrit» (Quibell, *Excavations at Saqqara*, 1907-1908, t. III, p. 79, l. 3)[1].

Pour compléter cette notice sur la forme du verbe égyptien, du moins autant qu'elle nous apparaît aux bonnes époques de l'Ancien et du Moyen Empire, il faut ajouter que, comme pour les verbes entièrement redoublés ou à finales redoublées, ce sont surtout les racines verbales très courtes, monosyllabiques, qui se rencontrent dans cette forme. Toutefois, comme le prouve l'expression , *renpî-k*, de notre manuscrit, le *-î*, inchoatif (à l'occasion itératif, fréquentatif ou intensif?) peut s'ajouter aussi à des racines de plus d'une syllabe (par exemple , *renep*).

Dans tous les cas cet *-î*, qui vient donner une certaine nuance à la racine verbale, ne peut pas, à mon avis, être traité comme lettre radicale et être comparé à la finale ى ou و des racines *tertiae infirmae* des langues sémitiques.

Le rôle que semble jouer, d'après ce que je viens d'exposer, l'adjonction de , *î*, à la racine verbale, ainsi que le redoublement de la finale ou même de la racine entière, dont j'ai parlé plus haut dans la longue remarque à la page 61, me font sérieusement douter que le système trilitère, tel que nous le connaissons dans les langues sémitiques, puisse être admis pour la langue égyptienne, et il me semble que les efforts des quelques savants modernes, qui à tout prix veulent découvrir dans presque toutes les racines égyptiennes trois consonnes radicales, n'ont pas encore abouti à des résultats tout à fait hors de doute. Je ne puis pas concevoir, entre autre, que les verbes, qui selon ces savants doivent être considérés comme verbes *tertiae infirmae*, ne fassent pas *régulièrement* paraître dans certains cas, à l'instar des verbes sémitiques, la troisième consonne qu'on leur prête. Aussi voyons-nous les protagonistes de la théorie sur le verbe trilitère en égyptien être le plus souvent dans l'embarras pour expliquer pourquoi, par exemple, sans raison apparente, le même verbe, supposé être un verbe *tertiae infirmae*, apparaît à la même personne soit au singulier, soit au pluriel, tantôt avec un *-î*, accolé à la racine, tantôt avec la finale redoublée et tantôt enfin dans une forme courte, sans , *î*, ni réduplication. Les explications qu'ils donnent de ces singularités ne paraissent pas bien convaincantes, car elles se réduisent en partie à une influence supposée de l'accent, dans le cas des verbes

[1] A comparer plus haut p. 61, s. v. *bâ*, l'expression , *mer ḥem[-â] maa*, de la lettre de *Pepi* II à *Ḥerkhouf*.



à finale redoublée ou bien à l'imperfection du système graphique égyptien dans lequel l'omission des soi-disant semi-voyelles et , pouvait être facultative et seulement apparente, mais non pas réelle. L'explication de la forme redoublée de racines, déclarées *tertiae infirmae* (par exemple et ), est, du reste, aussi assez confuse, car il est impossible de se rendre bien compte où, dans ce cas, disparaît la troisième consonne radicale, qui, du moins autant que j'ai pu le remarquer, n'apparaît jamais entre les thèmes redoublés de ces verbes.

Comme conséquence directe de la négation d'un système trilitère en égyptien, vient tout naturellement la question des semi-voyelles, qui après tout ce que je viens de dire perdent beaucoup de leur raison d'être en égyptien et qui, exception faite pour , et moins probablement pour , pourraient peut-être tranquillement redevenir des voyelles, comme elles l'avaient été du temps où l'on admettait encore dans le système hiéroglyphique la présence de signes exprimant des voyelles, sans se soucier du fait que, dans les systèmes graphiques, chez les Sémites, voisins de l'Égypte, non seulement les voyelles courtes, mais quelquefois même des voyelles longues n'étaient pas exprimées.

Sans vouloir absolument nier toute affinité entre l'égyptien et les langues sémitiques, ou plutôt avec le proto-sémitique, — affinité qui se laisse constater sur des points tels que les suffixes, certains noms de nombre, les terminaisons des participes à flexions et un nombre assez considérable de mots du lexique, — je ne crois pas toutefois que nous puissions rattacher cette affinité à l'époque comparativement tardive (bien que combien ancienne!), où le système trilitère des langues sémitiques s'était déjà complètement formé, et il resterait à savoir si dans les verbes sémitiques *ultimae infirmae*, dans lesquelles la consonne faible avait pu autrefois, au temps de la langue proto-sémitique, se joindre à des racines primitivement bilitères, on n'allait pas pouvoir trouver des traces, des ressouvenirs de modifications analogues à celles qui, comme je crois, se manifestent dans les racines égyptiennes nuancées par l'adjonction d'un *-î* final.

Ce serait peut-être au tour des sémitisants de passer en revue la série des racines sémitiques de ce point de vue et d'examiner aussi si les semi-voyelles, dans les langues sémitiques, n'avaient pas primitivement une valeur plus individuelle, plus tranchée que celle qu'elles ont prise plus tard, je veux dire, si ces semi-voyelles n'ont pas pu avoir été de vraies voyelles, avant d'être devenues, dans la prononciation, des ombres de sons, comme par exemple le א, ou d'avoir été employées comme des aides graphiques pour exprimer des voyelles longues dans l'écriture assez défectueuse chez la plupart des peuples sémitiques, sans compter bien entendu celle des Assyriens et congénères.

Il y aurait en plus à examiner, si dans le redoublement de la consonne finale des verbes sémitiques *ultimae geminatae* nous ne pouvions pas découvrir une modification dans la nuance du sens d'une racine primitivement bilitère, qu'on pourrait peut-être reconstituer en extrayant les racines primaires des verbes à thèmes redoublés ou des verbes *mediae* et *ultimae infirmae*.

**rekh**, verbe transitif : «savoir», «connaître», «pouvoir». Il se rencontre dans notre texte :

1° Dans la forme , pour désigner l'infinitif, p. **3 l. 1** [= PE l. 46] : , *er rekh dou-t-à em ro-à* «pour savoir ce que j'aurai à mettre dans ma bouche», c'est-à-dire «pour tâcher de mettre quelque chose dans la bouche».

2° Dans la forme , comme participe masculin singulier de la série des participes à flexions (1^re^ personne , 2^me^ personne , 3^me^ personne , etc.), p. **8 l. 8** [= PE l. 157] : , *qem-n-à sou rekh set* «je le trouvai sachant cela».

3° Dans la forme verbale , pour désigner l'optatif après le verbe , *erdou*, p. **4 l. 2** [= PE l. 70-72] : ..... , *àr oudef-ek* ..... *erdou-à rekh-ek tou* «si tu tardes..... je te ferais connaître toi-même». Ceci est une menace du serpent au naufragé, voulant sans doute dire : «je te ferai savoir le prix que tu attaches à ta personne», ou, pour autrement parler : «je te ferai peur [fais attention, il y va de ta vie!]». L'expression «se connaître», avec le sens de «se préoccuper de sa personne», «craindre pour sa sécurité», «avoir peur», ressort assez clairement du passage suivant, qui, en quelques mots nous retrace la petite scène du jeune Horus, craintif, cherchant contre un danger quelconque aide et protection dans les bras de sa mère (Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 2^me^ série, pl. XLVIII, col. 4-5 (o) et *ibid.*, texte, p. 30) : ..... , ..... *demâit-ou àb-ek er si Râ Ptoualmis, ànkh zet, mer Eset, mâ demaî àb en Ḥor en mout-ef Eset, rekh-n-ef sou, dou-n-ef àb-ef er-es, ges-ef er ges-es, àn ouar-ef* «que ton cœur s'approche du fils du soleil, Ptolémée IV, comme s'était [autrefois] approché le cœur de Horus (litt. : «que les rapprochements de ton cœur envers Ptolémée IV, soient



comme le rapprochement de cœur de Horus) : de [celui] de sa mère Isis, lorsqu'il eût pris peur ( , *rekh-n-ef sou*, litt. : «il se connut», «qui se connut»), qu'il eût mis son cœur contre le sien, son flanc à lui étant contre son flanc à elle, et qu'il (ou : car il) n'était pas [encore bien] grand».

Le pronom réfléchi , *sou*, , *tou*, etc., après , *rekh*, peut, il paraît, à l'occasion, être remplacé par le mot , *zet* «corps», suivi d'un suffixe, sans que l'expression , *rekh zet-ef* «connaître son corps», — «se préoccuper de sa sécurité personnelle», «craindre», diffère beaucoup en sens de l'expression , *rekh sou* «se connaître», — «se préoccuper de soi-même», «avoir peur». Ainsi le texte d'un ostracon de Florence (voir Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1880, p. 96) nous dit en parlant de l'homme «sans main» ( , *pa ànti-det-ef*), c'est-à-dire d'un homme ordinaire, n'ayant pas de métier : , *àn rekh-tou ren-ef, ounen-ef atepou-tou mà âa* (*sic !* au lieu de *âat* de l'original !) *ḥer faà er-ḥat sesh, rekh zet-ef* «son nom n'est pas connu et il est toujours chargé comme un âne craintif ( , *rekh zet-ef* «qui se préoccupe de sa personne», «qui craint pour sa peau»), pour porter [les charges] devant le scribe». (Le rejet à la fin de toute la phrase de l'épithète *rekh zet-ef*, qui appartient au mot *âa* «âne», et qui devrait au fond immédiatement suivre ce mot, n'est pas sans analogie dans les textes égyptiens. A comparer, entre autre *infra s. v. v.* , *kheper*, 7°, , *sou*, et , *sebet.*) — Dans une prescription sur une stèle de *Thoutmès I^er^* (voir K. Sethe, *Urkunden des äg. Altertums*, t. IV, p. 97) nous lisons : , *semenkh seshtaou ouart, àn maa, àn petrà, àn rekh zet-f* «exécute ce qui est très secret (ou : «difficile»), sans qu'on voie [cela], sans qu'on remarque [cela], sans qu'il y ait [quelqu'un] qui prenne peur!» (c'est-à-dire «sans qu'on s'en effraye», «sans que qui que ce soit s'en effarouche»).

4° Dans la forme verbale + *substantif sujet*, p. **7 l. 11** [= PE l. 148] : , *ta oua, àn rekh sou re[me]t-ou* «pays éloigné, que ne connaissent pas les hommes».

5° Dans la forme verbale , ayant le sens d'un impératif, p. **6 l. 5** [= PE l. 121-122] : , *rekh-n-ek shem-ek ḥena-sen(ou)* «sache que tu partiras (= tu pourras partir) avec eux».

La forme verbale est souvent employée pour exprimer un ordre poli et remplace l'impératif ordinaire de la forme ou . Elle consiste sans

doute de l'impératif, adouci par l'adjonction des mots, *n-ek* «à toi», formant une espèce de *dativus ethicus*.

Un autre exemple, dans lequel comme dans notre texte le verbe, *rekh*, est employé dans la forme, de l'impératif, se rencontre à la ligne 53 du Papyrus n° 1116 de l'Ermitage : (à corriger en), *zaza(-ou) ouzâ sariou(-ou), rekh-n-ek : tem-sen sefen harou pef en ouza maâr-ou* «comme les juges d'outre tombe vont juger les péchés, sache qu'ils ne vont pas être indulgents le jour du jugement des fautes» (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1876, p. 109).

Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲉ-, ϣ- *T. M. B., posse.*

**resh**, adjectif : «réjouissant», provenant du verbe neutre, *resh* «se réjouir». Avec la terminaison, *oui*, ce mot se rencontre p. 6 l. 6 [= PE l. 124] comme attribut à la tête de la phrase suivante :, *resh-oui sezed dep-et-n-ef sen khet-ou mer* «comme c'est réjouissant quand celui, qui raconte ce qu'il a éprouvé, a (déjà) passé les tristes circonstances» (cf. *supra s. v.*, *-oui*). L'expression, *resh-oui*, se rencontre ailleurs au pap. Prisse, p. 16, l. 19.

Le mot, *resh*, comme verbe : «se réjouir», s'est conservé en copte dans ⲣⲁϣⲉ *T.*, ⲣⲁϣⲓ *M.*, ⲗⲉϣⲓ *B.*, *gaudere, laetari.*

**red[-oui]**, subst. masc. au duel : «les deux jambes», p. 3 l. 1 [= PE l. 45-46] :, *âhâ-n doun-n-â red[-oui]-â* «alors j'allongeai les jambes».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲣⲁⲧ *T. M.*, ⲗⲉⲧ *B.*, ⲟⲩ *pes.*

**erdou**, verbe transitif : «donner», «mettre», «placer», «poser», et devant un autre verbe «faire». Ce verbe se trouve employé dans notre texte :

1° Avec le mot, *hekennou* «louange», «acclamation», dans l'expression, *erdou hekennou* «pousser des acclamations», «se réjouir», p. 1 l. 2 [= PE l. 5-6] :, *erdou hekennou, doua-neter se neb her hepet sennou-f* «chacun s'est réjoui et s'est félicité (litt. : «a adressé des louanges à Dieu») tout en embrassant son prochain».



Pour l'explication syntaxique de cette phrase il est bon de comparer l'exemple suivant :, *zed-â : nemâ mân? âou haza-tou se neb her titet [khet-ou] sennou-fi* (*Pap. de Berlin*, n° 3, l. 111-113 = Erman, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 60; l'insertion du mot est faite d'après la ligne 106 du même manuscrit) «je dis : qui [y a-t-il] aujourd'hui? — chacun est dépouillé, tout en volant (à son tour) [les biens de] son prochain», c'est-à-dire «le monde n'est rempli que de voleurs qui tâchent de se dévaliser les uns les autres!». Dans les deux cas la construction grammaticale est très ressemblante, seulement dans le *Conte du Naufragé* le sujet, *se neb* «chacun» gouverne deux verbes actifs immédiatement suivis de leurs régimes directs et placés à la suite l'un de l'autre (à comparer *supra s. v.*, *âr*), tandis que dans le papyrus de Berlin n° 3, le mot «chacun» est le sujet d'un seul verbe au passif. Aussi la forme des verbes diffère-t-elle légèrement dans les deux exemples : dans le premier c'est la forme brève de, ou + *substantif* (*sujet*), employée ordinairement pour désigner une action, ayant lieu *une* fois, tandis que, dans le deuxième, la forme passive ou + *substantif* (*sujet*) est précédée du verbe auxiliaire, *âou*, donnant à l'action exprimée par le verbe une certaine nuance d'habitude, de durée. La difficulté apparente du fait que dans la phrase citée de notre conte les compléments directs, *hekennou* (dépendant de, *erdou*) et, *nouter* (dépendant de *, *doua*) précèdent le mot, *se*, que je reconnais être le sujet commun des deux verbes, *erdou*, et *, *doua*[1], ne doit pas nous arrêter outre mesure, bien qu'un

(1) Un cas où deux verbes paraissent avoir un sujet en commun a déjà été discuté plus haut, *s. v.*, *âr*, et c'est très probablement aussi l'emploi de deux verbes se rapportant à un seul et même sujet, exprimé *une* seule fois, que nous devons reconnaître dans les formes verbales + , + , + , + , + (cf. *supra*, p. 4 l. 4 = PE l. 76), + , + (voir *supra*, p. 125, note 2), + , etc., car, au fond, la première partie de toutes ces formes, c'est-à-dire, , , et, bien que faisant fonction de verbe auxiliaire, n'en est pas moins un vrai verbe, dont le sujet est partout le même que celui qui est exprimé à la suite du principal verbe dans la forme ou. Aussi je ne pense pas qu'il soit juste de désigner les verbes, , , etc., entrant dans la composition des formes verbales citées, comme «verbes privés de sujet» («subjectslose *n*-Form», comme s'exprime M. Erman par rapport à, voir *Aegyptische Grammatik*, 3me édit., § 349, rem.), car, premièrement, tous ces verbes ont un sujet qu'ils possèdent en commun avec le verbe qui les suit, et secondement, ils diffèrent totalement des verbes vraiment privés de sujet, c'est-à-dire des verbes impersonnels (voir Erman, *l. l.*, § 285).

tel emploi anticipé de compléments directs semble à première vue contredire la règle ordinaire de la grammaire égyptienne, qui veut que le régime direct, exprimé par un substantif ou une expression ayant la valeur d'un substantif, suive le sujet dans la forme verbale + *substantif* (*sujet*). Mais, comme la plupart des règles, celle-ci n'est pas non plus sans exceptions et plus d'un exemple, où un régime direct se trouve dans la forme verbale + *substantif* (*sujet*) après le verbe et avant le sujet, nous est connu. Ainsi nous savons que dans les inscriptions des Pyramides le complément direct, qui se joint à un verbe et qui provient de la même racine que ce dernier, se place tantôt *avant* le sujet, immédiatement après le verbe, tantôt, comme le demande la règle ordinaire, il se trouve *après* le sujet. Nous voyons le premier cas, le cas pour ainsi dire irrégulier, dans les exemples suivants (*Tetà*, p. 228) : , *za-t[ou] zaout Tetà àm* «Tetà y est (ou : fut) traversé une traversée», et (*Merenrà*, p. 664) : , *àpa pa Mer-en-Rà* «Merenrà vole un vol», tandis que le cas régulier se retrouve dans la rédaction du premier de ces deux exemples selon le texte de la pyramide de Pepi I^er (p. 171) : , *za-t[ou] Pepi àm zaout* (voir sur tous ces exemples les remarques de Sethe dans *Das ägyptische Verbum*, t. II, § 721). Nous retrouvons la même construction grammaticale, pour ainsi dire exceptionnelle, dans les expressions suivantes : 1° Stèle de Leyde, V. 3 : , *àou gert àr-n sesh het-ou em mou nou Teni, ouar-nout Àbdou, àtef àtef en àtef-à zer rek Hor-ouah-ànkh, souten bàt, si Rà, Àntef* «et aussi le grand-père de mon père avait été scribe des champs (?) de [la région sujette à (?)] l'inondation du nome Abydène et préposé de la ville d'Abydos, dès le temps d'Horus-*ouah-ànkh*, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, le fils du soleil, Àntef» (cf. Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 3^me série, pl. XXII, col. 1-2 et *ibid.*, texte, p. 17, et aussi Steindorff, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1895, t. XXXIII, p. 90). Ici, comme l'a bien souligné M. Steindorff (voir *Zeitschrift*, l. l., rem. 1), le régime direct — un substantif () — précède le sujet, qui, lui aussi, est un substantif (). 2° Dans un des tombeaux de *Tell-el-Amarna* (cf. Davies, *The rock tombs of El-Amarna*, t. I, pl. VIII) nous lisons : , *ash-ou khet-ou rekh dou ou(ou) pa-àten her àà àb-ef* «nombreuses sont les choses, que le «Disque» sait donner en faisant plaisir à son cœur (c'est-à-dire à lui-même)». Ici l'infinitif , *dou*, avec son complément



direct , *ou(ou)*, est lui-même un complément direct du verbe , *rekh*, mais, au lieu de suivre le sujet , *pa-àten*, il est inséré entre celui-ci et la racine verbale. 3° Dans Lepsius, *Denkmäler, Ergänzungsband*, p. xxxii, nous avons le commencement suivant d'une inscription hiéroglyphique : *sic* , *ma seka semer àhà Sekhem-ka-em.....*, qui, à n'en pas douter, surmontait une scène où le défunt était représenté assistant au labourage de ses champs. Bien que l'inscription ne soit pas complète, nous y trouvons le verbe , *ma* «voir», séparé de son sujet ....., *semer àhà Sekhem-ka-em.....* «le *semer* du palais *Sekhemkaem.....*», par le régime direct , *seka* «le labourage» : «le *semer* du palais *Sekhemkam* ..... voit (ou regarde, ou inspecte?) le labourage». Très probablement plus loin la phrase continuait, comme dans l'exemple précédent (n° 2), par : + *infinitif*, *her* + *infinitif* «tout en..... -ant». 4° Une inscription de l'Ancien Empire (voir K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, t. I, p. 88) contient le passage suivant : , *zed nou er-zer re[me]tou neb aqt[i]-sen er às pen, zet* «tous les gens qui entreront dans cette chapelle funéraire, diront tout ceci, éternellement». Ici le régime direct , *nou*, déterminé par , *er-zer*, précède le sujet , *re[me]tou neb*, bien qu'ailleurs nous trouvons , *nou*, comme régime direct, à la suite du sujet (par exemple K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, IV, 169 — inscription de *Thoutmès* III : , *àst kem-en hem-à nou em debet ouasi[t?] ouart, em àrit n* [à corriger peut-être en *ent?*] *àmou-hat-ou* «voilà que Ma Majesté trouva cela en briques très frustes, comme œuvre des ancêtres». Cf. aussi *l. l.*, p. 776). 5° Encore un exemple du régime direct précédant le sujet se retrouve dans une phrase, dont M. Moret a donné dans le *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 58, une bonne traduction, bien qu'il ne se soit pas senti embarrassé par la singularité grammaticale dont je m'occupe ici. La phrase en question, empruntée aux inscriptions du tombeau de *Meten* (Lepsius, *Denkmäler*, t. II, pl. V = Maspero, *Journal asiatique*, série VIII (1890), t. XV, p. 276; cf. aussi Devaud, *Sphinx*, t. XIII, p. 172), se lit : , etc., *dou n-ef àkhet-ef seb sesh Anep-em-ànkh, àn ount àt, bet, àkhet neb per*, etc. «le maître scribe Anepemànkh lui donna ses biens; il n'y avait ni orge, ni blé, ni aucun bien de maison», etc. Ici le complément direct , *àkhet-ef* «son bien», «ses biens», suit de près le verbe , *dou*, et précède le sujet de la phrase : «le maître scribe A.». 6° Aux lignes 8 à 10 d'une des inscriptions de *Herkhouf*, la deuxième selon M. Sethe (*Urkunden*

*des ägyptischen Altertums*), nous rencontrons la phrase suivante, qui avait paru embarrassante aux premiers traducteurs, mais qui cesse de l'être si nous voulons reconnaître qu'il y a des cas où le complément direct précède le sujet : (l. 9) (l. 10), *ha-n[-à] em haou per ḥaq Satou Àrtet, àb-n[-à] setou* (ou : *khastou*) *peten : àn-sep kemi àr-n[-à] semer à neb, per er Àmam* (ou *Àm?*) *tep-àou[i-à]* «je descendis dans les environs (ou : vis-à-vis?) de la résidence du prince des pays Setou et Àrti[1], ayant exploré ces contrées. Jamais aucun dignitaire royal ou guide de caravane, parti pour le pays d'Àmam (ou Àm?) n'avait avant moi trouvé [*les lieux*] *que j'avais parcourus*» (, *àr-n[-à]*, littéralement : «ce que j'ai fait», avec le verbe , *àr* «faire», pris dans le sens de : «parcourir une contrée — sens qu'a bien démontré M. Breasted, dans ses *Ancient Records*, t. I, § 322, p. 149, rem. *b*, et dans les *Proceedings of Biblical Archæology*, 1901, p. 237-239. Le verbe + *substantif sujet* est muni d'un , *i*, qui lui donne très probablement un sens itératif (cf. *supra s. v.* , *renpi*), puisque ce verbe doit se rapporter à plusieurs explorateurs, qui, à différentes occasions, n'avaient pu trouver ce que Ḥerkhouf avait réussi à trouver); 7° Enfin dans l'inscription d'*Àmeni* à Béni-Hassan (cf. Lepsius, *Denkmäler*, t. II, 122 *b*, et Newberry, *Beni-Hasan*, t. I, pl. VIII, l. 14) nous avons la phrase : «le fils royal me remercia», qui rappelle beaucoup les mots de notre manuscrit. On ne peut la lire que : *doua neter n-à si souten* (ou : *doua n-à neter si souten?*) en assignant (dans l'un et l'autre cas) au mot *neter*, régime direct du verbe *doua*, sa place *avant* le sujet — *si souten*[(1)].

Les exemples cités ne laissent pas, je crois, de doutes que ma traduction du passage, contenu dans les lignes 4 à 6 de notre texte (**p. 1 l. 2-3**), est juste et que nous ne sommes pas obligés de reconnaître dans les deux premiers verbes de notre phrase des verbes impersonnels, comme l'admet M. Erman (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLIII (1906), p. 5), ou de couper notre

(1) Peut-être faudrait-il, aux exemples cités, joindre encore celui qui se rencontre dans l'inscription C. 10 du Louvre (cf. Pierret, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre*, II, p. 34) : , *erdouît n-ef ḥounet-sen(ou) neterou, Sekh[m]et, Bastet, Satet, Ouaret-ḥeka-ou* «auquel (peut-être est-il question de Horus) les dieux, la déesse *Sekh[m]et*, la déesse *Bastet*, la déesse *Satet* et la déesse *Ouaret-ḥekaou* accordent leur *ḥounet* (? «vase»?, «prestation»?)».



passage, ainsi que celui qui le précède, en «plusieurs petits membres construits à ce que nous appellerions en français ou en latin l'infinitif de narration» (voir Maspero, *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 108).

**P. 9 l. 9** [= PE l. 171] (pour la traduction de ce passage, voir plus bas, au n° 3).

2° Dans la forme verbale , **p. 4 l. 2** [= PE l. 72] : ....., *àr oudef-ek em zed n-à...... erdou-à rekh-ek tou* «si tu tardes à me dire..... je te ferai connaître toi-même» (voir *supra* au mot , *rekh*); **p. 4 l. 4** [= PE l. 76-77] : , *āḥā-n erdou-f ouà em ro-f* «alors il me mit dans sa bouche».

3° Dans la forme verbale , **p. 3 l. 5** [= PE l. 53] : , *erdou-n-à er ta en ouar ḥer à-oui-à* «je déposai à terre du surplus (qui était) sur mes bras». (L'expression «quelque chose», «une partie», est omise dans cette phrase après le verbe «je déposai», tout comme elle l'est, **p. 4 l. 6** [= PE l. 80], dans , *an tit-t[ou] àm-à* «non fut pris [quelque chose] à moi»; à comparer pour cette omission de l'expression «quelque chose», ainsi que pour le sens à donner aux mots : , *erdou-n-à er ta*, de notre phrase, les annotations à l'article *s. v.* , *ouar*, *supra* p. 47 et 48); **p. 6 l. 1** [= PE l. 113] : , *mak neter erdou-n-ef ànkh-ek* «car Dieu, il accorda que tu vives», c'est-à-dire «car c'est Dieu qui t'a laissé vivre»; **p. 8 l. 11** [= PE l. 162] : ....., *āḥā-n erdou-n-ef n-à sebet-ou em.....* «alors il me donna des ballots de.....», etc.; **p. 9 l. 9** [= PE l. 171] : , *erdou-n-à ḥekennou ḥer merît en neb en àa pen* «je rendis sur le rivage des actions de grâce au maître de cette île»; **p. 8 l. 6** [= PE l. 156] : , *erdou-n ouà* (avec omission du suffixe , *à* «je», au lieu de : *erdou-n-à ouà*, voir plus bas au n° 4) *ḥer khet qa* «je me plaçai sur un arbre élevé».

4° Dans la forme verbale , remplaçant la forme verbale + , **p. 9 l. 4** [= PE l. 166] : , *erdou-t ouà* (pour *erdou-t-à ouà ḥer khat-à er doua neter n-ef* «..... et alors je me mis sur le ventre pour le remercier» (litt. : «pour prier Dieu en sa faveur»). Le sujet , *à* «je», du verbe [], *erdou-t[à]* est omis ici devant le complément , *ouà*, qui, lui aussi, est un pronom de la 1re personne du singulier, mais dans la forme que prend ce pronom lorsqu'il est employé comme complément direct après un verbe. La même omission du pronom de la 1re personne

du singulier devant , *ouà*, dans , *erdou-t*[-*à*] *ouà*, se rencontre au papyrus n° 1 de Berlin, l. 4-5 (dans la *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 3, l. 5, le suffixe , *à*, a été suppléé) et elle est absolument la même que celle que nous trouvons dans notre papyrus dans les exemples suivants : **p. 3 l. 5** [= PE l. 52-53] : , *àḥà-n sesa-n*[*à*] *ouà*, **p. 8 l. 6** [= PE l. 155-156] : , *àḥà-n-à shem-kouà erdou-n*[-*à*] *ouà ḥer khet qa* «alors je m'en allai et me plaçai sur un arbre élevé», et **p. 8 l. 10** [= PE l. 161] : , *àḥà-n erdou-n*[-*à*] *ouà ḥer khat-à* «alors je me mis sur le ventre» (litt. : «sur mon ventre»). Voir aussi dans le papyrus de *Nsi-Min* (Budge, *The papyrus of Nesi-Amsou*) au Musée Britannique, col. VII, l. 12, les paroles qu'Isis adresse à Osiris : , *àmen*[-*à*] *ouà em bà-ou er seḥapou si-k* «je me dissimulai dans les broussailles pour cacher ton fils». Cf. aussi : (sic) (Sarc. *Ânkhnes-Râ nefer àb*, l. 272, éd. Budge, p. 66).

En comparant l'expression : , *erdou-t*[-*à*] *ouà ḥer khat-à*, de la **p. 9 l. 4-5** [= PE l. 166] avec l'expression : , *àḥà-n erdou-n*[-*à*] *ouà ḥer khat-à*, de la **p. 8 l. 10-11** [= PE l. 161], qui toutes deux signifient «alors je me mis sur le ventre», «alors je me prosternai», nous pouvons admettre que la forme verbale peut remplacer la forme verbale + . Dans d'autres textes que le nôtre, nous trouvons la forme verbale (ou , avec la particule , *n*, *en*, du passé) dans des propositions absolues, là où ces dernières servent à indiquer la conséquence, le résultat des propositions précédentes. Ainsi, dans l'inscription de *Piânkhi*, l. 142 à 144, nous lisons : , *seouâb-n-ef sou em ânkh neter, em zed : ân teha-à ouzou souten, ân ouàn-à zedet-ou ḥem-ef, ân àr-à àou er ḥà em-khem-ek : àr-t-à em zedet-ou en souten, ân teha-à ouzou-n-ef* «il se purifia par un jurement solennel (litt. «sacré»), en disant : «Je ne transgresserai pas l'ordre du roi, je ne manquerai pas à ce que dit (ou : «va dire») Sa Majesté, je ne ferai de violence à (aucun) prince à ton insu : [bref] j'agirai (*àr-t-à*) selon ce que dira (litt. : «selon ce qu'auront été les dires de) Sa Majesté et je ne transgresserai pas ce qu'il aura ordonné». La forme verbale , se trouve aussi précédée de l'adverbe affirmatif , *ka*, dans la même inscription à la ligne 139. Pour la forme verbale , comparer la



même inscription l. 140, où, après la fin du discours de *Tefnakht*, le récit historique recommence par les mots : , *erdou-t-en ḥem-ef*. Dans l'inscription publiée par Brugsch à la page 1066 de son *Thesaurus*, la phrase : , *erdou-t-n-ef merit-à kher àtì* «il mit l'amour de moi auprès du monarque» (c'est-à-dire «il me fit aimer par le monarque»), répond à la phrase : , *der-enti meh-n-à àb-à àm-ef* «puisque j'avais rempli mon cœur de lui (c'est-à-dire d'Amon). . . . .».

5° Dans la forme verbale ou + *substantif* (*sujet*), servant à exprimer le passif (au lieu de et + *substantif* (*sujet*); **p. 10 l. 7** [= PE l. 184] : , etc., *àn em erdou-t*[*ou*] *mou en aped* (pour l'explication de cette phrase, voir *s. v.* , *àn*, et , *em*, *m*).

6° Comme participe à flexions :

A. De la 1re personne du singulier (avec un sens passif); **p. 2 l. 11** [= PE l. 39] : , *àḥà-n-à erdou-kouà er àa àn ouaou* [*ouà*] *en ouaz-ouar* «alors je fus déposé sur une île par une vague de la mer». (Comme variante de , *erdou-kouà*, nous trouvons **p. 5 l. 10** [= PE l. 109] : , *àn-kouà* «je fus amené»); **p. 10 l. 3** [= PE l. 177] : , *àḥà-n*[-*à*] *erdou-kouà er she*[*m*]*sou, saḥ-kouà em tep-ou-f* «alors je fus placé comme suivant (ou : «compagnon», avec omission du suffixe , *f* «son», qui aurait dû rappeler le mot «roi», nommé plus haut **p. 10 l. 1** [= PE l. 174]) et fut récompensé de [quelques-uns de] ses serfs». Comme nous avons ici deux membres de phrase, construits tout à fait parallèlement, le suffixe , *ef*, *f*, au lieu d'être répété après , *she*[*m*]*sou*, et après , *tep-ou*, n'est mentionné qu'une seule fois à la fin de toute la phrase (voir pour de pareilles omissions du pronom *s. v.* , *zam*).

B. De la 3me personne du féminin et du singulier, dans une proposition circonstancielle construite sur le modèle : *substantif* (*sujet*) + (participe à flexions), **p. 1 l. 2** [= PE l. 4-5] : , *ḥàtet erdou-t*[*à*] *ḥer ta* «l'attache (du navire) ayant été mise à terre», «lorsque l'attache (du navire) eut été mise à terre».

**ha**, verbe neutre : «descendre», «tomber», ensuite : «descendre dans un navire», «s'embarquer», «se diriger», «se rendre». Le verbe apparaît dans la forme du participe à flexions :

A. De la 1^re personne du masculin et du singulier : **p. 21. 3** [= PE l. 22 à 25] : ....., ....., *kheper em-à-à zes-à, shem-kouà....., ha-kouà er ouaz-ouar* «..... ce qui m'est arrivé personnellement à moi, qui suis allé..... et qui suis descendus à la mer»; **p. 4 l. 11** [= PE l. 89] : , *nouk(à) pou ha-kouà er bà* «moi je suis celui qui descendis dans (= m'embarquai pour) la mine», litt. : «[moi] qui descendis dans la direction de la mine — c'est moi» (, *nouk(à) pou*, c'est-à-dire «c'est moi, le ci-présent»; **p. 9 l. 7** [= PE l. 169] : , *àhâ-n[-à] ha-koua er merît* «alors je descendis au rivage». (Pour l'omission du suffixe de la 1^re personne , *à*, après , *àhâ-n*, voir ce dernier mot.)

B. De la 3^me personne du masculin et du singulier, dans une proposition circonstancielle construite sur le modèle : *substantif (sujet)* + (participe à flexions), **p. 6 l. 12** [= PE l. 129] : , *seba haou* «une étoile étant tombée», «lorsqu'une étoile tomba (descendit)». (Voir *infra s. v.* , *seba.*)

Le mot s'est conservé en copte dans ⲍⲉ *T.*, ⲍⲉⲓ *M.*, ⲍⲏⲏⲓ *B.*, *cadere, incidere in..., delinquere.*

**haou(-ou)**, subst. masc. pluriel : «les environs», «le voisinage» (autant dans le sens direct du mot, par rapport au lieu, qu'au sens figuré, par rapport au temps). Ce mot, avec la préposition , *em* «dans», forme l'expression , *em haou(-ou)* «auprès de.....», «à côté de.....» (et aussi : «à l'époque de.....», «vers le temps de.....»); **p. 9 l. 8** [= PE l. 170] : , *em haou(-ou) depet ten* «auprès de ce navire».

**harou**, subst. masc. : «jour», **p. 2 l. 12** [= PE l. 41] : , *àr-n-à harou 3* «je fis trois jours», c'est-à-dire «je passai trois jours»;



**p. 5 l. 9** [= PE l. 108] : , *her harou-à 3* «pendant mes trois jours» (dans le sens de : «pendant ces trois jours»). Ici la répétition du signe ☉, *harou* «jour» (à comparer : pyr. de *Pepi I*, l. 399 = *Merenrâ*, p. 569-570 = *Pepi II*, p. 1176-1177, pyr. de *Pepi I*, l. 288 et *Pepi II*, l. 626 — , *harou* «les jours») remplace l'écriture plus usitée , *harou khemet* «trois jours», qui se rencontre par exemple dans la grande inscription de *Rekhmârâ* (éd. Newberry), l. 18-19, dans l'inscription de *Piânkhi*, l. 32, et dans l'inscription publiée par M. Lange, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1896 (t. XXXIV), p. 27. Tout aussi bien que , pourrait être pris à la rigueur pour le pluriel[1] et être lu non pas *harou khemet* «trois jours», mais simplement *harou(-ou)* «les jours», le groupe pourrait signifier *her harou(-ou)-à* «pendant mes journées», et non pas *her harou-à khemet* «pendant mes trois jours» = «pendant ces trois jours (à comparer , désignant le mot , *zebâ* «doigt» au pluriel, dans le texte de notre conte, voir **p. 10 l. 9** [= PE l. 188]). Mais tout doute disparaît si nous comparons l'expression , à la phrase , *àr-n-à harou 3*, de la **p. 2 l. 12** [= PE l. 41], car nous devons nous rappeler que dans le récit que le naufragé fait au serpent de son naufrage, il répète presque mot pour mot la description qu'il en avait faite dans l'introduction du conte, où il expose ses infortunes à son chef. Ce n'est que vers la fin que son second récit devient plus serré et offre quelques abréviations comparativement au premier. Ainsi, au lieu de mentionner les trois jours qu'il passe seul sur l'île sans autre compagnon que son cœur (**p. 2 l. 12** [= PE l. 41]), il s'exprime **p. 5 l. 9** [= PE l. 107-108] d'une manière très brève lorsqu'il dit : «il ne resta pas un seul [de mes compagnons] pendant *mes* trois jours», c'est-à-dire pendant les trois jours, qui se passèrent entre le naufrage et l'apparition du serpent. Le suffixe pronominal , *à*, qui se trouve ici dans l'expression , *her harou-à 3*, semble de tout point correspondre au suffixe pronominal de la 3^me personne du singulier dans l'expression arabe : فكان يقتضى نهاره فى البساتين «et il passait *toute* la journée dans les jardins» (Kazimirsky, *Conte d'Enis-el-Djelis*, p. 20-21). La traduction littérale de la phrase arabe est : «il passait *sa* journée dans les jardins». Nous pouvons donc traduire , *her harou-à 3*, non pas à la lettre : «pendant *mes* trois jours», mais bien par : «pendant toute

---

[1] Cf. Budge, *Egyptian language* (= *Books on Egypt and Chaldaea*, t. III), p. 132-133 : , *harou(-ou) àshou her harou-à* «des jours nombreux en plus de mes jours», etc.

la durée des trois jours», en sous-entendant : «pendant lesquels», ou bien : «je restais seul», ou bien : «je n'avais pas d'autre compagnon que mon cœur», bref, pendant lesquels le «je», du narrateur jouait un certain rôle[1]. (A comparer le passage de l'inscription du sarcophage de *Ḥaremkheb* (du Caire), qui contient l'expression , *em renpetou-â* «pendant mes années», *sc.* «pendant les années de ma vie», remplaçant l'expression plus courte , *em renpet-ou* «pendant des années», du sarcophage de *Panehemisis* (de Vienne; cf. Bergmann, *Der Sarkophag des Panehemisis*, p. 27, inscr. l. 11).

D'autres explications de ce passage, par exemple celle proposée par Erman, qui veut lire : = , *khou*, au lieu de ⊙ ⊙ ⊙, et celle de Sethe (et jusqu'à un un certain point celle de Gardiner), qui propose la lecture , *ḥer sep* (ou d'après Gardiner *khou*)-*â* au lieu de , ne sont pas tenables, comme l'avouent du reste eux-mêmes, Erman et Sethe.

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲟⲟⲩ *T. B.*, ϩⲁⲟⲩ *B.* ⲡ, ⲉϩⲟⲟⲩ *M.* ⲡⲓ *dies.*

**ḥe, hi** (ou même **ḥou?**), verbe transitif : «battre», «frapper». Dans la phrase : , *ḥi menât*, dans laquelle ce verbe se rencontre dans notre conte, p. **1** l. **2** [= PE l. 4], il semble être employé avec un sens passif, comme l'est le verbe , *erdou-t*[*â*], dans la phrase suivante , *ḥâtet erdou-t*[*â*] *ḥer ta* «lorsque l'attache de proue (du navire) eut été mise à terre» (voir *supra s. v.* , *erdou*, 6°, B). Je crois donc que , *ḥi menât*, doit être traduit par : «le pieu a été (ou : «fut») battu» c'est-à-dire «enfoncé dans la terre» (voir *supra s. v.* , *menât*).

Pour le sens «enfoncer un pieu d'attache», et de là : «s'arrêter», de l'expression , *ḥi menât*, et variantes, ainsi que pour les passages, où elle se rencontre ailleurs, à comparer : Breasted, *Ancient Records*, t. I, § 423 (p. 200)

---

[1] Le suffixe possessif en égyptien paraît quelquefois jouer un rôle de beaucoup moins restreint que notre pronom possessif. Ainsi la phrase suivante : , *âou rekh set tep ta em ânti seouarâ Neḥaḥir mou-f* (Jéquier, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, septième heure, p. 102), «celui qui connaîtra ceci sur terre sera tel que *Neḥaḥir* ne boira pas son eau», c'est-à-dire que *Neḥaḥir* ne privera pas l'homme qui va connaître certaine formule de l'eau que celui-ci voudra boire n'importe où, lorsqu'il aura soif, de l'eau, enfin, à laquelle il aura droit, et non pas certainement de l'eau qui lui aurait spécialement appartenu, que l'homme aurait par exemple en sa possession avec lui.



(en 1906); Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906 (t. XLIII), p. 5, et Maspero, *Recueil de travaux*, t. XXIX (1907), p. 107.

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲓ *T. M. B. terere, triturare*, ϩⲓⲟⲩⲉ *T.*, ϩⲓⲟⲩⲓ *M.*, *percutere.*

**ḥaou(-ou)**, substantif masculin collectif signifiant : 1° «abondance», «richesse», «excédent», «surplus», «extra» (pour ce dernier sens, à comparer Griffith, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1895, t. XXIX, p. 113), et 2° «le superflu», «l'inutile», et peut-être, comme le croit M. Erman (*Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 6) : «exagération», «excès».

Le sens exact de l'expression : , *nouk*(*â*) *shou* [*em*] *ḥaou*(*-ou*), p. **1** l. **7** [= PE l. 13], dépend donc du choix que nous voulons faire parmi les diverses valeurs du mot , *ḥaou*(*-ou*). Si c'est dans la première série que nous faisons notre choix nous aurons comme traduction : «je suis un sans-ressources», «je suis un pauvre», «je suis celui qui a peu de richesse». Si, avec M. Erman, nous préférons la valeur : «exagération», nous devons traduire : «je suis celui qui est sans exagérations, celui qui n'exagère pas». Comme on le voit, les mots , *shou em ḥaou*(*-ou*), prêtent à double sens, et c'est ce double sens que les Égyptiens eux-mêmes tâchaient le plus souvent d'esquiver en ajoutant au mot une expression quelconque, qui devait en préciser le sens. Ainsi nous trouvons le mot , *ḥaou*, qui n'est qu'une variante graphique de , *ḥaou*(*-ou*), déterminé par l'expression , *ḥer khet-ou* «par rapport à des choses, à des biens», et signifiant, par suite «abondance des biens», «richesse». (Cf. Newberry, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXI, p. 307.) Ailleurs nous rencontrons l'expression , *ḥaou*(*-ou*) *ḥer medouout* «abondance par rapport au langage», c'est-à-dire «abondance de paroles», «loquacité» (Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 3me série, pl. XXI, col. 1, et texte p. 16 = stèle de Leyde de la XIIe dynastie). Or, dans notre manuscrit, la nature de , *ḥaou*(*-ou*), n'est pas précisée, et c'est justement à cette absence de précision et au double sens qui s'en suit, que voulait, ce me semble, en venir l'auteur de notre récit en employant cette expression. Dans la supplique qu'il adresse à son chef, le héros du conte commence par se donner une épithète qui, dans un autre contexte, par exemple dans la grande inscription de Siout (éd. Griffith, pl. IV, l. 222; cf. Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 6), ne prête pas au doute : son chef, en lisant sans parti pris la missive de son subordonné, doit comprendre que celui-ci est

un homme probe, n'aimant pas l'exagération (ou l'inutile?), mais avec un peu de bonne volonté ce chef peut aussi très bien lire entre les lignes : alors il verra que son protégé se dit un homme pauvre, privé de ressources. C'est sur ce dernier point que compte sans doute notre Égyptien. L'aveu de sa pauvreté, qu'il tâche de masquer au commencement, il l'expose plus clairement vers la fin du manuscrit, car là il implore directement l'aide de son supérieur (**p. 10 l. 5-6** [= PE l. 181-182]) et, en commentant les paroles du roi (**p. 10 l. 6-8** [= PE l. 183-186]), il fait bien comprendre que ni les remerciements tout platoniques du pharaon (**p. 10 l. 2-3** [= PE l. 176]), ni le grade sans doute tout honorifique qu'il a reçu à son retour (**p. 10 l. 3-4** [= PE l. 177]), ni enfin les quelques malheureux serfs dont il fut récompensé (**p. 10 l. 4** [= PE l. 178-179]) ne l'empêchent pas d'aspirer à d'autres marques de bienveillance de la part de son souverain (voir *s. v.* , *ân*, 4°, et *s. v.* , *em*, 10°). Il voudrait très probablement être récompensé par ces , *ḥaou(-ou)*, ces «ressources», ces «richesses», dont en termes voilés il se dit privé au moment où il se décide à déranger son chef.

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲟⲩⲟ, ⲡ, 1° *excedens, excedentia, abundantia;* 2° *superfluum, supervacuum*, et dans ϩⲱⲃ ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ, *res supervacanea, inutilis.*

**ḥâ** ou **ḥâ-â**, ou, peut-être, **ḥa, ḥe (?)**, subst. masc. : «chef», ou : «mon chef», si dans on veut voir non un déterminatif, mais bien le suffixe de la 1re personne du singulier et du masculin : *â*, **p. 1 l. 1** [= PE l. 2] et **p. 1 l. 6** [= PE l. 12]. Dans les deux cas le mot , *ḥâ, ḥa* (ou *ḥâ-â, ḥa-â, ḥe-â*) se trouve au vocatif.

**ḥât**, ou, peut-être, **ḥat, ḥet (?)**, subst. fém. : «partie antérieure d'un objet», «avant», «devant», «commencement», **p. 10 l. 8** [= PE l. 186].

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲏ *T. M.* ⲧ, *facies, conspectus, initium, principium.*

**ḥâtet**, ou, peut-être, **ḥatet, ḥetet (?)**, subst. fém. : «attache, amarre, corde d'avant d'un navire» (comp. l'article de M. Maspero dans le *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 107), **p. 1 l. 2** [= PE l. 4] : , *ḥâtet erdou-t[â] ḥer ta* «l'amarre de l'avant du navire étant mise à terre», «lorsque l'amarre eut été mise à terre» (cf. *supra s. v.* , *erdou*, 6°, B).

**ḥâ-ou**, subst. masc. au pluriel : «membres», et, par extension : «corps», **p. 3 l. 10-11** [= PE l. 64].



**ḥaou-ou**, pluriel du substantif masculin , *ḥâou*, ou , *ḥouâ* (cf. Brugsch, *Thesaurus*, 1468) : «navire», «vaisseau de transport», **p. 7 l. 9** [= PE l. 146].

**ḥepet**, verbe transitif : «embrasser», **p. 1 l. 3** [= PE l. 6]. Le verbe est à l'infinitif dépendant de la préposition : ..... , ..... *ḥer ḥepet sennou-f* «..... à embrasser son prochain», «..... tout en embrassant son prochain» (voir *infra s. v.* , *ḥer*, 6°, A).

**ḥefaou**, subst. masc. : «serpent», **p. 3 l. 9** [= PE l. 61] : , *kem-n-â ḥefaou pou* «je trouvai que c'était un serpent»; **p. 6 l. 9** [= PE l. 127] : , *kem-en-n(ou) ḥefaou 75* «nous avons atteint le nombre de 75 serpents».

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲟϥ *T. M.* ⲡ, ϩⲟϥ *T.* ⲡ, *serpens.*

**ḥimet**, subst. fém. : «femme», «épouse», **p. 6 l. 15** [= PE l. 134].

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲓⲙⲉ *T.* ⲧ, et avec l'article ⲑⲓⲙⲉ, *mulier, uxor.*

**ḥenâ** : 1° comme préposition : «avec»; 2° comme conjonction : «et».

1° Comme préposition : **p. 6 l. 5** [= PE l. 121-122] : , *rekh-n-ek shem-ek ḥenâ-sen(ou)* «sache que tu partiras (= tu pourras partir) avec eux»; **p. 6 l. 8** [= PE l. 126] : , *oun-â âm-ef ḥenâ sennou(-ou)-â* «j'y suis (*sc.* sur l'île) avec mes familiers»; **p. 6 l. 12** [= PE l. 130-131] : , *ân ouâ ḥenâ am-ni* «je n'étais pas (ou : «je ne suis pas») avec ceux qui peuvent (ou : «ce qui peut») prendre feu».

2° Comme conjonction : **p. 3 l. 3** [= PE l. 49] : , *kaou-ou âm ḥenâ neqout(-ou)* «[il y avait] là des coings et des fruits *neqout*»; **p. 3 l. 4** [= PE l. 50-51] : , *remou(-ou) âm ḥenâ apedou(-ou)* «[il y avait] là des poissons et des oiseaux»; **p. 6 l. 10** [= PE l. 128] : , *mesou(-ou)-â ḥenâ sennou(-ou)-â* «mes enfants et mes familiers».

**ḥer**, subst. masc. : «visage», «face», **p. 2 l. 1** [= PE l. 19] (voir *infra s. v.* , *zam*); **p. 3 l. 9** [= PE l. 60-61] : , *kef-n-â ḥer-â* «je découvris mon visage»; **p. 6 l. 1** [= PE l. 112] : , *em atou ḥer-ek* «n'attriste pas ton visage».

Le mot , *ḥer* «visage, face», entre dans la composition de la préposition , *kheft-ḥer* «en présence de.....», littéralement : «auprès de la face de.....»; p. 7 l. 7 [= PE l. 143-144] : , *doua-tou neter n-ek em nut kheft-ḥer qenbet(-ou) ta er der-ef* «tu vas être remercié dans la capitale (à Thèbes) en présence de l'assemblée des notables de tout le pays (d'Égypte)»; p. 10 l. 3 [= PE l. 176] : , *âḥâ-n doua-n-ef neter n-â kheft-ḥer qenbet(-ou) ta er der-ef* «alors il me remercia par devant l'assemblée des notables de tout le pays». Le mot s'est conservé en copte avec la chute de , *r*, dans ϩⲟ *T. M.* ϩⲁ *B.* ⲛ, *vultus, facies*.

**ḥer**, préposition ayant dans notre texte les valeurs suivantes :

1° «sur», p. 1 l. 2 [= PE l. 5] : , *ḥâtet erdou-t[â] ḥer ta* «l'attache du navire étant mise sur (= à) terre»; p. 1 l. 7 [= PE l. 13-14] : , *âm(mâ) mou ḥer zabâ-ou-k* «mets de l'eau sur tes doigts»; p. 3 l. 6 [= PE l. 54] : , *ouar ḥer âoui-â* «le surplus [qui était] sur mes bras» (voir *supra s. v.* , *ouar*); p. 3 l. 12 [= PE l. 68], p. 4 l. 7 [= PE l. 82], p. 7 l. 2 [= PE l. 137], p. 8 l. 11 [= PE l. 161] et p. 9 l. 5 [= PE l. 166] : , *ḥer khat-â* «sur mon ventre», «sur le ventre»; p. 8 l. 6 [= PE l. 156] : , *ḥer khet qa* «sur un arbre élevé»; p. 9 l. 9 [= PE l. 171] : , *ḥer merit* «sur le rivage».

2° «vers», «chez», «auprès de.....», p. 10 l. 1 [= PE l. 174] : , *âḥâ-n[-â] âq-kouâ ḥer âti* «alors j'entrai chez le pharaon».

3° «par rapport à.....», «relativement à.....», p. 7 l. 6 [= PE l. 142-143] : , *sezed-â er-ef khepret-ou ḥer-â* «je raconterai ensuite ce qui m'est arrivé» (litt. : «ce qui est arrivé par rapport à moi»).

4° «après», «en plus de.....», p. 6 l. 3 [= PE l. 117-118] : , *mak tou er ârit âbed ḥer âbed* «voilà que tu passeras un mois après un mois», c'est-à-dire «un mois après l'autre»; p. 9 l. 11 [= PE l. 173-174] : , *seper-en-n(ou) er khennou ḥer âbed 2 mâ zedet-n-ef nebet* «nous nous approchâmes de la résidence après deux mois, conformément à tout ce qu'il avait dit».

5° «pendant», «dans le courant de.....»; p. 5 l. 9 [= PE l. 108] : , *ḥer harou-â 3* «pendant mes trois jours», dans le sens de : «pendant ces trois jours» (voir *supra s. v.* , *harou*).



L'expression , *ḥer harou khemet*, dans laquelle la triple répétition du signe , *harou* «jour», est remplacée par le nombre ||| «trois», se rencontre dans la grande inscription de *Rekhmârâ* (éd. Newberry), l. 18-19. Ici signifie aussi «pendant trois jours». (A comparer encore les expressions , *ḥer harou 6*, *ḥer harou 7* «pendant six ou sept jours», Max Müller, *Egyptological Researches*, p. 93 = *Decree of administrative reforms of King Ḥar-em-ḥeb*, l. 23.)

6° Avec un infinitif pour désigner une action simultanée à celle qui, dans la proposition principale, est exprimée par :

A. La forme verbale ou + *substantif (sujet)*, p. 1 l. 3 [= PE l. 5-6] : , *erdou-ḥe-kennou doua-neter se neb ḥer ḥepet sennou-f* «chacun s'est réjoui et s'est félicité (litt. : «a adressé des louanges à Dieu») tout en embrassant son prochain» (cf. *supra s. v.* , *erdou*, 1°).

B. La forme verbale , p. 9 l. 8 [= PE l. 170] : , *âḥâ-n-â ḥer âash en meshâ-ou* «je me mis à crier à la troupe» (l'auxiliaire , *âḥâ-n*, suivie du sujet n'est qu'une forme du verbe , *âḥâ* «se lever», «se tenir debout» (voir *supra sub voce* , *âḥâ-n*).

7° Avec un infinitif dans des propositions qui consistent d'un *substantif (sujet)*, de la préposition , *ḥer*, et d'un infinitif (*substantif* + + ). Ces propositions, lorsqu'elles ne dépendent d'aucun verbe précédent (comme par exemple , *dou*, , *sedem*, , *ma*, etc.), doivent être considérés comme des propositions circonstancielles, qui, en latin, pourraient le mieux se traduire par l'*ablativus absolutus*. La même remarque peut du reste s'appliquer à toutes les propositions construites d'après la formule : *substantif* + *préposition* + *infinitif*, lorsque toutefois ces propositions ne forment pas le régime d'un verbe quelconque. P. 3 l. 8 [= PE l. 59-60] : , *khet-ou ḥer kemkem, ta ḥer menmen* «..... [pendant que] les arbres tressaillirent et la terre remua», «les arbres [étant] à tressaillir, la terre [étant] à remuer».

8° Avec un infinitif déterminé d'un suffixe pronominal — le tout dans la forme verbale négative : + + + + , p. 4 l. 3 [= PE l. 73 à 75] : ..... , ..... *âou medou-k n-â ân ouâ ḥer sedem-â set* «..... [ou bien] tu me diras ce que je n'ai pas

[encore] entendu (mot à mot : «[ce que] je n'étais pas sur le fait de mon entendre cela», voir *supra*, *sub voce*, *âou*, 2°, E, et, *ḥer*, 7°).

La préposition, *ḥer*, s'est conservée en copte avec perte du son final *r*, dans ϩⲓ *T. M. B.*, *super*, *supra*, *in*, *ad*, *pro*, *prae*, *cum*.

**ḥer-âb**, subst. masc. : «le milieu». Avec la préposition, *em* «en», «dans», il forme la préposition complexe :, *em-ḥer-âb* «parmi», p. 5 l. 6 [= PE l. 101] et p. 6 l. 13 [= PE l. 131] :, *em-ḥer-âb sen(ou)* «parmi eux», litt. : «en leur milieu».

**ḥeḥ**, verbe transitif, qui d'après le contexte semble signifier : «casser» ou «saisir», «s'emparer de.....». Pour le moment, ce mot est un ἅπαξ λεγόμενον. Il se rencontre p. 2 l. 9-10 [= PE l. 36-37] et p. 5 l. 8 [= PE l. 105] dans la phrase : (var.) (le pronom, *s*, est sans doute à corriger soit en, *si*, ou plus probablement en, *sou*, *v. infra s. v.*, *khet*), *ân khet ḥeḥ-n-â sou* (?). Peut-être faut-il considérer (var.) comme une réduplication de la racine, *ḥi* (voir *supra*) «frapper», «battre», et assigner par conséquent à, *ḥeḥ*, une valeur renforcée qui devrait découler d'un de ces deux verbes, par exemple celle de : «frapper au point de casser» et ensuite simplement «casser». Un verbe ressemblant par sa charpente consonantique, mais différant légèrement par le déterminatif, est, *ḥeḥ* «couper en morceaux», «massacrer», que nous rencontrons dans un texte de basse époque (cf. Brugsch, *Dictionnaire hiérogl.*, t. VI, p. 839). Il se pourrait très bien que, *ḥeḥ*, de notre texte représente la plus ancienne forme de ce mot, et dans ce cas la phrase citée devrait se traduire par «un mât (ou : «une vergue?»), je [me] le (ou : la) cassai» (en sous-entendant : «pour m'y accrocher»). Mais il est non moins possible de voir dans, *ḥeḥ*, le mot fréquent, *ḥeḥ* «chercher», «rechercher», «tâcher d'atteindre», ayant échangé son déterminatif ordinaire en, pour ajouter au sens de «chercher à atteindre» une nuance voulant dire «..... en cassant», ou «..... en ayant l'intention de s'emparer, de se saisir». (Pour le changement dans des mots de déterminatifs usuels contre d'autres, afin de marquer une nuance secondaire, voir *supra* les remarques *sub voce* :, *ouḥemî-t*, et, spécialement pour le passage du signe en, comparer le verbe, *khaâ* «jeter», «abandonner», qui d'une manière tout à fait exceptionnelle revêt la forme de, dans le papyrus de Berlin n° 3, col. 58 [Erman, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 40].) La phrase de



notre manuscrit pourrait donc aussi être rendue par : «un mât, je m'en emparai» (peut-être avec la nuance «en le brisant?»). Pour le moment, sans me laisser entraîner par des hypothèses qui ne peuvent et ne doivent trouver place dans ce glossaire, je ne veux pas toutefois omettre de faire la remarque qu'en arabe il existe un verbe, le verbe قصف, qui à lui seul possède les deux valeurs assez différentes par elles-mêmes : «casser un morceau de bois», et «tendre à quelque chose», c'est-à-dire à peu près les mêmes deux valeurs que nous avons reconnues comme possibles pour le verbe, *ḥeḥ*, en déduisant toutefois chacune d'elles d'une racine différente.

**ḥeqa**, subst. masc. : «commandant», «chef», «prince», p. 8 l. 2 [= PE l. 151] :, *nouk(â) âst ḥeqa Pounet* «mais moi, je suis le prince de *Pounet*».

**ḥekennou**, subst. masc. : «louange», «acclamation», «action de grâce», p. 1 l. 2-3 [= PE l. 5] et p. 9 l. 9 [= PE l. 171]. Dans les deux cas le mot est employé à la suite du verbe, *erdou* «donner», *q. v.*

**ḥekennou**, subst. masc. : primitivement, nom d'un parfum naturel et ensuite d'une huile sacrée dont la préparation compliquée se trouve décrite dans les inscriptions des temples d'Edfou et de Dendérah. (A comparer l'article de Dümichen dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1879, p. 107 et suiv.) Le mot se rencontre dans notre texte : p. 7 l. 4-5 [= PE l. 140] et p. 8 l. 12 [= PE l. 162].

**ḥat, ḥet**, lecture admise par quelques égyptologues à la place de *ḥât* pour le mot, *q. v. supra*, p. 144, *s. v.* *ḥât*. La lecture *ḥat*, *ḥet* du mot ne me semble pas encore suffisamment établie.

**ḥatet, ḥetet**, lecture admise par quelques égyptologues à la place de *ḥâtet* pour le mot, *q. v. supra*, p. 144, *s. v.* *ḥâtet* (cf. aussi l'article précédent).

**ḥetep**, subst. masc. : «paix», p. 1 l. 5 [= PE l. 11] :, *em ḥetep* «en paix», dans le sens de : «sans accident».

Pour la forme causative du verbe, voir *infra s. v.*, *seḥetpou*.

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲱⲧⲡ, *T. M.*, ⲡⲉ, *reconciliatio*.

**ḥez**, comme verbe neutre : «être blanc», «être clair», «s'éclairer», et comme nom d'action : «le fait ou l'action de devenir clair, de s'éclaircir», p. **10 l. 7** [= PE l. 185] : , *ḥez ta*, expression qui, à la lettre, signifie : «le fait que la terre s'éclaire», de là «l'aube», et, comme adverbe : «à l'aube», «au lever du soleil» (voir *supra s. v.* , *ȧn*, particule interrogative).

L'expression , *ḥez-ta*, s'est conservée en copte dans ϩⲧⲟⲟⲩⲉ, ϩⲧⲟⲩⲉ, *T.* ⲡ, *mane.*

**ḥezout-ou**, ou, peut-être, **ouzout-ou**, p. **1 l. 3** [= PE l. 7] — mot douteux, dont le premier signe semble plutôt être ou (ou même ou ) que , comme je l'avais cru un moment (voir le *Recueil de travaux*, t. XXVIII (1906), p. 86, et Möller, *Paläographie*, t. I, nos 447, 474, 483, 484 et 380). L'expression , *er-n(ou)* «que nous», «plus..... que nous», qui suit le mot en question, fait supposer que celui-ci n'est qu'un adjectif employé dans le sens d'un substantif (cf. G. Roeder, *Die Praposition r in der Entwicklung der ägyptischen Sprache*, p. 24, § 36). Si le premier signe est véritablement , et non pas , ou , auxquels il ressemble beaucoup dans l'écriture hiératique (voir Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, Schrifttafel IV, et Gardiner, *Die Erzählung des Sinuhe*, remarque *e.....f* à la ligne 301 du Papyrus n° 1 de Berlin), ce substantif pourrait être apparenté à , *ḥez* «diminuer», «restreindre», «rendre moins important», «avilir», «gâter», et signifier «des gens vils», «des gens de peu d'importance». , *ḥezout-ou er-n(ou)*, dans ce cas signifierait : «des gens de moindre importance que nous», «de moins bons que nous». Si, par contre, nous transcrivions le signe douteux par , ou , ce qui est bien possible, nous aurions à lire le mot en question soit , *ouzout-ou*, soit , *ḥemout-ou*, ou , *merout-ou*, mais l'explication étymologique, qui doit tenir compte de l'expression , *er n(ou)*, m'échappe dans ce cas, car je ne vois pas bien comment de la racine , *ouzou* «ordonner», «donner des ordres», ou , *ouzou* «expédier», ou bien des substantifs , *ḥem*, ou , *mer*, dont le sens primitif ne nous est pas connu, on créerait un adjectif qui pourrait être suivi des mots «plus que nous». Il est à remarquer qu'au papyrus *Westcar* (p. vii, l. 15), on rencontre un mot signifiant «serviteur», ou quelque chose de ressemblant, que M. Erman a cru pouvoir avec doute transcrire par , *ouzou*, voire même par , *ḥemou* (*l. l.*, p. 45). Très probablement nous avons là le singulier du mot , *ouzout-ou* (?), ou plus probablement de , *ḥezout-ou* (à comparer le singulier , *ḥemou*, à côté du pluriel , *ḥemout-ou*),



car le mot douteux du *papyrus Westcar* peut très bien se lire non seulement , mais aussi , et signifier «domestique», non dans le sens de «celui qui reçoit des ordres ( , *ouzou*) de quelqu'un», ou de «celui qui peut être envoyé» ( , *ouzou*), mais dans le sens de «celui qui appartient à une classe de gens de peu d'importance ( , voir *supra*)», «celui qui est diminué dans ses droits».

Le mot , *ḥezout*, que nous trouvons comme épithète du jeune Horus dans les *Inscriptions hiéroglyphiques* de Piehl, 2me série, pl. L, S, B, et *ibid.*, texte, p. 31 (en parallélisme avec , *si sebeq* «jeune fils», cf. ⲥⲟⲃⲕ, *T. parvus, exiguus, paucus*), devrait peut-être aussi être pris en considération pour l'explication du mot douteux , *ḥezout-ou*, de notre manuscrit aussi bien que du mot peu sûr du *Papyrus Westcar*. Car si, comme tout porte à le croire, , *ḥezout*, signifie «enfant», ou «jeune homme», nous pouvons, en partant de la racine , *ḥez* «diminuer», etc., admettre que le sens premier du mot était : «un être moindre», «un être petit», ensuite «un enfant» ou bien : «un jeune homme n'ayant pas encore tous ses droits, (restreint dans ses droits)», «un jeune homme non encore majeur», enfin, «un jeune homme», tout court. En rapportant ce dernier sens sur , *ḥezout-ou*, nous pourrions peut-être traduire l'expression , *ḥezout-ou er n(ou)*, par : «des gens plus jeunes que nous», et voir dans , *ḥezou*, du *Papyrus Westcar*, la dénomination de «jeune serviteur». Un point toutefois ne m'est pas clair dans le mot , *ḥezout*, que je cite : pourquoi le signe y a-t-il été introduit et comment faut-il expliquer sa présence dans le mot?

La lecture , *asout-ou*, proposée par M. Erman (dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 4), quoique assez tentante, ne peut que difficilement être défendue. Premièrement le signe n'a pas en hiératique la forme que présente dans notre manuscrit le premier signe du mot douteux (cf. Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, p. 8, l. 4, et Möller, *Paläographie*, t. I, n° 580), et si même on admettait que ce signe hiératique pouvait à la rigueur correspondre au signe , le sens du mot , signifiant «les matelots, l'équipage d'un navire», ne permettrait pas de s'arrêter à cette transcription, car on se trouverait embarrassé de l'expression , *er n(ou)* «plus..... que nous», et on se verrait obligé, comme l'est du reste M. Erman, de considérer le du texte comme fautif.

La terminaison , qui se retrouve dans le mot aussi bien que dans le mot énigmatique qui nous occupe, ne prouve pas non plus que ce dernier doive

absolument être identique au mot [hiéroglyphes]. La même terminaison se retrouve encore dans d'autres mots désignant, comme le mot douteux de notre manuscrit et comme le mot [hiéroglyphes], une classe de gens. Ce sont par exemple les mots : [hiéroglyphes], *hemout-ou* «les artisans» (Louvre C, 14 l. 8 = Max Müller, *Recueil de travaux*, t. IX, p. 165), [hiéroglyphes], *gaout-ou* «les tribus» (Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, t. I, p. 145, col. 5), [hiéroglyphes], *noutioutou* «les citadins», «les habitants de la ville de Thèbes» (Wreszinsky, *Aeg. Inschriften aus dem K. K. Hofmuseum in Wien*, p. 87, 12 = Bergmann, *Hierogl. Inschriften*, pl. VI, p. 12), [hiéroglyphes], *mâhaout* (*Pap. Rhind*, dans Brugsch, *Dictionnaire*, t. II, p. 610; cf. [hiéroglyphes], *mâhaouti-ou*, Lepsius, *Denkmäler*, t. III, 242 *d*). Rien ne s'oppose donc à ce qu'on puisse admettre un nouveau mot [hiéroglyphes], *hezout-ou*, ou peut-être [hiéroglyphes], *ouzout-ou*, ne différant du mot [hiéroglyphes] que par le signe initial.

[hiéroglyphes] **khaît(-ou)**, substantif collectif apparenté très probablement à [hiéroglyphes], *khat* (au pluriel [hiéroglyphes], *khat-ou*) : «corps», «cadavre», «charogne», «impureté», **p. 6 l. 14** [= PE l. 132].

Ce mot, malgré la désinence du pluriel [hiéroglyphes], est dans notre texte grammaticalement traité comme substantif féminin singulier, car le mot [hiéroglyphes], *ouât*, qui le détermine, est le féminin singulier de [hiéroglyphes], *ouâ* «un», «un seul» (à comparer le mot [hiéroglyphes], *seshpet(-ou)*, **p. 3 l. 3** [= PE l. 50], qui est aussi, malgré [hiéroglyphes], un substantif féminin *singulier*). Comme l'expression [hiéroglyphes], *khaît(-ou) ouât*, de notre manuscrit indique ce que le roi serpent trouva après que les [hiéroglyphes], *na em khet* (*q. v. s. v.* [hiéroglyphes], *na*) «les flammes», «les étincelles», ou «les démons du feu» se fussent rués contre la jeune fille, mentionnée **p. 6 l. 11** [= PE l. 129], il ne peut pas y avoir de doute que [hiéroglyphes], *khaît(-ou)*, représente le *reste* de tout ce qui avait été dévoré par les flammes. C'est donc par : «un seul monceau de cadavres», soit par : «un seul tas de cendres», «un seul tas de poussière», que nous devons traduire l'expression [hiéroglyphes], *khaît(-ou) ouât*. Entre ces deux traductions également possibles, j'inclinerais plutôt pour la deuxième, car le mot [hiéroglyphes], *khat-ou*, étant dans le sens de «cadavres», «corps», ordinairement employé pour désigner des cadavres entiers, des corps momifiés selon le rite égyptien, je doute fort qu'il puisse se rapporter à des corps désagrégés par la force du feu, surtout dans un conte, où un feu n'est jamais un feu ordinaire, qui en réalité laisse très



souvent un corps carbonisé sans le réduire totalement et sans en effacer tout à fait l'aspect primitif. Dans les contes arabes, nous rencontrons, pour désigner le résultat de la combustion de plusieurs corps humains, l'expression : *kôm tourâb*, qui, bien que signifiant littéralement «un tas de poussière», peut être traduite, comme le fait M. Spitta, par : «un tas de cendres» (G. Spitta-Bey, *Contes arabes modernes*, p. 60). C'est précisément le *kôm tourâb* que selon moi signifie sans aucun doute l'expression [hiéroglyphes], *khaît(-ou) ouât*, de notre manuscrit.

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes] **kham**, verbe transitif : «baisser, laisser pendre», et avec un sens passif : «être baissé»; comme verbe neutre : «ballotter», **p. 4 l. 10** [= PE l. 86 à 88] : [hiéroglyphes], *âhâ-n ousheb-n-â n-ef set âoui(î)-â kham em-bah-ef* «alors je lui répondis cela, mes bras étant baissés devant lui»; **p. 8 l. 11** [= PE l. 161] : [hiéroglyphes], *âhâ-n erdou-n[â] ouâ her khait-â, âoui-â kham em-bah-ef* «alors je me mis sur le ventre, les bras baissés devant lui».

[hiéroglyphes] **khebesout**, subst. fém. : «barbe», **p. 3 l. 10** [= PE l. 63].

La valeur «queue», proposée par M. K. Sethe pour ce mot de notre texte (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLIV, 1907, p. 83), ne peut pas être juste. Premièrement, pour un corps de serpent, sur lequel aucun signe extérieur ne fait reconnaître le commencement de la queue, l'expression «sa queue — elle était plus grande que deux coudées» ([hiéroglyphes], *khebesout-ef, ouar-es er meh 2*) ne donne aucun sens raisonnable. Ensuite, au lieu de comparer [hiéroglyphes], *khebesout*, comme le fait M. Sethe, avec le mot [hiéroglyphes], *khebeset* (ou *kheb-set?*) des textes des Pyramides (*Ounâs*, 621, et aussi *Tetâ*, 166, et textes parallèles), nous pouvons avec non moins de vraisemblance rapprocher [hiéroglyphes], *khebesout*, des mots [hiéroglyphes], *khabeset*, et [hiéroglyphes], *khabes[-et]*, employés dans les textes de basse époque (Brugsch, *Dictionnaire*, t. III, 1032) et dont le sens «barbe» est mis hors de doute par le déterminatif [hiéroglyphe], représentant une barbe postiche. Enfin le même mot, écrit absolument de la même manière qu'il l'est dans notre manuscrit, se rencontre dans un texte religieux dont nous avons deux copies sur des cercueils du Moyen Empire, et là il est employé par rapport au dieu solaire et signifie sans aucun doute «barbe» : [hiéroglyphes]

, *à khebesout tou ent Râ-Toum, ti-t[ou] harou pou en sebât* «ô cette barbe de *Râ-Toum*, qui fut enlevée (arrachée?) en ce jour de la révolte!» (Lacau, *Textes religieux*, § LII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI, p. 10). Le mot , *khebeset*, ou *khebset* «queue» (cf. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, t. II, p. 166, dans le *Catalogue général du Musée du Caire*) des textes des Pyramides ne doit donc pas être confondu avec le mot , *khebesout*, de notre manuscrit, d'autant plus que les deux mots diffèrent sensiblement dans leur orthographe.

Les représentations de serpents à barbe, bien que peu fréquentes, se rencontrent toutefois par-ci par-là sur les monuments égyptiens. Ainsi, sur le sarcophage de *Séti Ier* (Bonomi et Sharpe, *The alabaster sarcophagus of Oimeneptah I*, pl. I, 12, A), le serpent , *Âb-neb-ta*, est barbu. Le serpent *Apopis* est représenté avec une barbe sur le cercueil n° 6029 du Musée du Caire (Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir-el-Bahari*, pl. XIV, B), etc., etc. Quant à la barbe dont le serpent de l'île enchantée était muni, elle rappelle singulièrement la barbe qui, selon beaucoup d'écrivains anciens, était un des signes caractéristiques du monstre ophidien appelé par les Grecs δράκων (voir Bochart, *Hierozoicon*, t. III, p. 435). Du reste, ce détail n'est pas le seul qui rapproche le serpent de notre conte du dragon classique : il y a encore ressemblance dans les dimensions de ces deux êtres fantastiques d'après ce que nous en savons par notre papyrus et par quelques auteurs classiques (à comparer *infra*, aux *Noms de nombres*, *s. v.* ∩ ∩ ∩, *mâb* «trente»).

**kheper**, verbe neutre : «devenir», «se transformer (en.....)», «se produire», «se passer». Le mot apparaît dans notre texte :

1° Dans la forme verbale :

A. Comme verbe impersonnel (à comparer Sethe, *Das ägypt. Verbum*, II, § 150 *k* et 183; Erman, *Aegyptische Grammatik*, 3me édition, § 285), **p. 8 l. 4** [= PE l. 153-154] : , *kheper : âs âoud-ek tou er est ten, ân sep ma-k âa pen* «il arrivera que, lorsque tu auras quitté cette place, tu ne [re]verras plus cette île».

B. Comme participe futur déterminant un substantif masculin au singulier, **p. 8 l. 5** [= PE l. 153-154] : , *ân sep ma-k âa pen kheper em nouî* «jamais tu ne reverras plus cette île, qui se transformera en flots».



Si , *kheper*, dans les textes, nous apparaît beaucoup plus souvent comme participe passé que comme participe présent ou même futur, — sens que d'après le contexte il doit avoir dans notre phrase, — il ne faut pas oublier que, très probablement, il a existé dans l'ancien égyptien la même tendance que nous remarquons en arabe moderne à considérer comme un acte déjà achevé celui qui ne l'est pas encore (voir Spitta-Bey, *Grammatik des arabischen Vulgärdialekts*, p. 336 et 337 = § 161 *d*). Du reste, comme la forme verbale peut, selon le cas, exprimer un verbe personnel au passé, au présent et au futur, rien n'empêche que le participe ait aussi ces trois valeurs.

C. Comme participe passé du masculin, employé d'une manière absolue avec le sens d'une expression relative, **p. 2 l. 2** [= PE l. 21-22] : , *sezed-â er-ef n-ek mâtet-âri kheper em-â-â zes-â* «je vais donc te communiquer le compte rendu de ce qui m'est arrivé à moi-même» (litt. : «ce qui est arrivé avec moi-même»).

2° Dans la forme , comme participe présent du masculin, employé d'une manière absolue avec le sens d'une expression relative, **p. 6 l. 7** [= PE l. 125] : , *sezed-â er-ef n-ek mâtet-âri kheperou em âa pen* «je te communiquerai ensuite le compte rendu de ce qui se passe dans cette île».

Il n'est pas impossible de voir dans , *kheperou*, de notre exemple un pluriel de , *kheper* «(tout) ce qui arrive», «(tout) ce qui est arrivé» (voir *supra s. v.* , *kheper*, 1°, C) : dans ce cas, , *kheperou*, devrait être comparé à la forme , *perou*, du verbe , *per* «sortir», qui se rencontre dans l'expression , *perou en ro* «les paroles» (litt. : «(tout) ce qui sort de la bouche», cf. K. Sethe, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLIV (1907), p. 32 = *ibid.*, pl. II, 15, et K. Sethe, *Das ägypt. Verbum*, II, § 845), et qui est remplacée, dans l'expression presque identique : , *per-ou en ro-f* «ses paroles» (Lepsius, *Denkmäler*, II, 136 *a*, 10; cf. K. Sethe, *Das ägypt. Verbum*, II, § 831), par la forme plurielle bien caractérisée , *per-ou*.

3° Dans la forme verbale , qui représente un participe passé du féminin, employé d'un manière absolue avec le sens d'une expression relative, **p. 8 l. 2** [= PE l. 150] : , *khepret neb* «tout ce qui est devenu», «tout ce qui s'est produit», «tout ce qu'il y a», dans la phrase : , *khepret neb senter neter* «tout ce qu'il y a étant (ou : «est»?) de l'encens».

Pour la syntaxe de cette phrase, il faut remarquer que la juxtaposition en égyptien de deux substantifs forme souvent, malgré l'absence du verbe «être» ou du pronom enclitique démonstratif, *pou*, une expression dans laquelle un des deux substantifs est comparé ou, pour ainsi dire, identifié avec l'autre. Ces courtes propositions semblent être employées comme propositions circonstancielles lorsque c'est le premier mot qui est identifié au second, c'est-à-dire lorsque le premier mot joue le rôle de sujet et le deuxième d'attribut. En voici quelques exemples : *soutenît-ou-k mâ hem en Geb, renpet-ou-k — renpet-ou Tem* «ta royauté est comme celle de la Majesté du dieu *Geb*, tes années étant les années du dieu *Tem*» (*Annales du Service des Antiquités*, t. IX, p. 83); N. N., *mad-ou na-ou â zedou* N. N. «ce que dit N. N. est vrai» (litt. : «est la vérité») (*Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 42); *be-tou(-ou)-â âsfet-ou* «les mensonges sont des abominations pour moi» (litt. : «sont mes abominations», SHARPE, *Egyptian Inscriptions*, 2me série, 92, l. 11 à 12); *hou em ro-k, sa em âb-ek, eset nes-ek kera en Mâat* «le goût (peut-être «l'éloquence» ?) étant dans ta bouche, la sagesse dans ton cœur, et le siège de ta langue étant un sanctuaire de la vérité» (stèle de *Koubbân*, dans PRISSE, *Monuments égyptiens*, pl. XXI, l. 18; cf. GARDINER, *Admonitions*, p. 85); *Sem-heh-ou ren en ouâ, Ouaz-ouar ren en kî* «le nom de l'un est Conducteur de multitudes, le nom de l'autre est La mer» (*Todtenbuch*, chap. XVII, col. 17, d'après l'édition de Naville); *neter em ounnout ten em sa neter pen : Doua-mout-ef* «Douamoutef est le dieu en cette heure [préposé] à la garde de ce dieu» (MARIETTE, *Dendérah*, t. IV, p. 46); [1] [1], *ka-k neter-ek, ân tesh-ef er-ek; ba-k, ânkh-ef râ neb!* «ton double étant ton dieu, qu'il ne s'éloigne pas de toi, et que ton âme vive toujours!» (BERGMANN, *Der Sarkophag des Panehemisis*, p. 18); [1] [2], *âb en se neter-ef zes-ef, âb-â hetep her âr-n-â, sou em khat-â, ounen-â em neter aou-ab neterou er ma-â, ân kem-tou ounnou[-â] er-ges*

[1] Les signes et de cette inscription ainsi que le signe de la suivante portent le *flagellum* au dos.

[2] Dans l'original l'animal est assis.



*Âm-âshou* «comme le cœur de l'homme est le dieu [personnel] de celui-ci (à comparer l'expression, *neter ami-k*, de la grande inscription du tombeau de *Paheri* à el-Qab, l. 21, voir *supra s. v.*, *em-â, mâ*, 1° et l'annotation *s. v.*, *neter*) et que mon cœur était content de ce que je faisais, lorsqu'il était dans mon corps, quand je serai [moi-même] comme un dieu, les dieux se plairont à me voir et aucun péché [de ma part] ne sera trouvé auprès du «Dévorant des multitudes» (= le Cerbère égyptien)» (BERGMANN, *l. l.*, p. 29, inscription lignes 21-22); *zed-medou : ân Ânen : âouâà-k taoui, mâ entek neb neter* «dit par le dieu-cynocéphale : les deux terres sont ton héritage, car tu es un maître divin» (BERGMANN, *l. l.*, p. 19); *ouâb-et senter* «l'encens est ta purification», c'est-à-dire «te sert de purification» (MARIETTE, *Dendérah*, I, p. 9; cf. JUNKER, *Grammatik der Dendera*, texte, § 251), etc.

4° Dans la forme verbale =, comme participe à flexions de la 2me personne du masculin et du singulier, p. 4 l. 2 [= PE l. 72-73] : *âou-k, em ses, kheper-t[â] em enti ân ma-t[ou]-f, âou medou-k n-â* «ou bien dans une flamme tu deviens celui qui n'est [plus] vu (c'est-à-dire «tu disparais»), ou bien tu me dis», etc. Pour l'intercalation dans ce passage de l'expression, *em ses*, entre les parties constituantes de la forme verbale, *âou-k kheper-t[â]*, voir plus haut, *sub voce*, *âou*, 2°, E.

5° Dans la forme verbale (qui représente le pluriel du participe du féminin) et qui est employée d'une manière absolue avec le sens d'une expression relative, p. 71. 6 [= PE l. 142-143] : *sezed-â er-ef khepret-ou her-â* «je raconterai ensuite ce qui m'est arrivé». La forme plurielle du mot semble lui donner une nuance itérative, et je crois que, *khepret-ou*, devrait se traduire : «ce qui est arrivé à plusieurs reprises, en différentes occasions, en plus d'une fois» (à comparer *supra s. v.*, *ma*, 5°). La phrase citée signifierait donc plus exactement : «je te raconterai ensuite les *différents* événements, les *différentes* aventures, qui me sont arrivées».

6° Dans la forme verbale, qui, placée à la suite d'un substantif, a une valeur relative, ou peut-être circonstancielle, p. 2 l. 7 [= PE l. 32] et p. 5 l. 4 [= PE l. 98] : (var. : )

, *ser-sen(-ou) zâ ân î-t-ef, neshni ân kheper-t-ef* «ils prédisaient (*sc.* «ils pouvaient, ils savaient prédire») la tempête, avant qu'elle ne vienne (litt. : «qui n'était pas encore venue», «lorsqu'elle n'était pas encore venue») et la houle, avant qu'elle ne se produise» (à comparer , *î*, , *neshni*, et , *ser*).

7° Dans la forme verbale , qui paraît être un participe passé, p. 6 l. 12 [= PE l. 130] : , *per-en na-em-khet em-â-f kheper-en r-es* «ceux qui étaient dans le feu [provenant] de lui (, *em-â-f*, c'est-à-dire de l'astre) (et) qui (c'est-à-dire «le feu») s'était produit, sortirent (dans le sens de : «se ruèrent») contre elle»; p. 9 l. 4 [= PE l. 166] : , *depet ten kheper-en* «ce navire qui était là» (ou : «qui se trouvait par hasard là»), cf. l'anglais : «that happened to be (there)».

La forme verbale s'emploie ordinairement dans les textes de deux manières : 1° ou bien elle remplace, avec l'omission (du moins graphique) du suffixe de la 1re personne du singulier , *â*, la forme pleine , ou bien, 2°, elle représente la forme impersonnelle d'un verbe (quelquefois exprimé aussi par + ), par exemple : , *âr-en* «cela fait» (dans les comptes), , *kheper-en* «il arriva» (dans : , *kheper-en en ḥem en neb-â* «il arriva pour (à?) la Majesté de mon maître.....»). Mais à part ces deux emplois de la forme , qui sont assez connus, celle-ci paraît quelquefois être employée d'une troisième manière : elle semble désigner un participe passé formé par l'adjonction à un participe de la forme de la particule , *n, en*, qui dans la conjugaison des verbes s'emploie pour désigner le passé. Les exemples de comme participe passé ne sont pas nombreux, mais toutefois je puis en citer quelques-uns : 1° Chez Griffith, *Siut and Deir Rîfeh*, pl. IX, l. 348, nous trouvons l'épithète suivante : , *neder tep-ou en seb[a] neb-ef mâ âtef ha-n em set-ef* «celui qui confectionne les éléments (m. à m. : «les têtes») pour l'enseignement de son maître (c'est-à-dire «celui qui a soin de dresser un code d'enseignements pour l'éducation de son [jeune] maître»), comme un père *descendu* de sa place» (c'est-à-dire «comme le ferait pour son fils un père s'il revenait de l'autre monde pour l'instruire»). Ici le mot , *ha-n*, ne peut absolument pas s'expliquer autrement que par un participe passé. 2° Dans une inscription de la reine *Ḥatshepsou* (voir Legrain et Naville, *L'aile nord du pylône d'Aménophis III à Karnak*, pl. XII), nous lisons :



[1], *souten zes-ef, seâḥâ* (pour : *seâḥâ souten zes-ef*) *tekhenoui ouaroui — en tef-es Âmen-Râ em Khenit-ouazît shepset — bak em zâm, âa ouart ka-sen, dem-en ḥerit, seḥez-en taoui mâ âten : ân-sep âr-t[ou] mâtet der pat-ta; âr-es dou-ânkh, zet!* «le roi lui-même[2] a élevé à son père *Amon-Râ*, dans sa belle demeure *Khonet-ouazît*, deux grands obélisques recouverts de bronze doré, dont la hauteur est très grande, qui ont percé le ciel et éclairé la terre à l'instar du disque solaire : jamais, dès le commencement du monde, n'a été exécutée chose pareille. Qu'elle (la reine *Ḥatshepsou*) soit dispensatrice de la vie (ou : «qu'elle fasse acte de donner la vie»), éternellement!». Les expressions [1], *dem-en*, et , *seḥez-en*, sont ici sûrement des formes de participes se rapportant au mot , *tekhenoui*, car il est tout à fait impossible d'admettre dans notre inscription la suppression graphique du pronom de la première personne, qui n'aurait rien à y faire, ni de reconnaître dans , *ḥerit*, ou dans , *taoui*, les sujets des verbes [1], *dem*, et , *seḥez*.

3° L'inscription suivante, empruntée au tombeau d'*Ânna* (voir K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, IV, 56, l. 9 à 10), contient aussi un bon exemple d'un

(1) Dans l'original le signe est traversé par le signe .

(2) Les mots , *souten zes-ef*, qui forment le sujet du verbe , *seâḥâ*, et qui auraient dû suivre ce verbe puisque toute la proposition n'a pas l'air d'être une proposition circonstancielle, semblent être employés ici *honoris causâ* à la tête de l'inscription, c'est-à-dire absolument de la même manière que le mot , *souten*, est employé dans les nombreux cas, où il précède le mot dont il dépend (par exemple , *souten sesh*, au lieu du régulier *sesh souten*, etc.). La construction régulière de la phrase me paraît donc devoir être : *seḥa souten zes-ef tekhenoui*, etc. Pour des phrases commençant comme la nôtre par , *souten zes-ef*, voir par exemple Naville, *Deir el-Bahari*, t. III, pl. LXXIX, LXXIV, LXXVII, LXXXXII; Mariette, *Karnak*, pl. XII = K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, IV, 833 (aussi l. 867, 869), etc. Les noms des particuliers, qui pouvaient, à l'occasion, être suivis, comme des noms de rois, de la formule , *ânkh! ouza! seneb!* (voir *supra*, p. 38, *s. v.* , , *ânkh*), se trouvent aussi quelquefois, sans doute *honoris causâ*, à la tête des inscriptions et précèdent le verbe, ordinairement , *zed* (par exemple Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, I, p. 150 à 152 = Le Caire, 1596 et 1649; Davies, *Deir el-Gebrâwi*, t. II, pl. XIII = K. Sethe, *Urkunden*, I, p. 145; *Grand Papyrus de Bologne*, p. 4, l. 2 = K. Sethe, *Das ägyptische Verbum*, t. II, p. 569, etc.), mais ce sont probablement des cas exceptionnels, car ailleurs, dans de très nombreux cas, bien que les noms soient aussi mis au commencement des inscriptions, ils sont repris par un suffixe régulièrement apposé à la suite du verbe (à comparer : Davies, *Deir el-Gebrâwi*, t. I, pl. XXI et pl. XXIII = K. Sethe, *Urkunden*, I, p. 80 et p. 142-143; inscription de *Ḥerkhouf* = K. Sethe, *l. l.*, p. 124; Lepsius, *Denkmäler*, II, 114 *a* = K. Sethe, *l. l.*, t. I, p. 115, etc. Partout ici nous avons : N. N. .

participe de la forme précédé d'un autre participe de la forme : , [*àou ma-n-à*] *aqh depet shepset ent meḥ 120 em aou-s, meḥ 40 em ousekh-es, er khenet nen tekhennou(-ou), àou em ḥetep, àd* [*ou*]*za, saḥ-en ta er Àpet-ou* «j'avais inspecté la construction du magnifique navire de 120 coudées de long et de 40 coudées de large [qui était destiné] à transporter les obélisques, qui arrivèrent (, *àou* — participe de la forme ) en paix, en bon état et en parfaite conservation, ayant touché terre (litt. : «et qui avaient touché terre») (, *saḥ-en* — participe de la forme ) à Karnak[1]». Comme le verbe , dans la signification «aborder à.....», prend le mot , *ta*, comme complément direct, le , *en*, après ce verbe ne peut dans aucun cas être une préposition. 4° Le cas de deux participes, dont l'un a la forme et l'autre la forme , se rencontre encore dans l'épithète suivante, qui se trouve enclavée dans une série d'autres épithètes : , *àou kheper-en Ḥàp*[*i*] *sher, renpet 25, àn erdou ḥeqer ḥespet dou-n n-es res beti* «celui qui — lorsque l'an 25 eut lieu un petit Nil (c'est-à-dire une crue insuffisante du Nil) — ne laissa pas souffrir de faim la province lui ayant donné de l'orge (du sud?) et du blé» (cf. Griffith, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XVIII, p. 202 : *Tablet in the Flinders Petrie collection* (d'un certain *Mentouḥotep*), l. 8-9). Ici nous avons deux participes : l'un de la forme avec une négation : , *àn erdou* «celui qui ne laissa pas», et l'autre de la forme : , *dou-n* «celui qui avait donné». 5° Avec l'article , *pa*, la forme du participe employé dans le sens d'une expression relative, se rencontre au *papyrus de Leyde*, I, 371, l. 2-3 : , *àr-à àkh er-ro-t pa-àr-en pa-t dout-det am-à* «que t'ai-je donc fait qui soit cause que tu aides à m'attaquer», etc. (traduction de M. Maspero, *Études égypt.*, t. I, p. 146). Ici , *àr-en*, avec l'article

[1] Peut-être faudrait-il plutôt traduire la deuxième partie de la phrase de la façon suivante : «.....les obélisques, qui devaient arriver (en prenant , *àou*, dans le sens d'un participe futur) en paix, en bon état et en parfaite conservation, après avoir touché terre (litt. : «ayant touché terre») à Karnak». Dans tous les cas le participe de la forme désigne bien une action antérieure à celle exprimée par le participe de la forme .



, *pa*, ne peut signifier que : «ce qui a fait», «ce qui a causé», «ce qui a été la cause». 6° La forme dans le sens d'un participe passé passif, employé à la suite d'un substantif féminin, se rencontre dans l'exemple suivant : (*sc.* ) , [*ou*]*za-n ḥemet-es er àḥà-s nezem em-khoun denzat-es en nebes(-ou), àr-en en-maou em ḥez, noub, meḥ em àat neb màa, erdoun-es em àou(-ou)* «Sa Majesté (= la reine Nitocris) arriva vers son doux palais dans un palanquin en bois de sycomore, *fait* à neuf avec de l'argent et de l'or et rempli de toute sorte de vraies pierreries, qu'elle avait livrées par sceaux» (c'est-à-dire «en grande quantité, sans doute pour orner le palanquin») (G. Daressy, *Une statue d'Aba*, dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. V, p. 95, inscription, l. 9-10). Ici le mot , *àr-en*, bien que se rapportant à un substantif du genre féminin, ne prend aucune désinence féminine : il semble être tout aussi invariable que l'adjectif verbal de la forme , dont j'ai eu à parler en expliquant la forme , *am-ni* (*vide supra*). Toutefois, sur ce point, l'exemple cité n'est pas très concluant, car ici le mot , *meḥ* «rempli», «plein (de).....», ne s'accorde pas non plus en genre avec le substantif , *denzat*, qu'il détermine. 7° L'emploi du participe de la forme dans les inscriptions de basse époque est certifié par l'exemple suivant (Morgan, *Ombos*, t. II, p. 20, n° 15) : (à corriger sans doute en : ) *** , *Tefnout setet* (ou *t*[*a*] *set?*) *Rà, neb pet, ḥenit neterou nebou(-ou), ḥounet ànet enti* (= *ent*) *Rà-khouti, nez-en sou em-à kheft-ef* «*Tefnout*, la fille de *Rà*, maître du ciel, la régente de tous les dieux, la jolie jeune chatte de *Ḥor-khouti*, celle qui l'a soutenu ( , *nez-en* — participe passé) contre son ennemi». 8° Il ne serait pas impossible que , *àr-en*, dans l'expression (= ) + *substantif* + , dans les inscriptions de l'Ancien Empire (Mariette, *Mastabas*, 201 = K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, t. I, p. 33), fût aussi un participe passé avec le sens : «celui qui a fait». 9° Un exemple à relever serait peut-être aussi le suivant : , *dou-ten ashet-ef em nou, erdou-n en-ten àn Geb* (Pyram. de *Pepi Ier*, 693) «donnez-[lui] sa portion de ce que Geb vous a donné»? 10° Enfin dans l'exemple suivant : , *rekh-en ouà às, àou-f khennou.....* (voir K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, IV, 158), que M. Breasted me paraît avoir très bien traduit par : «on recognizing me (*sc.* the king) then he (*sc.* Amon) halted.....»

(voir Breasted, *A new chapter in the life of Thutmose III*, p. 7, 9 et 15), la forme , dans laquelle se trouve le verbe , *rekh* «savoir, connaître» et «reconnaître», remplace un participe *à flexions* se rapportant au sujet , *f*, dans , *àou-f khennou*. Mais au lieu d'avoir la forme ordinaire , que le participe à flexions a à la troisième personne du masculin et du singulier, il revêt la forme plus rare , avec un , *n*, final, qui le caractérise nettement comme un participe passé.

A côté de la forme employée, comme dans l'exemple n° 6 (et peut-être n° 9), dans le sens d'un participe passif, nous rencontrons la vraie forme passive avec la désinence du passif (= ), *t*[*ou*][1], c'est-à-dire la forme , dans la phrase suivante, empruntée à une série d'incantations contre le monstre Apopis (Budge, *Hieratic papyrus of Nesi-Amsu* (à lire : *Nsi-Min*), col. XXXI, l. 27, à col. XXXII, l. 1) : , *paout neter-ou âat, khar-sen*(*ou*) *er-ek em nen pou àr-t*[*ou*]*-n* (ou : *àrit-en?*) *em âoui-k* «le grand cycle des dieux est furieux contre toi, justement à cause de ce qui a été fait par tes bras». Ici , *àr-t*[*ou*]*-n*, ne peut absolument être autre chose qu'un participe passé passif, employé comme substantif ( = «factum»). La même expression , *ar-t*[*ou*]*-n*, se rencontre encore ailleurs dans le même papyrus de *Nsi-Min* à la colonne XXII, l. 1, où on lit : , *hâ em sh*[*â*]*t ent sekher Âpep, kheft en Râ, kheft en Oun-nofr, ânkh! ouza! seneb! maâ-kherou* (*àr-t*[*ou*]*-n* (ou *àrit-en?*) *en pe*(*r*) *Âmen-Râ neb nes-taoui khent Âpet-ou*) *em kheret-ou harou ent râ neb* «commencement du livre de la défaite d'Apopis, l'ennemi de *Râ*, l'ennemi d'Onnofris (qu'il soit vivant, qu'il soit fort, qu'il soit sain!) le véridique (*fait* pour (ou : «au») temple d'*Amon-Râ* de *Karnak*), dans le courant de chaque jour» (ici le mot , *àr-t*[*ou*]*-n* (ou *àrit-en?*) «fait» se rapporte à , *sh*[*â*]*t*, et les mots , *em khert-ou harou ent râ neb*, ne peuvent dans aucun cas être rattachés à , *àr-t*[*ou*]*-n* (ou : *àrit-en*), comme on pourrait facilement être tenté de le croire, mais doivent être rapportés aux mots ,

[1] A moins que ce ne soit la désinence du féminin et que le sens passif soit dans ce cas inhérent à la racine même du verbe (voir *supra*, *s. v.* , *ân*, 2°).



*sekher Âpep*, etc., désignant la défaite quotidienne d'Apopis par le dieu solaire. La ligne 5 de la même colonne XXII confirme du reste pleinement cette explication).

En me basant sur les exemples cités, je propose pour l'expression , *kheper-en*, qui se rencontre deux fois dans notre papyrus (**p. 6 l. 12** [= PE l. 130] et **p. 9 l. 4** [= PE l. 166]), le sens de : «qui s'était produit», «qui était apparu», «qui était là» (= l'anglais «that happened to be»)[1].

Le verbe , *kheper*, suivi de , *en*, dans les *Mémoires de Sinouhit* (= *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 4 l. 3 = papyrus de Berlin, p. I, l. 11) et dans l'inscription de la stèle de *Piânkhi*, l. 32 (contre Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 4), n'a absolument rien à faire avec le participe , *kheper-en*, que nous venons d'examiner, car dans les deux cas cités le verbe , *kheper*, est employé, comme à la ligne 153 de notre manuscrit (**p. 8 l. 4**; voir aussi la *Stèle du Sphinx*, l. 8, etc.), dans le sens impersonnel : «il arriva» (aussi «il arrivera»), «cela eut (ou : «aura») lieu», et , *en*, est une préposition, formant avec le substantif suivant, dans un cas l'expression adverbiale , *en ter en mesît-ou* «pendant le temps du souper», «au soir», et, dans l'autre, l'expression : , *en harou 3* «pendant trois jours».

Le verbe , *kheper*, s'est conservé en copte dans ϣωπε *T. B.*, ϣωπι *M. B.*, ϣοπ *T. M.*, ϣοοπ *T. B.*, ϣⲁⲁπ *B.*, ϣωπ *M.*, *esse*, *existere*, *contingere*.

**kheft-ḥer**, préposition composée : «en présence de.....» (mot à mot : «auprès de la face de.....»), **p. 7 l. 7** [= PE l. 144] et **p. 10 l. 3** [= PE l. 176] (voir *supra s. v.* , *ḥer* «face», «visage» et *infra s. v.* , *qenbet-ou*).

[1] Tout dernièrement, mon ami M. le Professeur Erman a, dans un fort intéressant article, intitulé *Ein altes Verbaladjectiv* et inséré dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLVI (1910), p. 104 à 106, traité la question des participes en et est arrivé à des résultats qui se rapprochent beaucoup de ceux que je viens d'exposer ci-dessus. Il a eu seulement le tort, à mon humble avis, de considérer ces participes en comme identiques aux noms d'agents ou d'adjectifs verbaux se terminant en , *ni*, dont j'ai parlé plus haut *sub voce* , *am-ni*. Selon l'exemple de mon savant ami, je tiens, pour ma part, à souligner ici que, dans nos recherches sur les formes verbales se terminant en , *n*, ou en , *ni*, nous avons travaillé tous les deux d'une manière absolument indépendante l'un de l'autre, que ces recherches ont eu lieu tout à fait à la même époque et que, sauf pour le texte cité plus haut sous le n° 2, nous avons opéré sur des textes tout à fait différents. Aussi l'étonnement de chacun de nous deux était bien vif lorsqu'en automne 1909, lors de mon passage à Berlin, nous vînmes à parler de ce que tous deux nous venions de trouver!

**khem**, verbe transitif : «ignorer», p. **4** l. **3-4** [= PE l. 74-76] : .....

....., *àou medou-k n-à àn ouà ḥer sedem-à set, àou-à, em-baḥ-ek, khem-n-à* (au lieu de : *khem-n[à] ouà*) « ..... ou bien tu me diras ce que je n'ai [jamais] entendu (litt. : «[ce que] je n'étais pas sur le fait de mon entendre cela») [ou que] j'ignorais avant toi».

L'expression , *em-baḥ-ek*, est intercalée dans la forme verbale (sic), *àou-à khem-n-à*, comme, plus haut, p. **4** l. **2** [= PE l. 72] , *em ses*, a été intercalé dans la forme verbale , *àou-k kheper-t[à]* (cf. *infra s. v.* , *sebet*).

Il est à remarquer que l'original porte . L'erreur pour est évidente et a dû être occasionnée par une distraction du scribe qui, en traçant le déterminatif avec le suivant, a eu sans doute devant les yeux le mot , *àn*, suivi de , *ouà*, qu'il venait à peine d'écrire à la ligne 74 (p. **4** l. **3**). Aussi les formes , *ouà*, du pronom de la 1re personne employé comme régime direct qui se rencontrent l'une à la suite de l'autre aux lignes 76, 77 et 79 (p. **4** l. **4-6**), et que l'écrivain de notre manuscrit avait tout près sous les yeux dans l'original ou le brouillon d'après lequel il confectionna sa copie, ont dû puissamment contribuer à la faute dont le résultat a été la forme baroque dans notre cas : au lieu de . (L'expression , *khem-n[-à] ouà*, se trouve employée avec le sens de «je ne me connus plus», c'est-à-dire «je m'évanouis», à la ligne 253 du papyrus de Berlin n° 1 (voir *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 21, l. 5), mais là elle se trouve dans un tout autre contexte que le nôtre et s'applique à un mortel pris de peur devant son roi, tandis que dans notre conte elle devrait, si elle était juste, se rapporter au roi-serpent — ce qui ne pourrait pas donner un sens acceptable. La correction proposée par M. Gardiner (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLV, p. 62 et 63), qui dans toute la phrase voudrait voir le discours de l'Égyptien et non pas celui du roi-serpent, me paraît moins vraisemblable que la correction de en que je propose.)

**khennou**, subst. masc. employé dans notre texte avec les trois valeurs suivantes :

1° «L'intérieur», p. **2** l. **13** [= PE l. 43] : , *em khennou en kap en khet* «à l'intérieur d'un taillis»; p. **3** [= PE l. 52] et p. **6** l. **2** [= PE l. 115] : , *em khennou-f* «dans son intérieur», «en lui»; p. **6** l. **2** [= PE l. 119] : , *em khennou en àa pen* «à l'intérieur de cette île»; p. **8** l. **7** [= PE l. 156] : , *sa-n-à enti-ou em khennou-s* «je reconnus ceux qui s'y trouvaient» (*sc.* «dans le navire»); p. **9** l. **7** [= PE l. 169] : , *em khennou qerset-ek* (à lire très probablement ) «à l'intérieur de ton tombeau». Ici, l'expression , *em khennou*, qui peut être désignée comme préposition complexe, précède directement le substantif , *qerset*, sans la particule du génitif , *n, en*, qui, p. **2** l. **13** [= PE l. 43] et p. **6** l. **3-4** [= PE l. 119] de notre manuscrit, se trouve entre , *em khennou*, et le substantif suivant. Cette double manière dans l'emploi de la préposition complexe , *em khennou*, ne doit pas trop nous étonner, car si même elle témoigne d'une certaine inconséquence de la part de l'ancien scribe ou de l'ancien auteur du conte (cf. *supra* p. 87 la remarque sur l'emploi de , *er*, et , *en*, après le verbe , *àn*, dans l'inscription de *Pepi-Nekht* à Assouân), elle n'est pas, dans tous les cas, fautive, comme voudrait le croire M. Sethe (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1907, t. XLIV, p. 86). Nous retrouvons la même construction dans des textes contemporains à notre manuscrit, par exemple dans les *Mémoires de Sinouhit* (papyrus de Berlin n° 1, l. 50 = *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 7 l. 10 : , *em khennou àḥà-f*, et dans le même papyrus, l. 232 = *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 24 l. 1 : , *em khennou àkhennout*), ainsi que dans des inscriptions plus récentes, par exemple celle du roi *Ḥaremḥeb* (Birch, *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. III, p. 486, planche, l. 18 : , *em khen[nou] Àpet*), celle de *Merenptaḥ* (*Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1896, p. 3, l. 10 : , *em khennou ta sekhet*), et enfin celle de *Ramsès* III (Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 1re série, pl. CXLVIII et texte p. 114 : , *em khennou ḥefennou*); p. **10** l. **2** [= PE l. 175] : , *àn(-ou) pen, àn-n-à em khennou en àa pen* «les présents, que j'avais rapportés de l'intérieur de cette île» (c'est-à-dire tout simplement : «de cette île»).

2° «Le palais du roi», «la résidence du roi», «la cour», p. **9** l. **11** [= PE l. 173] : ..... , ..... *er khennou en àti* « ..... vers la résidence du pharaon»; p. **9** l. **11** [= PE l. 173] : , *seper-en-n(ou) er khennou* «nous nous approchâmes de la résidence».

3° «La patrie», p. 1 l. 2-3 [= PE l. 2-3] : , *peḥ-en-n(ou) khennou* «nous avons atteint la patrie»; p. 6 l. 5 [= PE l. 122] : , *rekh-n-ek shem-ek ḥenâ-sen(ou) er khennou* «sache que tu iras avec eux vers la patrie»; p. 6 l. 16 [= PE l. 135] : , *peḥ-ek khennou* «tu atteindras la patrie»; p. 9 l. 6 [= PE l. 167] : , *mak tou er seper er khennou* «voilà tu arriveras dans la patrie».

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲟⲩⲛ *T.*, ϧⲟⲩⲛ *M.*, ⲡ, *pars interna*.

**khenmes** ou **khenmes-â**, subst. masc. : «ami», «confident», ou : «mon ami», «mon confident», si dans on veut voir le suffixe de la 1^re^ personne du singulier et du masculin : *â*, p. 10 l. 7 [= PE l. 184]. Le mot est employé dans notre texte au vocatif.

**khent**, mot ayant dans notre texte les deux valeurs suivantes :

1° Celle d'un substantif masculin : «le devant», p. 3 l. 12 [= PE l. 66] : , *er khent* «vers l'avant», «en avant», dans l'expression : , *ârq, sou er khent* «l'extrémité (du serpent) — elle [étant] vers l'avant», c'est-à-dire «l'extrémité du serpent étant [dirigée] en avant» (cf. *supra s. v.* , *ârq*). La position du serpent avec la queue tournée «en avant» est illustrée par maintes représentations de serpents sur les monuments égyptiens : on n'a qu'à voir le serpent ailé du nom de sur le sarcophage de Séti I^er^ (Bonomi et Sharpe, *The alabaster sarcophagus of Oimeneptah I*, pl. XI, B), le serpent à cinq têtes, le , au tombeau de *Séti I^er^* à Thèbes (Lefébure, *Le tombeau de Séti I^er^*, dans les *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, t. II, pl. XLII + XLI), le serpent au même tombeau (*ib.*, pl. XLVII, troisième rangée horizontale et deuxième colonne verticale de l'inscription hiéroglyphique, voir ci-contre fig. 1), le serpent sans nom, tenu à la main par une déesse sur le cercueil n° 6020 du Musée du Caire (Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, t. I, p. 63, fig. 46), etc. Parmi les signes hiéroglyphiques, il y en a aussi beaucoup qui représentent des serpents à queue retournée en avant, par exemple : , , , , , , , , etc.

Fig. 1.

2° Celle d'un adverbe : «avant», «d'avance», «autrefois», p. 8 l. 6 [= PE l. 155] : , *mâ ser-t-n-ef khent* «conformément à ce qu'il avait prédit d'avance».



**kher**, préposition ayant deux sens bien déterminés : 1° «sous», et 2° «avec». Dans notre texte cette préposition n'apparaît qu'avec le sens de «avec», p. 6 l. 2 [= PE l. 116] : , *âou-f meḥ kher nefret-ou nebet* «il (en français plutôt : «elle», car le mot , *âa* «île» est du genre masculin en égyptien) est rempli (ou : «il est plein») de (litt. : «avec de») bonnes choses». (Pour un autre exemple, où , *kher*, est employé avec le verbe , *meḥ*, voir par exemple Max Müller, *Egyptological Researches*, pl. III, n° 1); p. 7 l. 10 [= PE l. 146-147] : , *ḥâou(-ou) atepou kher shepses-ou neb* «transports chargés de toute sorte de trésors (de richesses)». (Ailleurs nous rencontrons la préposition , *kher*, après le verbe , *atep*, par exemple au papyrus de Berlin n° 3, l. 127-129 = Erman, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 65. Elle s'échange quelquefois après ce verbe avec la préposition , *em*, comme par exemple dans l'inscription de *Ḥerkhouf* dans K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, I, 127.)

**kherit-ou**, subst. fém. plur. : «ce qui est avec ( , *kher*) .....», «ce qui est sous la dépendance de ( , *kher*) .....», «ce sur quoi on a le pouvoir ou le droit», «la part à laquelle on peut prétendre» et avec , *em* «par rapport à» : «ce dont on peut disposer par rapport à....., pour.....», «la part qu'on peut donner à.....», «les vœux qu'on peut faire au profit de.....», p. 8 l. 10 [= PE l. 159] : , *mâk kherit-ou-â pou âm-ek* «car voilà ce qui est sous ma dépendance envers toi», «car voilà ce dont je dispose dans ton intérêt» avec le sens de : «car ce sont là les souhaits que je peux te faire».

L'expression , *kherit-ou*, doit très probablement être comparée à , *kher-ou*, ou *kher*[*it*]*-ou*, forme raccourcie ou plutôt défectueuse de la même expression, qui signifie très clairement «propriété» dans un texte religieux d'un sarcophage d'époque persane ou ptolémaïque, contenant l'allocution suivante au défunt *Ânkh-ḥap* : , *âou nek ḥeḥ, kher*[*it*]*-ou-k pou zet* «l'éternité t'appartient et l'infini est ta propriété» (*Catal. génér. du Musée du Caire*, G. Maspero, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, t. I, p. 33).

Avec le sens «possessions», nous trouvons le mot , *kherit-ou*, entre autre, dans un hymne de la XII^e^ dynastie dans Griffith, *Kahun Papyri*, pl. II, l. 6 = *ib.*, texte, p. 2.

Si, comme le voudrait M. Erman (voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906,

t. XLIII, p. 3 et *supra*, p. 122, *s. v.* , *ren*), le mot , *kherit-ou*, pouvait dans notre texte avoir le sens de «besoin», «exigence» (Bedurfniss), ce mot devrait sans aucun doute être suivi non pas de la préposition , *em* «par rapport à», comme c'est le cas ici, mais bien de la préposition , *em-â* «de la part de», qui conviendrait beaucoup mieux au sens assigné par M. Erman au mot en question. (A comparer la remarque de M. Gardiner dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908 (t. XLV), p. 66, rem. 4).

Une expression très ressemblante à celle qui, dans le *Conte du naufragé*, contient le mot , *kherit-ou* (*v. supra*), se rencontre dans un contexte malheureusement entrecoupé de lacunes, sur une pierre du Musée de Berlin (n° 8815, dans : *Aegyptische Inschriften aus den Königlichen Museen zu Berlin*, III, p. 48). Elle se lit : , *kherit-ou-â pou em.....* «ce sont mes souhaits par rapport à.....».

**kherou**, subst. masc. : «voix», «bruit», p. 3 l. 7 [= PE l. 57] : , *âhâ-n sedem-n-â kherou qerâ âb-koua ouaou pou en ouazouar* «alors j'entendis un bruit tonnant (moi) qui crus que c'était une vague de la mer».

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲣⲟⲟⲩ *T.*, ⲡⲉ, à l'état construit : ϩⲣⲟⲩ-, ϩⲣⲁ-, et ϧⲣⲱⲟⲩ *M.*, ⲡⲓ, à l'état construit : ϧⲁⲣⲁ-, *vox, sonus, clamor.*

**kherpou**, subst. masc. : «le maillet», p. 1 l. 2 [= PE l. 3] (à comparer *supra* les mots , *menât*, et , *ḥi*).

**kherit-ou**, subst. fém. plur. : «ce qui est auprès de.....», «ce qui tient à.....» (cf. la préposition , *kher* «auprès de.....»). Avec le mot , *âb* «cœur», l'expression , *kherit-ou*, signifie : «le désir» (litt. : «ce qui tient au cœur»), p. 2 l. 1 [= PE l. 20] : , *âr-ek em kherit-ou âb-ek* «agis selon le désir, l'impulsion de ton cœur!».

L'expression , *em kherit-ou âb-ek*, se rencontre encore dans la grande inscription du tombeau de *Paḥeri* à el-Qab (cf. Tylor et Griffith, *The tomb of Paḥeri at el-Kab*, dans le septième Mémoire de l'*Egypt Exploration Fund*, pl. IX, l. 7; les textes parallèles des tombeaux de *Senemâáh* (*Recueil de travaux*, t. XIII, p. 175) et d'*Âmenemḥât* (*Recueil de travaux*, t. XIV, p. 72) n'ont pas



conservé intact ce passage) et nous retrouvons l'expression très ressemblante : , *em kherit-ou âb-ef*, dans une des inscriptions du tombeau de *Rekhmârâ* (éd. Newberry, pl. VII, l. 12).

**khered-ou(-ou), khredou(-ou)**, subst. masc. plur. : «enfants», p. 6 l. 8 [= PE l. 126], p. 6 l. 15 [= PE l. 133] et p. 9 l. 6 [= PE l. 168].

Le mot s'est conservé en copte dans ϧⲣⲟϯ, ϫⲣⲟϯ, ϩⲣⲟϯ *M.*, ⲛⲓ, *filii, nati.*

**khesaît**, substance aromatique tirée sans doute de la plante , *khes[a]ît*. Cette dernière désigne, selon Loret, une variété de canelle, précisément celle que les Grecs ont nommée κάσσια peut-être d'après son nom d'origine, transcrit קציעה, par les Hébreux, et , *khes[a]ît*, par les Égyptiens. (A comparer l'article de M. Loret dans le *Recueil de travaux*, t. XVI, p. 115, rem.)

Le mot se rencontre dans notre texte : p. 7 l. 5 [= PE l. 141] et p. 8 l. 12 - p. 9 l. 1 [= PE l. 163].

**khesbed**, subst. masc. : «le lapis-lazuli», qui, chez les Égyptiens, était de deux espèces : 1° le vrai et 2° l'artificiel, p. 3 l. 11 [= PE l. 65-66] : , *khesbed maâ* «le lapis-lazuli véritable».

**khat, khet**, subst. fém. : «ventre», «corps», p. 3 l. 12 [= PE l. 67-68] et p. 4 l. 7 [= PE l. 81-82] : , *âou-â ḥer khat-â* «je me trouvais sur mon ventre», c'est-à-dire «je m'étais prosterné»; p. 7 l. 2 [= PE l. 137], p. 8 l. 11 [= PE l. 161] et p. 9 l. 5 [= PE l. 166] : , *ḥer khat-â* «sur mon ventre».

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲏ *T.*, ⲧ, ϧⲏ *M.*, *venter, uterus.*

**khet-ou**, subst. plur. : 1° «choses» dans le sens de «biens», «propriété», «produits», et 2° «choses», dans le sens de «quelque chose», «ce qui a rapport à.....», «affaire de.....». Le mot , *khet*, singulier de , *khet-ou*, est du genre féminin dans les textes de l'Ancien et du Moyen Empire, et masculin dans ceux du Nouvel Empire (voir Sethe, *Das ägyptische Verbum*, II, § 14. Pour le genre féminin de , *khet*, à l'époque du Moyen Empire, à

comparer entre autres la stèle d'*Àntef Ier* publiée dans l'*American Journal of semitic languages*, t. XXI, p. 164, l. 6-7). Le mot , *khet-ou*, se lit dans notre manuscrit : p. 6 l. 16 [= PE l. 134] : , *nefer set er khet-ou nebet* «ceci est bon, plus que toutes choses»; p. 6 l. 7 [= PE l. 124] : , *sezed dep-t-n-ef khetou mer* «celui qui raconte ce qu'il a éprouvé ayant [déjà] passé les choses désagréables».

**khet**, au pluriel **khet-ou**, subst. masc., signifiant «arbre», «bois», dans les deux sens qu'a ce mot en français. Le genre du mot est bien prouvé par des expressions comme , *khet-en-ânkh*, , *khet-en-zâbou*, etc., dans lesquelles la particule du génitif est , *n*, et non pas , *ent*. Le mot se rencontre dans notre texte aux passages suivants : p. 2 l. 13 [= PE l. 43-44] : , *kap en khet* «lieu caché de la forêt», c'est-à-dire «endroit, que les arbres ou plutôt les arbustes rendent caché», «le fourré», «le taillis»; p. 3 l. 8 [= PE l. 59] : , *khet-ou her qemqem* «les arbres étant à tressaillir», «pendant que les arbres tressaillirent» (voir *s. v.* , *her*, 7°); p. 8 l. 6 [= PE l. 156] : , *erdou-n[-â] ouâ her khet qa* «je me plaçai sur un haut arbre».

Par extraordinaire, le mot , *khet*, est employé dans notre manuscrit à deux reprises (p. 2 l. 9 [= PE l. 36] et p. 5 l. 8 [= PE l. 105]) comme substantif féminin, car le suffixe qui le rappelle (p. 2 l. 10 [= PE l. 37] et p. 5 l. 8 [= PE l. 106]), est dans les deux cas , *s* — forme écourtée au lieu de , *si*, du pronom personnel de la troisième personne du singulier du genre féminin en sa fonction comme complément direct d'un verbe. Dans ces deux passages le mot , *khet*, désigne, à en juger d'après le contexte, une partie du navire à laquelle se cramponne le héros du conte après le naufrage. Il se peut que , *khet*, de ces deux passages soit le même mot que , *khet* «mât» (peut-être «vergue» (?), cf. Brugsch, *Dictionnaire*, t. VI, p. 858), des comptes de l'époque de Séti Ier, publiés par M. Spiegelberg (*Rechnungen aus der Zeit Seti I*, pl. XI, col. II, l. 4 = texte p. 20, pl. XIII, col. *a*, l. 16 et 21 = texte p. 25, et pl. XV *b*, l. 2 = texte p. 28; à comparer aussi : *Livre des morts*, chap. 99, 11 *a*, et inscription de *Piânkhi*, l. 91), seulement le mot , *khet*, est indubitablement du genre masculin, car dans les comptes cités il se trouve quelquefois déterminé par des expressions comme : *x*, *en meh x* «de *x* coudées», et (?), *en maou* «neuf», qui devraient avoir la forme *x*, *ent meh x*, et (?), *ent maou*, s'il s'agissait d'un substantif



du genre féminin. Aussi au papyrus de Leide I, 370, recto, l. 15, est-il précédé par le pronom possessif , *pai-s(et)* (Spiegelberg, *Correspondance de l'époque des rois-prêtres*, p. 40 et 45). D'autre part, certaines parties du navire portent, dans les inscriptions du cercueil de *Harhotpou* (l. 481), publiées par M. Maspero dans les *Mémoires de la Mission française au Caire*, t. I, p. 166, le nom de , *akhetou(-ou)*, et ce mot, si on en retranche le , *a*, prothétique (à comparer , *akhet-ou*, variante de , *khet-ou*), rappellerait assez bien d'un côté le mot , *khet* «mât» ou «vergue», et de l'autre le mot , *khet*, des lignes 36 et 105 (p. 2 l. 9 et p. 5 l. 8) de notre papyrus. Mais la forme , *akhet-ou*, ne peut provenir que d'un substantif *masculin*, tandis que , *khet*, comme partie de navire, est dans notre manuscrit du genre *féminin*. Malgré cette différence dans le genre, il ne peut pourtant pas subsister de doute sur l'identité de ce même mot avec (ou, au pluriel, avec ) «mât», «vergue» et l'identité des deux mots ainsi que le fait que , *khet*, dans le sens d'«arbre», «bois», est du genre masculin, nous fait croire que l'emploi du pronom (ou [ ]), *s* ou *si* aux lignes 36 et 105 de notre manuscrit est erroné et que nous avons le droit de corriger cet , *s*, ou [ ], *si*, en , *sou*. L'erreur de l'ancien scribe pourrait s'expliquer soit par la présence dans le mot , *khet*, du , *-t*, final, que le scribe aurait par inadvertance pris pour la terminaison du féminin, soit par la ressemblance dans la prononciation, surtout si l'on parlait vite, des deux pronoms [ ], *si*, *se* et *sou*, qui, à une époque moins reculée que celle de notre manuscrit, ont de fait été quelquefois confondus. (Les plus anciens exemples d'un emploi de , *s*, au lieu de , *sou*, que je connaisse, datent du temps de la XIXe dynastie.) Enfin la ressemblance du mot , *khet*, avec , *khet*, qui au temps du Moyen Empire (= le premier Empire thébain) était encore du genre féminin (voir *supra s. v.* , *khet-ou*), a bien pu aussi contribuer à l'erreur dont l'ancien scribe s'est rendu coupable. Je propose donc de traduire la phrase (var. ) (en corrigeant en , *sou*, le ou [ ] fautif!), *ân khet*, *heh-n-â sou* (p. 2 l. 9-10 [= PE l. 36-37] et p. 5 l. 8 [= PE l. 105-106]) par : «je m'emparai du mât» (ou : «de la vergue»), ou : «je me précipitai sur le mât (la vergue)», ou : «je (me) cassai le mât (la vergue)» (litt. : «le mât (la vergue), je m'en emparai», «le mât (la vergue), je me précipitai sur lui (sur elle)», etc.; à comparer plus haut *s. v.* , *heh*, et *s. v.* .

Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲉ *T. M. B.*, ϣⲏ *T. B.*, ⲡ, *lignum*, *planta*, *silva*.

**khet**, subst. masc. : «feu», p. 3 l. 6 [= PE l. 55] : , *sekheper-n-à khet* «je produisis du feu»; p. 6 l. 12 [= PE l. 130] : , *na em khet* «ceux qui sont dans le feu».

A l'explication donnée plus haut de l'expression , *na em khet* «ceux qui sont dans le feu» (voir *supra* p. 105 et 106, *s. v.* , *na*), je dois ajouter qu'à la ligne 31-32 de l'inscription de Ptolémée Épiphane, tout récemment publiée par M. Daressy (voir *Recueil de travaux*, t. XXXIII, p. 6), on peut voir encore un exemple où l'article défini , *pa*, est suivi de la préposition et d'un substantif. Comme au moment où s'imprimait l'article , *na*, de ce Glossaire, je ne pouvais citer aucun autre exemple de cette construction grammaticale, sinon l'exemple de la stèle du Louvre C. 26, dans lequel toutefois nous avions affaire à un infinitif, c'est-à-dire à un substantif verbal et non pas à un vrai substantif, qu'il me soit permis de mettre sous les yeux du lecteur le passage suivant du nouveau décret ptolémaïque : (1) , *àsk àr-ef Aristanikos qen Àaradsa pa em saî* «puis voici qu'Aristonikos s'empara d'Arados, celle qui est sur la bande de terre (ou plutôt : sur la dune)»(2).

**khed**, verbe neutre : «descendre le fleuve (le Nil) au gré du courant», par suite «naviguer, aller du sud au nord», c'est-à-dire en prenant la direction qu'a pour la plupart du temps le Nil en Égypte. Ce verbe se trouve p. 9 l. 11 [= PE l. 172] à l'infinitif dans l'expression adverbiale : , *em khed* «en naviguant vers le Nord».

L'expression contraire : , *em khentît* «en allant contre le courant», «en allant du Nord au Sud» se trouve employée dans les *Annales de Thoutmès III* à l'occasion d'un voyage de retour de la Syrie en Égypte (5me campagne en Asie, voir K. Sethe, *Urkunden des ägyptischen Altertums*, t. IV, p. 687).

(1) Dans l'original le signe est traversé par le signe .

(2) Le mot , *saî*, est sans doute identique avec le mot , que nous connaissons bien par la «Stèle du Satrape» (l. 15; cf. K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, II, 20) et dans lequel le signe est un déterminatif, comme il l'est par exemple dans le mot , *zet* «éternité». L'échange du déterminatif de l'eau () avec un déterminatif de la terre (soit , soit plus fréquemment ) se remarque ailleurs aussi dans les deux formes du mot et , *merît*, lorsque ce dernier signifie : «port». — L'épithète accolée dans l'inscription au nom d'*Aradus* me fait croire qu'il s'agit ici de la ville d'*Antaradus* (*Tortose*) située sur les dunes de la côte de la Syrie presque en face de l'île d'*Aradus* (cf. Renan, *Mission en Phénicie*, p. 20 et 576).



, —

**s, es**, suffixe pronominal de la troisième personne du singulier et du féminin. Il se trouve employé :

1° A la suite d'un substantif — dans le sens d'un pronom possessif, p. 2 l. 4 [= PE l. 26] et p. 5 l. 1 [= PE l. 92] : , *em aou-s* «dans sa longueur»; p. 2 l. 5 [= PE l. 26-27] et p. 5 l. 1 [= PE l. 92-93] : , *em sekhou-s* «dans sa largeur»; p. 8 l. 7 [= PE l. 156] : , *em khennou-s* «dans son intérieur».

2° A la suite d'une préposition, p. 2 l. 5 [= PE l. 27], p. 2 l. 10 [= PE l. 38], p. 5 l. 2 [= PE l. 93], p. 6 l. 5 [= PE l. 121] et p. 9 l. 10 [= PE l. 171] : , *àm-es* «en elle»; p. 6 l. 12 [= PE l. 130] : , *er-es* «contre elle».

3° Comme sujet de verbe, p. 3 l. 4 [= PE l. 50] : , *mà àr-t[ou]-s* «selon qu'elle a été faite» (le suffixe , *s*, dans cet exemple se rapporte au mot collectif , *seshpetou*, *q. v. infra;* à comparer aussi *s. v.* , *mà*).

**s[i]**, forme écourtée, on peut dire abusive, du pronom de la troisième personne du singulier et du féminin, employé comme complément direct après un verbe. La forme régulière de ce pronom est , *si*, mais nous en trouvons la forme raccourcie encore dans d'autres textes hiératiques plus ou moins contemporains de notre manuscrit. Ainsi je l'ai rencontrée deux fois dans les graffiti de *Ḥat-Noub*, publiés chez Blackden et Frazer, *Hieratic Graffiti from Hat-Nub*, pl. IX, 6me colonne verticale (= Griffith, *El Bersheh*, t. II, pl. XXII, graff. IX, col. 7 = *l. l.*, texte p. 49) et pl. XI, col. vert. 15 (= *El Bersheh*, t. II, pl. XXIII, n° XI, 16). Elle se trouve aussi au papyrus n° 1 de Berlin, à la ligne 224 (cf. *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 18, l. 12), et, en hiéroglyphes, par exemple sur la stèle 22 de la Glyptothèque de Munich dans le *Recueil de travaux*, t. XIX, p. 84, la stèle n° 1774 du Musée de Florence (Piehl, *Sphinx*, t. IV, p. 16) et la stèle de Berlin n° 13272 (*Aegyptische Inschriften aus den Königl. Museen zu Berlin*, III, p. 155, l. 8). Voir aussi Pyr. *Ounàs*, l. 456.

Dans notre manuscrit la forme = , *si*, est d'une manière fautive employée par

l'ancien scribe pour , *sou*, forme masculine du même pronom[1], car aux deux endroits p. 2 l. 10 [= PE l. 37] et p. 5 l. 8 [= PE l. 106], où le suffixe , *s*[*i*], se trouve, il se rapporte à un substantif masculin : , *khet*, *q. v. supra*.

**se**, subst. masc. : «individu», «personne», «homme», «quelqu'un», p. 1 l. 3 [= PE l. 6] : , *se neb* «toute personne», «tout le monde», «chacun»; p. 1 l. 9 [= PE l. 17] : , *ro en se* «la bouche de l'homme» (= «le langage de l'homme»).

Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲁ- servant à composer des noms de métiers tels que ϲⲁ-ⲛ-ⲱⲓⲕ *M.*, *pistor*, ϲⲁ-ⲛ-ⲁϥ *M.*, *lanio*, etc.

**sa**, verbe transitif : «connaître», «reconnaître», p. 8 l. 7 [= PE l. 156] : , *sa-n-â enti-ou em-khennou-s* «je reconnus ceux qui s'y trouvaient» (*sc.* dans , *depet* «le navire»).

**sa**, subst. masc. : «dos». Le mot , *sa*, entre dans la composition de l'expression , *er-sa*..... «derrière.....», «à la suite de.....», «après que.....», p. 10 l. 4-5 et p. 10 l. 5 [= PE l. 179-180] : , *ma ouâ er-sa saḥ-â ta, er sa ma-â dep-et-n-â* «regarde-moi (= «jette ton regard sur moi!») après que j'ai rejoint la terre [ferme], après que j'ai vu ce que j'ai éprouvé» (c'est-à-dire «après que j'ai été témoin de ce qui m'est arrivé»).

Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲟⲓ *T. M.*, ϲⲱⲓ *T.*, ϲⲁï *B.*, ⲡ, *dorsum*, et dans ⲛ̄-ϲⲁ *T. M. B.*, *post*, *contra*.

**satou(-ou)**, subst. masc. : «le sol», p. 7 l. 2 [= PE l. 137-138] : , *demâ-n-â satou(-ou) em-baḥ-ef* «j'adhérai au sol devant lui», c'est-à-dire «je me prosternai devant lui».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲉϲⲏⲧ *T. M.* ⲡ, *pars inferior*.

---

[1] Ailleurs, dans les manuscrits du Nouvel Empire, c'est quelquefois, par contre, le pronom , *sou*, qui nous apparaît employé à la place du pronom de la troisième personne du féminin et du singulier , *set* (voir Erman, *Neuägyptische Grammatik*, § 69, et Sethe, *Das ägyptische Verbum*, t. II, § 565 c et 575).



, , **saḥ**, verbe transitif : «atteindre», «joindre», «arriver à.....», «s'approcher de.....», p. 2 l. 8 [= PE l. 33-34] et p. 5 l. 6 [= PE l. 103] : (var. ) , *tep-â saḥ-n(ou) ta fa-t[ou] nefou* «avant que nous n'atteignîmes la terre, le vent se leva»; p. 10 l. 5 [= PE l. 179-180] : , *er-sa saḥ-â ta* «après que j'ai rejoint la terre [ferme]» (voir *supra s. v.* , *sa*).

**saḥ**, verbe transitif : «récompenser», et, au sens passif «être récompensé», «être gratifié» («de quelque chose» s'exprime au moyen de la préposition , *m*, *em*), p. 10 l. 4 [= PE l. 177-178] : , *âḥâ-n[â] erdou-kouâ er she[m]sou, saḥ-kouâ em tep-ou-f* «alors je fus placé comme suivant (ou : «compagnon», avec omission, à cause du parallélisme des deux phrases, du suffixe , *f* «son», rappelant le mot «roi»), et fus recompensé de [quelques-uns de] ses serfs» (voir *supra* , *erdou*, et, pour l'omission du suffixe , *f*, *infra s. v.* , *zam*).

**sou**, pronom absolu de la 3[me] personne du singulier et du masculin. Il s'emploie :

1° Comme sujet dans le sens : «lui», «il», p. 3 l. 12 [= PE l. 66] : , *ârq, sou er khent* «l'extrémité (du serpent) — elle [étant] vers l'avant», c'est-à-dire «l'extrémité du serpent étant en avant», «le serpent se repliant en avant». (Pour l'explication de cette phrase, voir *supra* les mots : , *ârq*, et , *khent*; pour l'omission du suffixe dans la phrase citée après , voir *supra*, p. 70, l'annotation 1).

2° Comme complément direct d'un verbe, p. 1 l. 6 [= PE l. 11] : , *ta-n(ou), peḥ n(ou) sou* «notre pays, nous l'avons atteint»; p. 1 l. 9 [= PE l. 18] : , *neḥem-ef sou* «il le protège»; p. 7 l. 11 [= PE l. 148] : , *ta oua, ân rekh sou re-[me]t-ou* «pays éloigné, que les hommes ne connaissent pas»; p. 8 l. 8 [= PE l. 157] : , *kem-n-â sou rekh set* «je le trouvai sachant cela». P. 2 l. 10 [= PE l. 37] et p. 5 l. 8 [= PE l. 106] le suffixe , *s*[*i*], est employé par l'ancien scribe fautivement au lieu de , *sou* (voir *supra s. v.* , *khet*, et , *s*[*i*]).

3° Dans l'expression : , *nes-sou*, *q. v. supra*.

4° Comme adverbe ou conjonction :

Mis à la tête d'une phrase, dans laquelle il ne figure pas comme sujet, le pronom , *sou*, prend la valeur d'un adverbe : «seulement», «pourtant», ou d'une conjonction disjonctive : «mais». Il correspond alors au mot , *sout* (et à , *sou*, dans + , etc., voir Randall Mac Iver and Mace, *El Amrah and Abydos*, pl. XXIX, l. 7 = + , etc., Griffith, *Kahun papyri*, pl. VI, l. 14), aussi provenant sans doute de , *sou*, mais s'employant ordinairement *après* le premier mot de la phrase et dans le sens de : «quant à.....», ou de la conjonction «mais», «pourtant».

Le pronom , *sou*, se rencontre dans notre texte avec le sens indiqué, p. 8 l. 3 [= PE l. 151-152] : ..... , ..... *sou ḥekennou pef, zed-n-ek àn-t[ou]-f, bou-pou ouar en àa pen* «..... [et] ce parfum *ḥekennou* ( , *ḥekennou pef*), dont tu as dit qu'il serait apporté, n'étant *pourtant* ( , *sou*) pas abondant en cette île». Cette phrase, circonstancielle puisque le sujet , *ḥekennou*, précède l'attribut , *ouar*, doit se rattacher à la phrase de la ligne 150 (p. 8 l. 1-2) : «n'est pas abondante la myrrhe chez toi, tout ce qu'il y a étant de l'encens». Ces deux passages ne font qu'*une* phrase, bien qu'ils soient entrecoupés par une parenthèse : «c'est donc moi qui suis prince de Pount», etc. De pareilles intercalations de phrases entre parenthèses ne sont pas rares dans les textes égyptiens. Comme bon exemple je peux citer le texte suivant dans lequel je numérote par *a*, *b*¹, *b*², *c* et *d* les différentes phrases dont il est composé (cf. Brugsch, *Recueil de Monuments*, t. I, pl. XXXVII) :

*a.* , *àst ḥem-f khâ-ou mà Râ em àḥâ-f en ânkh zâm;*

*b*¹. , *em-khet àr-t[ou?]* (ou : *àrit*) *àqou(-ou) en tef Àmen em pa per, àr-n-ef em Ḥat-noub;*

*c.* , *haî-ou hannou(-ou) peḥer* (ou : *peḥrer?*) *em ta er der-ef;*

*b*². , *neham, peḥ-n-ef pet;*

*d.* , etc., *nàs-en-tou àt[ef] neter en Àmen Neferḥetep er seshep ḥestou(-ou) ent kher souten, ḥeḥ-ou em ḥez, noub*, etc.



Voici la traduction littérale de tout le texte :

*a.* «Lorsque Sa Majesté apparut, comme *Râ*, dans son palais de vie et de force,

*b*¹. «après qu'eurent été préparés les pains pour le père Amon à la sortie qu'il fit vers *Ḥat-noub*

*c.* «(les cris de joie et les acclamations parcourant la terre (c'est-à-dire l'Égypte) entière)

*b*². «et que (c'est-à-dire «après que.....», voir *supra* *b*¹) la clameur eut atteint le ciel,

*d.* «le divin père d'Amon, *Nofer-ḥotep* fut invité à recevoir de la part du roi les faveurs multiples consistant en argent, en or», etc.

Ici, dans la phrase principale, composée de deux propositions, l'une complétive (*a*) et l'autre principale (*d*), se trouve insérée une proposition complétive circonstancielle composée, à ce qu'il paraît, de deux parties (*b*¹ et *b*²), entre lesquelles à son tour est insérée encore une proposition circonstancielle (*c*) caractérisée comme telle par la forme verbale inverse, c'est-à-dire la forme verbale, qui est composée selon la formule : *sujet* + .

Un autre exemple curieux d'insertion d'une phrase circonstancielle au milieu d'une phrase principale se rencontre dans le passage suivant : , *ounen-ek, kherou-k maâ sekher kheft-ek, em ḥat-ek sam-t[à] em ḥeḥ, khnoum(-t = tà?) em zet* «Tu te trouves, pendant que ta voix triomphante renverse ton ennemi, dans ton château, étant joint à l'infini, étant uni à l'éternité» (ou : «en te joignant à l'infini ainsi qu'à l'éternité»[1]). (K. Sethe, *Urkunden des ägyptische Altertums*, t. IV,

(1) S'il faut restituer le texte en , *khnoum-t[à] em zet*, comme le veut M. Sethe, il y aurait parallélisme avec , *sam-t[à] em ḥeḥ*, et la forme verbale serait, comme , un participe à flexions de la deuxième personne du singulier, avec la racine verbale prise au passif. Mais si, ce qui pourrait très bien être, l'original n'avait autrefois porté que : , *khnoum em zet*, nous pourrions voir dans l'expression ....., *khnoum em.....*, un synonyme de l'expression ....., *sam em.....*, qui dans les exemples suivants apparaît avec le sens de «avec», «en compagnie de», «et» : , *âḥâ nefer sam em seneb* «une bonne existence accompagnée d'une (bonne) santé» (Maspero, *Recueil de travaux*, t. II, p. 176, cf. aussi : , *l. l.*, t. IX, p. 43; , Lepsius, *Denkmäler*, t. III, 174 *a*, etc.), , *ânkh nefer sam em ḥesou* «une bonne vie avec des louanges» (Daressy, *Recueil de travaux*, t. XI, p. 87), et , *ta-ou sam em renpît-ou* «des pains et des légumes» (*Mém. de la Mission française au Caire*, t. V, p. 299, et Stèle d'Avignon, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 155, l. 3).

p. 1166 : tombeau de *Rekh-mà-Râ*.) C'est à tort que M. Sethe (*loc. cit.*) a cru voir ici dans [hiéroglyphes] deux phrases circonstancielles intercalées dans la phrase principale («Zustandssätze, eingeschoben in den Hauptsatz»), car dans ce cas nous aurions devant nous deux constructions de phrases circonstancielles juxtaposées et de modèles différents, sans qu'on puisse bien se rendre compte pourquoi la première aurait été construite sur le modèle : *sujet* ([hiéroglyphes]) + *attribut*, et l'autre sur le modèle : *attribut* ([hiéroglyphes]) + *sujet*. Cette divergence de formes aurait pourtant suffi, à elle seule, pour démontrer qu'il est absolument impossible, dans notre exemple, d'assigner à [hiéroglyphes], *maâ*, la valeur d'un verbe et que ce mot doit nécessairement être pris ici avec sa valeur la plus ordinaire : «vrai», ou, par rapport au mot voix, qui en égyptien est du genre masculin : «juste», «invariable», «triomphant». Tout au plus, en tenant compte de la phrase : [hiéroglyphes], *kherou-k maâ, kheft-ek kher-ek* «ta voix [étant] vraie, ton ennemi [étant] sous toi» (Lepsius, *Denkmäler*, III, 128, *b*), qui est assez ressemblante quoique nullement identique à celle que nous examinons, pourrions-nous modifier la traduction proposée de [hiéroglyphes], *kherou-k maâ sekher kheft-ek*, en «ta voix [étant] triomphante *et* abattant ton ennemi». Ces deux traductions, dans lesquelles le mot [hiéroglyphes], *kherou*, est invariablement envisagé comme sujet de la phrase circonstancielle, sont les seules, à mon avis, qui ne violent pas les lois de la syntaxe égyptienne.

Dans une stèle éthiopienne, autrefois expliquée et traduite par M. Maspero (*Sur un décret d'excommunication*, voir la *Bibliothèque égyptologique*, t. VIII, p. 73), nous trouvons encore un cas d'insertion d'une courte phrase, pour ainsi dire entre parenthèses, dans une autre phrase contenant le récit principal : ..... [hiéroglyphes], *àn erdou-t[ou] àq-sen(ou) er hat-neter ent Àmen Nepet her-àb dou ouâb her medet pefi* (*sic!*) (*betou pou zed-ef*) *àr-sen(ou) em hat-neter ent Àmen* «on ne les laissera pas entrer dans le temple d'Amon de Napata sur la Montagne Sainte, à cause de cette affaire — c'est une abomination de le dire[1] — qu'ils ont faite dans le temple (ou : «par rapport au temple») d'Amon».

Enfin pour un bon exemple de sectionnement assez peu logique de parties de phrases, qui auraient au fond dû tenir ensemble mais qui se trouvent séparées

[1] Cette insertion de la phrase incidente avait été reconnue déjà par M. Maspero, qui dans sa traduction l'a mise entre parenthèses.



par des expressions entre parenthèses, à comparer plus haut, *s. v.* [hiéroglyphe], *kheper*, n° 7, le texte emprunté au papyrus de *Nsi-Min* du Musée Britannique.

[hiéroglyphes] **seouared**, verbe transitif : «fatiguer», formé au moyen d'un [hiéroglyphe], *s*, factitif du verbe [hiéroglyphes], *ouared* «se fatiguer», «être fatigué» (à comparer Spiegelberg, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908 (t. XLV), p. 67-71). Il apparaît dans notre conte, p. **2** l. **2** [= PE. l. 20-21] comme infinitif ou substantif verbal : p. **2** l. **2** [= PE l. 20-21] : [hiéroglyphes], *seouared pou zed n-ek* «c'est [te] fatiguer, que de te dire [cela]». Cette phrase, bien expliquée par M. A. Gardiner dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908, p. 61, est employée dans le sens de : «il est inutile de te le dire», et sert pour adoucir le souhait exprimé avant cela dans les termes suivants : [hiéroglyphes], *àr-ek em kherit-ou àb-ek* «agis selon l'impulsion de ton cœur». Pour l'emploi de [hiéroglyphes], *pou*, entre deux infinitifs ou deux substantifs verbaux, voir *supra* p. 67, *s. v.* [hiéroglyphes], *pou*, note 1, et la phrase [hiéroglyphes], *betou pou zed-ef* «c'est une abomination, que de le dire», dans laquelle [hiéroglyphe], *pou*, sert à identifier un infinitif avec un substantif (voir *s. v.* [hiéroglyphes], n° 4, le passage emprunté à la stèle éthiopienne qui, dans la science, est connue sous le nom de «Stèle de l'Excommunication»).

[hiéroglyphes] **souten**, subst. masc. : «roi de la Haute-Égypte», puis, d'une manière générale, «roi», p. **1** l. **8** [= PE l. 16].

[hiéroglyphes] **seb-en-sezet**, subst. masc. : «sacrifice», «holocauste» (litt. : «ce qui est conduit, amené au feu»), p. **3** l. **6-7** [= PE l. 55-56] : [hiéroglyphes], *àr-n-à seb-en-sezet en neter-ou* «je fis un sacrifice aux dieux»; p. **7** l. **8** [= PE l. 144-145] : [hiéroglyphes], *sefet-à n-ek ka-ou em seb-en-sezet* «j'égorgerai pour toi des bœufs en sacrifice».

Le mot se rencontre ailleurs, par exemple Naville, *The Shrine of Saft el Henneh*, pl. I, M., col. 7-8, sous la forme de [hiéroglyphes]. Ici le déterminatif de la marche après le verbe [hiéroglyphes], *seb*, est plus conforme au sens du verbe, que [hiéroglyphe], employé dans notre manuscrit. Toutefois [hiéroglyphe] — déterminatif de tout ce qui est ou devient petit, de ce qui se gâte, etc. — peut s'expliquer par le fait que le verbe [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphes], *seb*, est, dans l'expression [hiéroglyphes], *seb-en-sezet*, pris spécialement dans le sens d'«amener pour être détruit, consumé par le feu». Le signe [hiéroglyphe], dans notre cas, est donc un déterminatif employé par anticipation (voir *supra s. v.* [hiéroglyphes], *ouhemit*). Dans un texte de la basse

époque (*Le calendrier d'Esneh*, col. 14, dans : Brugsch, *Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier égyptien*, pl. XII, 14 *e*), le mot *seb-en-sezet* «sacrifice», a la forme [hiéroglyphes].

L'expression [hiéroglyphes], *sebou-en-sezet*; avec la signification de «destruction par le feu», sans nuance de sacrifice, se rencontre à plusieurs reprises dans le papyrus de *Nsi-Min* (Budge, *The papyrus of Nesi-Amsu*, p. 144, col. XXVI, l. 15; p. 146, col. XXVI, l. 19; p. 151, col. XXVII, l. 9) et cette expression y est mise en parallèle avec l'expression synonyme : [hiéroglyphes], *seb-en-khet*.

Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲉⲃⲛ̄ⲥⲉⲧⲉ, ⲥⲉⲃⲛ̄ⲥⲉⲧⲉ, *holocauste* (voir Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1910 (t. XLVIII), p. 36 et 47).

[hiéroglyphes] **seba**, subst. masc. : «astre», «étoile», **p. 6 l. 12** [= PE l. 129] : [hiéroglyphes], *seba haou* «lorsqu'une étoile tomba (descendit)».

A en juger par un texte, malheureusement peu clair, de la Pyramide de *Pepi I^er^* (554-555), le mot [hiéroglyphes], *seb[a]*, qui s'y rencontre justement avec le verbe [hiéroglyphes], *ha* «descendre», «tomber», et qui n'est sans doute qu'un doublet de [hiéroglyphes], *seba*, pouvait, à côté du sens assez vague d'«astre», «étoile», prendre quelquefois un sens plus restreint et désigner un genre particulier d'étoile, car le mot se trouve dans ce texte en antithèse avec l'appellation de l'«astre du matin» ([hiéroglyphes]), «la planète Vénus», lorsque celle-ci se fait voir au matin. Mais est-ce d'une étoile fixe allant vers son déclin, d'une planète descendant vers l'horizon ou d'une étoile filante qu'il s'agit, voilà ce que pour le moment il est impossible de dire. Le texte en question (Pyram. de *Pepi I^er^*, l. 554 à 555) se lit : [hiéroglyphes] (555) [hiéroglyphes], *âr-t[ou] n-ek ouzou en Anepou khentâ hat-neter, haî-k em seb[a], em doua-neter, denden-ek âat Hor resou, denden-ek âat Hor mehti* «un ordre d'Anubis, qui est le dieu le plus en vue dans le temple, t'est adressé, pour que tu descendes ([hiéroglyphes], *haî-k*, veut dire très probablement : que tu descendes non pas une fois, mais *plus d'une fois*, *souvent*, ou même, peut-être : *à tour de rôle*) dans l'étoile *seba* et dans l'*étoile du matin*[1] (ou bien : pour que tu descendes périodiquement? comme l'étoile *seba* et

[1] Je doute fort qu'on doive traduire : «que tu descendes comme une étoile, sous forme de «l'astre du matin», car les deux derniers membres de phrase dans le texte cité nous obligent de voir dans [hiéroglyphes], *seb[a]* et dans [hiéroglyphes], *doua neter*, deux corps célestes différents, l'un ayant une relation quelconque à la *place méridionale*, et l'autre à la *place septentrionale* de Horus.



comme l'*étoile du matin*) et que tu terrifies (ou : pour que tu terrifies?) la place méridionale de Horus, et que tu terrifies (ou : pour que tu terrifies) la place septentrionale de Horus». Du reste, ce texte est un de ceux qui demanderaient un long commentaire pour pouvoir être bien compris.

A côté de la forme masculine [hiéroglyphes], *seba*, et [hiéroglyphes], *seb[a]* «étoile», nous rencontrons aussi dans les textes la forme féminine du même mot : [hiéroglyphes], *sebet* (Pyram. *Pepi II*, l. 961) : ceci rappelle les deux formes, tantôt masculine et tantôt féminine du mot signifiant en égyptien «mine, carrière» (voir *supra* p. 60, *s. v.* [hiéroglyphes], *bâ*; à comparer aussi plus bas le mot [hiéroglyphes], *qerset*).

Le mot s'est conservé avec adoucissement du son *b* en *ou*, dans le copte ⲥⲓⲟⲩ *T. M.*, ⲡ, *stella*.

[hiéroglyphes] **sebet-ou**, subst. fém. pluriel, provenant du verbe [hiéroglyphes], *seb* «conduire», «envoyer», «amener» et signifiant «toutes choses destinées à être transportées (surtout dans des navires)», «ballots», «colis», «marchandises» (cf. Chabas, *Mélanges*, III, 2, p. 68 et Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 21), **p. 8 l. 12** [= PE l. 162] : [hiéroglyphes] ....., *âhâ-n erdou-n-ef n-â sebet-ou em* ..... «alors il me donna des ballots de.....», etc.

[hiéroglyphes] **sebet**, verbe neutre : «rire» et, avec l'expression [hiéroglyphes], *em âb-ef* «dans son cœur» — : «sourire», **p. 7 l. 11** [= PE l. 149] : [hiéroglyphes], *âhâ-n sebet-n-ef âm-â, em nen zed-n-â em nef, em âb-ef* «alors il se mit à rire de moi à cause de ce que j'avais dit à tort (ou : «mal à propos»), dans son cœur», c'est-à-dire «il rit sous cape, il sourit de ce que je lui avais à tort dit». Ici les mots [hiéroglyphes], *em nef*, se rapportent au verbe [hiéroglyphes], *zed*, et [hiéroglyphes], *em âb-ef*, au verbe [hiéroglyphes], *sebet*.

Pour la postposition de l'expression [hiéroglyphes], *em âb-ef*, de notre phrase, il est bon de comparer la place qu'occupe [hiéroglyphes], *em khatou*, dans l'épithète suivante : [hiéroglyphes], *dou-f, dou n-ef hatou(-ou) âaou(-ou), âbou — hekennou(-ou), em khatou* «celui qui fait que dans les corps (les seins, les poitrines) [des hommes] les cœurs (*hatou*) lui accordent des adorations et les âmes (*âbou*) — des acclamations»[1].

[1] Voir la phrase [hiéroglyphes], *doua-ou souten Maât-en-Râ, ankh zet, em khennou en hatou-ten(ou), sensen-ou hem-ef em âbou-ten(ou)* «adorez le roi *Amenemha*, vivant éternellement, au fond de vos poitrines, tenez embrassé toujours Sa Majesté dans vos cœurs».

Il faut du reste remarquer que les expressions composées de la préposition, *em*, et d'un substantif (ou de, *àm*, et d'un suffixe) n'ont pas de place bien déterminée dans la phrase égyptienne. Si dans certains cas ces expressions se trouvent placées assez près du commencement de la phrase, au point même d'être quelquefois insérées entre les parties constituantes du principal verbe, comme par exemple dans : , *àou-k, em ses, khepert[à]*, p. 4 l. 2 [= PE l. 72-73] (voir *supra* p. 20, *s. v.*, *àou*), ou entre deux substantifs dont le premier régit le second au moyen de la particule du génitif, comme dans , *sekhem-en nebet àm-ef nou* (= *en*) *Mout em neshen-es* «la flamme de Mout dans sa fureur s'en empare» (cf. Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908 (t. XLV), p. 6[1]), dans d'autres cas les expressions avec, *em*, sont souvent rejetées bien loin vers la fin de la phrase et se trouvent alors séparées, par différents autres éléments de cette même phrase, des mots qu'elles doivent compléter ou expliquer. Ainsi, dans l'exemple suivant : , *masebi ànou, àn hem-ef en tef Amon kheft àou-f her set* (ou : *khaset?*) *Rete[n]nou khesi, em hez, noub, khesbed, mafek*, etc. «des cadeaux [consistant] en argent, en or, en lapis-lazuli, en malachite (?) furent amenés par Sa Majesté à son père Amon, lorsqu'il (c'est-à-dire le roi) fut arrivé du vil pays de *Retennou*» (Lepsius, *Denkmäler*, III, 127, *b*), nous voyons l'expression, *em hez, noub*, etc. «en or, en argent», etc., séparée par une multitude de mots de, *àn-ou* — seul mot auquel, sans nul doute, elle doit être rattachée (à comparer d'autres exemples analogues dans : Brugsch, *Recueil de Monuments*, t. I, pl. XLVII, *a*, *c* et *e*). Cette particularité des expressions composées avec la préposition, *em*, que nous retrouvons dans, *em nef*, et, *em àb-ef*, de notre manuscrit et dans, *em hat-ou*, , *em hez, noub*, et , *àm-ef*, des trois exemples qui viennent d'être cités, n'a pas toujours été suffisamment reconnue par les traducteurs de textes égyptiens, et maintenant que nous l'avons bien constatée, nous pouvons, plus correctement qu'il ne l'a été, traduire par exemple le passage suivant, dans lequel on parle d'un roi ayant ordonné : , *maà hetep-ou neter er àa ouar em khet neb nefer, ouab, nez(e)mit, ben(e)rit, àper em zebàou,*

[1] Pour un autre exemple voir aux lignes 36 et 105 de notre manuscrit et *supra s. v.*, *net, ent*.



*khaou, àn der à-sen(ou), em àmenit-ou ent rà neb, em haou her oun em bah* «que soient offerts abondamment des sacrifices consistant en toutes sortes de choses bonnes et pures, de [produits] agréables, de douceurs, ainsi que d'un (litt. : munies d'un) grand nombre de dizaines de mille et de milliers d'offrandes journalières, [tout cela] en plus de ce qu'il y avait auparavant» (cf. Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908, t. XLV, p. 3). Ici, les mots, etc., *em khet neb*, etc., complètent l'expression, *hetep-ou neter*, quoique entre eux et cette expression se trouve intercalé l'adverbe, *er àa ouar*, et plus loin les mots, *em àmenit-ou*, expliquent l'expression, *zebàou khaou* «les dizaines de mille et des milliers[1]», qui les précède et qui en est séparée par l'expression incidente, *àn der à-sen(ou)* «innombrables», litt. : «à la quantité desquelles il n'y a pas de limite». Aussi la traduction de M. Erman (*l. l.*) : «........ versehen mit zehntausenden und tausenden (de quoi?) ohne Grenze, als ein ständiges tägliches Opfer», etc., me paraît devoir être rectifiée dans le sens que je viens d'indiquer. Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲱⲃⲉ *T.*, *ridere*, ⲥⲱⲃⲉ *T.* ⲡⲉ, ⲥⲱⲃⲓ *M.* ⲡⲓ *risus*.

, **sep**, mot ayant dans notre texte les deux valeurs suivantes :

1° Celle du verbe neutre : «rester», «rester en plus», «subsister», p. 2 l. 10 [= PE l. 38] et p. 5 l. 9 [= PE l. 107] : , *àn sep ouà àm* «il n'en resta pas un seul». La même phrase exactement se rencontre à la ligne 7 de la stèle de Thoutmes Ier à Tombos (voir Lepsius, *Denkmäler*, t. III, 5 *a*). Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲉⲉⲡⲉ *T.* ⲡ, ⲥⲉⲡⲓ *M.* ⲡ, ⲥⲏⲏⲡⲓ, ⲥⲏⲏⲡⲉ *B.* ⲡⲓ, ⲡ, *reliquum*.

2° Celle d'un substantif masculin : «fois», formant avec la négation, *àn*, la locution adverbiale : , *àn-sep* «jamais..... plus», p. 8 l. 4 [= PE l. 153-154] : , *àn-sep ma-k àa pen* «jamais tu ne reverras plus cette île».

L'expression, *sep sen* «deux fois!», «bis», servant à indiquer que la phrase qui la précède doit être prononcée deux fois, se rencontre : p. 3 l. 13 [= PE

[1] Pour un nom de nombre, comme, *kha* «mille» ou, *khaou* «des milliers», suivi de, *em*, et d'un substantif, voir par exemple Pyramide de *Tetà*, l. 388-389, Pyramide *Pepi Ier*, l. 83, 592, les formules d'offrandes, fréquentes sur les stèles, etc., etc.

l. 69] et p. 4 l. 8 [= PE l. 83] : , *nemâ ân tou, sep sen?* «qui est celui qui t'a amené, qui est celui qui t'a amené?», p. 5 l. 11 [= PE l. 111] : , *em sened, sep sen!* «ne crains pas, ne crains pas!» (Le manuscrit insère ici à tort un , *em,* avant , *sep-sen,* car jusqu'à présent la formule , *em sep sen,* au lieu du simple , *sep-sen,* ne s'est jamais rencontrée. Pour un exemple de l'emploi de , *sep-sen,* après une défense, à comparer : , *em houa, sep sen,* ou : *em houa, em houa,* «ne pourris pas, ne pourris pas!», chez Lacau, *Textes religieux*, § XXVI, dans le *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 158); p. 8 l. 8 [= PE l. 158] : , *seneb-t[â], sep sen, nezes, er per-ek* «retourne, retourne, petit, vers ta demeure!»

Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲟⲡ *T. M.*, ⲥⲁⲡ *B.*, *vices, vicis.*

**seper,** verbe neutre : «arriver à.....», «s'approcher de.....», «atteindre», p. 9 l. 5-6 [= PE l. 167] : , *mâk tou er seper er khennou* «voilà tu arriveras dans la patrie»; p. 9 l. 11 [= PE l. 173] : , *seper-en-n(ou) er khennou* «nous nous approchâmes de la résidence». (Il est très probable que cette phrase doive être étroitement liée à la précédente, qui commence par les mots , *nâ-t-pou-âr-en-n(ou),* etc. «lorsque nous arrivâmes.....», etc., et que les deux phrases ensemble signifient : «lorsque nous arrivâmes à la résidence du pharaon et que nous eûmes atteint la patrie.....». La proposition principale commencerait dans ce cas par : ....., *âhâ-n[-â] âq-kouâ* «alors j'entrai.....», etc., cf. p. 10 l. 1 [= PE l. 174]).

**sefet,** verbe transitif : «égorger», «immoler». Il apparaît dans notre texte :

1° Avec un sens actif : p. 7 l. 8 [= PE l. 144-145] : , *sefet-â n-ek ka-ou* «j'immolerai des bœufs pour toi».

2° Avec un sens passif : p. 10 l. 8 [= PE l. 185-186] : , *en sefet-ef doua* «quand il est égorgé au matin» (voir *supra* : , *n, en,* n° 7 : avec l'infinitif. Pour le verbe , *sefet,* employé avec un sens passif, à comparer : Goléníscheff, *Excursion au Ouadi-Hammamât* (en russe), pl. XI, col. 20 (inscription de l'époque de *Mentouḥotep Ier*) et Sethe, *Das ägyptische Verbum*, t. II, § 464 et 477).



**semâ-t,** infinitif du verbe transitif , *semâ* «annoncer», «faire rapport», p. 8 l. 8 [= PE l. 157] : , *er semâ-t set* «pour annoncer cela».

**sen,** verbe transitif : «traverser», «parcourir», «passer», «dépasser», «excéder». Il est employé dans notre manuscrit :

1° Dans la forme verbale : , p. 1 l. 5 [= PE l. 9-10] : , *sen-en-n(ou) sen-mout* «nous avons parcouru le pays de Senmout»[1].

2° Dans la forme verbale : *sujet* + , p. 6 l. 7 [= PE l. 124] : , *sezed dep-et-n-ef sen khet-ou mer* «lorsque celui qui raconte ce qu'il a éprouvé a [déjà] passé les choses désagréables». Cette phrase est caractérisée comme circonstancielle par le fait que le sujet, , *sezed dep-et-n-ef* «celui qui raconte ce qu'il a éprouvé», précède le verbe , *sen* (voir *supra s. v.* *-oui*).

Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲓⲛⲉ *T.*, ⲥⲓⲛⲓ *M. B.*, ⲥⲉⲛ *M.*, *prætergredi, præterire, pertransire.*

**sen,** verbe transitif : «flairer», «sentir» et, par suite : «embrasser», «couvrir de baisers», p. 6 l. 15 [= PE l. 133-134] : , *sen-ek hemit-ek* «tu embrasseras ta femme».

**sen(ou),** suffixe de la troisième personne du pluriel. Il se rencontre dans notre texte :

1° A la suite d'un substantif — dans le sens d'un pronom passif, p. 2 l. 7 [= PE l. 30] et p. 5 l. 3 [= PE l. 96] : , *âb-sen(ou)* «leur cœur»; p. 5 l. 6

[1] Avec un terme géographique, le verbe *sen* se rencontre encore dans les exemples suivants : 1° , *sen-â Kash em khentît* «je parcourus le pays de *Kash* en remontant le Nil» (inscription d'*Âmén* dans Lepsius, *Denkmäler*, I, 122, et Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. VIII, l. 8-9); 2° (peut-être à corriger en ) , *senou-sen(ou) douou(-ou) âshou ouaouaîou mesennou(-ou), peḥ-sen(ou) tashou ḥem-ef* «ils (*sc.* les envoyés du prince de *Khéta*) traversèrent de nombreuses montagnes, étendues et difficiles, et ils atteignirent les bornes-frontières de Sa Majesté» (texte d'Abousimbel publié par Bouriant dans le *Recueil de travaux*, t. XVIII, p. 165, l. 34).

[= PE l. 101] et p. 6 l. 13 [= PE l. 131] : , *em ḥer-âb-sen(ou)* «en leur milieu» = «parmi eux»; p. 6 l. 9 [= PE l. 127] : , *em qab-sen(ou)* «en leur repli(s)» = «parmi eux».

2° A la suite d'une préposition simple, p. 6 l. 5 [= PE l. 122] : , *ḥenâ-sen(ou)* «avec eux»; p. 6 l. 14 [= PE l. 131] : , *en-sen(ou)* «à cause d'eux».

3° Comme sujet dans la forme verbale , p. 2 l. 5-6 [= PE l. 28-29] et p. 5 l. 2 et l. 2-3 [= PE l. 95] : , *ma-sen(ou)* «ils avaient vu» (et par rapport à un substantif précédent, au pluriel : «qui avaient vu»); p. 2 l. 7 [= PE l. 31] et p. 5 l. 3 [= PE l. 97] : , *ser-sen(ou)* «ils prédisaient», «ils devinaient».

forme raccourcie du mot , *seneb*, subst. masc. : «santé», «force». Cette forme se rencontre p. 10 l. 10 [= PE l. 189] dans la formule , *ânkh! ouza! seneb!* «vie! santé! force!» (Pour l'emploi de cette formule, voir *supra s. v.* , *ânkh*, 2°.)

**seneb-t[â],** très probablement forme précative du verbe , *seneb*, dans lequel le déterminatif , qu'il a ailleurs, est omis[1] et qui signifie comme verbe neutre : «aller en arrière», «revenir», «s'en retourner», p. 8 l. 8 [= PE l. 158] : , *seneb-t[â], sep sen, er per-ek* «retourne, retourne vers ta demeure!» C'est par cette phrase que le roi serpent fait ses adieux au naufragé avant de le laisser partir.

Le verbe , *seneb*, très rare dans les textes, se rencontre à plusieurs reprises dans un manuscrit magique, contenant des exorcismes contre Apopis, l'ennemi du dieu solaire (Budge, *Papyrus of Nesi-Amsu*, recte *Nsi-Min*, p. 179, 177, 176 et 124, 142, 197, 118), et sa signification ressort non seulement de son déterminatif , mais aussi de l'emploi simultané de ce verbe : premièrement avec d'autres verbes, tels que , *ḥem* «aller en arrière», , *khet* «rebrousser chemin», et ensuite avec l'expression , *ḥa-k* «en arrière!»

---

[1] A part le mot , *seneb*, notre texte admet encore dans quelques autres mots une omission du déterminatif : ainsi nous aurions le droit de nous attendre au signe après , *âb*, des lignes 56-57 et après , *sezed*, de la ligne 21 (contre , des lignes 125 et 139), et aussi au signe après , *peḥ*, de la ligne 113 (contre de la ligne 135).



Comme dans ce manuscrit magique le verbe se trouve partout employé par rapport à Apopis, l'être abhorré par-dessus tout, le déterminatif du verbe , *seneb*, cède quelquefois la place au déterminatifs et [1], qui tous deux sont des déterminatifs éveillant l'idée de «mal», et qui ne doivent être considérés que comme accidentels, le vrai déterminatif du verbe étant . Le même mot, sous la forme , *seneb*, se rencontre encore au *Livre des morts*, chap. XXXIX, 1, à la suite de l'expression , *ḥa-k*, et il ne doit pas être confondu, comme voudrait le faire Le Page Renouf (*The book of the dead*, p. 93), avec , *seben*, — verbe qui, dans les textes des Pyramides, apparaît avec les deux significations suivantes : 1° «se rouler» et 2° «châtrer» ou «être châtré».

La forme précative qu'a , *seneb-t[â]*, dans notre manuscrit, n'est rien autre que le participe à flexions de la deuxième personne du singulier, employé ici, comme du reste aussi ailleurs, pour exprimer un ordre ou un désir énoncé d'une façon plus au moins polie, et en tout cas privée de cette rudesse qu'ont les impératifs ordinaires de la forme , , , , . Comme sens, cette forme précative du verbe égyptien (rappelant beaucoup l'imparfait arabe employé à côté de l'impératif pour exprimer un désir, une prière, un ordre, voir Spitta Bey, *Grammatik des arabischen Vulgärdialectes von Aegypten*, p. 343, § 162 *d*), pourrait être rapprochée de la forme , qui, elle aussi, s'emploie quelquefois avec un sens impératif moins fort que celui des formes susmentionnées (voir *supra s. v.* , *rekh*, 5°). Le , *t*, final dans , est le même que nous trouvons, p. 4 l. 2 [= PE l. 73], dans le verbe , *kheper-t[â]* et qui, dans les textes hiéroglyphiques du Nouvel Empire, apparaît le plus souvent dans la forme ou , *tâ*, et dans les inscriptions de la Basse Époque, dans la forme , *tou*, ou , *out*. Pour illustrer l'emploi du participe à flexions remplaçant un vrai impératif, il suffit d'indiquer les quelques exemples suivants : 1°

---

[1] Vu que d'après la reproduction du papyrus de *Nsi-Min* (Budge, *Facsimiles of Egyptian hieratic papyri in the British Museum*, t. I), les signes et sont tous deux exprimés dans ce manuscrit par un seul et même signe hiératique (voir, par exemple, col. XIX, 14 : , col. XX, 22 : , col. X, 14 : , col. XI, 8 et col. XXI, 15 : , col. XXI, 1 : ), nous devons transcrire le mot en question, là où il est accompagné du signe hiératique du poisson, non pas comme le fait M. Budge par ou , mais bien par ou , conformément à l'aspect qu'a ce mot au *Livre des Morts*, chap. XXXIX, 1.

défectueuse du verbe, *ouza* «aller, se rendre, arriver», à la suite duquel la préposition, *er,* serait bien à sa place.

Dans tous les cas, à mon avis, ce n'est que quelque verbe de mouvement, tel que par exemple [], *seneb* «retourner» dans un cas et corrigé en, *ouza* «se rendre, arriver» dans l'autre, qui peuvent donner des explications satisfaisantes des deux phrases dans lesquelles nous venons de les rencontrer.

Je ne veux pas toutefois passer sous silence que dans un *graffito* de *Hat-noub* nous rencontrons le mot, *seneb,* employé, apparemment avec le sens «bien portant», «sain (et sauf)», par rapport à un homme revenant après un voyage vers sa maison :, [*ȧr*] *gert seqed neb fa-t-f*[*i*] *ȧ-f en tout pen : ȧou-f er peḥ per-ef seneb, ȧr-n-ef t-t-n-ef er-es* «d'ailleurs, si quelque voyageur lève sa main vers cette image (pour la saluer), il atteindra sa maison *bien portant,* ayant achevé ce pour quoi il était venu» (cf. Griffith et Newberry, *El Bersheh*, II, pl. XXIII, *graffito*, XII = Blackden et Frazer, *Collection of Hieratic Graffiti from the alabaster Quarry of Hat-nub*, n° XII, col. 14 à 15. Le suffixe, *f,* dans, *ȧr-n-ef,* manque dans la publication de Blackden et Frazer, mais il a été inséré entre parenthèses dans la transcription de M. Griffith. Comme j'ai pu m'en convaincre d'après la copie de ce *graffito*, que M. Möller a eu l'obligeance de me montrer à Berlin, le suffixe, *f,* est parfaitement visible dans l'original).

**Senmout,** nom du pays environnant l'île de Bigueh — l'ancienne Σῆνις, le commencement de la vraie Égypte du côté sud, **p. 1 l. 5** [= PE l. 10].

**sennou,** au pluriel **sennou(-ou),** subst. masc. : «second», «proche», «voisin», «compagnon», «familier», «frère», **p. 1 l. 3** [= PE l. 6 : ....., ..... *se neb her ḥepet sennou-f* «..... chacun (étant) à embrasser son voisin» (au *Pap. n° 3 de Berlin*, le suffixe pronominal de la troisième personne du masculin et du singulier a, après le mot, *sennou*[1], la forme, *fi,* comme

[1] Il est à remarquer qu'à la ligne 47 du *Papyrus de Berlin n° 1* (*Mémoires de Sinouhit*), c'est bien le même mot, que nous rencontrons dans l'expression, transcrite à tort dans la *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 7, l. 8, et, par M. Gardiner dans sa publication : *Die Erzählung des Sinuhe* (= 2me vol. des *Literarische Texte des Mittleren Reiches* d'Erman).



après un mot au duel, cf. l. 106 et 113, Erman, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 60); **p. 2 l. 12** [= PE l. 42] :, *ȧb-ȧ em sennou-ȧ* «mon cœur [étant] en qualité de mon compagnon»; **p. 5 l. 5** [= PE l. 100] :, *nekht ȧ-f er sennou-f* «son bras était plus fort que [celui] de son compagnon».

**P. 6 l. 8** [= PE l. 126] :, *oun-ȧ ȧm-ef ḥenȧ sennou(-ou)-ȧ* «j'y suis avec mes frères (mes familiers)»; **p. 6 l. 10** [= PE l. 128] :, *mesou(-ou)-ȧ ḥenȧ sennou(-ou)-ȧ* «mes enfants avec (= «et») mes familiers»; **p. 7 l. 1** [= PE l. 135-136] :, *oun-ek ȧm-ef em-qab en sennou(-ou)-k* «tu seras là au milieu de tes familiers».

Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲟⲛ *T. M.*, ϲⲁⲛ *B.* ⲡ, *frater.*

**senter,** subst. masc. : «encens», **p. 7 l. 5** [= PE l. 141] :, *senter en ges-ou-per-ou, seḥetpou neter neb ȧm-ef* «l'encens des temples, au moyen duquel tout dieu est apaisé (= «honoré»)»; **p. 8 l. 2** [= PE l. 150] et **p. 9 l. 2** [= PE l. 164] :, *senter neter* «encens sacré», litt. : «encens de dieu».

L'emploi simultané de et dans notre manuscrit, me fait douter que doive se lire simplement *senter,* comme le voudraient Brugsch (*Dictionnaire hiérogl.*, t. VII, p. 1070) et M. Erman (*Aegyptische Grammatik*, 3e édit., p. 54, § 87), qui tous deux voient dans un déterminatif, déplacé *honoris causâ*, de la partie du mot. Les variantes du mot en question (voir Brugsch, *Dictionnaire hiérogl.*, t. IV, p. 1258, t. VII, p. 1070 et Levi, *Vocabolario geroglifico*, t. VIII (suppl. II, p. 171), dans lesquelles se rencontre après le initial, ne prouvent rien dans la question, car seul, ou avec ses compléments phonétiques et, pouvait très bien, comme tout autre signe syllabique, être employé pour désigner un certain complexe de lettres, dans notre cas : *neter, n(e)ter,* mais rien ne prouve que, dans, ne soit pas un mot indépendant de, et que par exemple, comme, de l'expression, ne signifie simplement «encens» *sans* l'expression «de dieu» = «sacré», qui peut *ad libitum* s'ajouter ou non. Certes l'assonance de la deuxième partie du mot, ainsi que le sens même de ce mot, ont beaucoup pu influencer le choix du mot, *neter,* pour qualifier plus particulièrement le mot, *senter,* mais de là à dire que n'est qu'un seul mot, il y a loin.

Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲟⲛⲧⲉ *T.* ⲡ, ϲⲟⲛϯ *M.* ⲡⲓ, *resina, thus.*

**sened,** verbe neutre : «avoir peur», «craindre», p. 5 l. 11 [= PE l. 111] , *em sened!* «ne crains pas!».
Le mot s'est conservé en copte dans ϲⲛⲁⲧ *T., revereri, timere.*

**senezem,** verbe neutre : «s'asseoir», «se reposer», «s'établir», «séjourner», p. 4 l. 5 [= PE l. 77-78] : , *est-ef ent senezem* «son lieu de repos» et, par rapport à une bête : «son repaire», «son gîte».

**ser,** verbe transitif : «prédire», «présager», «deviner à l'avance».
Il apparaît dans notre texte :

1° Dans la forme verbale : , p. 2 l. 7 [= PE l. 30-31] et p. 5 l. 3 [= PE l. 97-98] : (var. ) , *ser-sen(-ou) za ȧn ṫ-t-ef, neshni ȧn kheper-t-ef* «ils devinaient (*sc.* «ils savaient prédire») le vent lorsqu'il n'était pas (encore) venu et la houle lorsqu'elle ne s'était pas (encore) produite» (voir *supra, s. v.* , *ṫ*). La phrase rappelle beaucoup l'épithète suivante : , *ser ȧn-ṫ-t, ma ȧn-kheper-t* «celui qui devine ce qui n'est pas [encore] venu, celui qui voit ce qui ne s'est pas [encore] produit» (Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 3ᵉ série, pl. XXV).

2° Dans la forme relative du passé : , p. 8 l. 5 [= PE l. 155] : , *mȧ ser-t-n-ef khent* «conformément à ce qu'il avait prédit d'avance».

**seḥetpou,** forme passive (et en même temps relative) du verbe transitif , *seḥetep*, qui est un causatif du verbe neutre , *ḥetep* «être en repos», «être apaisé», «être content», «être favorable». Le verbe , *seḥetep*, signifie : «tranquilliser», «apaiser», «rendre propice», «honorer», p. 7 l. 5-6 [= PE l. 141-142] : , *senter en ges-ou-per-ou, seḥetpou neter neb ȧm-ef* «l'encens des temples (c'est-à-dire «l'encens employé dans les temples»), au moyen duquel tout dieu est apaisé».
L'expression , *seḥetep em senter-neter* «l'apaisement au moyen de l'encens sacré», s'emploie ailleurs dans les textes tout simplement pour dire : «l'encensement» ou : «la cérémonie de l'encensement». Ainsi le défunt *Amounezeḥ* est censé prononcer les paroles suivantes :



, *ṫi-n-ȧ kher-ek, neb-ȧ Rȧ : doua[-ȧ] tou, seouash-ȧ baou-k, ḥes-n-ek seḥetep em senter-neter er tep-ȧ en baka khaou* «me voilà auprès de toi mon maître, Râ : je t'adore et je glorifie ta puissance (litt. : tes esprits), [car] tu as ordonné [d'accomplir] la cérémonie de l'encensement tout juste avant le matin et [avant] le soir». (Virey, *Mémoires de la Mission française au Caire*, t. V, p. 358-359 = Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 1ʳᵉ série, p. 131 = K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. IV, p. 943.)

**sekha,** comme verbe neutre : «se souvenir», «se rappeler», comme verbe transitif : «mentionner», p. 6 l. 10 [= PE l. 128-129] : , *ȧn sekha-ȧ n-ek sit, ketet* «je ne te mentionne pas un fille, une petite (c'est-à-dire «une jeune fille»).

**sekhou,** forme raccourcie du substantif masculin *ousekhou* «largeur» (en opposition avec , *aou* «longueur»), p. 2 l. 4-5 [= PE l. 26-27] et p. 5 l. 1 [= PE l. 92-93].
Cette forme raccourcie du mot se rencontre aussi ailleurs dans les textes, par exemple Lepsius, *Denkmäler*, II, 7 *b*; Golénischeff, *Résultats épigraphiques d'une excursion au Wadi Hammamât* (texte russe), pl. II, nº 4, l. 6; Lacau, *Textes religieux*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXX, p. 192 (§ XLI, l. 210) et t. XXXI, p. 170 (§ LXXXI, l. 172).

**sekheper,** verbe transitif : «faire être», «produire». C'est une forme factitive en , *s*, de , *kheper* «devenir». Le verbe , *sekheper*, se rencontre dans la forme , p. 3 l. 6 [= PE l. 55] : , *sekheper-n-ȧ khet* «je produisis du feu».

**sekherou,** participe à flexions, avec sens passif, de la troisième personne du pluriel du verbe transitif , *sekher* (ordinairement écrit ou ) : «couvrir d'une couche de quelque chose» (par exemple d'or, d'argent, d'électrum, ou d'incrustations en pierre), «plaquer», «crépir» (pour cette dernière signification voir la grande inscription de , *Ȧnnȧ*, l. 12, dans le *Recueil de travaux*, t. XII, p. 107 et chez M. Breasted, dans les

*Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXII, p. 91-92), «enduire» (voir *Pap. Ebers*, p. 98, l. 7), **p. 3 l. 11** [= PE l. 64] : , *ḥâ-ou-f sekherou em noub* «son corps étant recouvert (plaqué) d'or». Le parallélisme de ce passage avec la phrase, qui le suit, indique clairement que le mot *sekherou* se rapporte non seulement au mot , *ḥâ-ou*, mais aussi au mot , *ân* ou *ân[-oui]*, auprès duquel il est sous-entendu :

*ḥâ-ou-f sekherou em noub*

*ân[oui]-fi [sekheroui] em khesbed* «ses membres étant recouverts (plaqués) d'or et sa langue (fourchue) — de lapis-lazuli». A comparer le passage suivant des *Mémoires de Sinouhît* (l. 307-309; *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 25 l. 6) :

*àou* { *tout-à sekher em noub* / *shendit-ef [sekher-tâ] em zâm* }

«et fut : ma statue recouverte (plaquée) d'or, (et) son pagne — d'électrum».

**ses**, substantif masculin signifiant selon le déterminatif et d'après le contexte dans lequel il se trouve, **p. 4 l. 2** [= PE l. 72] : «flamme» ou «feu». La correction de , *ses*, en , *sesefi* («quelque chose de brûlé, de consumé par le feu»), que propose M. Erman dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906 (t. XLIII), p. 11, est absolument inadmissible, puisque le mot se rencontre dans d'autres textes, par exemple Brugsch, *Dictionnaire*, t. IV, p. 1209 et 1306 : , *ses* (*Recueil*, III, 99-18), , *ses* (Edfou), et Naville, *The shrine of Saft el Henneh*, pl. I, M, col. 7 : , à corriger en , *ses*. Dans le sens du verbe transitif «brûler», , *ses*, se lit chez Budge, *Papyrus of Nesi-Amsu* (*recte* : *Nsi-Min*), p. 156, l. 22 et encore *ibid.*, p. 158 = Budge, *Facsimiles of Egyptian hieratic papyri*, pl. XIII, col. XXVII, l. 22 et pl. XIV, col. XXVIII, l. 3 et 7, et texte p. 23. Du reste déjà Chabas, dans ses *Maxime du scribe Ani*, t. I, p. 151, avait signalé le même mot dans sa forme .

**sesa**, verbe transitif : «rassasier», formé par un , *s*, factitif de , *sa* «être rassasié», **p. 3 l. 5** [= PE l. 52-53] : , *âḥâ-n sesa-n[-â] ouâ* «alors je me rassasiai». Le verbe est ici dans la forme , seulement le suffixe de la première personne, formant sujet, est omis, car il est suffisamment marqué par le suffixe régime , *ouâ*. La



forme régulière du verbe aurait du être , *sesa-n-â* (voir *supra s. v.* , *erdou*, n° 4).

Le mot , *sa*, s'est conservé en copte dans ⲥⲉⲓ *T.*, ⲥⲓ *T. M.*, *saturari, satiari, saturum esse*, ⲥⲏⲩ *T.*, *satiare se*.

**sesh**, mot employé dans notre texte avec les deux significations suivantes : 1° celle d'un verbe transitif : «écrire», 2° celle d'un substantif : «écrit», «écriture», «livre», **p. 10 l. 9** [= PE l. 187-188] : ..... N. N., ..... *mâ kemît em sesh [às, em] sesh sesh àqer en zebâou-f* N. N. «conformément à ce qui se trouve dans un [ancien] livre [parmi] ce qu'a écrit le scribe aux doigts habiles N. N.» (Pour la restitution des signes , *às em*, emportés dans l'original par une cassure, voir *supra* p. 10 l. 9 et la note 3).

**sesh**, subst. masc. : «scribe», «écrivain», «homme lettré», «savant», **p. 10 l. 9** [= PE l. 188] (voir le mot précédent).

**sesha**, subst. masc. : «le sort(?)», «la destinée(?)», **p. 6 l. 11** [= PE l. 128-129] : , *ân sekha-â n-ek sit ketet, ân-t[ou] n-â em sesha* «je ne te mentionne pas un fille, une petite, qui me fut amenée par le sort(?)» (c'est-à-dire peut-être : «par hasard(?)» ou «accidentellement(?)». Le passage assez difficile du Papyrus Prisse (p. XIII, l. 7), où nous retrouvons l'expression , *em seshaou(-ou)*, très ressemblante à , *em sesha*, de notre texte, ne nous aide malheureusement pas à déterminer le vrai sens de celle-ci. Sur la stèle n° 1164 du Musée Britannique (*Hieroglyphic texts from Egyptian stelae*, etc. *in the British Museum*, t. I, pl. LV, l. 1 — stèle d'*Àntef*), le mot , *sesha*, se retrouve dans une épithète : , *sesha fenkhou*, dont le sens m'échappe.

**sesha**, verbe neutre : «être renseigné», «être instruit», ensuite «savoir», «comprendre», «reconnaître» (avec , *em*, devant le régime), **p. 7 l. 3-4** [= PE l. 139] : , *dou-â sesha-f em âa-k* «je ferai qu'il soit instruit de ta grandeur» c'est-à-dire «je lui ferai connaître ta grandeur». (Le verbe , *sesha*, est ici dans la forme , exprimant le subjonctif après , *dou* «donner», «laisser....», «faire.....»)

**seshep** (ou plutôt à lire *sshep*[1], car le son initial *s* semble presque se confondre avec le son *sh*, à en juger par les dérivés coptes des mots commençant par ), verbe transitif : «prendre», «recevoir». Il apparaît avec un sens passif, p. **1** l. **2** [= PE l. 3] dans : , *sshep kherpou* «le maillet a été pris».

Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲱⲡ *T. M. B., accepire, sumere, recipere.*

**seshpet(-ou)** (ou plutôt à lire *sshepet(-ou)*, cf. l'article précédent), — nom collectif, désignant une espèce de fruit ou de légume, p. **3** l. **3** [= PE l. 50]. Le mot paraît s'être conservé en copte dans ϣⲟⲟⲃⲉ *T.* ⲛⲉ, qui, selon Peyron signifie : القثوس, الفقوس, *φακούσιον, κίτρο, σικίδια, Melo, Cucumis*, melon, concombre. Selon Loret, *La flore pharaonique*, p. 33, n° 84, le copte ϣⲟⲟⲃⲉ désigne spécialement le *cucumis sativus*, le concombre ordinaire. Mais comme le mot , *rem*, qui dans l'ancien égyptien signifie en général «poisson» et en copte, sous la forme ⲣⲁⲙⲓ *M.*, a pris un sens spécial en désignant seulement une espèce de poisson, le بلطي des Arabes (*Tilapia Nilotica*), — le mot , *seshpet(-ou)* ou *sshepet(-ou)*, a bien pu aux temps pharaoniques avoir aussi une signification moins restreinte que celle que M. Loret assigne au copte ϣⲟⲟⲃⲉ. Le mot «cucurbitacées» me semble le mieux répondre au terme , *seshpet(-ou)* ou *sshepet(-ou)*, de notre manuscrit. Ce mot est ici envisagé comme étant au singulier et du genre féminin, car le suffixe féminin , *s*, de l'expression , *mâ âr-t[ou]-s*, p. **3** l. **4** [= PE l. 50] se rapporte à ce mot (voir *supra s. v.* , *mâ*).

**seqed**, au pluriel **seqedou(-ou)**, subst. masc. : «matelot», p. **2** l. **5** [= PE l. 27] et p. **5** l. **1-2** [= PE l. 93] : , *seqed 150* «150 matelots»; p. **6** l. **4-5** [= PE l. 121] : , *seqedou-ou* «des matelots».

Le déterminatif du mot, transcrit par [2], est, autant qu'on peut le reconnaître d'après le tracé assez sommaire du signe hiératique, une figure humaine, assise ou debout, tenant quelque chose des deux mains tendues en avant. C'est, sans doute, le même signe qui se rencontre dans le mot , dans

[1] C'est par erreur que l'ancienne lecture *shep* du mot a été introduite dans la première partie de ce glossaire.

[2] Cf. Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. XLIII (1906), p. 6.



Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 24 (= Mariette, *Mastabas*, p. 180), dans Lepsius, *Denkmäler*, II, 76, *c* = K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. I, p. 66, et dans Quibell, *Excavations at Saqqara* (III), 1907-1908, p. 82 (l. 7) et 86 (l. 17), ainsi que *ibid.*, pl. LXI, n° 3, col. 7, et n° 5, col. 5 et 17 (voir aussi Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906 (t. XLIII), p. 7). Le signe se rapproche ailleurs beaucoup de celui qui, dans le Papyrus de Berlin n° 3, est employé comme déterminatif du mot *qedou(-ou)* «constructeurs» (à comparer Gardiner, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908 (t. XLV), p. 61), mais ce dernier doit très probablement avoir pour prototype un autre signe hiéroglyphique que .

**set**, pronom personnel absolu désignant :

1° La troisième personne du féminin et du singulier : «elle», ou, avec le sens neutre : «cela», «ceci».

*a.* Comme sujet : p. **3** l. **4** [= PE l. 51-52] et p. **6** l. **2** [= PE l. 115] : , *ân entet an set em khennou-f* «il n'y avait pas quelque chose, elle n'était pas en son intérieur», «il n'y avait rien qui ne fût dans son intérieur», c'est-à-dire «rien n'y manquait»; p. **6** l. **16** [= PE l. 134] : , *nefer set er khet-ou nebet* «ceci est bon plus que toute chose».

*b.* Comme régime : p. **4** l. **3** [= PE l. 73-75] : ..... , ..... *âou medou-k n-â ân ouâ ḥer sedem-â set* «..... [ou bien] tu me diras ce que je n'ai [jamais] entendu» («[ce que] ne suis pas moi, ou : n'étais pas moi, sur le fait de mon entendre, ou : de mon avoir entendu, cela»); p. **1** l. **10** [= PE l. 86-87] : , *âḥâ-n ousheb-n-â n-ef set* «alors je lui répondis ceci»; p. **8** l. **8** [= PE l. 157] : , *âḥâ-n[-â] shem-kouâ er semât set* «alors je m'en allai pour annoncer cela»; p. **8** l. **8** [= PE l. 157] : , *kem-n-â sou rekh set* «je le trouvai sachant cela».

2° La troisième personne du pluriel, comme régime, p. **6** l. **14** [= PE l. 131-132] : , *kem-n-â set* «je les trouvai».

**sit**, subst. fém. : «fille» (par rapport aux parents), p. **6** l. **11** [= PE l. 128-129] : , *ân sekha-â n-ek sit, ketet* «je ne te mentionne pas une fille, une petite».

**set (eset, est),** subst. fém. : «siège», «place», «endroit», «lieu», p. **4** l. **5** [= PE l. 77-78] : , *set-ef ent senezem* «son lieu de repos», «son repaire» (par rapport à une bête); p. **8** l. **4** [= PE l. 153] : , *set ten* «cette place», «cet endroit».

, **setep, setepou,** subst. masc. : «l'élite», p. **2** l. **5** [= PE l. 28] : , *em setep en Kemit*, et p. **5** l. **2** [= PE l. 94] : , *em setepou en Kemit* «de l'élite de l'Égypte». (A comparer l'inscription d'*Amenî* à Beni-Hassan, Newberry, *Beni-Hassan*, t. I, pl. VIII, l. 12, côté droit de la planche, où se rencontre l'expression suivante : , *em sepetou neb en mashâ-ou-â* «de toute l'élite de mes troupes».)
La racine verbale , , *setep* «élire», «choisir», s'est conservée en copte dans ⲥⲱⲧⲡ, ⲥⲉⲧⲡ *T. M.*, *eligere, anteponere* et, par inversion de la deuxième et de la troisième radicale ⲥⲁⲡⲧ, ⲥⲱⲡⲧ *B.*, *eligere, meliorem esse*.

**sedou(-ou),** subst. masc. plur. : «queue», p. **9** l. **1** [= PE l. 163-164] : , *sedou(-ou) nou mâmâ* «queues de l'animal *mâmâ*» (peut-être : «de giraffes»; voir *supra s. v.* , *mâmâ*).
Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲁⲧ *T. M.* ⲡ, ⲥⲏⲧ *M.* ⲡⲓ, *cauda*.

**sedem,** verbe transitif et neutre : «entendre», «écouter». Il se rencontre dans le texte de notre conte :

1° Comme infinitif, employé dans le sens d'un nom verbal, p. **4** l. **3** [= PE l. 74] : , *ân ouâ ḥer sedem-â set* «[ce que] je ne suis pas moi (ou : «je n'étais pas moi») sur le fait de mon entendre (ou : «de mon avoir entendu») cela», c'est-à-dire «ce que je n'ai [jamais] entendu»; p. **10** l. **6** [= PE l. 182] : , *mak nefer sedem en re[me]t-ou* «car c'est bon d'écouter les gens» (voir *infra* n° 3. Comme je l'ai remarqué plus haut, p. 111 et 112, *s. v.* , *nefer*, le verbe , *sedem*, dans cette phrase, peut très bien être considéré comme un participe masculin, dans quel cas la phrase signifierait : «car bon est celui qui écoute les gens»).

2° Dans la forme verbale , p. **3** l. **7** [= PE l. 56-57] : , *âḥâ-n sedem-n-â kherou qerâ* «alors j'entendis un bruit tonnant».



3° Dans la forme verbale , exprimant un impératif, p. **1** l. **6** [= PE l. 12] et p. **10** l. **5-6** [= PE l. 181] : , *sedem-er-ek n-â* «écoute-moi!». La phrase : , *sedem-er-ek n-â mak nefer sedem en re(me)t-ou* «écoute-moi, car c'est bon d'écouter les gens» (ou : «écoute-moi, car bon est celui qui écoute les gens»), qui se rencontre p. **10** l. **5-6** [= PE l. 181], se retrouve telle quelle dans le papyrus n° 3 de Berlin, l. 67 (cf. Erman, *Gespräch eines Lebensmüden*, p. 44).
Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲱⲧⲙ *T. B.* ⲥⲱⲧⲉⲙ *M.* ⲥⲁⲧⲉⲙ *B.*, *audire, obedire, exaudire*.

**seder,** verbe neutre : «être couché», «se coucher», «passer le temps étant couché», «passer le temps où on reste couché», «passer la nuit». Le mot se rencontre dans notre texte dans la forme du participe à flexions, se rapportant à la première personnne du singulier et du masculin, p. **2** l. **13** [= PE l. 41-43] :

*âr-n-â harou 2 ouâ-kou-â, ab-â em sennou-â, seder-kouâ*, etc. «je passai trois jours seul, mon cœur étant mon compagnon, [et] restant couché.....», etc.
Le mot s'est conservé en copte avec la chute de , *r*, final dans ϣⲧⲟ, ϣⲧⲉ *T. M.*, *decumbere, cubare, sternere*.

**sezet (ou : sedet?),** subst. fém. : «feu». Ce mot fait partie de l'expression , *seb-en-sezet* «sacrifice», «holocauste» (litt. : «ce qui est amené au feu», voir *supra s. v.* , *seb-en-sezet*) et se rencontre dans notre texte p. **3** l. **6-7** [= PE l. 56] et p. **7** l. **8** [= PE l. 145]. Pour la lecture *sezet* du mot à comparer : *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. I, p. 175 (l. 179), où remplace le mot , *sezet*, du texte parallèle de la pyramide d'*Ounâs*, 484 et de *Pepi I*, 638. A comparer aussi de Dümichen, *Historische Inschriften*, t. I, pl. XXXVI, correspondant à , *sezet*, d'*Ounâs*, 184 = *Tetâ*, 88 = *Pepi II*, 619 (et à du même texte dans le tombeau thébain de , *Pou-âm-Râ*, d'après ma copie).
Le mot paraît s'être conservé en copte dans ⲥⲁⲧⲉ *T.*, ⲧ *ignis, flamma*.

, **sezed,** verbe transitif : «raconter», «décrire (oralement)». Avec le complément direct , *mâtet-âri* (*q. v. supra*, p. 85), le verbe

signifie : «faire un rapport», «rendre compte» (mais voir aussi *supra* p. 86 ce qui est dit concernant [hieroglyphs], *mâtet-âri*). Il se rencontre dans notre texte :

1° Dans la forme verbale : [hieroglyphs], p. 2 l. 2 [= PE l. 21-22] : [hieroglyphs], *sezed-â er-ef mâtet-âri kheper em-â-â zes-â* «je te ferai ensuite un compte rendu de ce qui m'est arrivé à moi-même» (ou bien : «je te raconterai aussi ensuite ce qui m'est arrivé», etc.); p. 6 l. 7 [= PE l. 125] : [hieroglyphs], *sezed-â er-ef n-ek matet-âri kheperou em âa pen* «je te rendrai compte ensuite de ce qui se passe dans cette île» (ou bien : «je te raconterai aussi ensuite ce qui se passe», etc.); p. 7 l. 3 [= PE l. 139] : [hieroglyphs], *sezed-â ba-ou-k en âti* «je décrirai ta puissance au pharaon»; p. 7 l. 6 [= PE l. 142] : [hieroglyphs], *sezed-â* (l'original a fautivement [hieroglyphs] au lieu de [hieroglyphs], *â*, après [hieroglyphs], *sezed*) *er-ef khepret-ou her-â* «je raconterai ensuite ce qui m'est arrivé».

2° Comme participe de la forme [hieroglyphs], p. 6 l. 6 [= PE l. 124] : [hieroglyphs], *sezed dep-et-n-ef* «celui qui raconte ce qu'il a éprouvé».

[hieroglyphs]

[hieroglyphs] (?) **shaâs,** mot, dont le sens exact nous échappe et qui ne s'est pas rencontré dans d'autres inscriptions. D'après le contexte on pourrait tout aussi bien voir dans *shaâs* le nom d'un produit quelconque qu'un mot signifiant : «quantité», «masse». Ce mot apparaît p. 9 l. 1 [= PE l. 163] dans la liste des objets précieux que l'Égyptien reçoit en cadeau de la part du roi serpent. Le signe hiératique servant de déterminatif au mot *shaâs* ne se laisse pas facilement déterminer (voir le *Recueil de travaux*, t. XXVIII, p. 108) et ce n'est qu'avec grand doute que je le transcris par [hieroglyph].

[hieroglyphs] **shou,** adjectif : «privé», «vide», «exempt» («..... de quelque chose», s'exprime le plus souvent par la préposition [hieroglyph], *m*, *em*, très rarement par l'adjonction directe d'un substantif, non précédé de [hieroglyph]), p. 1 l. 6 [= PE l. 12] [hieroglyphs], *nouk(â) shou haou(-ou)*, ce qui très probablement doit être corrigé en [hieroglyphs], *nouk(â) shou em haou(-ou)*, car nous trouvons l'épithète [hieroglyphs], *shou em haou(ou)*, ailleurs, par exemple à Siout (cf. Griffith, *Siut and Deir Rifeh*, p. 4, l. 222 et pl. IX, l. 349, cf. Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 6). Pour l'explication du passage cité de notre papyrus, voir p. 143, *s. v.* [hieroglyphs], *haou(-ou)*.



Comme exemple où, dans un mot composé, [hieroglyph], *shou*, s'emploie sans [hieroglyph], *m*, *em*, je peux citer : [hieroglyphs], *shou-â* (Bergmann, *Der Sarkophag des Panehemisis*, p. 28) ou [hieroglyphs], *shou-â* (Maspero, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, t. I, p. 9), qui signifie : «un miséreux», «un sans bras», au figuré. Une expression comme [hieroglyphs], *shou-em-â*, si elle existait, devrait très probablement plutôt signifier : «un manchot» qu'«un miséreux»? La préposition [hieroglyph], *m*, *em*, est aussi omise après [hieroglyphs], *shou*, dans l'expression [hieroglyphs], *shou makha* «exempt de négligence» de la grande inscription dédicatoire d'Abydos, l. 110 (cf. Gauthier, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1910 (t. XLVIII), p. 65, rem. 11).

[hieroglyphs] **shouit** (**peut-être qebouit?**), substantif féminin : «ombre», p. 3 l. 1 [= PE l. 44-45]. La lecture *shouît* du mot, admise par M. Erman dans son *Aegyptisches Glossar*, p. 127, est loin d'être sûre, bien qu'elle soit très probablement basée sur la valeur la plus usuelle du signe [hieroglyph], *shou*, et que d'autre part elle peut trouver un certain appui dans le mot [hieroglyphs], *shou* «ombre», par exemple Pyr. d'*Ounâs*, l. 557; *Pepi Ier*, 615 = *Merenrâ*, 783 = *Pepi II*, 1142 et ailleurs. Mais il faut remarquer que ce dernier mot n'a pas la désinence féminine [hieroglyph], *t*, et il est possible qu'il soit tout à fait différent de [hieroglyphs]. Quant au substantif féminin [hieroglyphs], *shout*, qui se rencontre dans le titre ou l'épithète [hieroglyphs], *peher* (ou *pehrer* ou *rer?*) *meh em shout* (K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. I, p. 47 = Lepsius, *Denkmäler*, II, 43 *d*), il m'est incompréhensible, mais si l'expression citée doit avoir quelque rapport avec [hieroglyphs], *peher* (ou *rer?*)*-em-shout*, qui, comme [hieroglyphs], *peher* (ou *pehrer* ou *rer?*)*-em-Râ*, sert à indiquer une division de la journée, il serait possible d'établir une équation entre [hieroglyphs], *shout*, et [hieroglyphs], *shout*(?). (A comparer les explications contradictoires de [hieroglyphs] de M. Maspero, dans le *Recueil de travaux*, t. II, p. 141, et de Breasted, dans ses *Ancient Records*, t. II, § 428.) C'est donc pour le moment à la lecture *qebouît*, autrefois proposée par Brugsch, dans son *Dictionnaire*, VII, 1239 (et IV, 1444), qu'il faut très probablement revenir pour [hieroglyphs].

[hieroglyphs] **shepses-ou,** subst. plur. masc. : «richesses», «biens», «trésors», p. 7 l. 10 [= PE l. 147] et p. 9 l. 3-4 [= PE l. 165].

**shepset**, forme féminine de l'adjectif , *shepes* «beau», «magnifique», «précieux», p. 3 l. 3 [= PE l. 48] : , *àaqet-ou nebet shepset* «toute sorte de magnifiques poireaux».

**shem**, verbe neutre : «aller», «cheminer», «marcher», «partir». Ce verbe se rencontre dans notre manuscrit :

1° Dans la forme verbale , p. 6 l. 5 [= PE l. 121-122] : , *rekh-n-ek, shem-ek ḥenâ-sen(ou)* «sache que tu iras avec eux».

2° Comme participe à flexions (de la première personne du masculin et du singulier) : p. 2 l. 2 [= PE l. 22-23] : ..... , *kheper em-â-à zes-à, shem-kouà*, «...... ce qui m'est arrivé personnellement à moi, qui suis allé ..... (ou : «lorsque je suis allé .....»)»; p. 8 l. 6 [= PE l. 155] : , *âḥâ-n-à shem-kouà* «alors j'allai»; p. 8 l. 7 [= PE l. 157] : , *âḥâ-n[-à] shem-kouà* «alors j'allai» (pour l'omission du suffixe , *à*, sur lequel s'appuie le participe à flexions, ici *shem-kouà*, à comparer *supra s. v.* , *âḥâ-n*).

Le mot s'est conservé en copte, avec chute de , *m*, final, dans ϣⲉ *T. M.* ϣⲉⲓ *T.* ϣⲏ *B.*, *ire, venire.*

**she[m]sou**, subst. masc. : «serviteur», «compagnon». Comme titre, ce mot est souvent complété par les expressions : «du roi», «de son maître», «dans toutes les expéditions de celui-ci», etc. Le mot se rencontre dans notre papyrus aux deux endroits suivants : p. 1 l. 1 [= PE l. 1] : , *she[m]sou àqer* «le serviteur savant (ou : adroit, parfait, habile) [du roi]», «le compagnon sage (ou : instruit, excellent) [du roi]»; p. 10 l. 3-4 [= PE l. 176] : , *âḥâ-n[à] erdou-kouà er she[m]sou* «alors je fus placé comme suivant (ou : compagnon) [du roi]», comp. *supra s. v.* , *erdou*, n° 6 *a*.

Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲙ̄ϣⲉ, ϣⲉⲙϣⲉ *T.* ϣⲉⲙϣⲓ *M.* ϣⲏⲙϣⲓ *B.*, *ministrare, servire.*

**shed-et**, forme augmentée d'un , *t*, final, de , *shed* «tirer», ensuite : «prendre», p. 3 l. 6 [= PE l. 54] : , *shed-et-à za, sekheper-n-à khet* «ayant pris un bâton à feu, je produisis du feu». Pour la construction syntaxique : ..... «lorsqu'il eut ....., il ..... (passé défini)», à comparer : , *erdou-t-à ouat en red [ou]t-à em khed, demà-n-à ànbou(-ou) heq* (*Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 5) «ayant donné la route (c'est-à-dire libre cours) à mes jambes dans la direction nord, je gagnai la Muraille du Prince». (*Pap. de Berlin*, I, 15. Cf. Erman, *Aegyptische Grammatik*, 3^me édit., § 420).



Le mot s'est conservé en copte, avec un de ses sens secondaires, dans ϣⲓⲧⲉ *T.*, ϣⲓϯ *M.*, *exigere, repetere pretium.*

**qa**, adjectif : «haut», «élevé», p. 8 l. 6 [= PE l. 156] : , *khet qa* «un haut arbre».

**qab**, substantif masc. : «pli», «repli». Précédé de la préposition simple , *m*, *em*, ce mot forme une préposition composée signifiant : «au milieu de.....», «parmi.....», p. 6 l. 9 [= PE l. 127] : , *oun-à âm-ef ḥenà sennou(-ou)-à kheredou(-ou), em-qab-sen(-ou)* «je suis là (c'est-à-dire sur cette île) avec mes familiers et les enfants (c'est-à-dire les enfants à nous tous), au milieu d'eux (dans le sens de : «entouré d'eux *sc.* des familiers et des enfants»)»; p. 7 l. 1 [= PE l. 136] : , *oun-ek âm-ef âm-ef em-qab en sennou(-ou)-k* «tu seras là (c'est-à-dire dans ta patrie) au milieu de tes familiers».

Le sens primitif du mot , *qab*, qui s'écrit aussi très souvent , est suffisamment indiqué par le déterminatif ou , qui représente, vue de côté, une bande d'étoffe ou de quelqu'autre matière plus ou moins souple (cf. aussi le signe ), pliée sur elle-même de différentes façons[1]. La valeur verbale : «plier», «replier» du mot , *qab*, s'est développée tout naturellement en celle de : «doubler», ensuite en celle de «multiplier», «augmenter» (à comparer le verbe arabe قبّ), et c'est avec cette dernière signification que nous retrouvons le mot dans le copte ⲕⲱⲃ *T. M.*, *duplicare, geminatio*, ⲕⲏⲃ *T. M.*, *duplicem, duplum esse.*

---

[1] Pour le sens «replis» de , *qab*, cf. Jéquier, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 101-102 (et traduction *ibid.*, p. 104). M. Maspero avait cru autrefois reconnaître dans «un fil de métal replié» (*La Mythologie égyptienne = Bibliothèque égyptologique*, t. II, p. 206).

**qebouît(?),** substantif féminin : «ombre», p. 3 l. 1 [= PE l. 44-45]. La lecture de ce mot est peu sûre, voir *supra s. v. : shouît.*

**qen,** verbe neutre : «être vigoureux», p. 6 l. 14 [= PE l. 132] : , *ar qen n-ek roud âb-ek*..... «si ton cœur à toi (ou «pour toi» = *dativus ethicus*) est vaillant et patient.....», etc. (Pour l'explication de ce passage voir *s. v.* , *âr*[1].)

Comme adjectif, , *qen*, «vigoureux», se trouve aussi employé avec le mot , *âb* «cœur», dans un texte du Musée Britannique publié chez Gardiner, *Admonitions of an Egyptian Sage*, Appendix, p. 104.

**qenâ,** subst. masc. : «sein», «étreinte», p. 6 l. 15 [= PE l. 133] et p. 9 l. 9 [= PE l. 168] : (l. 168 : ), *meḥ-ek qenâ-k em khered-ou-k* «tu rempliras ton sein de tes enfants», c'est-à-dire «tu presseras contre ton sein tes enfants».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲉⲛ *M.*, ⲕⲟⲩⲛ *T.*, *sinus.*

---

(1) Bien que le synonyme de , *qen*, — le mot , *nekht*, est quelquefois pris comme adverbe et occupe même dans un passage du Papyrus de Berlin n° 3 (voir plus haut p. 97, *s. v.* , *mak*) la même place qu'occupe l'adverbe , *ouar*, dans une phrase du *Papyrus Ebers* (voir *supra* p. 32, *s. v.* , *âr*), nous ne pouvons pas toutefois admettre que dans la phrase , *âr qen n-ek roud âb-ek*, , *qen*, joue le même rôle que , *nekht*, et , *ouar*, des deux exemples cités : premièrement, comme j'ai dit plus haut, p. 32, , *qen*, ne s'est pas encore rencontré dans le sens d'un adverbe et, ensuite, c'est l'insertion du *dativus ethicus* , *n-ek*, qui me semble justement empêcher une connexion de , *qen*, avec le verbe suivant , *roud-*, pareille à la connexion entre , *nekht*, et , *ouser-t[â]*, dans un exemple et , *ouar*, et , *doudou-*, dans l'autre. Dans la phrase citée, nous avons très probablement, comme je l'ai déjà indiqué (cf. *supra*, p. 32 et 33, *s. v.* , *âr*), deux verbes ayant tous deux un seul et même sujet. Un autre cas de deux verbes avec un seul sujet se rencontre dans notre manuscrit encore aux lignes 5-6 (voir *supra* p. 1 l. 2 et p. 133 *s. v.* , *erdou*, 1°) et il se répète de même dans la phrase , *mer ḥeses sou Khent-Âmenti, neb Âbdou*, qui, venant sur une stèle de Berlin à la suite du nom du roi *Âmenemḥa* II, semble contenir un pieux souhait : «qu'Osiris *Khent-Âmenti*, le maître d'Abydos l'aime et l'approuve», à moins qu'elle ne représente une épithète du défunt : «celui que *Khent-Âmenti*, etc., aime et approuve» (*Aegyptische Inschriften aus den königlichen Museen zu Berlin*, t. III, p. 166).



**qenâ,** verbe transitif : «entourer des deux bras», «embrasser», «étreindre», p. 2 l. 13 [= PE l. 44-45] : , *qenâ-n-â shouît* (ou *qebouît?*) «j'embrassai l'ombre», peut-être dans le sens de «j'acceptai avec plaisir l'ombre», «je profitai de l'ombre». L'interprétation de la phrase dans le sens indiqué est jusqu'à un certain point soutenue par une expression que nous rencontrons dans une inscription de basse époque, et dans laquelle le verbe , *qenâ* «embrasser» semble permuter avec , *ti* «prendre» : (14) , *ḥefed-ek ḥer semâ-ou enti* (= *ent*, ou plutôt : *nou*) *neha[t] sheps[et]*, *ti-k shout* (ou : *qebouît*) *em kemḥ-ou-s* «tu te poses sur les branches du vénérable sycomore et tu prends l'ombre dans son feuillage» (Stèle du Vatican n° 128 *a*, publiée par M. Wreszinsky dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908 (t. XLV), p. 120; le dernier passage selon les textes de Berlin et de Vienne se lit : , *ti-k qebeb[-ou]t em kemḥou(-ou)-f)*. Toutefois, comme à notre sens, il serait plus naturel de dire : «l'ombre m'entoura», «l'ombre m'enveloppa» on pourrait non sans raison se demander si le suffixe , *â*, n'est pas ici fautivement employé au lieu de , *ouâ*, — forme qu'a le suffixe de la première personne du singulier en tant que régime direct, et si toute la phrase ne doit pas être corrigée en : , *qenâ-n ouâ shouît* (ou *qebouît*) «l'ombre m'enveloppa». Cette supposition, il faut le remarquer, peut être défendue même sans aucune correction du texte, si nous voulons prendre en considération que dans un exemple, très ressemblant au nôtre et emprunté à un tout autre manuscrit, le suffixe , *â*, remplace le pronom , *ouâ*, dans son rôle de régime direct. Ainsi, pour dire : «le vent m'emporta», le manuscrit de Berlin n° 1, contenant «les aventures de Sinouhit» (l. 246; dans la *Bibliothèque d'étude*, t. I, cette phrase a subi une correction), emploie les mots suivants : (= ) , *fa-n-â nefou* et non pas : , *fa-n ouâ nefou*. (A comparer sur cette expression les remarques de M. Maspero dans le *Recueil de travaux*, t. XXX, p. 64 et 65.) Vu ces deux exemples, dont l'un est tout à fait indépendant de l'autre et qui tous deux offrent la même particularité, il serait peut-être juste d'admettre qu'à côté de la forme , *ouâ*, du pronom-régime de la première personne, il était permis aux scribes, au moins à ceux du Moyen Empire, d'employer après la particule du passé , *n*, la forme courte (, *â*) du même pronom, sans que l'emploi de cette forme raccourcie prête au doute ou qu'elle soit considérée comme fautive. Pour un autre cas de l'emploi à l'époque de la XIIe dynastie du pronom-suffixe , *â*, comme régime direct d'un verbe

au lieu de , *ouâ* (ou de  = [], *ou[â]*), à comparer l'inscription de l'an 3 d'*Amenemḥat* II au British Museum, publiée dans Champollion, *Notices*, t. II, p. 697, Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, pl. LXXXIII, et Maspero, *Bibliothèque égyptologique*, t. I, p. 39-40. Ici, l'expression «Sa Majesté me fit (litt. : me plaça)..... » est exprimée tantôt par , *dou [ou]â ḥem-ef* ....., tantôt par , *dou ou[â] ḥem-ef*..... Pour des exemples de l'emploi de , *â*, au lieu de , *ouâ*, à l'époque de la XVIII^e dynastie, voir par exemple la grande inscription d'*Ââḥmes* à el-Qab, col. 28, après , *âouou*, et col. 29, après , *erdout* (voir K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. IV, p. 7 et 8); la grande inscription d'*Ânnâ*, l. 20, après , *ḥesi* (K. Sethe, *l. l.*, IV, 62), les Annales de *Thoutmes* III, série VIII, l. 21, après , *kherep* (K. Sethe, *l. l.*, IV, 750), etc., etc.

Si, dans notre exemple, le verbe , *qenâ*, est employé en parlant de l'ombre, nous le trouvons par contre avec le mot désignant les rayons du soleil dans un hymne de Tell-el-Amarna, dans lequel *Âmenḥotep* IV, le serviteur fanatique du «Disque solaire», est nommé : , *ââ-âb en Âten ouben-ef em pet, sou reshou en si-f, qenâ-f sou em setout-ou-f* «l'exécuteur des désirs (litt. : «le laveur du cœur») du «Disque», qui se lève au ciel et qui, étant ravi (litt. : réjoui) de son fils, l'enveloppe de ses rayons» (Davies, *The rock tombs of El-Amarna*, t. VI, pl. XXV, col. 8). Dans un autre hymne, nous rencontrons la phrase : , *qenâ-k sou em setout-ou-k ânnou(-ou)* «enveloppe le de tes beaux rayons» (Davies, *l. l.*, t. VI, pl. XV, col. 5).

**qenbet(-ou)**, subst. fém. collectif : assemblée de gens d'élite, de notables, qui tenait ses séances soit chez le pharaon, soit ailleurs, et qui était chargée d'administrer la justice dans le pays (cf. Griffith, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIII, p. 149, et Spiegelberg, *Studien und Materialien zum Rechtswesen des Pharaonenreiches*, p. 51 à 60). Le sens collectif du mot se dégage de sa forme féminine, car le  final n'est sans doute pas suivi de la *nisbeh* (*i*), puisqu'il représente ici uniquement la terminaison des substantifs féminins, comme cela est prouvé par l'expression , *qenbet(-ou) ent khennou* «le conseil de notables de *Khennou* («du palais»?)», que nous rencontrons dans le papyrus n° 1116 B de l'Ermitage Impérial (recto, l. 2 et 4). Le mot se rencontre à deux reprises dans notre texte : **p. 7 l. 7** [= PE l. 144] : , *doua-tou neter n-ek em nout kheft-ḥer qenbet(-ou) ta er der-ef* «tu vas être remercié (litt. «Dieu va être glorifié pour toi») dans la capitale (*sc.* à Thèbes) par devant l'assemblée des notables de tout le pays [d'Égypte]»; **p. 10 l. 3** [= PE l. 176] : , *âḥâ-n doua-n-ef neter n-â kheft-ḥer qenbet(-ou) ta er der-ef* «alors il me remercia en présence de l'assemblée des notables de tout le pays».



**qerâ**, adjectif : «tonnant», **p. 3 l. 7** [= PE l. 57] : , *kherou qerâ* «une voix tonnante», «un bruit tonnant».

**qerset** (à lire, très probablement, avec métathèse des déterminatifs : ), subst. fém. : «cercueil», «tombeau», **p. 9 l. 7** [= PE l. 169] : , *renpî-k em khennou ḳerset-ek* «tu resteras intact (*sc.* après ta mort) à l'intérieur de ton tombeau (ou : «de ton cercueil»)». L'objection de M. Sethe (voir *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, 1907, p. 87), qui prétend que le mot «cercueil» est *toujours* exprimé par le substantif masculin *qersou*, tandis que le substantif féminin *qerset* doit exclusivement signifier «ensevelissement», «cérémonie d'ensevelissement», ne peut pas être considérée comme absolument juste, puisque nous possédons des exemples où le mot signifiant «cercueil, sarcophage» s'exprime précisément par un substantif *féminin*, dérivé de la racine *qeres* «ensevelir», tandis qu'un mot *masculin*, provenant de la même racine, s'emploie ailleurs pour dire «ensevelissement». Ainsi, dans deux phrases plus ou moins ressemblantes, nous trouvons la forme féminine , *qerset(et)*, et la forme masculine , *qersou*, employées toutes les deux indifféremment, après le verbe , *shed*, dans le sens de «cercueil, sarcophage» :

1° N. N., *souten dou ḥetep, shed-t[ou] n-ef qerset(et) em khennou, en kher-ḥeb* N. N. «que le roi accorde une offrande [et] que soit octroyé de la part du palais (litt. : «que soit tiré du palais, de la cour royale») un cercueil (ou «un tombeau») pour lui, l'officiant N. N.!» (*Mémoires de la Mission française au Caire*, t. I, p. 205; pour le , *n*, *en*, dans :  N. N., *en kher-ḥeb* N. N., servant à expliquer le suffixe , *f*, *ef*, qui précède, à comparer les articles de Piehl, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1886, p. 18 et dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XIII, 365 [1]).

[1] L'expression  N. N., *en kher-ḥeb N. N.*, peut toutefois aussi signifier : «pour l'officiant N. N.» et être une apposition à l'expression entière , *n-ef* «pour lui». Ailleurs nous

2° …, *âou debeḥ-n[-â] em sar em-â ḥem en neb[-â] souten bât(?) Nefer-ka-Râ ânkh zet, shed-t[ou] qersou, ḥebs, set-ḥeb en* N. N. *pen* «je priai instamment (? litt. peut-être : «avec intention [bien arrêtée])[1] de la part de la Majesté de mon maître, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte *Nefer-ka-Râ*, vivant éternellement, que soient octroyés : un cercueil, du linge et des parfums de fête, à cet N. N.» (litt. : que soient tirés [du trésor royal] : un cercueil, du linge, etc., pour cet N. N.; voir Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. XIII, et la judicieuse traduction de cette inscription par Griffith, *l. l.*, p. 13).

Ailleurs, dans un papyrus de Kahoun (Griffith, *Kahun Papyri*, pl. IV, l. 21), nous lisons : …, *erdou-n-ef sou er qersout-ou ent Hai* «il le mit dans le sarcophage de *Hai*». Ici, l'expression …, *qersout-ou*, avec un déterminatif de toute chose faite en bois, est bien un substantif *féminin* et signifie sans doute «sarcophage» (littéralement, d'après l'ensemble des déterminatifs … : «quelque chose fait en planches et servant à l'enterrement» = «les planches mortuaires» = «le cercueil».

connaissons des cas, peu observés il est vrai, de substantifs employés au nominatif en guise d'appositions au pronom suffixe servant de sujet à un verbe. Voici quelques exemples : 1° …, *âr-t-n-â n-ef, âr-ef n-â, neter âa* «ce que je lui fis, il me le fit, [lui,] le grand dieu» (Dyroff et Pörtner, *Aegyptische Grabsteine*, II, München, n° 38); 2° …, *bou khem-ef ne-f doua, teha tash-ef* «il n'ignore pas pour lui le lendemain (c'est-à-dire : «il ne peut pas ignorer ce que sera pour lui le lendemain»), [lui] qui transgresse sa frontière (*sc.* la frontière de pharaon)» (Spiegelberg, *Der Siegeshymnus des Merneptah*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1896, t. XXXIV, p. 4); 3° …, *âad-sen(ou), neterou mâ b[ou]-neb-ou* «ils devinrent misérables, [eux,] les dieux ainsi que les hommes» (*Medinet-Abou*, inscription de l'année 5 de *Ramses* III, l. 21, voir : Brugsch, *Dictionnaire*, p. 1012); 4° …, *âmem en-n(ou) ouat aḥ-n(ou) em khaibet (?) khepsh-ek, zam-ou, ouzou-n-ek* «donne-nous le moyen (litt. : «le chemin, la voie de.....») pour que nous combattions à l'ombre de ton glaive, [nous,] les troupes que tu as expédiées», etc. (*Stèle de Piankhi*, l. 13-14; à corriger dans le sens indiqué la récente traduction de cette phrase par M. Montet dans le *Sphinx*, t. XIV, p. 206); 5° …, *ouḥem-sen(ou) mesou-ou em Ḥat-soutenit-ou-en[t]-Râ, qaî-ou neter[ou], ter pa paout (= ta?)* «et depuis le monde elles renouvellent leur naissances dans *Het-soutenit-n[et]-Ra*, les plantes …, les divines» (traduction de M. Daressy, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 190); 6° …, *î-sen(ou), sen-ou, er-khenit per-ouar* «ils viennent, les compagnons, vers le *per-ouar*» (Mariette, *Dendérah*, IV, 9 = Junker, *Grammatik der Denderatexte*, § 269).

(1) D'après Piehl, dans les *Proceedings*, t. XIII, p. 563 : «instamment (litt. : savamment)».



Par contre, c'est la forme masculine …, *qeres*, qui dans le graffito n° 1 du tombeau de Thoutmès IV (Th. Davis, *The tomb of Thoutmôsis IV*, pl. XXXIII), signifie «ensevelissement» (à comparer encore les *Mémoires de la Mission française au Caire*, t. I, p. 521, 522 et 527), et c'est avec la même signification que le substantif masculin … apparaît dans la phrase du Papyrus n° 1 de Berlin : …, *sekha-n-ek harou en qeres* «tu te souviens du jour de l'ensevelissement» (voir Gardiner, *Die Erzählung des Sinuhe*, pl. XI, l. 190-191 = *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 16, l. 3).

En présence des exemples cités, il est impossible de ne pas reconnaître que pour le mot signifiant «cercueil, sarcophage, tombeau», il avait existé en ancien égyptien, comme du reste pour plusieurs autres mots, deux formes : l'une, masculine — …, *qersou* (voir Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, t. IV, p. 1470), et l'autre féminine — … ou …, *qerset*. (A comparer les mots : …, *bâ*, *supra* p. 60 et 61, et …, *seba*, *supra* p. 180-181.)

Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲁⲓⲥⲉ *T.* ⲧ, ⲕⲁⲓⲥⲓ *M.* ⲧ, *sepultura, fasciæ sepulcrales*.

… **-k, -ek**, suffixe pronominal de la deuxième personne du singulier et du masculin :

1° A la suite d'un substantif — dans le sens d'un pronom possessif, p. **1** l. **1** [= PE l. 2], p. **2** l. **2** [= PE l. 20] et p. **6** l. **15** [= PE l. 132] : …, *âb-ek* «ton cœur»; p. **1** l. **7** [= PE l. 14] : …, *zebâ-ou-k* «tes doigts»; p. **1** l. **8** [= PE l. 15] : …, *oushdet-ek* «ton interpellation», «ta demande» (voir *infra sub* n° 2); p. **6** l. **1** [= PE l. 112] : …, *ḥer-ek* «ta face»; p. **6** l. **6** [= PE l. 123] et p. **8** l. **10** [= PE l. 159] : …, *nout-ek* «ta ville»; p. **6** l. **15** [= PE l. 133] et p. **9** l. **6** [= PE l. 168] : …, *qenâ-k* «ton sein»; p. **6** l. **15** [= PE l. 133] : …, *khered-ou-k* et p. **9** l. **6** [= PE l. 168] : …, *kheredou(-ou)-k* «tes enfants»; p. **6** l. **16** [= PE l. 134] et p. **8** l. **9** [= PE l. 158] : …, *per-ek* «ta maison»; p. **7** l. **1** [= PE l. 136] : …, *sennou(-ou)-k* «tes familiers»; p. **7** l. **3** [= PE l. 139] : …, *ba-ou-k* «ta puissance»; p. **7** l. **4** [= PE l. 140] : …, *da-k* «ta grandeur»; p. **9** l. **7** [= PE l. 169] : …, *qerset-ek* (à lire probablement : …) «ton tombeau».

2° A la suite d'un infinitif de la forme …, p. **6** l. **3** [= PE l. 118] : …, *er kemit-ek âbed 4* «jusqu'à ton parachèvement de

quatre mois» c'est-à-dire «jusqu'à ce que tu aies passé quatre mois»; peut-être : p. 1 l. 8 [= PE l. 14] : , *àkh ousheb-ek oushdet-ek*, litt. : «ah, réponds au fait de questionner toi» c'est-à-dire peut-être : «ah réponds si on (le roi) va te questionner» (mais cf. *supra sub* n° 1 et *s. v. v.* , *ousheb*, et , *oushdet*).

3° A la suite d'une préposition simple ou composée, p. 2 l. 2 [= PE l. 20-21], p. 2 l. 2 [= PE l. 22], p. 6 l. 7 [= PE l. 125], p. 6 l. 10 [= PE l. 128], p. 7 l. 3 [= PE l. 138], p. 7 l. 4 [= PE l. 140], p. 7 l. 7 [= PE l. 143], p. 7 l. 8 [= PE l. 145], p. 7 l. 9 [= PE l. 145], p. 7 l. 9 [= PE l. 146], p. 8 l. 1 [= PE l. 150] : , *n-ek* «à toi», «pour toi»; p. 6 l. 14 [= PE l. 132] : «à toi», «chez toi»; dans le sens d'un *dativus ethicus*, à comparer *s. v.* , *ár;* p. 8 l. 10 [= PE l. 160] : , *àm-ek* «par rapport à toi», «pour toi»; p. 5 l. 10 [= PE l. 108] : , *er-ges-ek* «auprès de toi».

4° Comme sujet de verbe :

*a.* Dans la forme verbale , p. 4 l. 1 [= PE l. 70-71] : , *ár oudef-ek em zed n-á* «si tu tardes à me dire»; p. 6 l. 5 [= PE l. 122] : , *shem-ek ḥená sen(ou)* «tu iras avec eux»; p. 6 l. 6 [= PE l. 123] : , *mout-ek em nout-ek* «tu mourras dans ta ville»; p. 6 l. 15 [= PE l. 133] et p. 9 l. 6 [= PE l. 168] : (var. ), *meḥ-ek qená-k em kheredou(-ou)-k* «tu rempliras ton sein de tes enfants» c'est-à-dire «tu presseras tes enfants contre ton sein»; p. 6 l. 15 [= PE l. 133-134] : , *sen-ek ḥemet-ek* «tu embrasseras ta femme»; , *ma-k per-ek* «tu verras ta maison»; p. 6 l. 16 [= PE l. 135] : , *peḥ-ek khennou* «tu atteindras la patrie»; p. 7 l. 1 [= PE l. 135] : , *oun-ek àm-ef* «tu y seras»; p. 8 l. 4 [= PE l. 153] : , *àoud-ek tou* «tu t'éloigneras»; p. 8 l. 5 [= PE l. 154] : , *an-sep ma-k àa pen* «jamais tu ne verras plus cette île».

Dans la forme verbale , employée comme subjonctif après le verbe , *erdou*, *q. v.* : p. 4 l. 2 [= PE l. 72] : , *erdou-á rekh-ek tou* «je te ferai connaître toi-même» (voir *supra s. v.* , *rekh*); p. 6 l. 1 [= PE l. 113] : , *erdou-n-ef ànkh-ek* «il a accordé que tu vives». (Pour l'impératif de la forme , voir plus bas sous *e*).

*b.* Dans la forme verbale : , p. 9 l. 7 [= PE l. 168-169] : (probablement à corriger en



), *renpi-k em-khennou qerset-ek* «tu resteras frais, intact (c'est-à-dire «après la mort») dans ton tombeau».

*c.* Dans la forme verbale : , p. 6 l. 1 [= PE l. 113] : , *peḥ-n-ek ouá* «tu m'as atteint»; p. 8 l. 3 [= PE l. 152] : , *ḥekennou pef, zed-n-ek : àn-t[ou]-f* «ce parfum *ḥekennou*, dont tu as dit qu'il serait apporté» (litt : «[dont] tu as dit : il sera apporté»). (Pour le précatif de la forme , voir plus bas sous *g*).

*d.* Dans les formes verbales : + et + , p. 4 l. 2 et 3 [= PE l. 72-74] : , *àou-k em ses kheper-t[á] em enti àn ma-t[ou]-f, àou medou-k n-á àn ouá ḥer sedem-á set* «ou bien dans une flamme tu deviendras celui qui n'est [plus] vu (c'est-à-dire : «tu disparaîtras») ou bien tu me diras ce que je n'ai pas encore entendu» (voir *supra s. v.* , *àou*).

*e.* Dans la forme , de l'impératif (voir *supra a*), p. 1 l. 8 [= PE l. 14] : , *àkh ousheb-ek* «ah, prononce!» ou bien : «ah, répond!» (voir *supra s. v.* , *ousheb*); p. 1 l. 8 [= PE l. 15] : , *medou-k* «parle!»; p. 2 l. 1 [= PE l. 20] : , *ar-ek* «agis!»; p. 8 l. 9 [= PE l. 158] : , *ma-k khered-ou-k* «[re]vois tes enfants!» (Le sens impératif de cette phrase n'est pas douteux, puisqu'elle est placée entre deux phrases dont le sens précatif est évident, voir les mots , *seneb-t[á]* et , *àm(má)*).

*f.* Dans la forme : , de l'impératif, p. 1 l. 6 [= PE l. 12] et p. 10 l. 6 [= PE l. 181] : , *sedem-r-ek* «écoute!».

*g.* Dans la forme précative ou cohortative (voir *supra c*), p. 6 l. 5 [= PE l. 121] : , *rekh-n-ek shem-ek ḥená sen(ou)* «sache que tu partiras (c'est-à-dire que tu pourras partir) avec eux!» (voir *supra s. v.* , *rekh*).

Le suffixe , *k*, s'est conservé en copte dans -κ *T. M. B.*

après le verbe , *oun*, dans : , p. 7 l. 1 [= PE l. 136], à lire soit *ka*, soit, plus probablement, *kouá* : dans le premier cas ce serait la forme raccourcie de la particule affirmative , *ka*, et dans le second cas — la terminaison , *kouá*, de l'adjectif à flexions, lorsque celui-ci se rapporte à la première personne du

singulier. Pour l'explication de la phrase citée, voir *s. v.*, *oun* (cf. *supra* p. 51 à 55).

**ka**, subst. masc. : «esprit», «génie» = l'arabe *djinni* (جنى), **p. 6 l. 2** [= PE l. 114] : , *âa pen en ka* «cette île du génie» — nom de l'île enchantée, sur laquelle se sauve le naufragé.

L'explication que donne M. Erman (*Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 14) du mot , *ka*, dans le nom de l'île enchantée, est peu satisfaisante, car le mot , *ka*, dans le sens «nourriture», n'aurait jamais pu être employé sans déterminatif quelconque (par exemple ou ) dans un texte hiératique du Moyen Empire, surtout dans un passage où il aurait pu y avoir doute entre , *ka* = 1° «double», 2° «esprit», «génie» — mot qui s'écrit toujours sans déterminatif, et = , *ka*, *ka-ou* «nourriture» — mot qui ne s'écrit sans déterminatif qu'à de rares occasions (presque exclusivement dans les textes hiéroglyphiques) et encore dans des cas où le doute sur le vrai sens du mot est tout à fait exclu [1].

(1) C'est aussi le sens de «nourriture» que M. Erman assigne, à tort selon moi, au mot , *ka-ou*, pluriel de ou , *ka*, dans un passage du papyrus de *Kahoun* (Hymne 3, 13; cf. l'édition de Griffith), qu'il cite dans sa grammaire égyptienne (*Aegyptische Grammatik*, 3me édition, p. 186, § 360). Ici le mot est précédé du verbe , *âr-ef* «il fait», ou «qu'il fasse» et suivi du suffixe , *ten(ou)* «vos». Or + + *suffixe*, signifie, comme c'est depuis longtemps connu : «exécuter le désir (de quelqu'un)» (cf. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, t. V, p. 186, et Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, t. I, pl. XXXVII et *ibid.*, texte p. 46; cf. aussi Bergmann, dans le *Recueil de travaux*, t. XII, p. 3), et la terminaison du pluriel ııı (*ou*), qui se voit dans , *ka-ou*, s'explique facilement par le fait que le suffixe , accolé à ce mot, est un pluriel. Je ne vois donc pas de raisons sérieuses pour admettre ici le sens de «nourriture» pour le mot , *ka-ou*. Du reste, tout l'exemple : , *ouded âr-ef ka-ou-ten(ou)*, tel que nous le lisons au § 360 de la Grammaire de M. Erman, paraît être erroné, car il se trouve dans l'original sur une partie *fragmentée* du papyrus et, les mots qui précèdent , *ouded*, ayant disparu, j'hésite à reconnaître ce mot comme faisant partie de la même phrase que les mots , *âr-ef ka-ou-ten(ou)*. Je crois plutôt que le mot , *ouded*, doit être considéré comme dernier mot d'une phrase précédente, dont nous ne connaissons pas la teneur.

A cette occasion qu'il me soit permis de faire la remarque, que le second exemple inséré dans le même paragraphe de la Grammaire de M. Erman, est aussi sujet à critique. Il se lit : , *ouzou ârî n-ek ta en Kheta*, mais, d'après l'ensemble de l'inscription, à laquelle il a été emprunté, le mot , *ouzou*, doit être attribué à la phrase précédente, tandis que les autres mots appartiennent à une seconde phrase, dont la continuation n'a pas été reproduite par M. Erman (à comparer : Breasted, *Ancient Records*, t. III, p. 180, § 409).



Parmi les deux sens : 1° «double» et 2° «esprit», «génie» du mot , *ka* (sans déterminatif), c'est naturellement au second qu'il faut donner ici la préférence, comme je crois l'avoir démontré dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XXVIII, p. 98. C'est avec le même sens de «génies» ou «d'esprits bienfaisants» que le mot , *ka-ou*, pluriel de , *ka*, nous apparaît dans les paroles suivantes, avec lesquelles *Baki*, la femme du fameux héros *Amenemheb*, s'adresse dans une des inscriptions de son tombeau au pharaon *Âmenhotep II* : «Que ton cœur soit épanoui, fils d'Amon, aide de *Râ*, toi, à la suite de qui est *Kheprâ* ( , *Kheprâ em-khet-ek*) et au service de qui sont les esprits *ka!*» ( , *ka-ou em she[m]s-ek*) (cf. K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. IV, p. 924 à 925). Le parallélisme entre , *Kheprâ*, et , *ka-ou*, indique bien que dans le mot , *ka-ou*, de cette inscription nous devons voir des êtres bienfaisants qui protègent le roi et qui, s'ils doivent véritablement être ici considérés comme «les doubles» du roi, sont dans ce cas des doubles bien vivants, des doubles pris dans le sens de nos «anges gardiens», «bons génies» ou «génies protecteurs». Le , *ka*, de notre conte ne doit donc pas absolument, comme le veut M. Maspero (voir ses *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 3e édit., p. LXIX), représenter un revenant, un double ayant survécu à son corps : semblable à un des , *ka-ou*, de l'inscription citée, il peut bien être un génie vivant, existant par lui-même comme le dieu *Kheprâ* [1], et l'île qu'il habite n'étant pas dans ce cas une «île des Morts», doit être comparée à une des îles

(1) Les , *ka-ou ânkhou(-ou)* «les *ka* vivants», parmi lesquels se lève chaque matin le dieu solaire dans sa barque (voir Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, t. I, pl. CV, col. 2 et *ibid.*, texte p. 84), doivent être aussi comme les , *ba-ou Âbtet* «les âmes de l'orient» (*Livre des Morts*, chap. CIX) et les , *ba-ou âmentet* «les âmes de l'occident» (*Livre des Morts*, chap. CVII et CVIII), des êtres divins, et, comme ces , *ba-ou*, ces «âmes» ne sont pas dans ces cas des parties survivantes des morts, mais bien des divinités, des génies, je ne pense pas non plus que les , *ka-ou ânkhou(-ou)*, qui assistent le matin au départ de *Râ*, soient des «doubles» de défunts : ce doivent sans aucun doute être des *génies*, des *esprits*, voire même des *divinités*. Tout ceci n'empêche pas toutefois que , *ka*, comme , *ba*, ait été considéré, très souvent, *mais toujours spécialement par rapport à l'homme*, comme des parties de son être, la première désignant son «double» et la deuxième — son «âme». (Sur les différents sens à attribuer au mot , *ka*, à comparer encore Steindorff, *Der Ka und die Grabstatuen*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1910 (t. XLVIII), p. 152 à 159, et plus particulièrement p. 153 et 154).

enchantées, habitées par de bons *djinns* (ou plutôt *djinnis*), dont nous trouvons la description dans maint conte des *Mille et une Nuits*.

**ka-ou**, pluriel du subst. masc. , *ka* «bœuf», «taureaux», p. 7 l. 8 [= PE l. 145].

**kaou**, subst. masc. pluriel ou plutôt collectif, désignant une espèce de fruits, p. 3 l. 3 [= PE l. 49].

Ce mot, qui ne s'est pas encore rencontré dans d'autres textes égyptiens, peut bien être comparé au copte ϭн *M.* п, *malum cydonium-cydonia vulgaris*, سفرجل «le cognassier», ce qui donnerait pour , *kaou*, la signification de : «coings».

**kap**, subst. masc. : «lieu caché», «cachette», p. 2 l. 13 [= PE l. 43-44] : , *kap en khet* «lieu caché de la forêt» c'est-à-dire «endroit, que les arbres, ou peut-être plutôt les arbrisseaux, rendent caché», «le fourré», «le taillis».

Le mot est apparenté au copte кωп *T.*, кап *B.*, *occultare, abscondere* et кнпе *fornix*.

**kîou-ou**, subst. masc. pluriel : espèce de singes qui, à en juger par la dimension du déterminatif du mot dans l'original, étaient plus petits que les , *gouf-ou*, — les cercopithèques, p. 9 l. 3 [= PE l. 165].

**-kouà**, terminaison de la première personne du singulier du participe à flexions, p. 2 l. 3 [= PE l. 23], p. 8 l. 6 [= PE l. 155] et p. 8 l. 7 [= PE 157] : , *shem-kouà;* p. 2 l. 11 [= PE l. 39] et p. 10 l. 3 [= PE l. 177] : , *erdou-kouà;* p. 2 l. 12 [= PE l. 41] : , *ouâ-kouà;* p. 2 l. 13 [= PE l. 42] : , *seder-kouà;* p. 3 l. 8 [= PE l. 57-58] : , *âb-kouà;* p. 4 l. 6 [= PE l. 80] : , *ouza-kouà;* p. 4 l. 11 [= PE l. 89] et p. 9 l. 7 [= PE l. 169] : , *ha-kouà;* p. 5 l. 10 [= PE l. 109] : , *ân-kouà;* p. 6 l. 13 [= PE l. 131] : , *mout-kouà;* p. 7 l. 2 [= PE l. 137] : , *dema-kouà;* p. 10 l. 1 [= PE l. 174] : , *âq-kouà;* p. 10 l. 4 [= PE l. 177] : , *sah-kouà.*



**kef**, verbe transitif : «arracher», et ensuite : «mettre à nu», p. 3 l. 9 [= PE l. 60] , *kef-n-à her-à* «je découvris mon visage», c'est-à-dire «je me découvris la face».

**kem**, verbe transitif : «trouver». Ce mot apparaît dans notre texte :

1° Dans la forme verbale , p. 3 l. 2 [= PE l. 47-48] : , *kem-n-à dab-ou àarerit(-ou) âm* «j'y trouvai des figues et du raisin»; p. 3 l. 9 [= PE l. 61-62] : , *kem-n-à hefaou pou* «je trouvai que c'était un serpent»; p. 6 l. 14 [= PE l. 131-132] : , *kem-n-à set em khaît(-ou) ouât* «je les trouvai dans un seul tas de cendres (ou un seul monceau de cadavres?)»; p. 8 l. 9 [= PE l. 157] : , *kem-n-à sou rekh set* «je le trouvai sachant cela».

2° Dans la forme verbale , qui tout en étant le féminin du participe passif, forme , sert à exprimer une locution relative «ce qui est (ou : a été) ..... -é», p. 10 l. 8 [= PE l. 187] : , *mâ kemît em sesh* «conformément à ce qui est trouvé, à ce qui se trouve dans un livre», ou : «conformément à la rédaction première», selon l'explication très plausible de M. Naville (voir *Sphinx*, t. XIV, p. 140).

Le mot s'est conservé en copte dans ϭιмι *B.* ϫιмι *M.*, ϭ̄н, ϭιнє *T.*, *invenire.*

**kem**, verbe transitif : «parachever» (par exemple un certain laps de temps), «parfaire» (par exemple une certaine somme, un certain nombre). Ce verbe se trouve employé dans notre texte :

1° Dans la forme verbale , p. 6 l. 9 [= PE l. 127] : , *kem-en-n(ou) hefaou 75*, litt. : «nous avons (ou : avions) parfait 75 serpents», ce qui en français veut dire : «nous avons atteint le nombre de 75 serpents».

2° Comme infinitif de la forme , p. 6 l. 3 [= PE l. 118] : , *er kemit-ek âbed 4* «jusqu'à ton parachèvement de quatre mois», c'est-à-dire «jusqu'à ce que tu aies fait quatre mois».

(et avec un déterminatif fautif(?): ) *Kemit* «l'Égypte» (litt. : «le pays noir» ou «la terre noire»), p. 2 l. 5 [= PE l. 28], p. 5 l. 2 [= PE l. 94] et p. 7 l. 10 [= PE l. 147 avec la correction indiquée]. La forme extraordinaire,

sinon fautive, , se retrouve encore à la ligne 165 du *Papyrus de Berlin*, n° 1 (voir *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 14, l. 9). Elle rappelle beaucoup la forme irrégulière , qui se rencontre à la ligne 182 du même papyrus (*Bibl. d'étude*, t. I, p. 15, l. 8), au lieu de , *Tennou*, ainsi que les formes  au lieu de , *Âbdou*, de la stèle d'un certain *Ântef* à Leyde (Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 3^me^ série, pl. XXIII, col. 7) et de la stèle C. 34 du Louvre (cf. Pierret, *Recueil d'inscriptions*, II = *Études égyptologiques*, 8^me^ livraison, p. 42), et :  au lieu de , *Dedou*, dans Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, II, 86.

Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲏⲙⲉ *T.*, ⲕⲏⲙⲓ *B.* ⲭⲓⲙⲓ *M. Aegyptus.*

**kemkem**, verbe neutre : «tressaillir», «bouger avec violence», **p. 3 l. 8** [= PE l. 59] : ..... ..... *khet-ou her kemkem* «..... les arbres étant à tressaillir».

Le verbe , *kemkem*, est une forme redoublée de la racine *kem*, qui s'est conservé en copte dans ⲕⲓⲙ *movere, commovere, movere se, commoveri.*

**ketet**, subst. fém. : «une petite fille», «une jeune fille», **p. 6 l. 11** [= PE l. 128-129] : , *ân sekha-â n-ek sit, ketet, ân-t[ou]* (ou, peut-être *ânit*, voir *supra s. v.* , *ân*, 2°) *n-â em sesha* «je ne te mentionne pas une fille, une petite (ou : une jeune), qui me fut amenée accidentellement(?)». Ici les expressions , *ketet* «une petite fille» et , *ân-t[ou]* (ou *ânit*) *n-â* «qui me fut amenée.....» sont toutes les deux des appositions au mot , *sit* «fille». Comme expression directement opposée à , nous avons au *Papyrus de Berlin*, n° 1, col. 79 (cf. *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 9, l. 10) l'expression , *sit-ef, ouaret* «sa fille, la grande», c'est-à-dire «sa fille aînée».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲟⲩϫⲓ *M., paucus, parvus, parvulus* et ⲕⲟⲩⲓ *T. B., parvus, parvulus, infans, adolescens, juvenis.*

**gouf-ou**, subst. masc. pluriel : «singes de l'espèce des cercopithèques» et de plus grande taille que les singes appelés , *kiou(-ou)*, **p. 9 l. 3** [= PE l. 165].



Le mot semble être apparenté au sanscrit *kapi*, au grec κῆπος, κῆϐος, au latin *cepus* et à l'hébreu קוֹף.

**ges**, subst. masc. singulier : «côté», «bord»; au duel *ges[-oui]* «les côtés, les bords (d'un objet)», «les confins, les limites (d'un pays)», **p. 4 l. 9** [= PE l. 84 à 86] : , *âa pen en ouaz-ouar enti ges[-oui]-fi em noui* «cette île de la mer dont les bords sont au milieu des flots».

La forme , *fi*, du pronom suffixe indique suffisamment que le mot , dans le cas présent, est employé au duel et doit se prononcer : *ges[-oui]*. Or, cette forme de duel semble avoir acquis assez tôt un sens plus vaste que celui que devrait lui assigner le duel à strictement parler, et , *ges[-oui]-fi*, tout en signifiant à la lettre «ses deux côtés, ses deux bords», a dû souvent signifier «tous les côtés» d'un objet, «son pourtour». Ainsi, dans les *Mémoires de Sinouhit* (voir *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 12, l. 10 = *Pap. de Berlin*, n° 1, l. 131), on raconte que, lors du combat que Sinouhit eut à soutenir contre un adversaire qui l'avait provoqué, tout le pays de *Tennou* arriva après avoir rassemblé ses tribus et avoir convoqué les , *set-ou* (? ou : *khaset-ou?*) *ent ges[-oui]-si* «pays de ses bords», c'est-à-dire les tribus qui environnaient le pays de Tennou. Ici aussi le mot , à en juger par le suffixe , *si*, se trouve au duel.

Si le roi-serpent, dans notre conte, tout en questionnant le naufragé sur la manière dont il avait pu parvenir à l'île enchantée, lui dit que cette île est «une île de la mer, dont les bords sont dans les flots», c'est qu'à mon avis il veut souligner l'inaccessibilité de l'île et de cette façon exprimer tout l'étonnement qu'il éprouve à voir devant lui un homme n'étant en possession ni d'un navire, ni d'une barque, à l'aide desquels il aurait pu aborder à cette île de la mer. Le récit est trop simple et trop naturel pour qu'on puisse admettre l'explication par trop artificielle que donne de ce passage M. Sethe dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1907 (t. XLIV), p. 83-84. Du reste, l'expression qui doit être opposée à , *âa pen en ouaz-ouar enti ges[-oui]-fi em noui* «cette île de la mer dont les bords sont au milieu des flots» est sans aucun doute l'expression , *âa en ta*, qui se rencontre dans les textes des Pyramides et qui ne peut signifier autre chose que «presqu'île», «péninsule». C'est évidemment la forme plus ou moins triangulaire d'un promontoire, d'une presqu'île s'allongeant en pointe vers la mer, que le scribe des textes des Pyramides (*Pepi I^er^*, 400 = *Pepi II*, 570) avait en

vue en donnant allégoriquement le nom de , *àa en ta, entà amout ment[i] Nout* «promontoire (ou : presqu'île) qui se trouve entre les cuisses de la déesse *Nout*» — au pénil de la déesse *Nout*, car celui-ci, dans sa partie pelue, est ordinairement représenté sous forme d'un triangle noir sur le corps de la déesse, lorsqu'elle apparaît sous les traits d'une femme toute nue, qui s'incline en avant et touche du bout de ses doigts la terre.

Le mot , *ges* «bord», «côté», formant avec la préposition , *r, er*, une préposition composée , *er-ges*.... «auprès de.....» (litt. : «vers le côté de.....»), se rencontre dans notre texte : **p. 5 l. 10** [= PE l. 108] : , *er-ges-ek* «auprès de toi».

**ges-ou-per-ou**, pluriel du subst. masc. , *ges-per* «temple», **p. 7 l. 5** [= PE l. 141] : , *senter en ges-ou-per-ou* «encens des temples», c'est-à-dire «encens employé dans les temples».

**ta**, subst. masc. : «la terre», «la terre ferme», «le sol», «le pays», **p. 1 l. 2** [= PE l. 4-5] : , *hatet erdou-t[à] her ta* «l'amarre (du navire) étant mise à terre»; **p. 1 l. 5** [= PE l. 11] : , *ta-n(ou), peh-n(ou) sou* «notre pays, nous l'avons atteint»; **p. 2 l. 6** [= PE l. 28-29] et **p. 5 l. 3** [= PE l. 95] : ..... ..... *ma-sen(ou) pet, ma-sen(ou) ta* «....., qui avaient vu ciel et terre»; **p. 2 l. 8** [= PE l. 33-34] et **p. 5 l. 7** [= PE l. 103-104] : (var. ) , *tep-à sah-n(ou) ta, fa-t[ou] nefou* «avant que nous nous approchâmes de la terre, le vent se leva»; **p. 3 l. 5** [= PE l. 53] : , *erdou-n-à er ta* «je déposai à terre»; **p. 3 l. 8** [= PE l. 60] : , *ta her menmen* «le sol étant à trembler», c'est-à-dire «[pendant que] le sol tremblait»; **p. 7 l. 8** [= PE l. 144] et **p. 10 l. 3** [= PE l. 176] : , *ta er der-ef* «le pays jusqu'à sa totalité», c'est-à-dire «le pays tout entier»; **p. 7 l. 11** [= PE l. 148] : , *ta oua* «pays éloigné»; **p. 10 l. 5** [= PE l. 179-180] : , *er sa sah-à ta* «après que j'ai rejoint la terre ferme»; **p. 10 l. 8** [= PE l. 185] : , *hez ta* «le fait que la terre s'éclaire», de là : «l'aube», et comme adverbe : «à l'aube», «au lever du soleil» (voir *supra s. v.* , *àn* — particule interrogative, et *s. v.* , *hez*).

Le mot s'est conservé en copte dans ⲑⲟ *M.* ⲧⲁ, *orbis terrarum*.



**tou**, pronom absolu de la deuxième personne du singulier et du masculin. Il s'emploie :

1° Comme sujet de proposition, lorsqu'il est accolé à la conjonction , *mak* «voilà», **p. 6 l. 3** [= PE l. 117-118] : , *mak tou er àrit àbed her àbed* «voilà tu passeras un mois après l'autre»; **p. 9 l. 5** [= PE l. 167] : , *mak tou er seper er khennou* «voilà, tu arriveras dans ta patrie».

2° Comme complément direct d'un verbe, **p. 1 l. 7** [= PE l. 13] : , *ad tou* «lave-toi!»; **p. 3 l. 13** [= PE l. 69], **p. 4 l. 1** [= PE l. 70], **p. 4 l. 8** [= PE l. 83] et **p. 4 l. 8** [= PE l. 84] : , *nem(à) àn tou* «qui est celui qui t'amène?»; **p. 4 l. 1** [= PE l. 71] : , *àn tou* «celui qui t'amène»; **p. 4 l. 2** [= PE l. 72] : , *erdou-à rekh-ek tou* «je te ferai connaître toi-même» (menace du roi-serpent au naufragé, voulant sans doute dire : «je te ferai savoir le prix que tu attaches à ta personne», «je te rendrai inquiet sur le sort de ta personne», ou pour parler autrement : «fais attention, il y va de ta vie!»), **p. 6 l. 1** [= PE l. 114] : , *àn-ef tou er àa pen* «il t'amena vers cette île»; **p. 8 l. 4** [= PE l. 153] : , etc., *às àoud-ek tou er set ten* ..... «dès que tu te seras éloigné de cette place, .....».

**tep**, préposition : «sur», formant avec le mot , *à* «bras» l'expression adverbiale , *tep-à* «avant de.....». (Le contraire de cette expression est , *em-khet*, comme l'a démontré M. Piehl dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XX, p. 324), **p. 2 l. 8** [= PE l. 33-34] et **p. 5 l. 6** [= PE l. 103-104] : (var. ) , *tep-à sah-n(ou) ta, fa-t[ou] nefou* «avant que nous nous approchâmes de la terre, le vent se leva».

**tep-ou**, subst. masc. pluriel : «serfs» (à comparer Erman, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1906 (t. LXIII), p. 23), **p. 10 l. 4** [= PE l. 177 à 179] : , *àhà-n[à] erdou-kouà er she[m]sou, sah-kouà em tep-ou-f* «je fus placé comme compagnon [du roi] et récompensé [d'un certain nombre] de ses serfs» (comp. *supra s. v.* , *erdou*, 6°, A).

Le mot , *tep-ou* (avec omission du déterminatif après ) semble dans le texte de *Ramsès III*, publié par Dümichen, *Historische Inschriften*, t. I, 28.

pl. XX-XXI, col. 12, signifier «chefs». Il est en outre employé dans le même sens dans la grande stèle hiératique du Musée Britannique (*Inscriptions in the hieratic and demotic character*, pl. XXIX, l. 10, cf. l'étude, récemment parue, de G. Möller, *Das Decret des Amenophis Sohnes des Paapis*, dans les *Sitzungsberichte der königl. Preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1910, XLVII, p. 934), et c'est en partant de cette valeur de , *tep-ou*, que j'ai cru, dans ma traduction du conte, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVIII, p. 84, pouvoir assigner au mot , le sens de «courtisans»[1].

**ten**, pronom démonstratif du féminin et du singulier, désignant les objets et les personnes rapprochées : «celle-ci», «cette», **p. 8 l. 4** [= PE l. 153] : , *set ten* «cette place»; **p. 9 l. 4** [= PE l. 166], **p. 9 l. 8** [= PE l. 170] et **p. 9 l. 9** [= PE l. 171] : , *depet ten* «ce navire».

**tesem-ou**, subst. masc. plur. : «lévriers», **p. 9 l. 3** [= PE l. 165].

---

[1] En me tenant au sens indiqué du mot , *tep-ou*, et à la valeur «atteindre», «joindre», «s'approcher de.....» du verbe , *saḥ* — valeur que ce mot a aux lignes 33-34 et 103 de notre manuscrit (voir *supra* p. 175), je donnai la traduction suivante du passage , *âḥâ-n[-à] erdou-kouà er she[m]sou, saḥ-kouà em tepou-f* «je fus fait un serviteur [*sc.* du roi] ayant accès auprès de ses courtisans». Cette interprétation de la phrase, qui aurait été parfaitement acceptable sans la présence (peut-être fautive?) du signe dans le mot , *tep-ou*, me semblait faire allusion à la position que le naufragé avait reçue à la cour de pharaon en récompense de ses peines, et elle était bien en harmonie avec ce que nous connaissons sur le haut prix que les Égyptiens attachaient à l'honneur de se trouver au nombre des courtisans de pharaon. (A comparer, entre autres, les *Mémoires de Sinouhit*, l. 189 (= *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 16, l. 1) et les deux passages suivants des inscriptions de *Tell-el-Amarna* : (très probablement à corriger en ) , *pa ḥaq nefer, qed-à, àr-ouà, sekheper-à! dou sheben-à ouar-ou* «oh bon prince, mon créateur, qui m'a façonné, mon éleveur : accorde que je me mêle aux grands (= aux dignitaires)» (Davies, *El-Amarna*, I, pl. XXXVIII, E. side), et : (peut-être à corriger en ) , etc., *sezed-à en-ten(ou) na neferou, àr n-à pa ḥaq : dou-f sheb[en-à] ouar-ou, semer-ou*, etc. «je vous raconterai les bienfaits que m'a faits le prince : il m'accorda que je me mêle aux grands et aux dignitaires», etc. (Davies, *El-Amarna*, t. II, pl. VIII, col. 9-10, et *ibid.*, t. V, pl. IV).



**teshpes**[1], subst. masc., désignant un produit odoriférant, qui, selon Loret, *Recueil de travaux*, t. IV, p. 156, provient des rhizomes de l'acore (*Acorus Calamus L.*). MM. Stern (*Glossaire du Pap. Ebers*) et Joachim (*Traduction du Pap. Ebers*) rendent le mot , *teshpes*, par : «aloès», et M. Newberry (*The life of Rekhmara*, p. 35), par «écorce de cinname (?)». Ce mot se rencontre dans notre texte : **p. 9 l. 1** [= PE l. 163].

**tit**, verbe transitif : «prendre», «saisir», «conquérir», **p. 4 l. 4** [= PE l. 76 à 78] : , *âḥâ-n erdou-f ouà em ro-f, tit-ef ouà er set-ef ent senezem* «alors il me mit dans sa bouche, me prit à son lieu de repos», etc.; **p. 4 l. 6** [= PE l. 80] : , *àn tit-t[ou] àm-à* «point ne fut enlevé [quelque chose] à moi». (Pour l'omission en égyptien d'un mot correspondant à l'expression «quelque chose», qui sans aucun doute est sous-entendu dans ce passage, à comparer *supra* le mot , *ouar*, n° 2.)

**dab(-ou)**, subst. masc. collectif (ou pluriel?) : «figues», **p. 3 l. 2** [= PE l. 47].

**dou**, verbe transitif : «donner», et, devant un autre verbe : «faire», «obliger de.....». Ce verbe se rencontre dans notre texte :

1° Dans la forme verbale , **p. 2 l. 1** [= PE l. 19] : , *dou-f* «il donne.....», «il fait.....». (Pour cet exemple voir *infra s. v.* , *zam*); **p. 7 l. 3** [= PE l. 139] : , *dou-à sesha-f em âa-k* «je ferai qu'il reconnaisse ta grandeur»; **p. 7 l. 4** [= PE l. 140] : (?) , etc., *dou-à àn-t[ou] n-ek àbà, ḥekennou.....* «je te ferai apporter des parfums *àbà, ḥekennou*», etc.; **p. 7 l. 9** [= PE l. 146] : , *dou-à àn-t[ou] nek ḥâou[-ou]* «je te ferai amener des navires».

---

[1] Pour le déterminatif hiératique de ce mot, qui m'avait un moment embarrassé (voir *Recueil de travaux*, t. XXVIII, p. 108), à comparer par exemple les formes du mot , dans le *Papyrus Ebers*, 72, 16-17.

2° Dans la forme verbale [hiéroglyphes], qui, employée après un verbe précédent auquel elle sert de complément direct, peut être considérée comme un infinitif féminin, suivi de son sujet logique et formant une expression à sens relatif, p. 3 l. 1 [= PE l. 46] : ..... [hiéroglyphes] ....., *er rekh dou-t-â em ro-â* « ..... pour savoir ce que je mettrai (ou : mettrais) dans ma bouche ».

L'infinitif dans cette sorte de phrases, semble acquérir le sens d'un substantif verbal ayant une nuance qui rappelle le gérondif du latin. Ainsi, dans la grande inscription de *Siout* (Griffith, *Siut and Deir Rifeh*, pl. VII, l. 298) nous lisons [hiéroglyphes], *er sa âr-ef âr-t-ef* « après qu'il aura fait, *ce qu'il a à faire* » (quod ei est faciendum). Nous pouvons donc très probablement traduire avec plus d'exactitude le passage cité dans notre conte par : « ..... pour savoir ce que je *devais* me mettre dans la bouche ».

* [hiéroglyphes] **doua**, mot signifiant : 1° comme substantif masculin : « le matin », la partie de la journée qui suit immédiatement le [hiéroglyphes], *hez-ta* « l'aube », et 2° comme adverbe : « au matin », « tôt ». C'est dans ce dernier sens qu'il apparaît dans notre texte : p. 10 l. 8 [= PE l. 185-186] : [hiéroglyphes], *en sefet-ef doua* « quand il est égorgé au matin » (cf. *supra s. v.* [hiéroglyphes], *ân*, n° 4; [hiéroglyphes], *en*, n° 7 et [hiéroglyphes], *sefet*).

Le mot s'est conservé dans le copte ⲧⲟⲟⲩⲓ *M.*, *mane*.

* [hiéroglyphes], * [hiéroglyphes] **doua**, verbe transitif : « adorer ». Ce verbe se trouve employé dans notre texte avec le mot [hiéroglyphe], *neter*, dans l'expression [hiéroglyphes] ..... et [hiéroglyphes] ....., *doua neter en* ..... « remercier quelqu'un », « complimenter quelqu'un », litt. : « adorer, prier Dieu pour quelqu'un ». (A comparer l'expression arabe دعا ل « prier pour quelqu'un », « le remercier », qui n'est qu'une formule raccourcie au lieu de دعا [الله] ل « prier [Allah] pour quelqu'un »). Le mot [hiéroglyphe], *neter*, s'écrit, comme souvent, *honoris causâ*, avant le verbe * [hiéroglyphes], *doua*. L'expression se rencontre : p. 1 l. 3 [= PE l. 6] : [hiéroglyphes], *doua neter se neb her hepet sennou-f* « chacun s'est félicité (litt. : « a glorifié Dieu ») tout en embrassant son prochain ». (Pour les cas où le complément direct, comme ici [hiéroglyphe], *neter*, précède le sujet, voir *supra s. v.* [hiéroglyphes], *erdou*, 1° et *s. v.* [hiéroglyphe], *neter*); p. 7 l. 7 [= PE l. 143] : [hiéroglyphes], *doua-tou neter n-ek* « on t'accordera des actions de grâce »; p. 9 l. 5 [= PE l. 167] : [hiéroglyphes], *er doua neter n-ef* « pour le remercier »;



p. 10 l. 2 [= PE l. 176] : [hiéroglyphes], *âhâ-n doua-n-ef neter n-â* « alors il me remercia ».

A la basse époque, les mots [hiéroglyphes], *doua-neter*, ne formaient plus qu'une seule expression, dans laquelle le rôle de [hiéroglyphe], *nouter*, comme complément direct s'est tout à fait effacé. Aussi [hiéroglyphes], *doua-neter*, qui à cette époque prend le sens d'« adorer », peut sans inconvénient admettre à sa suite un nouveau complément direct, comme nous le voyons par exemple dans le passage suivant : ..... [hiéroglyphes], ..... *her doua-neter âmentiou* « ..... en adorant les habitants de l'Amenti » (Bergmann, *Der Sarcophag des Panehemisis*, p. 30). Cette traduction est sans doute préférable à celle qui pourrait aussi, du point de vue de la grammaire, être défendue : « ..... en adorant le dieu des habitants de l'Amenti ».

[hiéroglyphes] **doun**, verbe transitif et neutre : « étendre », « allonger » et « s'étendre », « s'allonger », « se lever ». Dans notre texte le verbe est employé avec les sens transitifs, p. 3 l. 1 [= PE l. 45-46] : [hiéroglyphes], *âhâ-n doun-n-â red[-oui]-â* « alors j'allongeai mes jambes ».

Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲱⲟⲩⲛ *T. M. B.*, *surgere*, *resurgere*, *ferre*, *sustinere*.

[hiéroglyphes] **dep**, verbe transitif : « goûter », « éprouver ». Le verbe apparaît dans notre texte dans la forme relative du passé : [hiéroglyphes], dépendante d'un autre verbe, pour lequel elle sert de complément direct. Cette forme verbale, employée ainsi qu'elle l'est dans notre texte, ne représente au fond qu'un infinitif passé (ou plutôt un substantif, dérivé d'une racine verbale au passé), muni de son sujet logique sous forme de suffixe. (A comparer *s. v.* [hiéroglyphes], *ouhemit*, et [hiéroglyphes], *dou*, 2°). P. 6 l. 6 [= PE l. 124] : [hiéroglyphes], *sezed dep-et-n-ef* « celui qui raconte ce qu'il a éprouvé »; p. 10 l. 5 [= PE l. 181] : [hiéroglyphes], *er-sa ma-â dep-et-n-â* « après que j'ai vu ce que j'ai éprouvé », c'est-à-dire « après que j'ai été témoin oculaire de tout ce qui m'est arrivé et ce que j'ai dû éprouver » (cf. *supra*, p. 81).

[hiéroglyphes] **depet**, subst. fém. : « navire », p. 2 l. 4 [= PE l. 25]; p. 2 l. 10 [= PE l. 37]; p. 5 l. 1 [= PE l. 91]; p. 6 l. 4 [= PE l. 120]; p. 8 l. 5 [= PE l. 154]; p. 9 l. 4 [= PE l. 166]; p. 9 l. 8 [= PE l. 170]; p. 9 l. 9 [= PE l. 171].

**dema**, verbe neutre : «s'étendre», «s'allonger», p. 7 l. 1-2 [= PE l. 136 à 138] : , *oun-k[ouâ?] er-ef dema-kouâ ḥer khat-â, demâ-n-â satou(-ou)* «alors, m'étant jeté sur mon ventre, je me collai au sol». (Voir l'explication de cette phrase *supra* p. 51 et p. 55, *s. v.* , *oun.*)

Le sens du verbe ressort clairement du contexte et surtout de la comparaison du passage cité avec les passages suivants des *Mémoires de Sinouhit* : , *oun-k[ouâ?] er-ef doun-kouâ ḥer khat-â* «alors m'étant allongé sur le ventre.....» (*Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 21, l. 4-5 [=PB l. 253]) et : , *dou-n[-â] ouâ ḥer khat-â, demâ-n-â satou* «je me mis sur le ventre et je me collai au sol» (*Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 17, l. 1 [= PR l. 200]).

**demâ**, verbe transitif employé dans notre texte : p. 4 l. 6 [= PE l. 79], dans la forme verbale , qui, sans nul doute, représente dans ce cas une forme écourtée du passif . D'après le contexte, il est facile de deviner que par les mots , *ân demâ-t[ou]-â*, le narrateur veut dire qu'il n'avait en rien souffert après que le serpent l'eût pris dans la bouche, l'eût traîné dans son repaire et l'y eût déposé (p. 4 l. 4-6 [= PE l. 76-80]). Mais quel est le sens exact du mot , *demâ*, dans cette phrase? Pour répondre à cette question, il faut se rappeler que , *demâ*, avec le mot , *sebaït*, comme complément direct, signifie dans les actes juridiques : «appliquer un châtiment», «faire subir une peine». Or, cet emploi de , *demâ*, dans la langue judiciaire, a pu facilement imprimer au verbe , *demâ*, employé seul, une certaine nuance prise sur le mot , *sebaït* «châtiment», «peine», et le verbe , *demâ*, après avoir eu primitivement le sens d'«appliquer», «faire subir», a bien pu acquérir avec le temps le sens de : «faire supporter quelque chose de désagréable», «tourmenter», «molester». Et de fait ces dernières valeurs du verbe , expliqueraient fort bien le passage dans lequel ce verbe se rencontre dans notre manuscrit, car nous pourrions traduire : ..... , *âḥâ-n erdou-f ouâ em ro-f ..... ouaḥ-ef ouâ, ân demâ-t[ou]-â*, par : «alors il (*sc.* le serpent) me prit dans sa bouche ..... et il me déposa sans que je fusse molesté». On ne peut pourtant pas passer sous silence qu'il existe en égyptien un verbe , *demâi* «faire attouchement», «effleurer», «toucher», très ressemblant de forme au verbe , *demâ*, de notre manuscrit. Je ne pense pas



toutefois que ces deux verbes puissent être identifiés. La principale différence qui les sépare est que , *demâ*, s'emploie comme verbe transitif et prend un complément direct (qui, dans le mode passif, devient sujet), tandis que le verbe , *demai*, n'est pas un verbe transitif et se construit au moyen de la préposition , *er*, par exemple : , *saout (= sa tou) er demâi er zet pen em zebâ[oui]-k, âp zebâ ent (= en) zâm* «attention de ne pas toucher à ce pot avec tes doigts, mais seulement (c'est-à-dire «mais on peut le toucher seulement») [avec] un doigt (un crochet?) en électrum» (Dümichen, *Geographische Inschriften*, t. II, pl. XC, l. 7 = *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1879, p. 125).

Il est très possible que le verbe , *demâ*, de notre passage soit le même, qui, dans la forme , *demou*, apparaît dans un Papyrus de Turin (pl. CXXXII, l. 9, de l'édition de Pleyte et de Rossi; cf. Budge, *First steps in egyptian*, p. 246), dans le passage qui contient la plainte du dieu *Râ*, mordu par le serpent qu'Isis avait fabriqué : , *demou-n ouâ khet-ou mer-ou, rekh set âb-â, ân ma sou* (pour *set!*) *ârti-â* «des choses douloureuses m'ont affecté : mon cœur les a reconnues (= ressenties), mais mes yeux ne les ont pas aperçues».

**demâ**, verbe transitif : «s'attacher à», «s'unir à», «se coller à», «toucher de près», «adhérer», p. 7 l. 2 [= PE l. 137-138] : , *demâ-n-â satou(-ou) em-baḥ-ef* «je me collai au sol devant lui» = «je me prosternai». Ce verbe peut bien être apparenté à , *demai*, cité dans le précédent article (voir , *demâ*).

Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲱⲙⲓ, ⲧⲟⲙⲓ, avec le sens de *conjungere se, adhærere*.

**der**, subst. masc. : «totalité», «tout», p. 7 l. 8 [= PE l. 144] et p. 10 l. 3 [= PE l. 176] : , *ta er der-ef* «tout le pays (d'Égypte)», litt. : «le pays jusqu'à sa totalité». (L'ancienne prononciation *zer* ( + ) de , devait à l'époque de notre manuscrit s'être déjà modifiée en celle de *der* ( + ), comme nous le voyons, par exemple, par la forme , que revêt le mot , *der*, sur un des cercueils de la XIIe dynastie au Musée du Caire, voir Lacau, *Textes religieux*, § LXXXV, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 78.)

**za**, subst. masc. : «bâton, à l'aide duquel on faisait du feu en en frottant un des bouts contre une planchette en bois», p. **3** l. **6** [= PE l. 54] : , *shed-et-à za, sekheper-n-à khet* «ayant pris un bâton à feu, je produisis du feu» (voir *supra*, p. 202-203 *s. v.* , *shed-et*). La vraie explication du mot a été donnée par M. Ungnad dans la *Zeitschrift für ägypt. Sprache*, 1906, t. XLIII, p. 161-162 (à comparer aussi *ibid.*, t. XLV, p. 85-86).

**zam**, verbe transitif : «couvrir d'étoffe», «voiler», «envelopper», «emmailloter» et, avec le mot , *her* «visage», «face» : «couvrir la face», probablement dans le sens de : «rendre confus», p. **2** l. **1** [= PE l. 17 à 19] : , *àou ro en se : nehem-ef sou, àou medou-f : dou-f zam n-ef her* «si la bouche de l'homme peut le sauver (litt. : «le sauve», en sous-entendant : «quelquefois», voir *supra s. v.* , *àou*, 2°, E), sa parole peut [aussi] le rendre confus» (m. à m. : «[le] fait se couvrir la face» ou : «fait, que la face lui soit couverte, voilée»). Comme le verbe , *dou*, de la phrase principale réclame un subjonctif de la forme ou + *substantif* (*sujet*), le verbe , *zam*, peut ici ou bien être une forme écourtée au lieu de , *zam-ef*, ou bien être employé avec une nuance passive et avoir pour sujet le substantif , *her*. Concernant l'hypothèse d'une omission du suffixe-sujet dans notre cas, je dois remarquer qu'une telle omission a effectivement lieu quelquefois : il faut seulement, pour qu'elle soit possible, que le suffixe omis soit suffisamment indiqué dans d'autres parties de la phrase. Ainsi, dans la phrase citée, si on voulait admettre que le verbe , *zam*, est employé avec le sens actif, son sujet, le suffixe , *f*, *ef*, aurait été omis parce que le mot , *se* «homme», que ce pronom suffixe devrait remplacer, se trouve déjà rappelé à deux reprises dans la phrase : premièrement par le pronom possessif , *f*, *ef*, dans l'expression , *medou-f* «sa parole», et, ensuite, par le pronom au datif : , *n-ef* «à lui», («à lui-même»), placé à la suite du verbe , *zam*. Dans un cas analogue notre manuscrit omet le pronom suffixe de la première personne du singulier et dit : , *àhâ-n-à shem-kouà erdou-n[-à] ouà her khet* *qa* «alors j'allai et je me plaçai sur un arbre élevé» (p. **8** l. **6** [= PE l. 156]), , *àhâ-n erdou-n[-à] ouà her khat-à* «alors je me mis sur mon ventre» (p. **8** l. **10-11** [= PE l. 161]), ..... , ..... *erdou-t[-à] ouà her khat-à* «..... et alors je me mis sur le ventre» (p. **9** l. **4-5** [= PE l. 166]), , *àhâ-n sesa-n[-à] ouà* «alors je me rassasiai» (p. **3** l. **5** [= PE l. 52-53])[1].



Sans m'arrêter à d'autres cas d'omission du suffixe de la première personne du singulier, bien entendu dans les textes qui le marquent régulièrement ailleurs (par exemple Max Müller, *Egyptological Researches*, pl. XXXVII, col. 30, col. 45, et souvent), je veux citer un exemple, où, à côté du suffixe-sujet de la *première* personne, le suffixe-sujet de la *troisième* personne du singulier et du masculin, , *f*, est aussi omis : , *àmma àpou-tou[-à] àiromâou pai teha ouà* * *mâk sou nekht er-à* * *nehem[-ef] àaout-à, titet-ef [set] em kher-ou* «que [je] sois confronté avec celui qui m'a offensé : comme il est plus puissant que moi, [il] m'a enlevé ma charge (ma fonction), il me [l']a ravie par fraude» (Erman, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1900, t. XXXIII, p. 21 et 23). Les deux dernières phrases sont parallèles, mais dans chacune un pronom est omis. Dans le premier cas c'est le sujet, dans le deuxième c'est le complément direct. Nous devons donc compléter le passage de la manière suivante : et : .

Le suffixe-sujet de la troisième personne du féminin , *s*, *es*, se trouve omis dans la deuxième des deux phrases parallèles qui dans un papyrus de Turin (édit. Pleyte et Rossi, pl. CXXXII, l. 4-5; cf. Lefébure, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1883, p. 28) nous racontent comment la déesse Isis, après avoir pétri avec de la terre la salive de *Râ*, en fit un serpent auquel elle donna la forme d'une massue : , *qed-n-es set em zedfit shepset* * *àr-n[-es] set em qa hezit(-ou)*

[1] A la troisième personne du pluriel, lorsque le pronom employé comme complément direct désigne la même personne que le sujet de la phrase, ce n'est pas le pronom-sujet, mais bien le pronom-complément, qui peut être omis. Ainsi, dans l'inscription de *Piankhi*, l. 105, nous lisons : , *erdou-t-en-sen(ou) her khat-sen(ou)*, au lieu de : , *erdou-t-en-sen(ou) set(ou) her khat-sen(ou)* «alors ils se mirent sur le (litt. : «leur») ventre». (Cf. *ibid.*, l. 14 et 83.)

«elle fabriqua cela en un beau serpent, [elle] fit cela en forme de massue (?)». (L'exemple d'une omission du suffixe-sujet, cité par M. Erman dans sa *Grammaire égyptienne*, 3me édit., § 284, ne me paraît pas probant. Ici le suffixe, *à*, ne se trouve pas seulement après le premier verbe, mais bien aussi après le deuxième, ce qui fait que nous avons devant nous, dans la première partie du passage cité, un parallélisme complet comprenant deux parties construites sur un seul modèle. Les trois verbes suivants, employés sans suffixe, ne forment pas partie du premier parallélisme : ce sont des participes parallèles entre eux et se rapportent au sujet des deux verbes précédents[1].)

L'ellipse des suffixes pronominaux dans d'autres cas, par exemple lorsqu'ils correspondent à nos pronoms possessifs, se rencontre assez souvent dans les textes. Ainsi, nous voyons le suffixe, *f*, omis dans :, *meri tef[-ef], meri mout-ef* (Lepsius, *Denkmäler*, II, 43 c) et, *meri en tef[-ef], hesi en mout-ef* (Brugsch, *Thesaurus*, 1527), où le suffixe, *f*, devrait non seulement suivre le mot, *mout*, mais se trouver aussi à la suite du mot, *tef*, et, *âtef*[2]. — Le suffixe, *k*, est omis dans l'exemple suivant :, ce qui devrait représenter :

*dou-â* { *send-ek em ta der-ef, peḥti[-k] em set* (ou : *khast*)*-ou ḥer.*

(Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, 2me série, pl. LVIII D, δ = texte p. 36).

— Pour l'ellipse du suffixe, à comparer entre autres exemples :

{ *mer sou nout-ef er ḥâ-ou[-s]*
*ḥâ set am-ef er neter-s*

(*Pap. de Berlin*, n° 1, l. 66-67. Dans la *Bibliothèque d'étude*, t. I, p. 8, l. 11, ce passage est corrigé et le suffixe, inséré dans le texte). Ici, dans deux phrases parallèlement construites le suffixe, *s*, est omis dans la première partie après, *ḥâ-ou*, mais se trouve accolé au mot, *neter*, qui dans la seconde des deux phrases parallèles correspond à, *ḥâ-ou*, de la première. (Voir encore Junker, *Grammatik der Denderatexte*, § 279.)

---

(1) Il existe encore d'autres exemples dans lesquels le simple participe sans flexions () se trouve employé là où on aurait plutôt pu s'attendre à trouver le participe à flexions de la première personne du singulier ().

(2) Pour un autre bon exemple d'omission d'un suffixe, *ef*, voir : Pierret, *Recueil d'inscriptions*, t. I, p. 95 = K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, IV, 53.



Ces quelques exemples, auxquels on peut joindre ceux que j'ai cités *supra* p. 70, note 1, suffisent, je pense, pour rendre admissible la supposition énoncée à la page 226, que dans le passage de notre conte, cité à la tête de cet article, on peut suppléer le suffixe, *f*, après le verbe, *zam*, dépendant du verbe précédent, *dou* (voir *supra* p. 221), ainsi qu'après le mot, *ḥer*, complément direct du verbe *zam*, et lire : ..... [] (*sc.* le, *se*, mentionné avant cela) [], *dou-f zam[-ef] n-ef ḥer[-ef]*, au lieu de :, *dou-f zam n-ef ḥer*. Du reste, pour l'omission dans ce cas du suffixe-sujet, *f*, *ef*, on n'a qu'à se rapporter à la phrase suivante de l'inscription de *Rekhmàrâ* (édit. Newberry, pl. II, col. 17) :, *âr, gert, âpet[i] neb, ḥab zat, er-ef ḥer seperti neb, âou dou-f shem n-ef* «ensuite, en ce qui concerne tout messager, que le vézir envoie alors à propos de tout suppliant, il [le] fait [re]venir vers lui» (c'est-à-dire «il fait que le messager revienne vers lui, le vézir»). M. Gardiner (*The inscription of Mes.*, p. 37-38) a, non sans raison, supposé que, *shem n-ef*, dépendant, comme, *zam n-ef*, de notre conte, du verbe précédent, *dou-f*, est ici employé avec le sens de, *shem-ef n-ef*. Pour l'omission du suffixe *-f, -ef*, après, *ḥer*, on peut comparer les exemples cités *supra* dans la note de la page 70 ainsi que la phrase suivante, malheureusement tronquée au commencement :, ..... *en meḥ-ef âb âm-â* (au lieu de : ..... *en meḥ-ef âb-ef âm-â*) «..... pour qu'il remplisse [son] cœur de moi» = «pour qu'il me prenne en affection» (Bouriant, dans le *Recueil de travaux*, t. XII, p. 106, l. 7 = K. Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. IV, p. 55).

Le mot paraît s'être conservé en copte dans ϫⲱⲙ *M.* ϫⲱⲱⲙⲉ *T.*, *involucrum*.

**zâ**, subst. masc. : «vent fort», «bourrasque», «ouragan», «tempête» : **p. 2 l. 7** [= PE l. 31], **p. 2 l. 7-8** [= PE l. 32], **p. 5 l. 4** [= PE l. 97] et **p. 5 l. 6** [= PE l. 101].

Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲏⲩ *T.* ⲡ, ⲑⲏⲟⲩ *M.* ⲡⲓ, *ventus*.

**zebâ-ou**, subst. masc. plur. : «doigts», **p. 1 l. 7** [= PE l. 13-14] :, *âm(mâ) mou ḥer zebâ-ou-k* «mets de l'eau sur tes doigts»; **p. 10 l. 9** [= PE l. 187-188] :, *sesh âqer en zebâou-f* «le scribe aux doigts habiles» (voir *supra* p. 35, *s. v.*, *âqer*, deux autres exemples de cette dernière expression. A comparer encore avec celle-ci :

, *sesh âqer en zebâoui-fi* «scribe aux deux doigts[1] habiles», De Morgan, *Fouilles à Dahchour*, t. I, p. 79, fig. 190 (graffito) = Daressy, *Ostraca*, p. 99, n° 25379, dans le *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*). Pour la forme du suffixe après , *zebâou*, voir *supra* p. 70 et 71, *s. v.* *-f*, *-ef*, 1°. Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲏⲃⲉ, ⲧⲏⲏⲃⲉ *T.* ⲡ, ⲧⲏⲃ *M.* ⲡⲓ, *digitus*.

**zes**, suivi des pronoms suffixes des personnes : «même», p. **2** l. **3** [= PE l. 22-23] : , *kheper em-â-â zes-â* «ce qui m'est arrivé à moi-même» (ou : «à moi personnellement»), cf. *supra* p. 88 à 90.

**zed**, verbe transitif et neutre : «dire». Il se rencontre dans le texte de notre conte :

1° Dans la forme verbale : , pour exprimer le résultat de l'action d'un verbe précédent, employé dans la forme verbale : + , p. **3** l. **13** [= PE l. 67 à 69] : ..... , *âou âp-n-ef ro-f er-â* ..... *zed-ef n-â* «il ouvrit sa bouche contre moi ..... et me dit» (cf. *supra s. v.* , *âou*, n° 2, *c* et , *ân*, n° 4). Dans une phrase tout à fait semblable, p. **4** l. **7** [= PE l. 81 à 83], l'expression , *zed-ef*, est remplacée par : , *âḥâ-n zed-n-ef n-â* «alors il me dit» (voir *infra*, 6°).

2° Dans la forme verbale : , pour exprimer le résultat de l'action d'un verbe précédent, employé dans la forme verbale : + , p. **4** l. **10** [= PE l. 86-88] : ..... , *âḥâ-n ousheb-n-â n-ef set* ..... *zed-â n-ef* «alors je lui répondis cela ..... et lui dis»; p. **8** l. **1** [= PE l. 149-150] : ..... , *âḥâ-n sebet-n-ef âm-â* ..... *zed-ef n-â* «alors il se mit à rire de moi ..... et me dit».

3° Dans la forme verbale : , suivie de la particule conjonctive , *er-ef*, dans une proposition principale affirmative, p. **7** l. **3** [= PE l. 138] : , *zed-â er-ef n-ek* «je te dirai là-dessus».

4° Dans la forme verbale : + + ou + + *substantif* (*sujet*), p. **5** l. **11** [= PE l. 111] : , *zed-ân-ef n-â* «il me dit»; p. **1** l. **1** [= PE l. 1] : , *zed ân she[m]sou âqer* «le serviteur (le compagnon du roi) habile dit».

5° Dans la forme verbale : , pour exprimer une proposition relative, p. **8** l. **1** [= PE l. 149] : , *nen zed-n-â* «ce que j'avais dit»; p. **8** l. **3** [= PE l. 151-152] : , *ḥekennou pef zed-n-ek ân-t[ou]-f* «ce parfum *ḥekennou*, dont tu as dit : «il sera apporté», c'est-à-dire «ce parfum *ḥekennou*, dont tu as dit qu'il serait apporté»

6° Dans la forme verbale : + , p. **4** l. **7** [= PE l. 83], p. **8** l. **8** [= PE l. 158], p. **9** l. **5** [= PE l. 167] et p. **10** l. **6** [= PE l. 183] : , *âḥâ-n zed-n-ef n-â* «alors il me dit».

7° Dans la forme verbale : , ayant le sens d'une expression relative, p. **10** l. **1** [= PE l. 174] : , *mâ zed-et-n-ef nebet* «conformément à tout ce qu'il avait dit».

8° Comme infinitif de la forme , p. **2** l. **2** [= PE l. 20-21] : , *seouared pou zed n-ek* «c'est [te] fatiguer, que de te dire [cela]» (= «c'est inutile de te dire»), voir *supra* p. 179, *s. v.* , *seouared*; p. **4** l. **1** [= PE l. 70-71] : , *âr oudef-ek em zed n-â* «si tu tardes à me dire», etc.

Le mot c'est conservé en copte, avec la chute du , *d*, dans ϫⲱ *T. M. B.*, ϫⲉ *T. M. B.*, *dicere*.

[1] Pour l'emploi des deux doigts, le pouce et l'index, pour tenir le calame, voir *supra*, p. 71 et, par exemple, les vignettes dans : Erman, *Aegypten und ägyptisches Leben*, p. 165 (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, 9) et p. 465 (d'après Lepsius, *l. l.*, III, 169).



## NOMS DE NOMBRES.

**I ouâ** «un», p. **2** l. **11** [= PE l. 40, après correction] et p. **5** l. **10** [= PE l. 110] : , *ouaou oud en ouaz-ouar* «une vague de la mer».
En copte : ⲟⲩⲁ, ⲟⲩⲁⲁ *T.*, ⲟⲩⲁⲓ *M.*, ⲟⲩⲉⲓ, ⲟⲩⲉⲉⲓ *B.*, *unus*.

**II, \\ sen (ou sen-oui?)** «deux», p. **9** l. **6** [= PE l. 168] et p. **10** l. **1** [= PE l. 174] : , *abed sen* «deux mois»; p. **3** l. **13** [= PE l. 69], p. **4** l. **8** [= PE l. 83], p. **5** l. **11** [= PE l. 111] et p. **8** l. **8** [= PE l. 158] : , *sep sen* «deux fois!», «bis!».
En copte : ⲥⲛⲁⲩ *T. M.*, *duo*.

**khemet** «trois», p. **2** l. **12** [= PE l. 41] : , *harou khemet* «trois jours». Le chiffre diffère sensiblement dans l'original du signe du pluriel , et il serait absolument impossible de reconnaître ce chiffre par exemple dans du groupe , *tep-ou* (p. **10** l. **4** [= PE l. 179]).

En copte : ϣομτ *T. M.*, ϣομⲛ̄τ *T.*, ϣⲁⲙⲉⲛⲧ *B.*, *tres.*

**fedou** «quatre», p. **6** l. **3** [= PE l. 118] : , *âbed fedou* «quatre mois».

En copte : ϥⲧⲱⲟⲩ *M.*, ϥⲧⲟⲟⲩ, ϥⲧⲉⲩ *T.*, *quatuor.*

**khemen** «huit», p. **2** l. **9** [= PE l. 36] et p. **5** l. **8** [= PE l. 105] : , *meḥ khemen* «8 coudées» (= hauteur de vagues).

En copte : ϣⲙⲟⲩⲛ *T.*, ϣⲙⲏⲛ *M.*

**mâb** (ou **mâba?**) «trente», p. **3** l. **10** [= PE l. 63] : , *meḥ mâb* «30 coudées» (= longueur du serpent dans notre conte).

Il est intéressant de constater avec quelle persistance cette donnée égyptienne de «30 coudées» s'est conservée chez différents auteurs de l'antiquité, qui, dans les descriptions de serpents *barbus*, qu'ils nomment des *dragons*, mentionnent souvent «30 coudées» (τριάκοντα πηχῶν, *cubitorum triginta*) comme dimension ordinaire de ces monstres (cf. Agatarchide, V, 4; Diodore, III, 36; Strabon, XVI; Pausanias, II, 175; Avicenne, IV, 6, traité 3, chap. LIII. Voir Borchart, *Hierozoicon*, t. III, p. 428 et suiv.).

En copte : ⲙⲁⲁⲃ *T.*, ⲙⲁⲃ *T. M.*, *triginta.*

**ḥemou, ḥimou** (cf. Gardiner, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1905, t. XLII, p. 42, et Piehl, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIII, p. 200) «quarante», p. **2** l. **4** [= PE l. 26] et p. **5** l. **1** [= PE l. 92] : , *meḥ ḥemou* «40 coudées» (= largeur d'un navire).

En copte : ϩⲙⲉ, ϩⲙⲏ *T. M.*, *quadraginta.*

**sefekh-ou(?)-doua** «soixante-quinze», p. **6** l. **9** [= PE l. 127] : , *hefaou sefekh-ou(?)-doua* «75 serpents».

En copte : ϣⲃⲉϯⲟⲩ *T. M.*, *septuaginta quinque.*

**sha-douaou(?)** «cent cinquante», p. **2** l. **4** [= PE l. 26] et p. **5** l. **1** [= PE l. 92] : , *meḥ sha-douaou(?)* «150 coudées» (= longueur d'un navire); p. **2** l. **5** [= PE l. 27] et p. **5** l. **2** [= PE l. 93] : , *seqed sha-douaou(?)* «150 matelots».

En copte : ϣⲉ ⲙ̄ⲛ-ⲧⲉⲟⲩⲓ *T.*, ϣⲉ ⲙ̄ⲛ-ⲧⲁⲓⲟⲩ, *centum et quinquaginta.*

## ADDENDA ET CORRIGENDA.

P. **1**, note **2**, l. **2**, lire : *ḥemou*, au lieu de : *ḥenou.*

P. **7**, note **2**, l. **4**, lire : p. **6** l. **7**, au lieu de : p. **6** l. **6**.

P. **10**, note **3**, l. **3**, lire : *mâ kemît*, au lieu de : *mâ kemt-t[ou]*.

P. **19**, l. **24**, lire : elles ne peuvent avoir par elles-mêmes, au lieu de : ils ne peuvent avoir par eux-mêmes.

P. **24**, l. **21**, ajouter : p. **8** l. **10** [= PE l. 159-160] : , *kherit-ou-â pou âm-ek* (voir p. 167 *s. v.* , *kherit-ou*).

P. **33**, l. **8**, ajouter après n° 1 : et voir aussi d'autres exemples p. **133**, note, et p. **204**, note.

P. **34**, l. **17**, lire : *seshpet(-ou)*, au lieu de : *shepet(-ou)*.

P. **34**, l. **21**, remplacer les signes : –, à côté des lettres coptes, par des traits : -.

P. **39**, l. **24**, ajouter après : «un loup roux *sauvage* (ou *féroce*)», les mots : cf. aussi Chabas, *Le papyrus magique Harris*, revers, col. A (= I), l. 3, où, à côté de lions et de hyènes, on parle de , *âaout-ou neb qa sedi* «tous les quadrupèdes à queue haute (*sc. féroces*), qui se nourrissent de chair et s'abreuvent de sang».

P. **40**, l. **30**, le mot est plutôt à lire *mer*, que : *atour* (?); cf. par exemple Pyr. d'*Ounâs*, 576 : = Pyr. *Pepi* II, 966 : .

P. **46**, l. **8**, lire : *ouaou*, au lieu de : *oua.*

P. **53**, note 1. L'expression , *mâ tep-â* «comme autrefois», «comme par le passé» se rencontre encore dans un texte de Ramsès II à *Abou-Simbel* (voir Lepsius, *Denkmäler*, etc., III, 194, l. 31).

P. **56**, l. **16**, lire : *em khent Ta-sti*, au lieu de : *em khent-ta* (cf. Gardiner, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1908, t. XLV, p. 139, note 1).

P. **56**, l. **19**, lire : de l'intérieur de la Nubie, au lieu de : de Nubie.

P. **56**, l. **26**, lire : accorda, au lieu de : occorda.

P. **61**, l. **19**, supprimer le deux-points (:) après (l. 22).

P. **63**, l. **9**, lire : la XIIIe dynastie, au lieu de : la XVIIIe dynastie.

P. **64**, note, l. **5**, lire : pour, au lieu de : ponr.

P. **67**, l. **14**, lire : *ouaou*, au lieu de : *oua.*

P. **99**, l. **8**, lire : ⲙⲟⲩϯ, au lieu de : ⲙⲟⲩⲧ.

P. **99**, l. **22**, lire : *ouaou*, au lieu de : *oua.*

P. **103**, l. **20**, lire : , au lieu de : .

P. **118**, l. **18**, lire : différente, au lieu de : différentes.

P. 122, l. 4, après les mots : «vaillant et patient», ajouter : La juxtaposition de , *roud*, et de , *âb*, à la ligne 132 de notre manuscrit (voir p. 6 l. 14-15), rappelle l'épithète du dieu Amon : , *roud-âb* «l'énergique», dans le papyrus-décret de *Nsi-Khonsou* (cf. Maspero, *Les momies royales de Déir el-Bahari*, p. 597, l. 4).

P. 123, ligne antépénultième, lire : , au lieu de : .

P. 132, l. 15, lire : , au lieu de : .

P. 142, l. 10, supprimer (à la fin de la ligne) le mot : un.

P. 151, l. 14, lire : , au lieu de : .

P. 156, l. 26, ajouter un  après .

P. 159, l. 6, lire : *Khontet-ouazît*, au lieu de : *Khonet-ouazît*.

P. 160, l. 5, lire : *ouza*, au lieu de : [*ou*]*za*. Pour l'écriture  au lieu de  du mot *ouza*, à comparer les remarques sur ce mot dans l'article de M. Lacau (*Métathèses apparentes en égyptien*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXV, p. 143), ainsi que la grande inscription du tombeau de *Rekhmârâ*, col. 6 et 7 (édit. Newberry, pl. II). La forme , admise par M. Sethe dans notre passage d'après la copie de M. Boussac (voir Sethe, *Urkunden des ägypt. Altertums*, t. IV, p. 56, l. 10), semble dans tous les cas plus probable que la forme  donnée par M. Bouriant (*Recueil de travaux*, t. XII, p. 106). Tout au plus aurait-on le droit d'ajouter le signe  au mot  de M. Sethe.

P. 180, l. 9, le mot ⲥⲉⲛⲥⲉⲧⲉ est par erreur répété deux fois.

P. 184, l. 1, lire : , au lieu de : .

P. 195. Au sujet de l'épithète , *sesha fenkhou*, citée à cette page, je dois ajouter que le mot , *fenkhou*, de sens incertain, se retrouve encore dans deux passages cités tous les deux par M. Lange dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1896, t. XXXIV, p. 26 et 29 : peut-être y aurait-il quelque parenté entre ce mot et le mot , *fenekh*, qui d'après Lepsius, *Denkmäler*, etc., *Ergänzungsband*, pl. XIX, semble signifier «un menuisier».

P. 198, l. 10, lire : *setepou*, au lieu de : *sepetou*.

P. 204, note 1, l. 16 à 18 : la traduction des mots  doit être corrigée, car cette expression n'a aucun rapport avec le nom royal qui la précède, mais se rattache de près aux mots  etc.  N. N., qui la suivent. Elle signifie : «Que *Khent-Amenti*, le maître d'Abydos, l'aime et l'approuve toujours [l'homme] qui dira : qu'une offrande royale de pain, de bière, etc., soit donnée au dévot N. N.!». La traduction de Piehl, qui dans la troisième série de ses *Inscriptions hiéroglyphiques*, pl. VIII, G (cf. *ibid.*, texte p. 7) reproduit le texte de la stèle de Berlin, diffère totalement de celle que je viens de donner. Un texte très ressemblant à celui de la stèle de Berlin se rencontre encore sur une stèle du



Musée du Caire (voir *Catalogue général du Musée du Caire*, Lange et Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, t. II, p. 203, n° 20567).

A tous les exemples que j'ai réussi à recueillir, de deux attributs se rapportant à un seul sujet (voir introduction, p. vii, 7°), il faut joindre encore le suivant, qui jusqu'à présent avait échappé à mon attention : , *se-khou re*[*me*]*n tout-ef ân mes-ou per-ef*. Il se lit dans la grande inscription du tombeau de *Tef-âb* à Siout (Griffith, *Siut and Dêr-Rîfeh*, pl. XI, col. 12) et il a été très correctement traduit par M. Breasted (*Ancient Records*, I, § 395) : «his statue shall be glorified (*i. e.* shall receive the proper ceremonies) and ⌜carried (in the festival processions)⌝ by the children of his house». (A comparer l'exemple cité plus haut dans la note de la page 63).